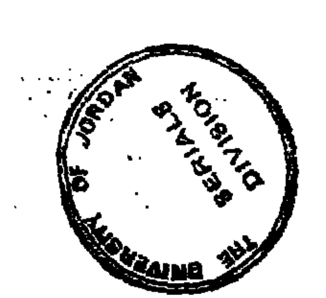


Arts et Spectacles : « Tsahal » de Claude Lanzmann

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15488 – 7 F

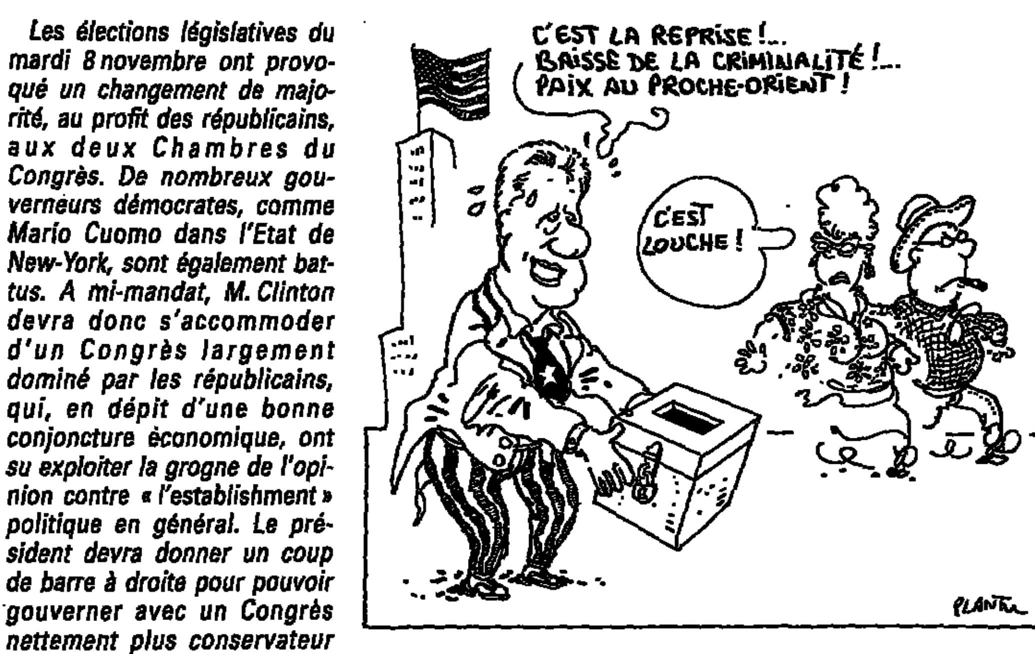
JEUDI 10 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Parti démocrate a perdu la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat

Bill Clinton devra faire face à un Congrès dominé par les républicains

Les élections législatives du mardi 8 novembre ont provoqué un changement de majorité, au profit des républicains, aux deux Chambres du Congrès. De nombreux gouverneurs démocrates, comme Mario Cuomo dans l'Etat de New-York, sont également battus. A mi-mandat, M. Clinton devra donc s'accommoder d'un Congrès largement dominé par les républicains, qui, en dépit d'une bonne conjoncture économique, ont su exploiter la grogne de l'opinion contre « l'establishment » politique en général. Le président devra donner un coup de barre à droite pour pouvoir gouverner avec un Congrès nettement plus conservateur que le précédent.



Lire pages 8 et 9

Crise de confiance

Le résultat était attendu, mais son ampleur surprend : le parti du président Bill Clinton, les démocrates, a enregistré un cuisant revers, mardi 8 novembre, lors d'élections législatives que l'opposition républicaine a enlevées haut la main, au Sénat comme à la Chambre des représentants.

Voilà donc l'Amérique avec un Congrès plus conservateur, plus « anti-gouvernement » et plus « anti-impôts ». C'est un résultat qui ne devrait pas avoir de conséquence majeure en politique étrangère, mais qui obligera, en revanche, M. Clinton à nombre de compromis sur le front intérieur. La situation n'est pas vraiment exceptionnelle : depuis près d'un quart de siècle, la plupart des présidents ont gouverné avec un Congrès appartenant à l'autre formation. Mais cela faisait tout de même quarante ans que le « parti de l'âne » n'avait pas perdu la Chambre... Le vote de mardi n'en a que plus l'allure d'une sévère sanction.

Ce n'est pas seulement le bilan à mi-mandat du président qui était en cause. Ce bilan, après tout, n'est pas négligeable : chômage réduit à 5,8 %, croissance soutenue, inflation contenue, déficit budgétaire réduit. L'échec est ailleurs. Il est celui d'un président qui avait promis de rétablir la confiance des Américains dans leur gouvernement (au sens large, administration et Congrès) et qui, à l'évidence, n'y a pas réussi. Et dans cette défaite politique, majeure, les incessantes interrogations sur son passé, sentimental ou affairiste, auront beaucoup compté.

C'est d'autant plus grave que ces élections ont manifesté de la part des Américains un rejet de la politique – dangereux pour la démocratie. On a moins fait campagne contre Bill Clinton que contre les élus en place, accusés de corruption ou d'impuissance à soigner les maux de l'Amérique (la criminalité, notamment). Le mot d'ordre, ce fut « sortez les sortants », et, comme ceux-ci étaient plus nombreux chez les démocrates, ils furent les premiers à en faire les frais.

Au moins autant que d'un rejet de l'administration Clinton, ces élections auront témoigné d'un sentiment de défiance à l'encontre des gouvernants. Elles participent d'un mouvement de révolte générale de l'opinion contre les élites traditionnelles de l'Amérique.

Relevant que les majorités étaient également chancelantes en Allemagne, au Japon, en Italie, en Grande-Bretagne, un commentateur du « Washington Post » suggère qu'il y a peut-être, en ces temps de nouvelle donne économique, « une crise générale de confiance envers les gouvernements dans la plupart des grandes démocraties industrielles ».

M 0147 - 1110 - 7,00 F

M. Millon entrave la stratégie de M. Balladur

L'UDF aura un candidat à l'Elysée

M. Millon a déclaré, mercredi 9 novembre, que l'UDF doit avoir un candidat à l'élection présidentielle et qu'il est prêt, en tout cas, à être ce candidat. Son initiative peut priver M. Balladur du soutien d'une partie de l'UDF. Les présidents des trois principales composantes de l'UDF – MM. Longuet (PR), Méhaignerie (CDS), Rossinot (Parti radical) –, ainsi que M. Wiltzer, délégué général des adhérents directs, ont condamné la démarche de M. Millon.

Raymond Barre va être content. Le candidat malheureux de 1988 trouvait dimanche « *normal* » que la majorité ait en 1995 plusieurs candidats à l'élection présidentielle, afin que les Français puissent « *choisir* ». C'est chose faite. A six mois de la date prévue pour l'élection présidentielle, la droite a d'ores et déjà été informée par Jacques Chirac et par Charles Millon qu'elle pouvait compter sur eux, même si l'on ignore, bien sûr, ce qu'il adviendra de la candidature, réelle, du président du RPR, et de celle, potentielle, du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Déjà deux candidats. Les thuriféraires de l'union autour d'Edouard Balladur et de sa candidature unique pourront, les jours prochains, se récrier. A juste titre. L'accueil favorable de Pierre Mazeaud (RPR), mercredi matin, à l'initiative du président de la région Rhône-Alpes l'atteste, si besoin était : candidats l'un et l'autre, M. Chirac et M. Millon ne le sont pas l'un contre l'autre. Ils ont, au contraire, la même cible : ce premier ministre à la santé encore insolente, juché confortablement sur la majorité.

GILLES PARIS

Lire la suite page 10
et nos informations pages 10 et 11

Les planques islamistes de la banlieue sud

Le coup de filet du 7 novembre a permis de mettre en lumière les liens entre trafiquants de drogue et réseaux de soutien aux groupes armés algériens

Une ruelle silencieuse au cœur du vieil Orly (Val-de-Marne), îlot suranné dans la banlieue sud de Paris, à deux pas de la rue commerçante qui mène à une grosse église villageoise. C'est là, rue du Plat-d'Etain, derrière une grille coulissante aujourd'hui soigneusement verrouillée protégeant une vitre opacifiée au blanc d'Espagne, qu'a démarré l'enquête menant au coup de filet anti-islamiste du mardi matin 7 novembre. L'Association éducative des musulmans de France (AEMF) qui s'y était installée voilà plus d'un an ne s'était guère fait remarquer dans ce quartier plutôt cossu : on savait seulement que des adolescents d'origine maghrébine issus des cités voisines se réunissaient dans ce local sous la houlette de « barbus » qui leur prêtaient gracieusement des vélo cross et les aidaient à faire leurs devoirs.

Mais l'AEMF n'était pas seulement un club cycliste. L'an dernier, des parents d'élèves et des enseignants du collège Dorval voisin constatent que plusieurs garçons adoptent soudain une attitude agressive à leur égard : professeur traitée de « *poufiasse* », parents de « *mauvais musulmans* ». Ils ont en commun de fréquenter les activités de l'AEMF. Au même moment, les cités HLM de la Pierre-au-Prêtre et des Saules sont le théâtre d'un spectacle inédit : une vingtaine de jeunes font régulièrement leur prière sur les pelouses, en public. Des enfants qui refusent de prier sont agressés. Emoi chez les parents d'élèves, délégation de protestation auprès des élus municipaux. Cette indignation de base dans un quartier de banlieue débouchera sur la découverte d'un trafic d'armes à destination des maquis algériens.

Le maire d'Orly, Gaston Viens (ex-PCF), s'interroge sur la prodigalité d'une association qui ne sollicite aucune subvention, et informe la police. La suspicion est d'autant plus marquée que les deux responsables algériens de l'AEMF, Brahim et Mohamed Chalabi, la quarantaine chacun, sont des Orlysiens connus comme braqueurs et trafiquants de drogue. Les deux frères semblaient s'être casés en rachetant récemment plusieurs débits de boissons à Orly, Choisy et Rungis, et en propageant leur islam parmi la jeunesse.

La brigade criminelle et les renseignements généraux les surveillent discrètement. Les policiers apprennent qu'un différend oppose les locataires de la rue du Plat-d'Etain à leur propriétaire pour une affaire de fenêtre percée sans autorisation. Une procédure d'expulsion est engagée. Elle aurait dû être exécutée le 8 juillet dernier.

Ce jour-là, une détonation secoue le vieux village d'Orly. Un mélange de chlorate de soude et de soufre a explosé dans la courette attenante au local de l'AEMF. Au cours de la manipulation, l'un des apprentis artificiers, Ahmed Djellal, un Français âgé de vingt-cinq ans, qualifié à Choisy-le-Roi de « *caïd de la drogue* » est blessé à la main. L'AEMF tire définitivement le rideau de fer à Orly pour se replier dans un discret studio, en plein centre de la commune voisine de Choisy. Mais l'explosion permet de déclencher une enquête qui met en lumière, pour la première fois à cette échelle, la connexion entre trafiquants de drogue et islamistes.

La justice est saisie ; une enquête de police menée, des écoutes téléphoniques organisées, qui aboutiront, notamment, à l'arrestation, mardi aux aurores, des frères Chalabi et d'Ahmed Djellal. Dans le studio de Choisy, rue Yvonne-Marcailloux, cinq personnes sont interpellées par les policiers qui découvrent trois pistolets automatiques, un fusil-mitrailleur, de la mèche lente, de la poudre noire et une somme de 70 000 francs. D'autres arrestations ont lieu à Orly et dans une cité de transit de Villeneuve-Saint-Georges.

A partir des gangsters-islamistes de la banlieue sud, les enquêteurs remontent vers la discrète planque parisienne du 63, rue Bichat (10e arrondissement) qui aurait abrité des militants soupçonnés d'appartenir au GIA en partance pour les maquis algériens, et où auraient transité armes et faux papiers. Du matériel destiné à la confection de ces faux documents algériens a été saisi mardi. Les activités des occupants de la rue Bichat ramènent les policiers dans le Val-de-Marne, à Villeneuve-Saint-Georges, commune limitrophe de Choisy-le-Roi.

Là, le décor est tout différent : une vieille maison de brique délabrée, entre Seine et gare de triage, dans un décor de banlieue parisienne qui inspirerait le dessinateur Tardi. Le quartier mêle de coquets pavillons à des bâtisses mal entretenues où s'entassent des immigrés. Au 1, rue Marguerite, le portail annonce « chien méchant » mais laisse dépasser un rosier. Derrière les canisses, une cour où d'anciennes remises ont été tranformées en minuscules logements. Mais c'est au premier étage du bâtiment principal, un ancien commerce, que huit personnes ont été arrêtées, mardi, vers 6 heures. En ouvrant leurs persiennes, les voisins ont aperçu des policiers cagoulés et armés. Douze fusils d'assaut, trois fusils de chasse, des pistolets automatiques, des grenades et des produits chimiques ont été découverts, ainsi que des détonateurs et des cagoules. Là encore, la discrète maison décrépite semble avoir servi de planque et de cache d'armes et les enquêteurs ont découvert que, Villeneuve-Saint-Georges, comme à Orly, à Choisy ou à Paris, les relais de la guerre civile algérienne ne se dissimulent pas nécessairement dans les HLM de mauvaise réputation, mais au cœur de vieilles villes paisibles.

PHILIPPE BERNARD

Lire aussi page 14

M. Juppé candidat à Bordeaux

Alain Juppé a rendu officielle, mercredi 9 novembre, sa candidature à la mairie de Bordeaux. Proche de M. Chirac, il s'opposera ainsi à M. Valade, sénateur RPR et président du conseil régional d'Aquitaine, proche de M. Balladur.

page 12

M. Emmanuelli comparaîtra en correctionnelle

Inculpé, en sa qualité d'ancien trésorier du Parti socialiste, de complicité de recel et trafic d'influence dans le dossier URBA-SAGES-BLE, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, en effet, mardi 8 novembre, tous les pourvois concernant cette affaire.

page 15

L'« ambition africaine » de la France

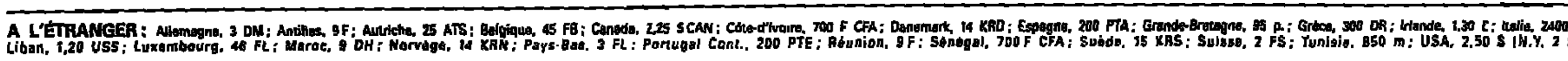
En ouvrant les travaux du 18e sommet franco-africain, le président François Mitterrand a affirmé que la France ne devait pas « *réduire son ambition africaine* ». Il a également déclaré que Paris était disposé à apporter son concours à la formation d'une force africaine de maintien de la paix.

pages 3 à 5

M. Chevènement défend l'Irak

Au retour d'un voyage au Proche-Orient au cours duquel il s'est notamment rendu en Irak, M. Chevènement livre son témoignage sur un pays toujours soumis à l'embargo. L'ancien ministre de la défense, qui désapprouva la guerre du Golfe, estime que le peuple irakien est victime d'un « *génocide discret* ».

page 2


A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

IRAK

Génocide pour le pétrole ?

Jean-Pierre Chevènement est rentré le 5 novembre d'un voyage de deux semaines en Jordanie, en Irak, en Israël et à Gaza, au cours duquel il a notamment rencontré le roi Hussein de Jordanie, le président irakien Saddam Hussein, le ministre des affaires étrangères israélien Shimon Pérès et le président de l'OLP Yasser Arafat. Il plaide ici pour un changement d'attitude de la communauté internationale envers l'Irak.

par Jean-Pierre Chevènement

Tandis que le processus de paix au Proche-Orient s'enlise dangereusement du fait des retards accumulés aussi bien dans l'application des accords d'Oslo que dans le versement des aides promises il y a un an à Yasser Arafat par la communauté internationale (à peine 10 % ont été versés à ce jour), un génocide discret se déroule au fond du Golfe : celui du peuple irakien. Bien que les autorités irakiennes veillent à ne donner aucun chiffre quant au nombre de victimes militaires et civiles entraînées par la guerre du Golfe et les troubles subséquents, c'est à environ un demi-million de morts qu'il faut sans doute estimer aujourd'hui le bilan global de la guerre et de l'embargo, qui n'en est, depuis quatre ans, que la continuation par d'autres moyens.

Le scandale de ce génocide discret (la surmortalité des enfants de moins de cinq ans est de 50 000 par an) vient de ce qu'il découle d'une interprétation excessive des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies effectuée sous la pression des Etats-Unis d'Amérique. Il n'y a, à ma connaissance, aucun précédent historique ni à une interprétation aussi implacable des résolutions des Nations unies ni à la réduction, par la famine, d'un pays de 18 millions d'habitants au nom du « droit », un siège médiéval étouffant tout un peuple pris en otage de ses dirigeants. Et pas n'importe quel peuple : celui où sont nées les premières civilisations de l'histoire occidentale (Ur, Sumer, Akkad) et auquel nous sommes redevables de l'invention de l'écriture, de l'idée de justice et de la plupart de nos mythes. N'y a-t-il pas là un paradoxe de cette fin de siècle où l'humanité semble s'être oubliée au point de se dévorer elle-même ?

Pourtant, dans les deux cas – la réussite ou l'échec du processus de paix au Proche-Orient d'une part, le maintien ou la levée de l'embargo sur l'Irak, d'autre part –, la question posée est la même : parviendrons-nous à définir entre l'Occident (et particulièrement l'Europe) et le monde arabo-islamique, notre voisin, des règles de coexistence mutuellement acceptables ? Ou bien allons-nous transformer cette région en enfer avec les contrecoups inévitables que cela comportera pour nous-mêmes ?

En d'autres termes, les Arabes vont-ils pouvoir se développer et se moderniser, en trouvant avec l'Occident un terrain de dialogue et de coopération, ou bien vont-ils lui tourner le dos en s'enfonçant dans un idéal théocratique perdu, débouchant sur le despotisme, l'intolérance et le drame ? La réponse ne dépend pas que d'eux. Elle dépend aussi de nous-mêmes. Il est temps que la France et l'Europe comprennent que ce défi : égalité, c'est-à-dire développement, ou intégrisme, c'est-à-dire fracture, ne concerne pas que nos banlieues.

L'examen de conscience de l'Occident

Le drame de l'Algérie doit lui-même être resitué dans ce contexte. Le processus de paix israelo-palestinien n'a aucune chance d'être durable, s'il n'est pas global, bref s'il ne va pas de la Méditerranee au Golfe. Shimon Pérès a clairement identifié dans *le Temps de la paix* (1) la menace principale pour Israël : l'intégrisme. Mais l'intégrisme n'est pas seulement un fanatisme religieux. Il prospère sur le terreau de la misère, des injustices et de l'humiliation des peuples. C'est aussi la forme que prend aujourd'hui le rejet de l'Occident. Si l'Occident ne veut pas faire le lit de l'intégrisme, il serait temps qu'il fasse son propre examen de conscience : pour quelles raisons les Arabes nous aimeraient-ils ? Le respect des valeurs que nous affirmons ? La rectitude de nos comportements ? L'équité du « nouvel ordre national » ?

L'Irak n'est pas un exemple parmi d'autres. C'est l'exemple par excellence. Sans doute la volonté de « faire un exemple » n'est pas une explication suffisante de la politique américaine telle qu'elle a été formulée récemment par Anthony Lake, conseiller spécial de M. Clinton pour la sécurité nationale (2). La thèse de Saddam Hussein est au contraire beaucoup plus simple : les résolutions des Nations unies ne sont que l'habillage de l'implacable volonté des Etats-Unis de mettre à nouveau l'Irak « sous contrôle », comme il l'était de 1920 à 1972 (3), à cause de ses immenses richesses en pétrole, ce fluide vital des économies industrialisées (l'Irak posséderait, selon les autorités irakiennes, 300 milliards de barils par jour de réserves contre 270 à l'Arabie saoudite, à un coût d'accès extrêmement faible : 50 cents par baril contre 2,8 dollars en Arabie saoudite et 12 dollars en mer du Nord).

L'Irak peut bien satisfaire à telle résolution de l'ONU (687) qui prévoit, dans son article 22, la levée de l'embargo sur ses exportations de pétrole, dès lors que le contrôle du désarmement de l'Irak aura été réalisé ; c'est en vain que toutes les dispositions pratiques ont été prises : installation de caméras électroniques sur les sites industriels, déploiement d'observateurs des Nations unies, construction d'un immeuble de surveillance à Bagdad. Il faut maintenant appliquer la résolution 833, votée le 23 mai 1993 – soit plus de deux ans après la fin du conflit –, concernant la reconnaissance par l'Irak du tracé de la frontière tel que l'a défini la commission de démarcation de l'ONU. Or, selon les Irakiens, la résolution 833 n'a juridiquement rien à voir avec la résolution 687, votée deux ans plus tôt et qui prévoit elle-même, dans son article 22, la levée de l'embargo dès lors que les conditions posées par les Nations unies ont été satisfaites.

J'ai bien entendu développé le point de vue inverse, qui est celui du gouvernement français : quelles que soient ses réserves sur la délimitation du tracé, l'Irak doit reconnaître cette frontière, ne serait-ce que parce que cette résolution touche à ce qui a été l'origine du conflit : le Koweït. Le président irakien m'a répondu que, après cette exigence, une autre viendrait, dans un exercice qui s'apparente pour l'Irak à celui de la « preuve impossible », cette permanente surenchère d'exigences ne servant qu'à camoufler – et encore – la volonté de renverser le régime.

Pour ma part, il m'a plutôt semblé que l'embargo aboutissait à l'effet inverse : cet embargo, qui prolonge les destructions civiles de la guerre (centrales électriques, stations de purification des eaux, centraux téléphoniques, etc.) selon la promesse faite en janvier 1991 par James Baker à Tarek Aziz (*« Nous allons vous ramener à l'âge préindustriel »*), renforce le régime par le sentiment d'injustice et la réaction nationaliste qu'il suscite dans le peuple irakien, mais plus encore par le système de rationnement et de contrôle perfectionné de la population qu'il implique. A terme, il fait le lit de l'intégrisme que cherchent à susciter deux récents attentats à Bagdad contre le ministère des affaires religieuses et contre une église chaldéenne catholique. La dérive perceptible de la propagande du parti Baas manifeste parallèlement l'existence de cette tentation dans la population.

L'embargo renforce le régime

Dans l'article de *Foreign Affairs* que j'ai déjà cité, Anthony Lake, qui n'a pas dû se rendre en Irak ces dernières années, critique la politique américaine passée : le soutien au chah d'Iran, puis l'aide apportée à Saddam Hussein pour contenir l'influence du fondamentalisme islamique de Khomeiny. Il se fait le thuriféraire d'une stratégie de « double endiguement » (*« dual containment »*) tant à l'égard de l'Irak qu'à l'égard de l'Iran. Il s'agit, après l'effondrement de l'Union soviétique et l'écrasement successif de l'Iran (1988) puis de l'Irak (1991), grâce à l'acceptation enfin consentie par les Etats du Golfe du « prépositionnement » de troupes américaines, de faire en sorte que l'équilibre des forces dans cette région si décisive ne dépende plus ni de l'Iran ni de l'Irak, mais seulement des Etats-Unis.

Une lecture attentive de l'article d'Anthony Lake montre cependant que les Etats-Unis ne mettent pas sur le même plan le régime irakien et l'intégrisme iranien : *« Des relations plus normales sont concevables avec le gouvernement de Téhéran... dès lors qu'il mettra un terme à ses actions inamicales... Le différend entres les Etats-Unis et l'Iran ne doit pas être conçu comme un « heurt de civilisations » ou comme une opposition des Etats-Unis à l'existence d'un Etat théocratique en Iran. Washington n'entend nullement mettre fin à la dimension « islamique » de la République islamique d'Iran. »*

A l'inverse, le régime « laïque » de Saddam Hussein ne trouve ni grâce ni répit. Atteintes aux droits de l'homme concernant aussi bien les Kurdes que les chiites, intentions agressives qui ne demandent qu'à renaître : Anthony Lake évoque les effets que les sanctions pourraient produire à l'intérieur même des cercles les plus restreints du régime (attentats, troubles) sans s'aviser que, s'il y a une atteinte massive aux droits de l'homme irakien, qu'il soit chiite, sunnite, kurde ou chrétien, elle est dans l'embargo lui-même. Il en fait retomber la responsabilité sur le régime irakien, qui refuse au titre des résolutions 706 et 712 la distribution de secours par des sociétés du Sud-Est asiatique sous-traitantes des Nations unies. Refus que les autorités irakiennes motivent par le fait que *« l'Irak est un Etat, et non un camp de réfugiés »*. En réalité, les autorités irakiennes se méfient des tentatives de démantèlement que pourraient favoriser au sud comme au nord ces sociétés, qu'elles soupçonnent d'être manipulées par le département d'Etat.

On peut s'étonner de ce « deux poids deux mesures » des Etats-Unis vis-à-vis de l'Irak et de l'Iran. Dans la région, qui favorise le terrorisme et la subversion ? Ce n'est pas l'Irak. Qui condamne et combat le processus de paix au Proche-Orient ? Ce n'est pas l'Irak, dont le gouvernement s'abstient de critiquer officiellement ledit processus, tout en considérant que la question-clé, la question palestinienne, n'est pas encore résolue.

On peut ne pas croire les Irakiens, mais les choix qu'ils m'ont dit être les leurs, sachant que je serais à Jérusalem, puis à Gaza, quelques jours plus tard, sont ceux que j'ai toujours entendus dans leur bouche dans le passé : *« Nous ne voulons pas être plus Palestiniens que les Palestiniens... Nous respectons leur droit à l'autodétermination... Nous voulons seulement un Irak moderne et indépendant... L'Irak a contribué à la stabilité de la région contre l'Iran et a été mal récompensé... Partout, on s'insurge contre la violence, en Algérie, en Egypte, etc. Mais quand il y a des attentats en Irak, il ne s'agit plus de violence mais de « lutte pour les droits de l'homme »... Il y a des mauvais chiites (le Hezbollah au Liban) et des bons chiites (ceux que l'Iran exporte ou manipule dans le sud de l'Irak). De même il y a les bons Kurdes (en Irak) et les mauvais (en Turquie), qu'on peut bombarder tout à loisir, dans l'indifférence du monde... Qu'ont gagné les Etats-Unis à travers la guerre du Golfe ? Ils ont détruit l'Irak et se sont acquis la haine des peuples arabes... Pourront-ils toujours dominer militairement la région ? Par exemple en cas d'attaque ou de subversion dans le Golfe, à partir de l'Iran ? En ont-ils les moyens ? »*

Il me semble que tout cela mérite au moins d'être débattu. Ces questions concernent nos concitoyens. Les attentats de la rue de Rennes, en 1986, ne venaient pas du Liban. Et le procès des assassins de Chapour Baktiar aujourd'hui semble montrer que l'indépendance de la justice, fondement de la République, n'est pas tout à fait admise par Téhéran.

Une diabolisation imbécile

Nos concitoyens se rappelleront sans doute par ailleurs que la crise et le chômage se sont développés à partir de 1974, à travers deux chocs pétroliers. Il n'échappe pas à un esprit avisé que le prix du pétrole est et sera de plus en plus la grande variable d'ajustement dans le monde de l'après-guerre froide. Le pétrole a un fiancé : c'est le billet vert. On comprend que le fiancé veille jalousement à son trésor.

Comme le dit l'excellent Anthony Lake : *« La suspicion de la communauté internationale à l'égard de Saddam Hussein est suffisamment forte...* [pour que] *les sanctions soient reconduites tous les soixante jours* [par le Conseil de sécurité de l'ONU] *avec très peu de débats – non sans que cela ne crée une forte surprise... »* Je partage cette surprise. Les Etats-Unis ont sans doute des intérêts légitimes, mais rien ne justifie qu'on emploie tous les moyens, y compris les plus horribles, pour gagner un avantage dans la compétition mondiale.

Il est temps, quelles qu'aient été les fautes commises par Saddam Hussein, et si obscures que soient les circonstances dans lesquelles il a été conduit à les commettre, de rompre avec la diabolisation imbécile de l'Irak. Cette diabolisation correspondait en 1990 à la nécessité pour le président Bush de mobiliser l'opinion américaine en faveur de la guerre, selon l'équation « Saddam = Hitler », forme parmi d'autres de la banalisation actuelle du nazisme. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une image simpliste mais tellement martelée qu'elle a été assimilée par l'opinion publique américaine au point que les dirigeants des Etats-Unis n'arrivent plus à s'en défaire pour concevoir les compromis nécessaires.

C'est l'intérêt de la paix dans cette région. C'est l'intérêt de la France, qui, pour jouer le rôle d'équilibre qui est naturellement le sien en Europe, doit retrouver une présence au Moyen-Orient. C'est plus généralement l'intérêt de l'Europe, et c'est aussi, à mon sens, l'intérêt d'Israël, car l'Irak n'est pas seulement *« la profondeur stratégique du Proche-Orient »*, comme l'a écrit Shimon Pérès. C'est un pays riche, moderne, où la tolérance religieuse et le droit des femmes sont des réalités.

L'Irak est aujourd'hui un pays désarmé. Après deux guerres ravageuses et quatre ans d'un embargo cruel, il aspire à la paix. Des classes moyennes nombreuses porteuses d'un meilleur avenir ne demandent qu'à renaître. Le choix du développement et de la modernisation, c'est aussi la promesse d'une paix durable. Personne n'a rien à gagner à faire de l'Irak l'épicentre d'une zone d'instabilité qui finirait par entraîner toute la région. Il est temps de dessiner un itinéraire précis de sortie de l'embargo pour l'Irak en définissant des conditions réalisables, assorties d'un calendrier.

Plutôt que de jouer les émules de George Kennan, qui, en 1946, avait défini la stratégie de l'endiguement (*containment*) à l'égard de l'URSS – qui était quand même autre chose que l'Irak ou l'Iran ! –, il serait temps d'intégrer cette région malheureuse, malade de ses richesses mêmes et des convoitises qu'elles suscitent, dans une vision large, généreuse et surtout dynamique de la paix. Ma conviction est que la France peut y contribuer en faisant entendre une voix juste et raisonnable, et aussi retrouver un rôle et une place dans cette région. Encore faudrait-il pour cela qu'elle sorte de sa provincialisation au sein de « l'empire des riches », et s'affirme, à nouveau, avec un vouloir vivre, une indépendance d'esprit et une confiance en soi dont on peut se demander s'ils ne l'ont pas définitivement quittée depuis que Drieu la Rochelle, en 1920, écrivait, dans *Mesure de la France* : *« Le temps est définitivement fini des patries. »*

En ce sens aussi, l'affaire d'Irak est un test, pour savoir si le rêve de l'indépendance française au service des peuples n'aura été qu'une courte parenthèse, en ce siècle, dans l'histoire malheureuse de notre pays.

---

(1) Odile Jacob 1993.

(2) Anthony Lake, « Confronting Backlash States », in *Foreign Affairs*, mars-avril 1994.

(3) Année de la nationalisation de l'Iraq Petroleum Company.

▶ Ancien ministre de la défense, démissionnaire à la veille de la guerre du Golfe, en janvier 1991, Jean-Pierre Chevènement est président du Mouvement des citoyens.

A LIVRE OUVERT

L'obscure lumière

LE TESTAMENT INACHEVÉ
du cardinal Albert Decourtray.
Flammarion, 216 p., 85 F.

L'ADJECTIF s'imposait : c'est un travail inachevé que nous présentent Nicolas Domenach et Maurice Szafran, puisque le cardinal Decourtray est mort en septembre sans avoir pu terminer ses entretiens avec eux. Le mot « testament », en revanche, peut paraître abusif. Mais faut-il pinailler, alors que la propre sœur du défunt voit dans ce livre *« son dernier message »* et que le principal collaborateur de l'ex-archevêque de Lyon le juge *« nécessaire »* ? De toute manière, le texte était suffisamment dense pour mériter publication, bien que certains thèmes y soient absents ou à peine effleurés (l'islam, la xénophobie, le capitalisme...).

Albert Decourtray s'est confié à deux journalistes politiques, l'un issu d'une famille catholique, l'autre d'une famille juive, mais qui ne croient tous deux ni en Dieu ni au Diable. Ce dialogue a eu lieu une fois par semaine, trois mois durant, derrière les volets mi-clos de la salle à manger de l'archevêché de Lyon, *« dans une odeur de soupe et d'encaustique »*. On y découvre la solidité intellectuelle d'un faux naïf de soixante et onze ans, arrivé au faîte de la carrière ecclésiastique, élu à l'Académie française, mais aussi, à travers lui, le parcours de toute une génération de prêtres, nés dans une Eglise en soutane et à qui la société demande aujourd'hui d'accepter l'installation de préservatifs à la porte des lycées...

« Dieu m'est tombé dessus à la naissance », explique Albert Decourtray en évoquant ses premières années dans un village du nord de la France. Il gardera toute sa vie cette foi d'enfant, indémontrable, indéracinable, qui se nourrit de prière et non d'apparitions ou de miracles. La *« lumière obscure »* dont parle les mystiques l'aura toujours guidé, contre vents et marées.

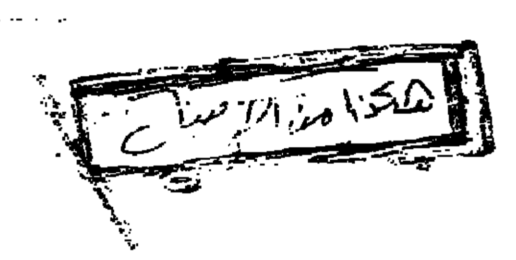
Le jeune Albert entre au petit séminaire à l'âge de onze ans. Ils sont cinquante par dortoir. Lever à 5 heures, messe à 6 heures, coucher à 20 heures, une discipline de fer et, finalement, *« une grande tristesse »*. Cela ne l'empêche pas de pousser jusqu'au bout ce parcours du combattant et, après une brève hésitation, de devenir prêtre.

Ayant été maintenu *« sous une cloche »* pendant ses années de séminaire, loin des bruits du monde, Albert Decourtray ne prendra pas tout de suite la mesure de l'Holocauste. Bien plus tard, en 1983, une visite bouleversante à Auschwitz, avec le cardinal Lustiger dont la mère est morte dans ce camp, le marquera à tout jamais.

Il finira par être traité de *« sale juif »*, à la bombe à peinture, sur le mur de son évêché. Devant le magnétophone qui tourne, Albert Decourtray regrette que son Eglise ne soit pas allée plus vite et plus loin pour reconnaître ses fautes et renouer avec le judaïsme.

Très ouvert en matière sociale, allant jusqu'à remarquer au détour d'une phrase que François Mitterrand *« n'est pas de gauche »*, l'archevêque de Lyon se montre aussi conservateur que Jean-Paul II sur la morale sexuelle ou la prêtrise. Selon lui, l'avortement est une atteinte intolérable à la vie humaine, et la messe célébrée par une femme *« ne serait plus la messe »*. Les deux journalistes ouvrent des yeux ronds. Albert Decourtray sait qu'il n'a aucune chance de les gagner à ses idées. *« Je suis devenu sceptique sur ma capacité de convaincre »*, avoue-t-il. Coquetterie ? L'aveu sonne trop juste pour être mis en doute. Derrière les mots d'un homme authentique, forçant le respect et même l'affection, c'est une Eglise qui semble prêcher dans le désert...

ROBERT SOLÉ



Le sommet de Biarritz

François Mitterrand affirme que la France doit « refuser de réduire son ambition africaine »

Officiellement ouvert, mardi 8 novembre à Biarritz, par les discours du président gabonais, Omar Bongo, et de François Mitterrand, le 18e sommet franco-africain devait prendre fin mercredi.

■ PRÉSENCE. Dans son allocution, M. Mitterrand – qui participe à son dernier sommet – a souhaité que « ceux qui auront la charge des affaires du pays » après lui préservent la force du couple franco-africain. « La France doit maintenir sa route et refuser de réduire son ambition africaine, a-t-il affirmé. La France ne serait plus tout à fait elle-même aux yeux du monde si elle renonçait à être présente en Afrique. »

■ BANQUE. L'accusant de manquer d'« humilité », M. Mitterrand a vivement critiqué la Banque mondiale, lui reprochant d'obliger la plupart des pays africains à mener des politiques économiques et financières trop rigoureuses.

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Ceux qui attendaient un discours-testament ont été déçus. Le président François Mitterrand, au terme de *« ce long compagnonnage avec l'Afrique qui fut le* [sien] *pendant près d'un demi-siècle »*, s'est gardé de toute envolée lyrique en prononçant l'allocution d'ouverture du 18e sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique. M. Mitterrand aurait souhaité que le discours de La Baule soit celui qui reste dans l'histoire des relations franco-africaines sous l'ère mitterrandienne qu'il ne s'y serait pas pris autrement : le discours de Biarritz n'est pas *a priori* de ceux qui feront date.

D'un ton quasi familier, le chef de l'Etat, flanqué à sa droite des présidents gabonais et zaïrois, Omar Bongo et Mobutu Sese Seko, à sa gauche du premier ministre Edouard Balladur et du président togolais Gnassingbé Eyadema, a rappelé son attachement à l'Afrique, tout en se livrant à une sorte de plaidoyer *pro domo* et en appelant ses successeurs à prendre la relève. *« La France doit maintenir sa route et refuser de réduire son ambition africaine*, a-t-il affirmé. *J'en appelle à ceux qui auront après moi la charge des affaires du pays. La France ne serait plus tout-à-fait elle-même aux yeux du monde si elle renonçait à être présente en Afrique »*. Il faut que les Etats africains *« remplissent leur part de contrat en accomplissant un effort de bonne gestion et en luttant contre la corruption ou l'évasion fiscale »*. Si tel est le cas, *« nous pouvons donner tort à ceux qui, parangons d'un nouveau cartiérisme, prétendent qu'aider l'Afrique ne sert à rien »*.

« On ne fait jamais aussi bien qu'il faudrait »

Il s'agissait aussi pour le président de désamorcer la critique, à l'heure où la politique africaine de l'Elysée est la cible de maintes attaques. « On ne fait jamais aussi bien qu'il faudrait, j'en conviens, a-t-il admis ; *on porte en soi un idéal qu'il est difficile de mettre en œuvre, l'essentiel étant cependant de poursuivre sa route sans perdre sa direction ; les passions des hommes, les difficultés de l'Histoire, les antagonismes, l'effet des conflits extérieurs pèsent sur le cours des choses.* » Et M. Mitterrand de mettre immédiatement en avant *« le terrain parcouru »* depuis le sommet de La Baule, au cours duquel il avait insisté sur la nécessité de lier développement et démocratie. Encore faut-il consolider les acquis, puisque *« la démocratie, le respect de la majorité et la reconnaissance des droits des minorités restent la meilleure prévention contre la violence »*.

Abordant l'inévitable question du Rwanda, le chef de l'Etat a pour la énième fois défendu la politique de Paris en rappelant notamment l'existence « des lettres de remerciement adressées à la France par les deux parties en présence, et notamment par les responsables actuels du Rwanda », à la suite des négociations d'Arusha, qui avaient conduit à un accord de paix.

Pour la première fois, le président a prononcé publiquement le mot génocide, mais au pluriel : *« Les conditions de la mort du président Habyarimana, la guerre civile et les génocides qui s'en sont suivis ont interrompu un processus de rétablissement de la paix qui était approuvé par l'ensemble des parties »*, a-t-il affirmé, comme si les deux communautés rwandaises avaient été victimes des mêmes crimes.

« On ne peut pas demander non plus l'impossible à la communauté internationale, et encore moins à la France, tant elle est seule, lorsque des chefs locaux décident délibérément de conduire une aventure à la pointe des baïonnettes ou de régler des comptes à coups de machettes. Après tout, c'est de leur propre pays qu'il s'agit », a encore déclaré le président en estimant qu'*« aucune police d'assurance internationale ne peut empêcher un peuple de s'autodétruire »*.

M. Mitterrand n'a pas évité la controverse lorsqu'il s'est défendu de tout interventionnisme en Afrique, affirmant : *« Je me suis toujours opposé aux tentations déclarées ou insidieuses de brader la politique africaine de la France ou de décider pour tel ou tel pays, à la place de ceux qui en avaient la charge, comme si nous étions des prophètes inspirés, chargés de dicter aux peuples africains ce qui était la voie la meilleure pour eux. Ce sont des tentations permanentes, une forme de colonialisme renversé que je n'accepte pas plus que les autres. »* Des propos contradictoires avec ceux qui précédaient, notamment au sujet du discours de La Baule, et du *« terrain parcouru »* depuis.

Enfin, il a été question de la *« force interafricaine de paix »* que Paris aimerait voir naître (*le Monde* du 9 novembre) et à laquelle *« la France est prête à apporter son concours, technique ou logistique »*. *« C'est à vous, Africains, d'en définir les contours, les missions, les conditions d'emploi »*, *a déclaré le président, en s'interrogeant sur l'autorité qui en userait. Réponse : « On songe aux Nations unies »*.

Les différences d'approche au sujet de cette force à Biarritz prouvent, s'il en était besoin, que ce projet est à peine à l'état d'ébauche. Le premier ministre, Edouard Balladur, a déclaré sur Radio France Internationale qu'il s'agirait d'une force d'intervention *« purement humanitaire »*. De son côté, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a rappelé que la France n'était pas venue *« avec un projet clé en main »* et que *« la réflexion est encore très préliminaire »*.

Pour leur part, les chefs d'Etat africains ne se sont pas étendus sur la question lors de la séance plénière à huis clos. L'un d'eux s'est néanmoins montré très favorable au projet, le président du Burundi, Sylvestre Ntibantunganya, dont l'intervention a été particulièrement remarquée. Enfin, selon l'un des participants, *« aucun chef d'Etat n'a mis en cause les orientations de La Baule »* au cours de cette réunion, mais que certains d'entre eux s'étaient abstenus d'aborder le sujet.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Des absences remarquées

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Mais où est donc passé Hassan II ? Tous les chefs d'Etat étaient bien sûr à la tribune lors de l'ouverture de ce sommet, sauf... le roi du Maroc. Curieusement, aucun siège n'était pour autant vacant. Le souverain chérifien avait prévenu de son absence la veille. Il daigna toutefois assister à la séance plénière de l'après-midi, le temps de prononcer le premier discours – exclusivement consacré à un hommage au président François Mitterrand – avant de s'éclipser.

Le maréchal Mobutu ne se devait-il pas lui aussi de se faire remarquer par son absence ? Présent à l'ouverture, le maréchal-président n'a fait aucune apparition à la séance plénière. Resté dans sa suite de l'hôtel du Palais, il consacra son après-midi à recevoir des journalistes.

M.-P. S.

Mauvais procès à la Banque mondiale

Le président de la République n'aime pas la Banque mondiale. Il y a quelques mois déjà, à l'occasion d'une conférence au siège de l'UNESCO à Paris, M. Mitterrand l'avait critiquée sans ménagement. L'attaque était passée inaperçue. Il vient donc de récidiver, à l'étonnement du Quai d'Orsay, qui avait fourni à l'Elysée un canevas de discours plus policé.

Dans son intervention à l'ouverture de la conférence, le président s'en est pris à la Banque, lui reprochant publiquement de *« s'ériger en gardien de l'orthodoxie et en juge de ce qui est bon et mauvais pour les peuples »*. Et d'ajouter : *« De quel piédestal le ferait-elle ? »*, d'autant que, *« comme les autres institutions, la Banque mondiale a son lot de succès et d'échecs. Elle doit en tirer des leçons d'humilité. »*

M. Mitterrand se serait-il trompé de cible ? Lorsqu'il s'en prend aux organisations internationales pour qui l'assainissement financier d'un pays est *« une fin en soi »* au lieu d'être *« un moyen »*, c'est le Fonds monétaire international (FMI) qu'il devrait montrer du doigt plutôt que la Banque mondiale. Aujourd'hui, cinq des quatorze pays de la zone franc ne respectent plus les engagements économiques qu'ils ont souscrits en début d'année en échange d'aides financières (*le Monde* du 8 novembre). Le FMI a décidé de leur couper les vivres. La Banque, elle – comme la France au demeurant –, continue à tenir ses engagements et à décaisser les sommes promises.

Accuser la Banque mondiale de manquer d'*« humilité »* est un mauvais procès fait à une organisation qui, au contraire, pratique volontiers l'autoflagellation. Ainsi, dans un document publié en début d'année, a-t-elle fait preuve d'humilité en reconnaissant les limites des politiques d'ajustement menées en Afrique avec sa bénédiction. Les pays qui les ont appliquées scrupuleusement et pendant longtemps, reconnaissait en substance la Banque, ont connu un taux de croissance de leur PNB par habitant somme toute décevant. Et le rapport de conclure : l'ajustement ne peut à lui seul réduire la pauvreté. De même, la Banque a su battre sa coulpe et admettre qu'elle avait fait preuve de légèreté en participant au financement de grands projets d'infrastructures, tels que des barrages hydroélectriques en Asie, catastrophiques pour l'environnement.

Sous l'influence des Etats-Unis

Il est exact que ces dernières années la Banque mondiale avait réduit considérablement ses crédits aux pays de la zone franc, alors que ces derniers continuaient à honorer leurs échéances à son égard. D'un point de vue moral, cette situation ne pouvait que choquer. Mais en fait c'est Paris qui se substituait aux pays de la zone, tous en situation de quasi-faillite, et réglait les mensualités à la Banque mondiale. Ainsi s'explique, comme l'a souligné M. Mitterrand, que la France en 1992 a consacré à l'aide à l'Afrique *« 3,4 fois plus que la Banque mondiale »*.

Au-delà du chiffre, il faut s'interroger sur l'utilité du geste de Paris pour ses anciennes colonies. Il a retardé de quelques années la dévaluation du franc CFA. Mais au total ce fut sans doute un mauvais service. Menée sans retard, l'opération dévaluation aurait été moins douloureuse.

Quoi qu'il en soit, depuis le changement de parité du CFA, la Banque mondiale a repris son aide. Elle est massive. Si l'on compare les engagements dits de « décaissements rapides » pour 1994, la Banque (1 milliard de dollars soit 5,1 milliards de francs) s'avère nettement plus généreuse que le FMI (670 millions) ou l'ensemble des pays donateurs, France compris (854 millions). L'exemple de la Côte-d'Ivoire confirme cet engagement. Sur les quelque 500 millions de dollars reçus au cours du premier semestre par Abidjan, plus de 60 % ont été fournis par la Banque. Le FMI en a apporté 18 % et la France 11 %.

« Parlons de la Banque mondiale, première banque d'aide au développement. Je n'oublie pas, a dit M. Mitterrand devant les chefs d'Etat africains, *que c'est une banque. Elle doit donc gagner de l'argent, et elle en gagne. »* Désormais, avec les pays de la zone franc elle ne peut espérer en gagner beaucoup. Conséquence de la dévaluation du CFA, la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Cameroun font désormais partie des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 825 dollars par an, soit environ 4200 francs. A ce titre, il vont bénéficier de crédits de type IDA : pas d'intérêt (mais une commission de 0,75 %) et un remboursement étalé sur quarante ans, assorti d'un délai de grâce de dix ans.

Les mauvais esprits auront à cœur de relever que François Mitterrand ménage le FMI, dont le directeur général est un Français, Michel Camdessus, dans le même temps où il stigmatise la Banque mondiale, présidée par un Américain, Lewis Preston. Le fait est que la Banque est sous l'influence des Etats-Unis, qui en sont les premiers actionnaires (17,6 % du capital, contre 4,9 % pour la France). Mais si les pays de l'Union européenne (plus de 25 % du capital) avaient la sagesse de s'unir ils pourraient réorienter, si besoin était, la mission de la Banque.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Discrète mise au point

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Au début du mois, plusieurs rédactions parisiennes ont reçu, à l'intérieur d'une enveloppe estampillée « Présidence de la République », un texte intitulé « Quelques rappels sur la politique africaine de la France. » Ni en-tête, ni signature : le document, bien qu'émanant de l'Elysée, était simplement suivi d'une date, le 28 octobre 1994.

« Un procès sommaire est instruit contre la politique africaine de la France. » Ainsi débute ce texte qui, dès le deuxième paragraphe, fustige *« la mauvaise foi et la légèreté de Pascal Krop »*. Dans un livre, sorti quelques jours auparavant, *le Génocide franco-africain* (1), le sus-nommé ne brille effectivement pas par la finesse de son analyse : mêlant des « affaires » des années 60 aux événements récents du Rwanda, ressassant histoires connues et poncifs, Pascal Krop s'est joint à ceux qui veulent trop rapidement faire le procès de la politique africaine de la France.

Reste que la méthode de l'Elysée laisse rêveur. En quoi la présidence se devait-elle de se justifier, par le biais d'un texte quasiment anonyme ? En six pages, accompagnées de quelques fiches, l'Elysée s'explique notamment sur le dossier rwandais, l'utilisation de l'aide publique et les relations de la France avec le Zaïre, en concluant qu'*« à trop vouloir prouver, on risque de décourager les Français, déjà réservés à l'égard de l'Afrique, de s'y intéresser ; la boucle serait ainsi bouclée, le moralisme rejoindrait le cartiérisme* (2) ». Un argument qui mérite sans doute réflexion, mais aussi un autre mode de diffusion.

M.-P. S.

(1) *Le Génocide franco-africain : faut-il juger les Mitterrand ?* Ed. Lattès, 161 pages, 75 F.

(2) Doctrine inspirée par Raymond Cartier, qui voulait que *« la Corrèze passe avant le Zambèze »*.

EN BREF

Nouveau report du référendum au Sahara occidental. – Le secrétaire général de l'ONU a indiqué, mardi 8 novembre, que le référendum d'autodétermination au Sahara occidental ne pourra pas avoir lieu comme prévu le 14 février, en raison notamment de la complexité du recensement des électeurs. *« Il est évident que de nombreux mois seront encore nécessaires avant que le processus d'identification soit suffisamment avancé pour que l'on puisse déterminer une date »*, estime Boutros Boutros-Ghali dans un rapport adressé au Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : 11 morts en liaison avec la guerre tamoule. – Alors que les élections législatives ont lieu mercredi 9 novembre dans l'essentiel du pays, deux actions ont été conduites au nord du Sri-Lanka par les séparatistes tamouls. Mardi, un commando a mené une attaque suicide contre un navire de guerre, perdant 7 hommes et faisant 4 blessés. Trois bateaux des maquisards auraient été détruits. Mercredi, par ailleurs, des « Tigres » ont tué 4 soldats d'un groupe qui s'était aventuré hors d'un poste près de Vettilaikerni. Le combat que mènent les Tigres depuis onze ans a fait 30 000 morts. – *(AFP.)*

VIETNAM : interpellations de bouddhistes dissidents. – Au moins dix moines et fidèles ont été interpellés la semaine dernière à Ho Chi-Minh-Ville lors d'une opération de police contre l'Eglise bouddhiste dissidente (EBUV, Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam), a annoncé le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme dans un communiqué reçu mardi 8 novembre à Hanoï. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » de novembre

Des Etats contre leur société

Dans une indifférence croissante, les assassinats se multiplient en Algérie et le dialogue engagé entre le Front islamique du salut (FIS) et le pouvoir militaire semble dans l'impasse. La violence menace le reste du Maghreb mais aussi le Proche-Orient, notamment l'Egypte où l'affrontement se poursuit entre l'Etat et les islamistes. La profonde crise économique et sociale du monde arabe nourrit toutes les contestations ainsi que l'autoritarisme des pouvoirs en place. Dans *le Monde diplomatique* de novembre, Thierry Michalon montre pourquoi les efforts de modernisation en Algérie, parce qu'ils ont méconnu les réalités profondes de la société, ont échoué.

Eric Rouleau, Nicolas Sarkis et Edward W. Said décrivent la stratégie des Etats-Unis et leur tentative d'imposer, à marche forcée, un ordre régional au Proche-Orient qui nie les droits des Palestiniens, affame les populations irakiennes et consolide leur mainmise sur les ressources pétrolières.

On lira, d'autre part, un ensemble sur l'Europe de l'Est cinq ans après la chute du mur de Berlin. Jean-Yves Potel, Ivan Samson et Karol Modzelewski s'interrogent sur le bilan de la transition, le prix du passage à l'économie de marché et les perspectives d'une alternative politique.

Egalement au sommaire : Nigéria : Un pays d'avenir (Ignacio Ramonet). Espagne : Chronique noire du socialisme (Margarita Rivière). Au Festival de Saint-Sébastien : Images d'un pays désabusé (Carlos Pardo). Vers la normalisation du modèle suédois (Jean-Pierre Durand). Les occasions manquées de la politique étrangère française (Paul-Marie de La Gorce). L'adieu au « pré carré » africain (Philippe Leymarie). « Tsahal » ou les mésaventures de la vérité historique au cinéma (Amnon Kapeliouk). Remises en question en Israël (Nachman Ingber). Indiens : une révolte très politique en Equateur (Maurice Lemoine). La voie exemplaire de la Bolivie (Stéphanie Alenda et Gérard Teulière). Haïti : Le président Aristide sous haute surveillance (Christophe Wargny). Rwanda : A Kigali, un régime prisonnier de sa victoire (Jean-Pierre Pabanel). Les fruits empoisonnés de l'ajustement structurel (Michel Chossudovsky). Délicate fin de guerre dans la péninsule de Corée (Jacques Decornoy). Impérative transition vers une société du temps libéré (Bernard Cassen). Qui tirera profit des « autoroutes de l'information » ? (Asdrad Torres). De la fibre optique au pouvoir politique... (André Postel-Vinay). La société américaine mise à nu par l'affaire Simpson (Françoise Burgess). Photojournalisme : Blancs filment Noirs (Edgard Roskis).

► En vente chez votre marchand de journaux, 20 F.

16 Le Monde • Mardi 8 novembre 1994 •

Une économie sidéenne

Après « la malédiction du continent noir » (« le Monde » du 9 novembre 1994), nous terminons la publication de deux articles sur l'extension du sida en Afrique, en analysant l'impact de l'épidémie sur les appareils économiques.

Cette mort-là fait le trottoir et les trois-huit. Elle frappe les camionneurs et les dockers, les ouvriers migrants des plantations, les mineurs et les manœuvres, les cadres dirigeants aussi, ingénieurs, techniciens, experts comptables et enseignants. Telle compagnie pétrolière ivoirienne vient de recruter trente-neuf personnes. Autant de ses collaborateurs – 5 % des effectifs – mourront du sida au cours des douze prochains mois. A Bangui (Centrafrique), une société cotonnière a été décapitée. Son patron, en phase ultime de la maladie, s'est suicidé. Ses deux adjoints sont séropositifs. Quelle relève espérer dans un pays qui forme moins de cent cadres par an et compte une seule classe de terminale C ?

L'Afrique s'enfonce à bas bruit dans une économie sidéenne. Le mal s'attaque aux forces vives qui produisent et procréent, qui laissent en disparaissant orphelins et vieillards, des champs rétrécis, des postes vacants, des trésors d'expérience souvent irremplaçables ; une énorme incertitude, enfin, sur les capacités du continent à se développer au temps du sida. Par son ampleur supposée, le fléau prend l'aspect traumatisant d'une seconde traite. Comme une Afrique qu'on enlèverait à l'Afrique.

Des « équipes commandos »

Chiffrer l'impact de l'épidémie reste malaisé. La statistique, sur ce continent, est par trop incertaine. Dans les pays les plus touchés, ceux où le sida est devenu la cause principale de mortalité des adultes en milieu urbain (Tanzanie, Malawi, Ouganda, Côte-d'Ivoire), la croissance pourrait diminuer de 0,2 % à 0,5 % l'an. Quant aux dépenses de santé, elles risquent d'absorber l'intégralité des revenus (jusqu'à 150 %, voire 400 %), forçant les familles concernées à liquider leurs biens et leur maigre épargne, à cesser d'investir, à retirer les enfants de l'école pour les mettre au travail.

A hauteur d'homme, le sida décime les actifs et appauvrit les ménages. Une économie de survie se met en place qui défie les solidarités traditionnelles, bouleverse les groupes humains et se heurte aux besoins impérieux de pérennité des entreprises encore à flot. Combien de patrons ont vécu ces pénibles « réunions de la mort » où, face à quelques employés condamnés (le secret médical n'est guère protégé), ils négocient un départ, une sorte de licenciement économique assorti d'indemnités, d'une prime aux parents, et même d'une promesse de réembauche, si la santé...

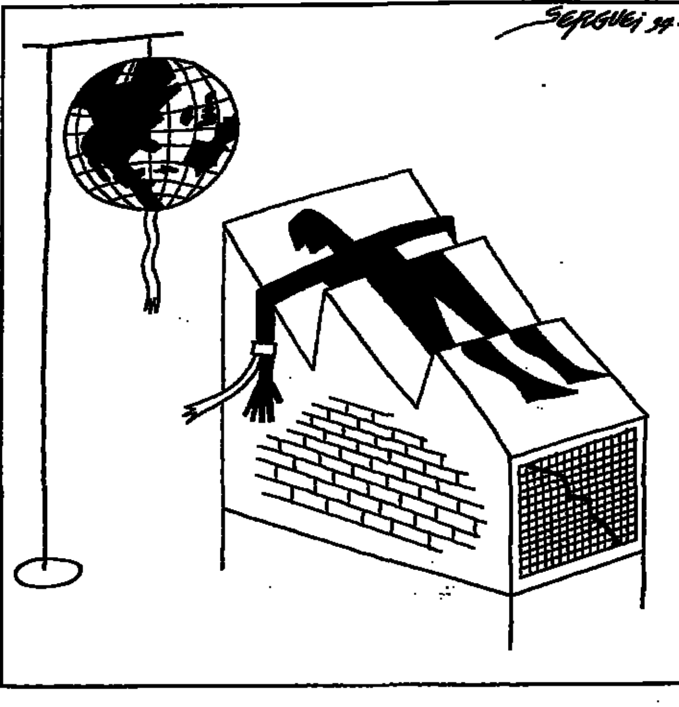
Mais chaque société est un cas d'espèce. Ici, on crée des « équipes commandos » : quelques employés non spécialisés viennent suppléer, au coup par coup, leurs collègues défaillants ou absents. Là, on flanque un ouvrier malade d'un *alter ego*. Ces doublements de postes ne vont pas sans difficulté. Les hommes valides se plaignent de travailler pour le même salaire qu'un « invalide ». S'il est relativement aisé de remplacer un manœuvre, la tâche se complique pour former un nouveau comptable ou un mécanicien de chaudière, *« qui n'a pas son deux »* (son équivalent...).

Le glas des indépendances

Tensions et dysfonctionnements s'accumulent. Alors on crée des « postes parkings » – trieur de sacs de café, contrôleur de vêtements – qui disparaîtront avec leur titulaire. Au Zimbabwe, les sociétés recrutent activement des apprentis qu'elles forment en perspective des remplacements à venir. Cynisme de la gestion dite « prévisionnelle » du personnel.

Confrontée au sida, l'entreprise mange son capital humain. Et dans cette course contre la mort, l'Afrique subit un lourd handicap : l'épidémie a d'abord touché les hommes qualifiés. Ceux qui ont dix à douze personnes à charge, dont plusieurs femmes, les fameux « deuxième bureau ».

Une étude menée en 1988 dans une usine textile du Zaïre montrait que le taux de prévalence variait de 2,8 % chez les ouvriers à 4,8 % chez les contremaîtres et 5,3 % chez les cadres. Ces derniers ont à l'évidence plus de moyens, plus d'occasions de voyager. Comme les employés de la Société des chemins de fer ougandais qui, en quelques années, ont vu 10 % de leurs effectifs périr du sida. On imagine l'instabilité du personnel, le drame pour la compagnie de voir mourir ceux qu'elle a formés.



Etudié dès 1987 au Rwanda, le pourcentage de femmes séropositives à Kigali suivant le statut socio-économique de leur partenaire est très révélateur : le virus affectait 9 % des femmes d'agriculteurs. Mais le taux d'infection grimpait à 22 % chez les épouses de militaires, à 32 % si le mari travaillait dans le secteur privé, à 38 % dans l'administration... (1) Les élites paient un fort tribut « à la source ». On pense à ces enseignants de Centrafrique qui considèrent les relations sexuelles avec leurs élèves du secondaire comme *« le menu bénéfice d'une profession mal rémunérée »* (2).

La crise aidant, le sida s'est propagé dans les couches les plus modestes de la population. Avec un phénomène aggravant, propre au continent noir : l'afflux des immigrés que déracinent la guerre, la sécheresse ou simplement la pauvreté. L'Afrique est le continent des exodes et des fuites. En Côte-d'Ivoire se précipitent Burkinabés et Maliens, familles chassées du Libéria, de Guinée. Tous ceux que l'exil jette aux bras de femmes toujours plus jeunes, toujours plus pauvres et vulnérables, qui vendent leurs charmes pour moins de 3 francs français.

Sida des plantations de palmiers à huile, à la frontière libérienne. Sida des zones d'orpaillage au Burkina. Sida des chantiers enclavés, des campements de brousse. Sida de la promiscuité urbaine, des entreprises sans cantine où l'amour passe sous la tôle, à l'heure de la pause, quand on se partage une petite marchande d'oranges. Sida des mines de cuivre que la maladie paralyse, menaçant un secteur vital qui représente 85 % des recettes d'exportations zambiennes. Ouvriers, conducteurs de machines, contremaîtres et ingénieurs, tous sont touchés. L'épidémie retarde le mouvement d'africanisation des cadres. Le retour espéré d'expatriés blancs (s'ils sont candidats au voyage...) résonne comme le glas des indépendances.

Le coût des funérailles

Face au péril, les firmes s'organisent. Rares sont celles qui, ouvertement, font la chasse aux séropositifs. En 1991, l'Afrique du Sud a voulu tester les vingt mille émigrés du Malawi qui travaillaient dans ses mines d'or. Trente-six seulement ont gardé leur poste. Malgré ses protestations, le Malawi a ainsi enregistré un manque à gagner en devises de 27 millions de dollars.

En droit, le sida ne permet aucune discrimination, et le dépistage est interdit pour évaluer l'aptitude au travail. Mais l'Afrique ne connaît pas partout l'état de droit. La fragilité du tissu économique paraît justifier des pratiques inavouables. *« En Côte-d'Ivoire,* note le juriste Yao N'Dre Paul, *dans certaines entreprises, des tests systématiques du VIH sont réalisés à l'insu des travailleurs sur décision de l'employeur. Les porteurs du virus sont victimes de nombreuses discriminations : congés forcés, mises en disponibilité illimitée ; rétrogradation sans motif valable ; inaccessibilité à divers services et prestations liés à l'emploi* (3). » Lorsqu'une personne montre des signes de faiblesse, refuse de prendre la douche en commun, ses collègues l'excluent peu à peu, malgré ce slogan çà et là placardé : *« Travailler ensemble ne donne pas le sida. »* A Abidjan, le centre de transfusion sanguine reçoit régulièrement des demandes de chefs d'entreprise visant à prélever du sang parmi leur personnel. Le désir d'identifier les porteurs obéit alors à une froide préoccupation : se débarrasser des séropositifs avant qu'ils ne coûtent à la société.

La maladie peut s'accompagner d'une quinzaine d'affections aiguës avant le décès, entraînant un absentéisme coûteux, des ruptures de charges, une désorganisation de l'activité. Dans un contexte d'ajustement structurel qui suppose un dégraissement parfois considérable des effectifs, la tentation existe de sélectionner les futurs licenciés par la séropositivité.

A contrario, la faculté de demeurer « négatif » serait un critère d'avancement primant sur la compétence. On devine la pression exercée sur les médecins d'entreprise. Des économistes ont en outre relevé un autre effet du sida : la tendance des firmes industrielles à automatiser leurs chaînes de production. Des machines pour remplacer une main-d'œuvre affaiblie ou menacée. L'hypothèse – déjà vérifiée par endroits – a de quoi troubler. Elle ferait du sida le préalable à l'apparition du capitalisme (au sens d'accumulation du capital) en Afrique.

« Un jour, l'homme, il a plus la force »

Par bonheur, le continent n'est pas peuplé, tant s'en faut, de patrons inhumains, de médecins traîtres et de salariés sans compassion. La plupart des firmes, quand elles en ont les moyens, recourent à la prévention, à l'information, aux soins du personnel et de leur famille. Une question persiste : jusqu'à quel seuil le sida n'entame pas la viabilité de l'entreprise, compte tenu des coûts de renouvellement des salariés, des baisses estimées de la production, des dépenses consacrées à la santé et aussi – surtout – aux funérailles ? Le décès d'un employé occasionne en effet de nombreux frais. L'achat du cercueil et de la couronne, le transport du défunt et de ses accompagnants, la prime versée aux parents, aux enfants. Sans oublier les heures de travail perdues par les membres de l'entreprise choisis pour assister aux obsèques (souvent deux par site industriel).

L'activité économique se heurte à cet impératif social de conduire un frère – et cette notion est bien lâche en Afrique – vers sa dernière demeure. Selon les pays et les firmes, les patrons accordent un congé funérailles de cinq jours par an, un prêt plafonné au tiers du salaire annuel pour financer ces ruineuses dépenses. Au Zaïre, le coût d'un enterrement et d'une veillée funèbre d'une personne décédée du sida s'élève à 320 dollars, *« l'équivalent de onze mois de revenus et plusieurs fois le montant d'un séjour de trois semaines à l'hôpital »* (4).

La mort fait ses comptes et l'argent n'a pas d'âme. Des investisseurs examinent les taux de séropositivité, au même titre que les ratios de profit ou les risques d'instabilité politique. Pour certains opérateurs, le sida peut devenir un motif de non-implantation ou de départ. *« Si vous n'êtes pas prêt à engager du personnel contaminé, autant partir tout de suite »*, témoigne l'un d'eux, ajoutant que dans maints pays privés de cadres, la seule personne capable d'occuper un poste qualifié est déjà infectée.

« Un jour, l'homme, il a plus la force. » Annoncée de manière simple et poignante, l'épidémie ne touche pas seulement les usines ou les échopes. Elle s'attaque à la première industrie de l'Afrique, son agriculture. Si l'ouest du continent reste pour l'heure assez épargné, il en va autrement du Centre et de l'Est, des régions forestières et lacustres, pour peu qu'une route ou une voie ferrée brisent leur isolement. Nombre de villages, au Zaïre, en Ouganda, ont cessé leurs livraisons de café. Ils ont physiquement disparu...

Un terrible scénario s'accomplit. Lorsque plusieurs adultes succombent, les familles n'ont plus les moyens de payer « l'écolage ». Les enfants se retrouvent aux champs, mais, faute de main-d'œuvre suffisante et robuste, les superficies cultivées diminuent. Des friches apparaissent, que la mouche tsé-tsé pourrait bientôt recoloniser. L'agriculture change de visage. La diversité recule, la production aussi. On sacrifie le cacao, le café, le coton, les cultures de rente pourvoyeuses d'argent frais. L'accent est mis sur les cultures de subsistance, à condition qu'elles réclament peu de bras.

En Zambie, au Rwanda, en Tanzanie, le maïs s'efface ainsi devant le manioc, une « culture de famine » qui occupe un paysan « seulement » 448 heures par hectare et par an (au lieu de 552 heures pour le grain jaune) ; préparation du sol, plantation et nettoyage compris. Les familles touchées renoncent aux légumes, trop exigeants en main-d'œuvre, pour les tubercules, patates et patates douces. Dans le dénuement, on privilégie des cultures susceptibles d'être entretenues puis récoltées par les enfants.

Des enquêtes menées en Ouganda révèlent un impact du sida sur le monde paysan plus grave que la guerre et l'insécurité de la décennie écoulée. Les ressources d'ordinaire consacrées aux engrais et aux semences servent à soigner les mourants ou à les enterrer. Le recours aux travailleurs saisonniers s'accompagne d'une recrudescence de l'épidémie, comme depuis deux ans, dans la vallée du Niger. La production arachidière et céréalière ne cesse d'y baisser. Le sida est un danger pour la sécurité alimentaire des campagnes, pour l'avenir de ses orphelins qu'il arrache de l'école et cloue aux champs, la faim au ventre.

« L'impact économique du sida constituera un obstacle majeur au développement pendant de longues années au siècle prochain (5). » Cette sentence de la Banque mondiale renvoie à la détresse des ménages africains. La mort de l'homme prive souvent la femme de ses biens et de ses droits à hériter. Or en milieu rural, c'est sur elle que repose l'essentiel de l'activité. Le sida, en Afrique, ne peut se limiter à une réflexion médicale. Les neuf millions de séropositifs sont moins nombreux que les cent dix millions de personnes impaludées, et l'essor démographique ne semble guère menacé à court terme (6). Mais le diagnostic mortel posé sur le VIH déteint sur tout un continent. L'épidémie ne détruit pas seulement des cohortes de population. Elle ébranle des économies entières. Celles qui participent déjà si peu à la richesse des nations.

ÉRIC FOTTORINO

(1) Ces données proviennent de l'étude réalisée en 1993 par Martha Ainsworth, à la division des ressources humaines de la Banque mondiale, sous le titre : « The impact of HIV/AIDS on african development ». Les principales conclusions de ce document ont été reprises au cours du symposium sur le sida et le développement en Afrique organisé à Abidjan par la Banque africaine de développement (BAD) en mai 1993.

(2) *Le Vrai Coût du sida*. Institut Panos, L'Harmattan, 1993.

(3) « Les discriminations liées au sida en matière d'emploi en Côte-d'Ivoire ». Bureau international du travail. Abidjan, 1992.

(4) « Le sida et le développement en Afrique ». Banque mondiale.

(5) *Idem*.

(6) Si l'épidémie de sida devait se poursuivre dans les vingt-cinq années à venir, le taux d'accroissement de la population africaine reculerait de 3 % l'an à 2 %. Le sida ne peut donc être considéré, à court terme du moins, comme un régulateur démographique. Lire sur ce thème l'article de Guy Herzlich : « Sida en Afrique : la mort, la vie... », *le Monde* du 16 février 1994.

et le sommet de Biarritz

Ne pas désespérer l'Afrique

Souvent perçue comme une « *éternelle assistée* » et un « fardeau », *l'Afrique s'est en fait* ressaisie en accomplissant des efforts d'assainissement économique. Cette volonté *d'ouverture* doit être encouragée par la communauté internationale.

par Amara Essy

DEPUIS plus d'une décennie, que n'a-t-on dit de l'Afrique ! A en croire nombre d'observateurs, ce continent serait voué à la fatalité du sous-développement, de la misère, de la dictature, des conflits ethniques. En forçant le trait, d'aucuns avaient osé affirmer que si l'Afrique disparaissait, personne ne s'en apercevrait. D'une manière générale, le regard que l'on jette bien souvent sur elle oscille entre la compassion, le voyeurisme, la lassitude et, pis encore, l'indifférence. En août 1984, un rapport de la Banque mondiale affirmait sans détour que *« si les tendances actuelles devaient se confirmer, l'Afrique, en 1995, serait plus pauvre qu'avant les indépendances ».*

Ce tableau, aussi exagéré soit-il, reflète une certaine réalité qu'exprime la froideur des statistiques. Continent-martyr, l'Afrique l'est assurément : elle rassemble aujourd'hui 90 % des pays les moins avancés (PMA) de la planète, le seuil de pauvreté y confine souvent à la misère absolue, et elle est confrontée à un nombre croissant de conflits, synonymes de tueries et d'exodes en masse des populations.

L'actualité de ces dernières années, que ce soit au Libéria, en Somalie, en Angola ou au Rwanda, a eu un effet amplificateur de ces maux. Les images que les médias projettent de ces dramatiques événements ont des conséquences ambivalentes. Si elles ont permis de mobiliser l'opinion publique internationale et, ainsi, contraint parfois les Etats à se départir d'une passivité coupable pour assumer leurs responsabilités, elles contribuent en même temps, et malheureusement, à donner de ce continent une image fausse et dévalorisée.

Ainsi perçue, l'Afrique serait une *« éternelle assistée »* et un *« fardeau »* pour la communauté internationale. C'est là un cliché qui ne rend pas compte des efforts déployés par nombre d'Etats africains pour redresser leurs économies soumises aux aléas du commerce international et aux contraintes du marché, dont la maîtrise est largement entre les mains d'acteurs transnationaux.

Plutôt que de disserter sur le prétendu *« déclassement »* de l'Afrique et de dresser des constats de *« faillite »*, la communauté internationale doit accompagner les efforts d'assainissement économique dont la plupart des gouvernements africains ont fait aujourd'hui leur credo. Outre qu'elle donnerait ainsi tout son sens aux sempiternelles professions de foi sur la « nécessaire solidarité » et le *« partenariat »* entre pays du Nord et du Sud, cette démarche répondrait au partage des responsabilités dans la situation de détresse vécue par ce continent.

Il est grand temps de donner un contenu à l'objectif fixé en 1970 d'allouer à l'aide publique au développement 0,7 % du PNB des pays industrialisés. On est malheureusement loin du compte puisque, de 0,38 % en moyenne en 1980, on est passé à 0,33 % en 1993 ! Mieux encore : cette même année, les pays en développement ont versé 160 milliards de dollars au titre du remboursement de la dette, soit deux fois et demi le montant de l'aide publique qu'ils ont reçue !

S'attaquer aux racines du sous-développement

Peut-être parce qu'elle a touché le fond de l'abîme, l'Afrique s'est désormais ressaisie pour assumer elle-même ses responsabilités et prendre en main son destin, en imaginant ses propres solutions. Les gouvernements sont convaincus de la nécessité de restaurer les grands équilibres économiques et acquis à l'idée d'un moindre interventionnisme de l'Etat, appelé dorénavant à concentrer ses efforts sur des domaines à l'utilité sociale avérée, tels que l'éducation, la santé et d'autres services essentiels pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

A cette volonté d'ouverture économique correspond, depuis la fin des années 80, la libération de nouveaux espaces politiques, propres à assurer la participation des peuples à la gestion des affaires nationales. Les régimes de parti unique qui, hier, étaient généralisés, sont devenus aujourd'hui l'exception, et le pluralisme la règle. La plupart des gouvernements procèdent d'élections libres, les sociétés civiles s'affermissent et, avec elles, s'enracine progressivement en Afrique un environnement démocratique.

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'Afrique n'est ni résignée ni passive face aux immenses difficultés auxquelles elle doit faire face. Elle attend de la communauté internationale un soutien actif dans son combat pour le développement. C'est par là que passe également la guérison des *« blessures ouvertes »* que constituent les conflits sanglants qui la déchirent. Ces guerres intra-étatiques – opposant communautés ethniques, sociales ou culturelles – naissent des multiples frustrations engendrées par l'extension de la pauvreté, l'exclusion, l'intolérance et les injustices sociales. C'est en s'attaquant aux racines du sous-développement et en soulageant les souffrances des populations que la communauté internationale contribuera le plus efficacement à la restauration de la paix en Afrique.

► ***Amara Essy est président de l'Assemblée générale de l'ONU, ministre des affaires étrangères de Côte-d'Ivoire.***

En finir avec le syndrome de Fachoda

Alors que certains invités, à Biarritz, symbolisent le ressac de la déferlante démocratique *célébrée quatre ans plus* tôt à la Baule, la tragédie rwandaise a été révélatrice d'une approche française considérant les pays de l'espace anglophone comme « ennemis ».

par Guy Labertit

BIARRITZ. Le cadre baroque, un peu désuet, *du dix-huitième sommet* franco-africain pourrait éveiller la nostalgie de l'Empire. Ce rituel, *timidement initié à Paris en 1973* par Georges Pompidou, établi, puis élargi par Valéry Giscard d'Estaing, et consacré par François Mitterrand, traduit la volonté de la France d'affirmer sa prééminence politique sur le *continent africain, partagé il y a* plus d'un siècle par les puissances coloniales d'Europe, et *qui fut jusqu'à la chute du mur de* Berlin, trente ans après les indépendances, un des enjeux géostratégiques notoires du conflit Est-Ouest.

La fin de ce conflit a bouleversé les règles qui régissent le monde, libérant l'Afrique d'un apartheid planétaire qui l'excluait du champ de la démocratie. L'Afrique a terriblement bougé depuis cinq ans. Le citoyen ordinaire a sans doute surtout retenu *les images cauchemardesques* de guerres déchirant des Etats en décomposition, du Libéria à la Somalie, des génocides et massacres du Rwanda et du sud du Soudan, aux véritables causes souvent occultées. Mais l'élection de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du Sud et l'émergence d'une nouvelle génération de responsables africains défaisant (Alpha Konaré, au Mali) ou contestant de façon durable et crédible (Laurent Gbagbo, en Côte-d'Ivoire) l'ordre *ancien, sont les prémices d'avancées* vers l'établissement d'Etats de droit nécessaires pour sortir *du chaos économique qui* maintient la majorité de la population du continent dans la misère. Ces avancées, qui sont autant d'arguments pour le maintien et le renforcement de la coopération avec l'Afrique, se heurtent aux résistances des *anciens partis uniques* et des armées forgés par trois décennies de plomb. Elles sont *rendues plus douloureuses et fragiles* par le libéralisme et le monétarisme aveugles des institutions financières internationales, cyniquement encouragés par les sept puissants de ce monde, dont la France balladurienne, à la récente assemblée du FMI à Madrid.

Les épaves de l'Afrique totalitaire

A Biarritz, au bord de l'Atlantique, parmi la trentaine de chefs d'Etat, quelques épaves de *l'Afrique totalitaire, les Mobutu,* Eyadéma, Obiang et autre Bongo sont le ressac de la déferlante démocratique célébrée quatre ans plus tôt par le président Mitterrand à La Baule, sur les rivages du même océan.

Sur la nouvelle toile de fond de la planète, aux dessins encore brouillés, ce tête-à-tête entre le chef d'Etat de la France et les plus hauts responsables de trente-cinq Etats d'Afrique a un je-ne-sais-quoi d'incongru, de décalé.

En janvier 1994, le FMI et la *Banque mondiale ont imposé la* dévaluation du franc CFA que récusaient encore quelques *semaines plus tôt les* ministres français de la coopération et de l'économie et des finances, Michel Roussin et Edmond Alphandéry, malgré l'allégeance publiquement déclarée de leur chef de gouvernement aux institutions de Bretton Woods.

La dimension européenne

Ce réajustement monétaire, dont *je ne discute pas ici le principe* – il y aurait à dire sur les mesures d'accompagnement –, a *révélé une évidence : la* France, à l'heure de la construction politique de l'Europe, n'est plus le cadre adéquat pour débattre de la nécessité et du contenu de pareilles réformes. En Afrique, à terme, rien ne dit que les espaces économiques et monétaires resteront figés sur les anciennes limites coloniales. Les Africains, *demain, peuvent en décider* autrement.

En octobre, à la dernière *assemblée du FMI, l'affrontement* entre pays en développement et pays nantis a souligné que la France, malgré la volonté affichée depuis des années par son président dans le cadre du G7, ne peut opposer, en tant que *telle, d'autres choix aux champions* d'un libéralisme dévastateur. *La perspective d'un monde* plus solidaire, qui reste l'objectif de tout socialiste, requiert *aujourd'hui la dimension européenne.*

Enfin, la tragédie du Rwanda, même si cet aspect n'a pas *retenu d'emblée l'attention* au regard du million de victimes, a mis à nu une approche française *de l'Afrique encore marquée par* le syndrome de Fachoda (1), considérant les pays de l'espace anglophone comme « ennemis » (Ouganda) ou « suspects » (Tanzanie). Sans parler de l'étrange et douloureuse rivalité franco-belge. Ce drame a, lui aussi, posé l'urgence d'un cadre européen pour définir une politique *commune nouvelle avec* l'Afrique.

La fin d'un monde bipolaire et *la naissance de l'Union* européenne d'une part, la légitimation du pluralisme, de l'Etat de droit en Afrique et la nécessité *pour ce continent de se débalkaniser* pour sortir de sa marginalisation économique et *commerciale d'autre* part, voilà bien des raisons de s'interroger sur la pérennité de ces tête-à-tête franco-africains dont la survivance favorise les complicités politiques coupables et un affairisme douteux contraires aux *intérêts bien compris de* l'Etat français.

(1) Fachoda : en 1899, la mission française de Marchand fut priée d'évacuer cette ville par l'expédition anglaise de Kitchener.

► ***Délégué national à l'Afrique du Parti socialiste.***

Le Monde

Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :

Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, *directeur général*
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AFRIQUE

ANGOLA

L'UNITA est très affaiblie par sa défaite à Huambo

L'état-major des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) dirigé par Jonas Savimbi a été contraint d'évacuer son fief de Huambo. Cette déroute militaire met en péril les accords de paix de Lusaka. Ils devaient être formellement signés le 15 novembre, mais l'UNITA menace de ne pas se rendre dans la capitale zambienne.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Il sera bientôt difficile de dire que Huambo a été prise. Le fief de Jonas Savimbi est progressivement en train de se livrer aux forces gouvernementales qui l'assiègent, sans résistance, comme une ville ouverte. Abandonnée par l'essentiel des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) et par une bonne partie de sa population – les Nations unies estiment que 80 % des habitants ont quitté les lieux –, Huambo paraît laissée à elle-même, prise en tenailles entre l'avancée des troupes de Luanda et les pillards armés qui commencent à sévir.

Dans la nuit de lundi 7 novembre à mardi des soldats de l'UNITA se sont emparés de tous les véhicules des organisations non gouvernementales (ONG). Cinquante-cinq membres de diverses ONG, dont neuf Français, sont bloqués sur place, rassemblés sur la base du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans un quartier excentré de la ville. Mardi, des civils armés ont systématiquement dévasté leurs entrepôts laissés sans surveillance. Plus d'un millier de tonnes de nourriture destinée à la population civile, ainsi que du matériel, ont été dérobés.

Lundi en fin d'après-midi les avant-gardes gouvernementales ont commencé à investir la partie haute de la ville. Leur progression s'est lentement poursuivie sans apparemment rencontrer d'obstacles. Selon l'expression utilisée par les autorités de Luanda, la ville est désormais sous « *contrôle stratégique* », mais, craignant un piège que masquerait l'absence totale de résistance, les forces gouvernementales évitent de hâter le mouvement.

L'avenir du processus de paix

Huambo changera bientôt de maîtres. Et la question qui court sur toutes les lèvres ne concerne plus le sort de la ville – considéré comme scellé – mais la poursuite ou l'échec du processus de paix. Théoriquement, les responsables militaires de l'UNITA et de Luanda doivent toujours se rencontrer le 10 novembre à Lusaka pour mettre au point les modalités techniques d'un cessez-le-feu. La réunion avait été décidée le 31 octobre, au moment où était paraphé l'accord de paix qui devrait être définitivement signé le 15 novembre. Mais après le déclenchement de l'offensive gouvernementale, des responsables de l'UNITA ont affirmé que leur mouvement ne donnerait plus son aval définitif.

L'UNITA maintiendra-t-elle son refus ? On en aura une première indication le 10 novembre avec la présence ou l'absence à Lusaka de ses responsables militaires. Le gouvernement s'est empressé de clamer que pour lui rien n'avait changé. Sacrifiant l'esprit à la lettre des accords, il maintient que son offensive ne contredit pas le texte qu'il a signé.

L'UNITA l'entend évidemment autrement, mais elle pourrait néanmoins se rendre à Lusaka, cédant aux fortes pressions qui, de tous côtés, s'exercent sur elle. Le représentant des Nations unies en Angola, Alioune Blondin Beye, a eu à ce sujet plusieurs entretiens téléphoniques avec la direction de l'UNITA, l'engageant à se rendre dans la capitale zambienne pour y signer l'accord de paix, malgré les événements des derniers jours. Des dispositions spéciales, assure-t-on, ont été prises pour garantir le transport des chefs militaires de l'UNITA - désormais réfugiés hors de Huambo.

Les représentants des pays membres de la « troïka » qui ont supervisé les négociations – Etats-Unis, Russie, Portugal – ne sont pas moins actifs. « *Nous exercerons la pression maximum*, affirme l'un d'eux. *S'ils ne viennent pas, la guerre repartira et l'UNITA aura tout à y perdre, définitivement. Les accords de Lusaka sont la seule garantie de sa survie.* » De son côté, Washington a fait discrètement savoir à Jonas Savimbi que sa participation était le seul moyen qui pouvait lui apporter un appui américain.

Ces démarches insistantes s'appuient sur la conviction que l'UNITA, considérablement affaiblie, n'est plus en position d'imposer ses vues. Elles sont aussi le résultat de l'inflexibilité du gouvernement de Luanda. Les Nations unies et les pays de la « troïka » n'ayant pas réussi à l'empêcher d'attaquer Huambo, c'est sur l'UNITA, au nom du réalisme et de la nécessité de sauver la paix, que portent maintenant leurs efforts.

GEORGES MARION

RWANDA

L'ONU a décidé la création d'un tribunal international contre l'avis de Kigali

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mardi 8 novembre, une résolution instituant un tribunal international chargé de poursuivre, juger et condamner les responsables du génocide au Rwanda. Treize pays ont voté en faveur de la résolution 955. La Chine s'est abstenue. Le Rwanda a voté contre.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

En instituant le tribunal international pour le Rwanda, le Conseil de sécurité a pris une décision historique. L'ONU a reconnu, pour la première fois, qu'un véritable génocide a eu lieu dans ce pays. Pourtant, le Rwanda, qui, par un hasard de l'histoire, siège comme membre non permanent au Conseil de sécurité, a voté contre la création du tribunal.

Proposé par les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, ce tribunal devrait juger les auteurs des massacres qui ont fait de 1 demi-million à 1 million de victimes. La résolution stipule également que les violations graves du droit international humanitaire, y compris les lois de la guerre, « *commises sur le territoire rwandais ou sur le territoire d'Etats voisins* », seront de la compétence du tribunal.

Kigali avait demandé que l'instance judiciaire soit uniquement chargée du génocide. Les autorités rwandaises avaient également souhaité que la compétence du tribunal soit limitée à la date de prise du pouvoir du FPR, en juillet, excluant donc les crimes perpétrés depuis, sous son autorité. Mais dans « *l'intérêt de l'impartialité* », le Conseil a maintenu sa position et a décidé que la compétence du tribunal s'étendra du 1er janvier au 31 décembre 1994.

« Culture d'impunité »

Le tribunal disposera de onze juges, trois siégeant dans chacune des chambres de première instance et cinq à la chambre d'appel. Les autres juges seront choisis par le Conseil de sécurité. Le procureur général du tribunal pour l'ex-Yougoslavie, le juge sud-africain Richard Goldstone, exercera les mêmes fonctions dans le cas du Rwanda.

En expliquant la décision de son pays de voter contre la résolution et le refus de son gouvernement de coopérer avec ce tribunal, l'ambassadeur rwandais, Manzi Bakuramutsa, a rappelé que son pays avait connu de manière répétitive des massacres depuis 1959, pour lesquels les auteurs n'ont jamais été traduits en justice. « *Le récent génocide qui a finalement réveillé, choqué et attristé la conscience universelle est la conséquence directe de cette culture d'impunité* », a-t-il dit.

Tout en rappelant que la création d'un tribunal international avait été demandée par le président rwandais, le représentant de Kigali à l'ONU a expliqué que son gouvernement avait décidé de s'opposer à la résolution du Conseil car le statut du tribunal ne prévoit pas la peine capitale qui est toujours inscrite dans le code pénal rwandais.

Pour Kigali, la création d'un tribunal international « *aussi inefficace apaisera seulement la conscience de la communauté internationale puisqu'il ne répondra pas aux attentes du peuple rwandais* ». M. Bakuramutsa a affirmé que son gouvernement mettrait sur pied « *son propre tribunal international* » avec des juges « *volontaires* ».

AFSANÉ BASSIR POUR

Une force spéciale pourrait rétablir la sécurité dans les camps de réfugiés

GENÈVE

de notre correspondante

Pour tenter de trouver une solution à la dégradation alarmante de la situation dans les camps de réfugiés rwandais autour de Goma (Zaïre) et aux menaces qui pèsent sur le personnel des organisations humanitaires, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a présidé, mardi 8 novembre, une réunion au Palais des nations à Genève.

M. Boutros-Ghali a préconisé la création dans les délais les plus brefs d'une unité spéciale pour rétablir la sécurité dans les camps. Il a proposé la constitution d'une force de police ou celle d'une unité armée capable de se déployer rapidement afin de mettre fin aux agissements des miliciens hutus qui menacent les réfugiés. Selon lui, quatre mille huit cents hommes répartis en six bataillons seraient nécessaires pour une période d'au moins six mois. Or les pays donateurs manifestent ces derniers temps davantage leur lassitude que leur générosité. Le secrétaire général rencontrera les représentants de ces pays à New-York pour tenter de les persuader de contribuer financièrement à la création de cette force qui devrait coûter de 6 à 7 millions de dollars.

ISABELLE VICHNIAC

EUROPE

TURQUIE

Inauguration d'un barrage dans le Sud-Est anatolien

ISTANBUL

de notre correspondante

Le plus important ouvrage d'irrigation au monde – un énorme conduit souterrain de 7,6 mètres de diamètre et de 26 kilomètres de longueur qui pourra débiter jusqu'à 328 mètres cubes d'eau par seconde devait être inauguré, mercredi 9 novembre, à Urfa, dans le Sud-Est anatolien, en présence du président Suleyman Demirel. Ce conduit, qui alimentera la terre rouge de la plaine aride de Harran, est un des éléments essentiels de la réalisation de l'ambitieux projet de développement de l'Anatolie du Sud-Est, connu sous le nom de GAP, conçu pour exploiter les eaux du Tigre et de l'Euphrate.

Ce projet onéreux – 11 milliards de dollars ont déjà été dépensés et le coût total pourrait dépasser 30 milliards de dollars – devrait permettre, lorsqu'il sera terminé au début du siècle prochain, d'irriguer 1,7 million d'hectares, soit deux fois la Belgique, répartis sur huit provinces. vingt-deux barrages, dont le grand barrage d'Ataturk, qui a été inauguré en 1992, et dix-neuf centrales hydro-électriques y produiront le cinquième de toute l'énergie de la Turquie.

Deux ou trois récoltes annuelles devraient permettre de quadrupler la production de coton et de presque doubler celle du blé. La transformation de ces produits sur place devrait également encourager un formidable essor industriel.

Freiner l'exode rural

En aidant au développement de cette région, particulièrement déshéritée, les autorités turques estiment pouvoir résoudre la question kurde, perçue à Ankara comme étant, avant tout, de nature économique. En créant deux millions de nouveaux emplois, Ankara espère aussi freiner l'exode rural vers les grandes métropoles de l'Ouest. Cette politique sera cependant difficile à mener. Dans cette région encore féodale, 51 % de la terre sont entre les mains de 8 % de la population. Seuls les grands propriétaires terriens, les *aghas*, pourront investir dans l'équipement et les engrais nécessaires en vue d'une exploitation optimale des nouvelles ressources. Tout un programme d'éducation est également nécessaire pour apprendre à des paysans peu éduqués comment éviter le gaspillage et la dégradation de l'environnement.

Les détracteurs du projet font aussi valoir que celui-ci a, aussi, largement contribué à l'inflation galopante qui affecte la Turquie depuis la fin des années 80. Les plus critiques, cependant, ne se trouvent pas en Turquie, mais dans les deux pays situés en aval des deux fleuves, la Syrie et l'Irak.

Le partage de l'eau, une ressource de plus en plus importante au Moyen-Orient, est la cause majeure des tensions entre la Turquie et la Syrie, qui dépend de l'Euphrate pour sa production d'électricité. La Turquie a promis à la Syrie un flux constant de 500 mètres cubes par seconde, mais elle refuse de s'engager officiellement en signant un accord. Damas, en représailles, soutient les séparatistes kurdes du PKK.

NICOLE POPE

BOSNIE

Le centre de Sarajevo à nouveau bombardé par les Serbes

Alors que les troupes bosniaques poursuivent leurs offensives, les forces serbes, apparemment toujours en difficulté, ont bombardé le centre de Sarajevo, mardi 8 novembre, tuant au moins trois civils, en blessant sept autres. Tout bombardement de la capitale bosniaque peut entraîner une réplique aérienne de l'OTAN, mais la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a déclaré ne pouvoir prouver que les Serbes étaient les auteurs des tirs (« *même si l'on peut* [le] *supposer* ») et a « *écarté une réponse militaire à ce stade* ».

Une fillette de onze ans a aussi été tuée, mardi à Sarajevo, par un tireur serbe embusqué. Sur la ligne de front près de l'aéroport de Sarajevo, les forces serbes et bosniaques se sont livrées, la veille, à un violent duel d'artillerie, violant la zone d'exclusion sur les armes lourdes décrétée autour de la ville. Cet échange de quelque cent soixante-dix obus aurait fait cinq morts du côté bosniaque et deux dans le camp serbe. Dans l'enclave musulmane de Gorazde (est), deux « casques bleus » britanniques ont été blessés par des tirs serbes.

En Bosnie centrale, les forces bosniaques ont continué leur progression, selon l'ONU. Elles seraient aux portes de la ville de Donji-Vakuf, au nord de Kupres, localité conquise par l'armée de Sarajevo il y a une semaine. Dans le nord du pays, la ligne de front allant de la ville de Doboj (sous contrôle serbe) au corridor serbe de Brcko s'est activée. Le « Parlement » des Serbes de Bosnie devait se réunir, mercredi 9 novembre à Pale, pour approuver l'instauration de l'état de guerre sur l'ensemble de la « République serbe » autoproclamée en Bosnie. Mardi, une cour martiale a été mise en place dans l'ouest de la « République ». Le « ministre de la défense » des Serbes de Bosnie a par ailleurs annoncé « *une prochaine réorganisation* » de son armée. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Première audience du tribunal international. – Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui siégeait pour la première fois mardi 8 novembre à La Haye, a demandé officiellement à l'Allemagne de lui livrer Dusko Tadic, un Serbe soupçonné de crimes de guerre. Le tribunal estime avoir les preuves pour inculper cet ex-tortionnaire serbe du camp d'Omarska. *(Corresp.)*

GRÈCE

Le banquier Georges Koskotas est condamné à vingt-cinq ans de prison

ATHÈNES

de notre correspondant

Georges Koskotas, le banquier responsable du plus gros scandale politico-financier de l'après-guerre en Grèce, a été condamné, mardi 8 novembre, à Athènes, à vingt-cinq ans de réclusion criminelle. Le tribunal a reconnu au prévenu, qui risquait la prison à perpétuité, des circonstances atténuantes pour avoir « coopéré », Koskotas ayant renoncé à convoquer les cent vingt témoins de la défense.

Vingt-neuf autres personnes étaient également jugées. Sept d'entre elles, des anciens cadres de la Banque de Crète, ont été condamnés à des peines de deux à sieze ans de prison. L'épouse et le frère de Koskotas, impliqués dans le scandale, sont en fuite.

A l'annonce du verdict, Georges Koskotas, qui s'est toujours posé en victime des machinations du Parti socialiste (PASOK), s'est déclaré satisfait en déclarant : « *C'est un grand honneur d'être considéré comme un voleur par les voleurs du PASOK.* »

Cette condamnation, intervenue à l'issue d'un procès-fleuve ouvert en octobre 1992, puis reporté en mars 1993, a été accueillie dans une grande indifférence. L'homme, pourtant, avait défrayé la chronique judiciaire et politique pendant plus de quatre ans. Agé de trente-neuf ans, il était notamment jugé pour avoir détourné 230 millions de dollars de la Banque de Crète, qu'il dirigeait, et pour un versement frauduleux de 75 millions de dollars à son groupe de presse, Grammi.

Aux élections générales de juin 1989, l'affaire avait provoqué la chute du PASOK, qui gouvernait le pays depuis huit ans. Les conservateurs, menés par Constantin Mitsotakis, et les communistes s'unirent alors, pour la première fois depuis la guerre civile (1946-1949), pour faire comparaître, devant une cour spéciale Andréas Papandréou, le leader socialiste, accusé d'avoir touché des pots-de-vin, et d'être l'instigateur du scandale. Son procès s'ouvrira en mars 1991 devant une chaise vide, M. Papandréou refusant d'assister à « *une parodie de justice* ». Il sera acquitté, par sept voix contre six, en janvier 1992.

DIDIER KUNZ

REPÈRES

AFGHANISTAN

Une délégation de l'ONU visite Kaboul

Une délégation de l'ONU s'est rendue, mardi 8 novembre, à Kaboul pour la première fois depuis sept mois. Cette visite ne marque pas un retour à une présence permanente d'expatriés des Nations unies dans la capitale afghane assiégée par les ennemis de l'ex-président Rabbani, a précisé un porte-parole. M. Barber, chef de la Mission d'assistance humanitaire à l'Afghanistan (UNOCHA), a précisé que son déplacement avait pour but d'évaluer les besoins du pays, en prévision d'un appel que l'ONU lancera jeudi en faveur d'une nouvelle aide. L'ONU a, pour des raisons de sécurité, évacué de Kaboul son personnel expatrié, n'y laissant que des Afghans. Le CICR (Croix-Rouge internationale) et quelques ONG, soit quelque soixante personnes, y sont pourtant restées. Par ailleurs, cinq camions transportant 70 tonnes d'aide médicale sont arrivés lundi à Kaboul, provenant du Pakistan. C'était là le premier convoi du CICR à avoir pu gagner la capitale depuis trois mois. – *(AFP, REUTER.)*

CHINE

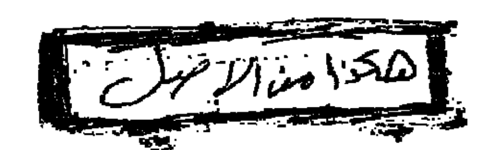
Le Canada construira deux réacteurs dans le centre-est du pays

En visite à Pékin, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a récolté une belle moisson de contrats, d'une valeur totale de 6,4 milliards de dollars américains. Un accord pour la construction au centre-est de la Chine de deux réacteurs CANDU-6 – de 700 MW chacun, pour un montant de 2,6 milliards de dollars – a, en particulier, été signé mardi 8 novembre. M. Chrétien était accompagné de neuf des dix premiers ministres des provinces canadiennes, et de 300 hommes d'affaires. Durant un entretien avec son homologue, Li Peng, le premier ministre a indiqué être préoccupé par la situation des droits de l'homme en Chine, mais n'avoir pas l'intention de lier cette question au commerce. Au total les deux pays ont paraphé quelque quarante contrats et lettres d'intention. – *(AFP.)*

PÉROU

Amnesty International dénonce la poursuite de la torture

« *Des centaines de détenus ont été victimes de tortures ces cinq dernières années au Pérou* », en dépit de la ratification par ce pays de la Convention des Nations unies contre la torture en 1988, affirme, mercredi 9 novembre, Amnesty International dans un rapport. Les autorités péruviennes admettent que « *leurs agents continuent d'avoir recours à la torture, et pourtant, à notre connaissancce, aucun membre des forces de sécurité n'a été traduit devant un tribunal civil, ni reconnu coupable de tels agissements* », déclare Amnesty. Son rapport est publié le jour de l'ouverture à Genève de la réunion du comité de l'ONU contre la torture, qui doit examiner le cas du Pérou.



EUROPE

Les pas de géant de l'Europe de l'Est

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, les anciens pays communistes se sont métamorphosés au prix d'immenses sacrifices et de l'apparition d'inégalités sociales

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, le KGB est de *retour* à Budapest. Le Kaviar Gourmet Bar, niché *sur l'une des collines chic* qui surplombe le Danube, est en effet l'un des nombreux nouveaux endroits branchés de la capitale hongroise. *Cette dérision de bon* aloi, si répandue en Europe centrale *où l'on a appris à se* blinder contre les fréquentes vicissitudes *de l'Histoire*, *illustre* surtout la rapidité avec laquelle les *anciennes Républiques* populaires ont tourné la page sur leur passé « socialiste ».

Varsovie, Prague et même Bucarest, sans doute la plus meurtrie par l'héritage tragique du défunt « génie des Carpates », ont connu une telle métamorphose, en cinq ans, que le souvenir du sinistre rideau de fer et son cortège de restrictions en tous genres paraît aujourd'hui lointain.

Pourtant, la mise en œuvre du titanesque chantier de la démocratisation et de la libéralisation économique s'est heurtée, dès le début, à un contexte particulièrement difficile ; récession et protectionisme occidental, implosion du COMECON et de tous les réseaux d'échanges traditionnels et bouleversement de l'équilibre régional ; depuis le démantèlement du rideau de fer, un pays (la RDA) a disparu de la carte et un autre (la Tchécoslovaquie) a éclaté en deux.

Spectaculaire « success-story »

L'impact économique de la guerre en Yougoslavie continue d'être désastreux pour les pays riverains (Hongrie, Roumanie et Bulgarie), qui subissent de plein fouet les conséquences de l'embargo de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, alors que le conflit représente toujours une sérieuse menace pour la stabilité de la petite Albanie voisine. *« Construire un monde nouveau sur les décombres du communisme,* avertit le président tchèque Vaclav Havel, *voilà une entreprise qui sera peut-être aussi longue et compliquée que le fut, en son temps, la constitution d'une Europe chrétienne après les grandes invasions. »*

A ces difficultés s'est ensuite ajouté un changement d'attitude de l'opinion et surtout des dirigeants occidentaux vis-à-vis des nouvelles démocraties de l'Est. *« A l'enthousiasme béat des premiers temps, a succédé une vision apocalyptique après le début de la guerre yougoslave »*, constate le polonais Alexandre Smolar, conseiller de l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, le premier chef de gouvernement non communiste à l'Est. *« Pourtant,* dit-il, *ce qui frappe, c'est le côté incroyablement paisible de la plupart des changements dans la région. »* D'ailleurs, depuis l'arrivée au pouvoir des nouveaux gouvernements, la Hongrie et la République tchèque n'ont connu qu'une seule grève nationale en cinq ans...

Malgré l'accumulation de ces handicaps, le bilan est loin de ressembler au tableau catastrophique si souvent associé aux pays post-communistes. Partout en Europe de l'Est, le multipartisme, aussi chaotique et fragile soit-il chez certains, est une réalité incontestable alors que la tradition démocratique était limitée, voire inexistante, dans ces pays. Partout également, sauf en Roumanie, il y a eu depuis les changements de régime une alternance de pouvoir, fut-ce au bénéfice des anciens communistes.

Quant aux économies de ces pays, elles aussi reviennent de loin quand on songe à la désorganisation des marchés provoquée par l'écroulement du bloc soviétique, au fardeau de la dette accumulée par les régimes communistes (Pologne, Hongrie et Bulgarie), à la vétusté d'une grande partie des industries inféodées à l'ex-URSS et à l'inexistence, sauf en Pologne et en Hongrie, d'un secteur privé. Aujourd'hui, le traumatisme de l'hyperinflation du début de la transition n'est plus qu'un lointain souvenir en Pologne et même en Roumanie, laquelle émergeait à peine d'une autarcie suicidaire, une sorte de *« communisme asiatique »* selon l'expression de Mircea Cosea, le ministre de la réforme.

Cinq ans après le début des changements, l'ensemble des économies d'Europe de l'Est ont connu des chutes brutales de production (de 15 % à 30 % du PIB). Or, au prix d'un immense sacrifice social, elles commencent aujourd'hui à sortir du rouge. Dès 1993, la Pologne a été la première à enregistrer l'un des taux de croissance (4 %) les plus élevés d'Europe, qui devrait se poursuivre en 1994, malgré les atermoiements du nouveau gouvernement de gauche. Depuis le début de l'année, une reprise, plus modeste, est également perceptible à Prague, Bratislava et Budapest. La République tchèque a même poussé l'impertinence jusqu'à rembourser, en avance, ses dettes auprès du FMI... *« Quand les journaux parlent de mon pays, c'est généralement dans les pages affaires »* ironise avec satisfaction Jozef Zieleniec, le ministre tchèque des affaires étrangères.

Mais le plus important est sans doute le transfert massif de propriétés des dernières années, ouvrant les vannes d'un développement aussi spectaculaire qu'anarchique du secteur privé, qui a métamorphosé, même physiquement, l'apparence de ces pays ; le centre de Bratislava, parsemé de nouveaux échafaudages, fait peau neuve grâce à l'afflux de capitaux autrichiens ; les avenues, jadis désertes, de Bucarest sont encombrées par un mélange de Dacia toussotantes et de Mercedes capitonnées et, à Budapest, les néons de fast-food clinquants ont envahi les carrefours.

Toutefois, si l'Europe centrale semble bien partie, la situation est moins encourageante en Bulgarie et en Roumanie. Faute de réelle volonté politique, les privatisations des entreprises d'Etat stagnent même si, là encore, un important secteur privé informel a explosé depuis 1989 et représente, selon les estimations, près d'un tiers du PIB. *« Depuis cinq ans, même les pays les plus retardaires ont fait des pas de géant »*, estime le sociologue hongrois Elemer Hankiss. *« En fait,* dit-il, *dans ce couloir de l'Europe du centre-Est nous sommes témoins d'une spectaculaire « success story » qui n'est mesurée ni par ceux qui vivent ici, ni par l'Ouest. Après des siècles de conflits non résolus et face aux difficultés actuelles, il est presque anormal que les gens soient encore normaux dans cette partie du monde ! »*

« De la révolution à la restauration »

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes post-communiste ? Evidemment, la réalité est nettement plus contrastée. *« Pour peu de gens seulement, la libération de la dictature est une véritable joie. Les grandes masses vivant dans la détresse et la misère n'ont pas consommé le fruit de la victoire »*, constate amèrement Adam Michnik, l'une des figures de proue de l'opposition polonaise, dans un récent article. Pour beaucoup, la démocratie et le capitalisme naissant, originellement identifiés à la prospérité occidentale, n'ont pas été synonymes de plus mais de moins. *« Pendant la période 1989-1992, le revenu moyen réel par habitant a décliné de 18 % à 39 % dans toute la région. Un effondrement rarement observé dans les pays à économie de marché, même lors des récessions les plus sévères »*, note le dernier rapport de l'UNICEF.

Le souvenir des retrouvailles démocratiques de 1989, si lyriquement exprimé par l'un des mots d'ordre de la « révolution de velours » : *« La vérité et l'amour vaincront le mensonge et la haine »*, n'a pas pesé lourd face à la douloureuse facture sociale de la transition. L'explosion brutale du chômage, qui plafonne aujourd'hui autour de 15 % dans la plupart des pays, a déstabilisé des pans entiers de la société tandis qu'une minorité a commencé à étaler sa richesse sans vergogne. Comment s'étonner alors que les nouveaux gouvernements démocratiques, peuplés d'anciens dissidents et d'historiens, aient fait les frais d'un changement de régime, forcément ingrat ? Le défunt premier ministre magyar, Jozsef Antall, répétait à loisir que *« le premier chef d'un gouvernement hongrois démocratique doit être un fanatique, un missionnaire ou un fou ! »*.

Les affres de la transition ont été une aubaine pour les formations de gauche, en l'occurrence les anciens partis communistes, plus ou moins reconvertis en sociaux-démocrates, qui n'avaient plus qu'à récolter les fruits de cette frustration. Forts de leur expérience passée, toujours dotés d'importantes structures et dirigés par des cadres habiles, à l'instar du frêle et élégant Peter Weiss en Slovaquie, ils ont savamment su exploiter une réelle nostalgie, non pas d'un régime répressif mais d'un confort très relatif et stable. *« En Hongrie*, souligne Elemer Hankiss, *l'un des effets pervers du communisme a été, contrairement à la doctrine égalitariste, de créer la plus grande vague d'embourgeoisement de l'histoire du pays. »*

Progressivement, les anciens communistes, dont les dirigeants n'ont cependant plus de communiste que le nom, sont sortis de l'isolement pour finalement revenir aux commandes. La Lituanie a ouvert la voie en novembre 1992, suivie par la Pologne en septembre 1993 et la Hongrie au printemps dernier. Cinq ans après la chute du mur de Berlin, les anciens communistes sont partout associés au pouvoir, sauf en République tchèque. *« Lech Walesa et Waldemar Pawlak* (l'actuel premier ministre polonais qui dirige le Parti paysan, une formation satellite de l'ex-PC) *sont les symboles de deux périodes différentes, celle de la révolution et celle de la restauration*, écrit Adam Michnik. *Walesa restera pour toujours le symbole de la Pologne grande, créative et héroïque. Pawlak est aujourd'hui le symbole de la Pologne grise et simple qui demande, non pas l'héroïsme mais la normalisation. »*

Toutefois, la réussite de cette « pause » à laquelle aspire l'Europe de l'Est, étourdie par tant d'années « historiques », ne peut pas dépendre d'elle seule. Les efforts consentis ont été immenses, les réussites souvent exemplaires, mais partout domine un sentiment de vulnérabilité. Dans le domaine de la sécurité, le timide « Partenariat pour la paix » de l'OTAN est loin de rassurer des pays fraîchement libérés de la tutelle de Moscou, qui observent avec inquiétude le grand voisin russe. Pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre russe, en annulant brusquement sa visite en Pologne, a clairement fait comprendre que Moscou gardait un œil sur ses anciens sujets et entendait exercer, notamment, un droit de veto sur leur entrée dans l'Alliance atlantique. Déjà, en janvier, lors de la signature des accords de « Partenariat pour la paix », le président Walesa n'avait pas caché sa déception : *« l'Europe peut saisir l'occasion de faire un bond en avant. Bien sûr, on peut aussi ramper mais cela va beaucoup trop lentement. »*

L'Europe « triche »

Vulnérabilité économique aussi, car le succès est largement tributaire de l'ouverture des marchés occidentaux. Or, là encore, le constat est loin d'être rassurant. Le sentiment de plus en plus répandu que l'Europe « triche » et tient un « double langage » n'est pas dissipé par les chiffres. *« La libéralisation des échanges* [avec les pays de l'Est] *a tourné à l'avantage des Douze qui réalisent des excédents commerciaux croissants : de 1,8 milliard de dollars en 1991 à 6,4 milliards de dollars en 1993 »*, remarque l'économiste Françoise Lemoine (1). Certes, six anciens pays socialistes (les PECO) ont d'ores et déjà le statut de membre associé de l'Union européenne avec laquelle ils réalisent une part grandissante de leur commerce. Mais de strictes mesures protectionnistes frappent précisément les secteurs (chimie, textile, sidérurgie et agriculture) où ils sont les plus compétitifs. Et, globalement, la part des PECO dans les importations des Douze est dérisoire ; depuis 1990, elle n'a jamais dépassée les... 2 % !

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, symbole s'il en est des retrouvailles européennes, les pays de l'Est attendent un accueil moins « défensif » de l'autre Europe. Pour être sûr que le prochain rendez-vous ne sera pas manqué, l'écrivain hongrois György Konrad adresse une sorte de harangue aux habitants de l'autre rive : *« N'oubliez pas, mesdames, messieurs, de noter dans votre agenda : an 2000, intégration à haut niveau des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne ! »*

YVES-MICHEL RIOLS

(1) *Le Monde* du 25 octobre.

ASIE

CORÉE DU SUD

Le président Kim Young-sam lève les restrictions à la coopération avec Pyongyang

En visite à Séoul, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a demandé mercredi 9 novembre à la Corée du Nord de prendre des mesures de réciprocité après la décision annoncée le 7 par le Sud de s'ouvrir à une coopération économique avec Pyongyang. Les autorités américaines se disent satisfaites de l'attitude du Nord depuis qu'elles ont signé l'accord nucléaire de Genève, le 21 octobre ; elles se félicitent, en particulier, de la fixation de dates pour des discussions bilatérales approfondies, qui auront lieu à partir du 12 novembre à Washington, à Pyongyang et à Pékin.

TOKYO
de notre correspondant

Le président sud-coréen Kim Young-sam a annoncé, lundi 7 novembre, la levée des restrictions à la coopération économique avec la RPDC (République populaire démocratique de Corée). Ce geste devrait permettre des échanges directs entre les deux pays. Evoquant l'accord du 21 octobre entre Pyongyang et Washington, M. Kim a déclaré, lors d'un entretien avec des industriels : *« Il est temps d'encourager la coopération Nord-Sud. »* Si l'initiative de Séoul se concrétise, ce sera la première fois depuis la division de 1945 que reprendront les échanges directs entre les deux entités de la péninsule.

Réticences à une reprise du dialogue politique

Le commerce inter-coréen avait commencé en 1988 *via* des tiers (surtout Hongkong). Il a régulièrement progressé, sans atteindre des montants significatifs : 186,6 millions de dollars en 1993. Il s'agit surtout d'achats par le Sud de métaux non ferreux. Les conglomérats méridionaux ont, d'autre part, exploré les possibilité d'investissements au Nord.

Cet embryon de coopération avaient connu un coup de frein à la fin de 1992 en raison de la tension créée par la crise nucléaire. Afin de relancer les échanges, le président Kim a annoncé la levée de l'interdiction faite aux industriels de se rendre au Nord : ils seront désormais autorisés à ouvrir des bureaux de représentation à Pyongyang et à investir en RPDC jusqu'à 5 millions de dollars. La RPDC semble, de son côté, intéressée à une reprise de la coopération avec le Sud : Pyongyang a invité, lundi, plusieurs industriels du Sud, parmi lesquels figurent des dirigeants du puissant groupe Samsung.

Alors que, à Pyongyang, les responsables semblent réticents à une reprise du dialogue politique avec le Sud, Séoul espère qu'un développement de la coopération pourrait les inciter à faire preuve de plus de souplesse. Lors de la réunion de l'APEC (Association pour la coopération économique en Asie et dans le Pacifique), qui se tiendra à Djakarta à partir du 14 novembre, Kim Young-sam entend souligner auprès des Américains, des Chinois et des Japonais la nécessité d'élargir la coopération avec la RPDC à l'échelle internationale en l'invitant à participer à des forums régionaux, tels que l'APEC et l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est). Pyongyang a exprimé le désir de faire partie de tels forums et de devenir membre de la Banque asiatique de développement.

Les treize principaux groupes industriels sud-coréens ont eu une cinquantaine de contacts avec le Nord depuis 1989. Lucky Goldstar et Daewoo sont les plus actifs. Le premier est intéressé par l'implantation au Nord d'une usine d'appareillages électroniques, et a accepté de rénover une aciérie. Daewoo envisage, lui, la construction de huit usines de jouets et de bagages dans la région du port de Nampo, sur la côte ouest. Samsung serait aussi intéressé à créer une usine d'appareillages électroniques. Jusqu'à présent, la région de Rajin Songbong, dont la RPDC a fait en 1991 sa première zone de libre-échange, n'a guère attiré d'investisseurs étrangers.

PHILIPPE PONS

PAKISTAN : les islamistes du Malakand relâchent cinquante otages. – Les islamistes qui avaient, le 3 novembre, lancé une action armée d'insubordination au Malakand, au nord-ouest du Pakistan, ont, mardi 8, relâché 50 fonctionnaires qu'ils détenaient en otage. Membres d'une population tribale, les intégristes entendaient, par leur action, accélérer l'application dans leur région de la charia (loi islamique), après que la Cour suprême y eut, en février, abrogé le régime juridique issu de la colonisation britannique. Une trêve a été proclamée dimanche par le chef des militants, Soufi Mohamed. Les affrontements ont fait de 25 à 40 morts, selon les sources. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Les élections législatives

Le parti du président Clinton essuie une sérieuse défaite

Le raz de marée électoral promis par les républicains a bien eu lieu, dans des proportions qui ont même dépassé les espoirs des adversaires de l'administration démocrate. Pour la première fois depuis quarante ans, le *« Grand Old Party »* devient majoritaire à la Chambre des représentants, et il retrouve la majorité au Sénat, qu'il avait perdue en 1986. Le président Bill Clinton est durement sanctionné par l'électorat deux ans après avoir remplacé George Bush à la Maison Blanche, ce qui le place dans une position difficile dans la perspective de l'élection présidentielle de 1996.

WASHINGTON

de notre correspondant

Cette défaite, qui dépasse en effet, par son ampleur, la simple manifestation de mauvaise humeur de l'électorat, traditionnelle lors des *« midterm elections »* rend les deux dernières années du mandat de M. Clinton particulièrement délicates, dans la mesure où les relations entre la Maison Blanche et le Congrès risquent de se transformer en guérilla permanente.

Faute de disposer d'une majorité pour soutenir le parti du président, l'exécutif devra négocier le soutien des républicains pour chaque texte législatif important. La nouvelle majorité disposera du contrôle de l'ordre du jour parlementaire, et il y a fort à parier qu'elle ne fera rien pour permettre à M. Clinton de présenter une plate-forme électorale positive à la fin de son mandat.

Une triple défaite

Les républicains vont, d'autre part, diriger les principales commissions du Congrès, ce qui leur donne une arme potentiellement dangereuse pour la Maison Blanche : rien n'empêche, par exemple, le Sénat de constituer une commission d'enquête sur l'« affaire Whitewater » et d'embarrasser ainsi sérieusement le président américain.

Le parti présidentiel enregistre des revers importants à la fois au Sénat et à la Chambre des représentants, et il perd le poste de gouverneurs dans de nombreux Etats. Les candidats du Parti républicain l'emportent notamment sur les sénateurs démocrates sortants en Arizona, dans l'Ohio, le Michigan, le Maine, l'Oklahoma, la Pennsylvanie et le Tennessee. Dans ce dernier Etat, il s'agit d'une double défaite démocrate, puisque le siège qui avait été détenu par le vice-président Al Gore est conquis, ainsi que celui de Jim Sasser, le président de la commission du budget. Tout aussi symbolique est la défaite du speaker de la Chambre des représentants, Thomas Foley, dans l'Etat de Washington.

Le départ de Mario Cuomo

Le Parti républicain, qui détenait 44 sièges au Sénat, a remporté huit siéges supplémentaires, selon les résultats encore partiels connus mercredi matin, ainsi que plus d'une quarantaine de sièges à la Chambre des représentants. Les deux seuls succès importants pour le parti de M. Clinton sont la réélection, dans le Massachusetts, du sénateur Edouard Kennedy, et, en Virginie, de Charles Robb, qui a défait le républicain Oliver North. La défaite de M. North est cinglante : l'ancien proscrit de l'« Irangate » avait bénéficié d'une mobilisation militante et financière considérable de la part de la Coalition chrétienne, ce mouvement de la droite religieuse américaine qui ne cesse d'accroître son influence au sein du Parti républicain. Donné gagnant par la plupart des sondages, M. North avait mené une campagne extrêmement virulente, s'attaquant à la vie privée du sénateur Robb.

La victoire du sénateur Kennedy est également significative, dans un contexte politique marqué par une défiance de l'électorat envers des barons politiques restés longtemps en fonction : M. Kennedy est réélu pour un sixième mandat après trente-deux années de vie politique.

Mario Cuomo, gouverneur démocrate de New-York depuis douze ans, n'aura pas eu cette chance : il est battu par le républicain George Pataki, un parlementaire et élu local sans grand charisme, qui a fait campagne sur l'usure du pouvoir de son adversaire. M. Cuomo a sans aucun doute pâti de la présence d'un troisième candidat, l'« indépendant » Thomas Golisano, qui était soutenu par le milliardaire texan Ross Perot, ancien candidat à l'élection présidentielle en 1992. Dans plusieurs Etats, les candidats indépendants, soutenus ou non par M. Perot, ont troublé le jeu politique. La perte de l'Etat de New-York (après la municipalité, en 1993) constitue un coup dur pour la Maison Blanche.

En battant onze gouverneurs démocrates sortants, les républicains vont dorénavant contrôler plus de la moitié des cinquate Etats que compte l'Union, et notamment sept des huit Etats les *plus peuplés. Dans la course à la* Maison Blanche, une telle position de force représente un avantage appréciable. C'est notamment le cas pour le Texas, où George Bush Jr. (fils de l'ancien président) a battu le gouverneur sortant, M[me] Ann Richards. En Californie, Etat le plus riche et le plus peuplé, le gouverneur républicain Pete Wilson, qui était pourtant en position difficile, a été réélu.

Ces résultats rendent *a priori* difficile une « cohabitation » entre la Maison Blanche et le Congrès. Le secrétaire général de la présidence, Leon Panetta, a assuré que M. Clinton *« tendrait la main aux républicains, afin d'obtenir leur soutien pour aider le pays à régler les problèmes auxquels il fait face »*, mais il n'est pas sûr que ceux-ci fassent preuve de bonne volonté. Un premier test de ce climat de coopération se présentera dès le mois prochain, à l'occasion de la ratification par le Congrès de l'accord sur l'Uruguay Round, sur le commerce international. M. Robert Dole, qui était jusque-là le chef de file de la minorité républicaine au Sénat (et qui retrouve le poste de chef de la majorité qu'il occupait en 1985 et 1986, sous l'administration Reagan), avait souligné, il y a quelques jours, qu'il n'avait *« pas encore pris la décision »* de soutenir l'accord.

La personnalité de M. Dole, mais plus encore celle d'hommes politiques ultra-conservateurs, comme Newt Gingrich, prochain speaker de la Chambre des représentants, ou Jesse Helms, sénateur de Caroline du Sud, qui pourrait prendre la présidence de la commission des affaires étrangères, laisse mal augurer du climat des relations entre la Maison Blanche et le Congrès. Voyant sa marge de manœuvre singulièrement réduite, le président sera tenté d'utiliser son droit de veto pour s'opposer aux projets que voudra lui imposer le Parti républicain.

Certains conseillers du président rappelaient ces jours-ci le précédent d'un lointain prédécesseur de Bill Clinton, Harry Truman. Très impopulaire avant les élections législatives de 1946 (il ne disposait plus que de 32 % d'opinions favorables), Harry Truman avait perdu les élections et avait dû, comme Bill Clinton, faire face à un Congrès dont les deux Chambres lui étaient hostiles. Loin de se laisser enfermer dans le rôle de « président minoritaire », il avait contre-attaqué et pris pour cible l'inaction des congressistes. Cette stratégie s'était révélée payante, puisqu'il avait été triomphalement réélu en 1948.

Scrutin avec un fort caractère local

M. Clinton peut-il rééditer cette performance ? Bien qu'ayant un fort caractère local, le scrutin du 8 novembre avait également valeur de référendum sur les deux premières années de mandat du président américain. Or, en dépit d'un léger redressement dans les sondages depuis une huitaine de jours, dû notamment à ses succès de politique étrangère, M. Clinton reste un président mal-aimé : 46 % des Américains désapprouvent son action. Mais les républicains commettraient probablement une erreur en accordant une signification excessive au vote qui vient d'intervenir, du moins s'ils considéraient celui-ci comme une adhésion sans réserve à leur programme politique, c'est-à-dire à ce « Contrat avec l'Amérique » d'inspiration très reaganienne, qu'ils viennent d'adopter.

Il s'est agi beaucoup plus d'un vote-sanction adressé à un président dont les promesses électorales ne se sont pas suffisamment traduites par des actes que du souhait d'effacer le scrutin de 1992. Le bilan législatif de M. Clinton n'est pas mince, mais il a été trop souvent sans rapport avec les préoccupations quotidiennes de ses concitoyens. La signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), par exemple, est un facteur potentiel de croissance économique, mais qui n'a guère d'influence immédiate sur la vie quotidienne des Américains. La réduction du déficit budgétaire constitue, par ailleurs, un indéniable succès pour le président – d'autant plus pour des démocrates, qui ont la réputation d'être dépensiers –, mais ce résultat ne s'est pas accompagné de mesures en faveur des classes moyennes et des laissés-pour-*compte de la société américaine*.

Or c'est en partie grâce à eux que M. Clinton a été élu en 1992, en promettant notamment une baisse des impôts. Cet électorat, que le secrétaire au travail, Robert Reich, appelle la *« classe anxieuse »*, aurait des raisons de se sentir floué : en dépit de la croissance de l'économie américaine, le revenu moyen des classes moyennes a baissé de 300 dollars en 1993. D'autres réformes attendues par cette partie de l'Amérique dont les revenus sont menacés par la globalisation de la compétition mondiale et les changements technologiques ne sont pas intervenues : la réforme du système de santé a été enterrée au Congrès, et celles de l'aide sociale, de l'éducation et de la formation professionelle demeurent à l'état de projets.

La *« grande politique »* dont le vice-président Al Gore s'est fait le champion et qui visait à *« réinventer le gouvernement »* a été dignement célébrée, mais, dans la pratique, la montagne a accouché d'une souris. Bref, le *« changement »* promis par le candidat Bill Clinton ne s'est pas matérialisé. Les Américains ont eu, en outre, le sentiment qu'un fossé de plus en plus large se creusait entre eux et cet establishment washingtonien dans lequel ils rangent, pêle-mêle, l'exécutif et le Congrès. Celui-ci, il est vrai, s'est surtout signalé depuis quelques mois par une succession de joutes parlementaires particulièrement stériles. Un sentiment de morosité nationale s'est peu à peu développé, accompagné d'une anxiété devant l'avenir : envers et contre tout, 59 % des Américains croient que les Etats-Unis sont encore en récession, et une majorité d'entre eux restent persuadés que la criminalité augmente, alors même qu'elle diminue, depuis six mois, dans la plupart des grandes villes.

Ce sont donc naturellement les démocrates, qui incarnaient doublement le pouvoir (exécutif et législatif), qui ont fait les frais du ras-le-bol et de la désillusion populaires. Mais ce phénomène s'est traduit par l'arrivée au Congrès d'un nouveau type d'élus républicains : plus jeunes, riches, souvent sans passé politique mais foncièrement conservateurs, ils ont fait campagne sur le message sortez les sortants, et n'ont pas hésité à exacerber le thème, devenu central, de la lutte contre la criminalité. Par leur présence, ils vont donner un coup de barre à droite dans le nouveau Congrès, rendant ainsi très aléatoire l'adoption des projets «libéraux » de Bill Clinton. Celui-ci dispose de deux années pour tenter de rétablir son image et se rendre de nouveau éligible. Compte tenu du revers électoral qu'il vient de subir, c'est court.

LAURENT ZECCHINI

Un projet de loi contre l'immigration a été adopté en Californie

En marge du scrutin législatif, les Californiens ont approuvé, mardi 8 novembre, par référendum, un projet de loi visant à lutter contre l'immigration clandestine. Ce projet baptisé SOS, *« Save our State »* (sauvez notre Etat), prévoit de refuser aux immigrants illégaux la plupart des services sociaux de l'Etat de Californie, par exemple les soins médicaux d'urgence. Il appelle les responsables scolaires à dénoncer aux autorités les enfants d'immigrants illégaux.

Soutenu par le gouverneur sortant, le républicain Pete Wilson (réélu), ce projet de loi, dit « proposition 187 », a été au cœur de la campagne électorale en Californie. Plusieurs groupes envisagent d'attaquer en justice la constitutionnalité de ce projet. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Moscou affirme que Bagdad se prépare à reconnaître le Koweït

La Russie a annoncé, mardi 8 novembre, avoir obtenu de l'Irak la reconnaissance du Koweït conformément à la résolution 833 du Conseil de sécurité de l'ONU.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

C'est de nouveau Moscou qui l'annonce : *« L'Irak reconnait la souveraineté du Koweït et de ses frontières en accord avec la résolution 833. »* Cette annonce n'avait toutefois pas encore été confirmée à Bagdad mercredi. L'agence irakienne INA s'est en effet contentée, sans référence explicite à cette reconnaissance, d'annoncer la prochaine visite en Irak de M. Kozyrev *« pour poursuivre les entretiens qu'il a entamés le mois dernier à Bagdad et qui ont donné lieu à un communiqué définissant l'attitude des deux pays envers les résolutions de l'ONU »*. C'est dès mercredi que M. Kozyrev devait se rendre dans la capitale irakienne pour, selon le communiqué russe, *« participer à l'application des procédures constitutionnelles correspondant »* à la reconnaissance. Un mois après une première médiation, à l'issue de laquelle les dirigeants irakiens avaient annoncé leur intention de reconnaître le Koweït, en échange d'un engagement explicite de Moscou à tenter de faire lever, dans les six mois, l'embargo pétrolier imposé par l'ONU, M. Kozyrev veut donc achever sa mission et surtout démontrer notamment aux Etats-Unis qu'ils doivent de nouveau compter avec la Russie au Moyen-Orient.

Le chef de la diplomatie russe avait très mal pris les réticences formulées par Washington et Londres à l'issue de sa première visite à Bagdad, lors de la crise déclenchée par l'envoi de troupes irakiennes à proximité de la frontière koweïtienne. Il avait critiqué leur insistance à faire voter une nouvelle résolution contraignante pour l'Irak, avant même son arrivée à New-York.

Cette fois, Moscou entend bien obtenir de l'Irak la reconnaissance du Koweït dans les formes exigées par le Conseil de sécurité et c'est sans aucun doute pour s'en assurer que M. Kozyrev entend demeurer trois jours dans la capitale irakienne. La procédure constitutionnelle veut que la reconnaissance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Koweït soit d'abord votée par le Parlement, puis entérinée formellement par le Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance dirigeante en Irak.

Ces deux actes doivent ensuite être publiés au journal officiel avant d'être envoyés aux Nations unies. Ce luxe de précautions, de nouveau rappelé par le Koweït dans une lettre récente envoyée au Conseil de sécurité, est censé prévenir toute contestation future, notamment sur le nouveau tracé de la frontière, défini par l'ONU après la guerre du Golfe.

Le moment choisi par Moscou et Bagdad n'est pas un hasard, puisque c'est lundi 14 novembre que le Conseil de sécurité réexaminera les sanctions imposées à l'Irak. Il aura auparavant entendu le rapport mensuel de Rolf Ekeus, le chef de la mission de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, à propos du mécanisme de contrôle à long terme de l'armement irakien.

Saluée par la Ligue arabe comme *« une décision très importante, de nature à conduire à une normalisation de la situation dans la région »*, l'annonce faite à Moscou a toutefois été jugée *« insuffisante »* à Washington. *« La reconnaissance des frontières* [du Koweït] *ne remplirait qu'une seule des nombreuses conditions auxquelles l'Irak n'a pas satisfait et elle ne pourrait pas à elle seule confirmer les intentions pacifiques de l'Irak »*, a affirmé un porte-parole du département d'Etat. En revanche, deux responsables koweïtiens ont qualifié cette annonce de *« pas positif »*, tout en soulignant qu'ils préféraient attendre la réaction de Bagdad.

En s'engageant aux côtés de l'Irak dans cette affaire, Moscou chercherait non seulement à réaffirmer sa présence dans la région, mais aussi à servir ses intérêts économiques et à satisfaire de puissants groupes de pression russes désireux de renouer avec l'Irak. En septembre, Bagdad et Moscou ont signé un protocole d'intention destiné à relancer leur coopération économique dès la levée de l'embargo.

Un mois plus tard, le ministre irakien du pétrole s'est rendu à Moscou pour discuter de la participation de la Russie à l'exploitation pétrolière en Irak, et plusieurs projets concrets ont été envisagés. A Bagdad, on ne cache pas que, dès la levée de l'embargo pétrolier, l'Irak pourrait commencer à rembourser sa dette à l'égard de Moscou – d'un montant de 7 milliards de dollars –, sans compter les contrats qui pourraient être offerts aux firmes russes.

Pour l'Irak à bout de souffle, l'initiative russe arrive à point nommé et Bagdad y voit la faille tant attendue dans la coalition formée lors de la guerre du Golfe. Il est peu vraisemblable que le Conseil de sécurité puisse dès ce mois prendre une quelconque mesure d'allègement des sanctions. Il est en revanche certain que Moscou va se battre désormais pour obtenir du Conseil qu'il fixe une date pour l'entrée en vigueur de la période probatoire du contrôle des armements irakiens.

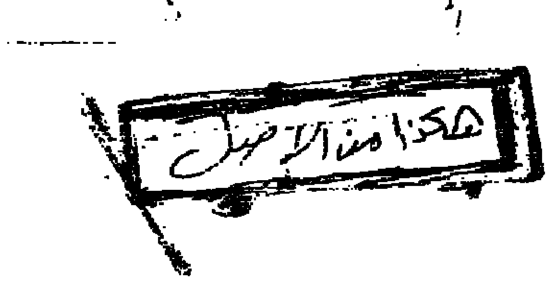
A l'issue de cette période, qui pour Moscou comme pour Bagdad ne devrait pas excéder six mois, le Conseil pourrait décréter que l'Irak a rempli les conditions requises pour obtenir au minimum la levée de l'embargo pétrolier. Sur ce point Moscou pourrait recevoir l'appui de Paris, qui estime que le Conseil doit reconnaître les gestes faits par Bagdad et qu'un espoir doit être offert à l'Irak.



Avec l'initiative prise par Moscou, le Conseil de sécurité, affirme-t-on à Bagdad, pourra difficilement reconduire automatiquement les sanctions sans vrai débat. Ainsi, le président Saddam Hussein aura réussi à remettre son pays au premier plan de l'actualité. Les dirigeants irakiens espèrent que Moscou et Paris arriveront à imposer un vote sur cette question. Un veto américain administrerait la preuve, dit-on dans la capitale irakienne, que le maintien des sanctions n'est plus qu'une décision américaine.

Certains responsables osent espérer que, si tel était le cas, Moscou pourrait reprendre sa liberté et se dégager des contraintes du Conseil et qu'en définitive l'embargo ne serait plus appliqué que par Washington. Moscou a peut-être fait des promesses en ce sens pour arracher à Bagdad une décision de reconnaissance, qui pour l'Irak reste fermement liée à une promesse de levée de l'embargo pétrolier dans un délai précis. On n'en est pas là, mais après plus de quatre ans de privations, les Irakiens sont peut-être sur le point de voir une lueur au bout du tunnel.

FRANÇOISE CHIPAUX



AMÉRIQUES

aux Etats-Unis

Une économie au mieux de sa forme

Les Etats-Unis offrent actuellement le curieux spectacle d'une économie au sommet de sa forme, sans que se dissipent pour autant les inquiétudes – ou les rancœurs – d'une opinion *publique qui* vient de favoriser massivement l'oppo*sition républicaine*, quand elle ne s'est pas abstenue, tout aussi massivement.

Si la cote de popularité de Bill Clinton était ces derniers jours en hausse avec la moitié d'*opinions* favorables, et ce pour la première fois *depuis la fin de 1993*, les Américains restent majoritaire*ment inquiets*, ou plus exactement mécontents. Or la croissance économique a redemarré outre-Atlantique dès l'été 1991, après une récession qui, pour avoir été sévère, *a été de courte durée*. Les usines tournent à plein rendement *dans presque tous les Etats*, au point que les marchés financiers craignent que cette activité très forte n'entraîne à terme une accélération de la hausse des prix et de l'inflation. L'économie américaine tourne en fait depuis la fin de l'*année dernière à la limite* de ses capacités de production, comme le montrent les 5,5 millions d'emplois créés depuis le début de 1993 et la baisse spectaculaire du chômage, qui ne représente plus que 5,8 % de la popula*tion active. Un niveau jugé* « dangereux » par les économistes, qui estiment que des tensions apparaissent sur les salaires dés que le taux de chômage descend en dessous de 6 %. Effectivement, après que le temps de travail eut été allongé par un recours *systématique* aux *heures* supplémentaires, le pouvoir d'achat des salaires a commencé à augmenter ces derniers mois, ce qui ne s'était pas produit depuis fort longtemps. Et s'il fallait une preuve supplémentaire de la forte activité *américaine, les délais de* livraison des entreprises à leurs *clients ne cessent de s'allonger.*

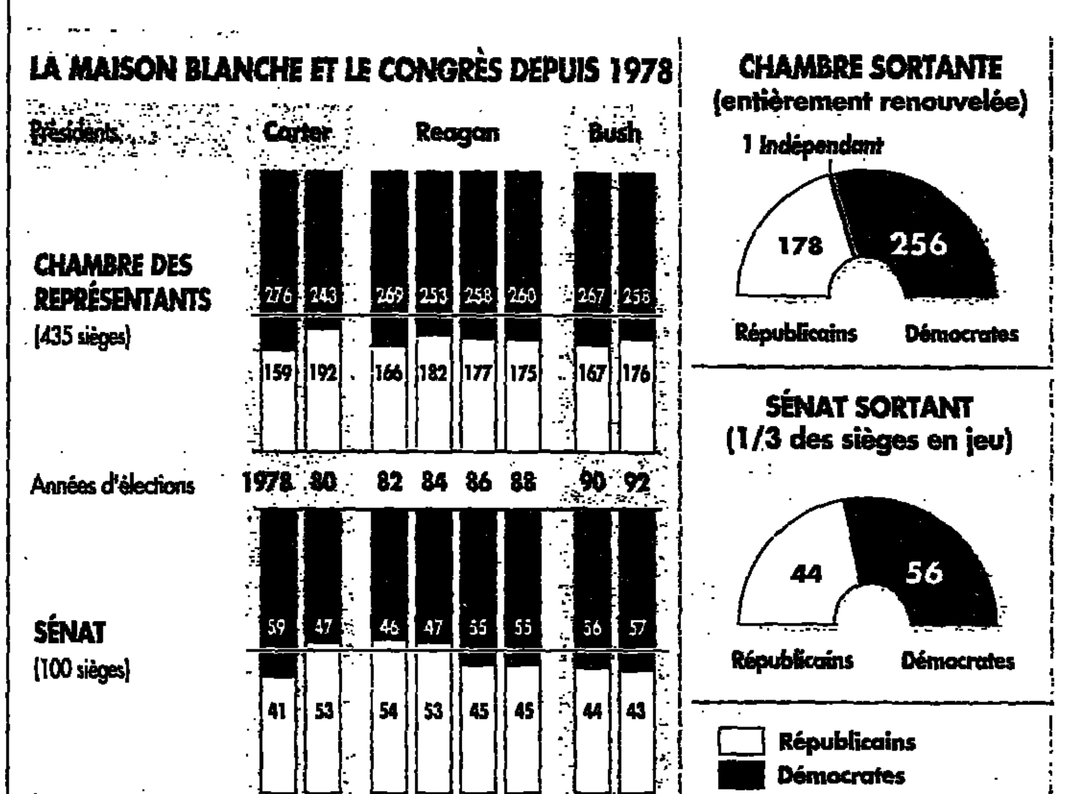
Deux mécontentements profonds

Pourquoi, dans un tel climat, les Américains, qui consomment beaucoup et ont recommencé à s'endetter massivement, resteraient-ils *insatisfaits ? Il semble* bien que outre des réactions exacerbées à des *problèmes locaux* comme l'immigration en Californie ou en Floride, l'opinion publique manifeste deux mécontentements profonds. Le premier concerne la stagnation depuis une quinzaine d'année du pouvoir d'achat de la classe moyenne américaine. Les pauvres ont eu tendance à s'appauvrir depuis le début des années 80, les plus riches à s'enrichir, alors que les classes moyennes voyaient leur sort stagner. Il y a là, dans ce phénomème, *quelque* chose de tout à fait nouveau que Bill Clinton avait bien senti en assurant qu'il allait faire revivre le vieux rêve américain de l'ascension sociale et de l'amélioration continue du niveau de vie. D'où ses promesses d'investissements col*lectifs, de nouveaux rapports Etat*-industrie, de réforme du système de santé. *Les* républicains ont repris la même analyse du malaise américain en promettant une baisse des impôts qui profiterait à la classe moyenne.

C'est aussi un autre aspect du rêve américain qui, en s'évanouis*sant, inquiète l'opinion* publique : le chômage, la précarité de l'emploi, touche maintenant les travailleurs les plus qualifiés de l'industrie, ceux que l'on s'arrachaient autrefois à prix d'or et à salaires élevés. La croissance *revenue depuis plus de trois ans* commence tout juste à multiplier de nouveaux emplois dans l'industrie. Beaucoup de cadres compétents et diplômés, beaucoup de techniciens qui, autrefois, bénéficiaient d'un emploi stable et d'une grande considération sociale, sont maintenant sans travail.

Il y a là, dans ces changements qui bouleversent l'Amérique depuis une douzaine d'années, des fractures trop profondes, trop visibles pour ne pas pousser bon nombre d'Américains à s'inquiéter de la fin d'un rêve qui a soudé la nation depuis ses origines.

ALAIN VERNHOLES



Les républicains n'avaient pas obtenu la majorité à la Chambre des représentants depuis 1955 (sous le président Eisenhower) et au Sénat depuis 1986 (avec le président Reagan). Depuis un quart de siècle, la plupart des présidents – une majorité de républicains – ont donc gouverné avec un Congrès dominé par les démocrates (en noir sur le tableau). C'est au tour du démocrate Bill Clinton de s'accommoder d'un Congrès républicain...

Les grands vaincus et les rares rescapés démocrates

Le raz-de-marée républicain, à l'issue des élections législatives du mardi 8 novembre, a *emporté plusieurs grandes* figures du Parti démocrate, notamment parmi les gouverneurs, dont onze postes sont passés aux mains des républicains.

■ **Mario Cuomo battu à New-York.** – *L'une des plus grandes* surprises de ce scrutin est sans doute la défaite de ce ténor libéral du Parti démocrate, tribun hors pair, encore crédité de *treize points d'avance dans les* sondages la semaine dernière, au moment où le maire républicain de New-York, Rudolph Giuliani, avait décidé de lui apporter son soutien. A soixante-deux ans, Mario *Cuomo, qui briguait un qua*trième mandat de gouverneur dans l'Etat de New York, s'est incliné devant le républicain George Pataki, un avocat de *quarante-neuf ans d'origine* hongroise, qui a promis de baisser les impôts de 25 % et de lutter contre la criminalité.

■ **L'un des fils de George Bush élu au Texas, l'autre battu en Floride.** – Surnommé *« Junior »*, George W. Bush, l'aîné des fils de l'ancien président républicain, devient gouverneur du Texas, Etat où son père a commencé sa carrière politique (il en fut le représentant mais jamais le gouver*neur). « Junior », aidé dans ses* collectes de fonds par ses parents, a battu la démocrate sortante Ann Richards, une ennemie de longue date de la famille Bush. En Floride, Jeb Bush, le cadet (quarante et un ans) *défendait le même pro*gramme ultraconservateur que *son frère (suppression d'avan*tages sociaux pour femmes et enfants au bout de deux ans notamment). Il n'a pas réussi l'exploit de battre le gouverneur sortant Lawton Chiles, qui n'a subi aucune défaite en trente-*quatre ans de vie politique*. L'électorat cubain – déterminant en Floride – est *plutôt* satisfait, il est vrai, de la politique du président Clinton vis-à-vis de La Havane.

■ **La Californie reste républi*caine.*** – *Considéré comme* un candidat républicain potentiel à *la Maison Blanche en 1996*, le gouverneur sortant républicain Pete Wilson garde toutes ses chances dans un éventuel parcours « à la Reagan » : il a battu *la démocrate* Kathleen Brown, fille et sœur d'anciens gouverneurs *de Californie, dans une* élection très disputée, principalement sur le thème de l'immigration clandestine. M. Wilson remporte une double victoire puisque sa proposition, sou*mise à référendum, d'interdire* aux immigrés clandestins l'accès à l'école et aux services sociaux a été adoptée.

Deux autres défaites démocrates sont à signaler : celle de Dan Rostenkowski, président de *la très importante commission* des voies et moyens de la Chambre des représentants battu à Chicago, et celle de Jim Sasser, président de la commis*sion du budget du Sénat, qui* briguait un nouveau mandat dans le Tennessee.

Dans ce sombre tableau, le président Clinton a cependant quelques *sujets de satisfaction*, en forme de lots de consolation

■ **Edward Kennedy sauve un sixième mandat de sénateur.** – L'honneur des Kennedy est sauf *dans* le bastion familial du Massachusetts. « Ted » Kennedy, le frère de l'ancien président assassiné, a vécu la campagne la plus difficile de sa longue carrière, face à au jeune républicain Mitt Romney, son anti*thèse. Sénateur de cet Etat* depuis 1962, il a finalement été *réélu, à soixante-deux ans.*

■ **Oliver North battu en Virginie.** – La lutte qui opposait, Charles Robb, sénateur sortant de cet Etat, gendre de l'ancien *président Lyndon Johnson, au* républicain Oliver North, l'un des principaux acteurs du scandale de l'Irangate, était considérée comme l'une des plus serrées de ces *midterm* et l'une des plus « sales », chacun des can*didats ne reculant devant aucun* moyen pour « démolir » son adversaire. « Trahi » par Nancy Reagan, qui avait rappelé ses mensonges (à propos de ses ventes d'armes à l'Iran pour financer la Contra du Nicara*gua) mais* soutenu *par* la droite religieuse ultraconservatrice, *« Ollie » North n'a pas été jugé* digne d'une revanche par les électeurs.

■ **Marion Barry reprend la mairie de Washington.** – *L'ancien maire noir démocrate* de Washington, contraint de *démissionner en 1990 après* avoir été condamné à six mois de prison pour possession de cocaïne, a été réélu maire de la capitale fédérale, dont la population est noire à 70 %. Elu maire pour la première fois en *1978, Marion Barry, âgé de cin*quante-huit ans, avait effectué un retour en politique dès 1992, après une cure de désintoxication.

M. J.

Les déclarations du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale à propos de l'élection présidentielle

Charles Millon : « Il est impossible d'avoir un message flou ou ambigu sur l'Europe »

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, président du conseil régional Rhône-Alpes, a annoncé, mercredi 9 novembre, qu'il sera candidat à l'élection présidentielle si les « candidats naturels » de l'UDF que sont, à ses yeux, Valéry Giscard d'Estaing, président de la confédération, et René Monory, président du Sénat, ne le sont pas. M. Millon appuie sa démarche sur la nécessité d'un débat à droite, particulièrement au sujet de l'Europe.

■ EUROPE. – La construction européenne apparait aujourd'hui au cœur du débat présidentiel, après la déclaration de Jacques Chirac proposant, le 6 novembre, un référendum avant le passage à la monnaie unique prévu par le traité de Maastricht. Mardi, le président du RPR a affirmé que sa proposition n'est pas nouvelle.

■ RPR. – Tandis qu'Alain Juppé a accepté la proposition de M. Chirac d'assurer la présidence par intérim du RPR après le 12 novembre – date de la « réunion exceptionnelle » du mouvement –, Philippe Séguin a décidé de ne pas participer au traditionnel pèlerinage des gaullistes à Colombey-les-deux-Eglises, ni avec M. Balladur, ni avec M. Chirac.

« Vous venez d'annoncer sur RTL que si Valéry Giscard d'Estaing et René Monory ne se présentaient pas, vous porteriez vous-même les couleurs de l'UDF dans cette campagne présidentielle. Qu'est-ce qui a décidé votre engagement ?

– L'Europe est dans une phase cruciale. Elle a dix-huit mois pour réussir ou pour capoter. Il est impossible, sur cette question, d'avoir un message flou, ambigu ou insipide. Ce serait ouvrir un boulevard à Jacques Delors. Or les différences d'appréciation qui apparaissent actuellement dans la majorité démontrent à l'évidence qu'un candidat unique serait amené à tenir ce langage ambigu – on l'a vu pendant la campagne des élections européennes – et, à partir de ce moment-là, à laisser le thème européen à la gauche et à Jacques Delors. L'échéance présidentielle est capitale. C'est à cette occasion que se déterminera la nature de la construction européenne. Il conviendra que les candidats se positionnent clairement sur la réforme des institutions, l'union monétaire et la mise en œuvre d'une politique de sécurité. S'il y a un candidat unique, il faudra qu'il concilie des contraires !

– Avez-vous le sentiment que le référendum annoncé par Jacques Chirac constitue une menace pour l'application du traité de Maastricht ?

– Je pense que ce référendum est inutile. Lors du référendum sur Maastricht, les Français ont choisi et décidé la mise en œuvre de l'union monétaire. Il est possible d'envisager un débat à l'Assemblée nationale, pour faire le point sur les critères de convergences, comme le Bundestag allemand envisage de le faire, mais il est impossible de remettre en question la décision du peuple français. La CDU-CSU a fait des propositions. C'est un signal très fort lancé à la France ; il faudra qu'au cours de la campagne présidentielle nous donnions très clairement une réponse à cette proposition.

– François Léotard, qui appartient comme vous au Parti républicain, a indiqué hier que l'UDF n'avait pas de candidat et que le seul qui pouvait gagner était Edouard Balladur. En vous engageant dans la campagne, vous déniez donc au premier ministre le droit de porter les idées de l'UDF ?

– Edouard Balladur fait partie du RPR. Il a participé à sa stratégie depuis 1983. Je ne vois pas pourquoi la famille UDF irait confier ses convictions à une personne extérieure. Mon objectif est simple : il y a deux grandes familles dans la majorité : le RPR et l'UDF. Elles ont des sensibilités différentes et des valeurs auxquelles elles se réfèrent.

» Il m'apparaîtrait tout à fait incongru qu'une de ces deux familles, qui a porté des thèmes qui vont être au centre de la campagne électorale – l'Europe bien sûr, mais aussi la démocratie représentative et la décentralisation, l'impartialité et l'intégrité de l'État, et enfin, la cohésion sociale et l'emploi –, ne s'exprime pas de façon forte et autonome. Le premier tour permettra l'expression des diverses sensibilités, et un vrai débat s'engagera. Les Français pourront trancher, et au second tour, le plus convaincant sera présent pour défendre les couleurs de la majorité. Si, par malheur, la majorité n'organisait pas ce grand débat de fond, pour des raisons tactiques, elle l'abandonnerait soit à la gauche, et Jacques Delors l'a déjà montré avec la publication de son ouvrage, soit à des partis extrêmes qui, à travers des slogans, capteraient ce débat. »

Propos recueillis par
PASCALE ROBERT-DIARD

Un provincial à Paris

Président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et président du conseil régional Rhône-Alpes, Charles Millon ne déteste pas jouer le rôle du provincial à Paris. Né le 12 novembre 1945 à Belley (Ain), commune dont il est maire depuis 1977, ce conseiller juridique et fiscal devient député en 1978. Comme on lui demande, alors, ses impressions sur sa première rentrée parlementaire, il répond : *« Il y en a un qui m'a marqué, c'est François Léotard. Celui-là, je le retrouverai toujours sur mon chemin. »*

En 1981, en pleine vague rose, après avoir animé le réseau des comités de soutien à Valéry Giscard d'Estaing, il est réélu député dès le premier tour. L'année suivante, l'ancien président de la République lui préfère pourtant M. Léotard pour le poste de secrétaire général du Parti républicain. Au même moment, avec Philippe Séguin, Jacques Toubon, Michel Noir et quelques autres députés, il fait partie de ces « cadets de la droite » qui multiplient les amendements contre les grands projets de loi du début du premier septennat de François Mitterrand.

Lors de l'élection présidentielle de 1988, Charles Millon s'engage à fond en faveur de son collègue député du Rhône, Raymond Barre. Sur le plan régional, il seconde Charles Béraudier comme vice-président chargé des finances. A la mort de celui-ci, le 16 octobre 1988, il lui succède à la tête de la deuxième région française. L'année suivante, après les élections municipales, c'est lui qui lance, de Lyon, la fronde des douze « rénovateurs » de la droite. A l'automne de 1989, il en retire le bénéfice lors de la succession de Jean-Claude Gaudin à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Cette fois, M. Millon a fait ses comptes : il est élu face à François Léotard.

J.-L. S.

L'UDF aura un candidat à l'Elysée

Suite de la première page

L'initiative de M. Millon relevait de l'urgence pour l'UDF. Entretenant le doute sur sa décision à grand renfort de commentaires et de propositions, Valéry Giscard d'Estaing risquait, bien malgré lui, compte tenu de la persistance de l'indifférence dans laquelle le tiennent les Français, d'enterrer irrémédiablement l'idée d'une candidature UDF. Un double mouvement menaçait de prendre entre deux blocs la confédération libérale, au risque de mettre en péril son avenir.

Alors que le candidat Chirac s'efforce de tirer derrière lui le lourd vantail du RPR – avec l'assentiment d'Alain Juppé, qui a accepté l'intérim de la présidence du mouvement –, François Léotard, aidé par une partie du CDS et par le Parti radical, entend procéder à la même manœuvre à l'UDF, pour le plus grand profit du premier ministre. En glissant le pied dans cette porte-ci, avec l'assentiment de M. Giscard d'Estaing, M. Millon veut mettre aujourd'hui en échec la stratégie du président d'honneur du Parti républicain.

Depuis la proposition de M. Chirac de soumettre à référendum le passage à la monnaie unique et les réactions outrées des centristes, la démontration à laquelle se livre inlassablement M. Millon en faveur de l'engagement d'une personnalité UDF gagne en limpidité. S'ils existent sur l'Europe, pourquoi les deux courants de la majorité ne seraient-ils pas présents à l'élection présidentielle ?

Le président de la région Rhône-Alpes a été déçu, une première fois, par le silence du premier ministre lors de la campagne pour les élections européennes, lorsque Charles Pasqua avait absous par avance les électeurs tentés par la liste dissidente de Philippe de Villiers. Exaspéré, aujourd'hui, par l'immobilisme et par le silence du gouvernement français après les propositions allemandes de relance de l'Europe, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale – qui avait mené la bataille de bout en bout lors de la révision constitutionnelle préalable au référendum de Maastricht – fonce dans la brèche ouverte dans la majorité.

Rester dans *« le flou, l'ambigu et l'insipide »* revient, selon lui, à abandonner le dossier à Jacques Delors. Bernard Bosson, balladurien affiché, ne le contredira pas, lui qui disait la même chose lundi. *« Il est impossible de concilier les contraires »*, assure M. Millon qui se fait fort, par sa parole, de tirer le candidat unique de la majorité qui se dégagera au soir du premier tour de son côté à lui de la construction européenne. L'élection présidentielle est encore loin. La campagne est pourtant déjà bien engagée. Avec le dossier européen, on se réjouira de ce qu'elle ait choisi comme hors-d'œuvre des sujets pour le moins substantiels.

GILLES PARIS

M. Léotard : « Il n'y en a qu'un, c'est Edouard Balladur »

François Léotard, ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, a déclaré, mardi 8 novembre, qu'il n'y a qu'un candidat de la majorité en mesure de battre Jacques Delors à l'élection présidentielle, *« c'est Edouard Balladur »*. Les affrontements entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac ou entre celui-ci et M. Balladur *« n'ont aucun intérêt »*, a expliqué M. Léotard sur TF 1, les premiers parce que *« cela fait vingt ans que cela dure »*, les seconds parce qu'*« au second tour, il faudra bien* [que MM. Chirac et Balladur] *soient ensemble »*.

« La seule confrontation intéressante, celle qui est moderne, qui est utile pour le pays (...), c'est Delors-Balladur », a ajouté le ministre de la défense. Quant au *« débat Chirac-Delors, je ne vois pas en quoi cela renouvelle quoi que ce soit dans la vie politique française »*, a-t-il dit. M. Léotard observait, en outre, que *« l'UDF n'a pas de candidat à l'heure qu'il est »*.

Le pas de clerc de M. Balkany

L'exégèse des propos d'Edouard Balladur n'est jamais simple. Surtout lorsque lui-même reste volontairement flou. Lundi 7 novembre, à Toulouse, le premier ministre avait déclaré que si, comme l'assure Charles Pasqua, des primaires sont possibles en janvier, il fallait les organiser. Le lendemain, à la sortie d'un de ces petits déjeuners qui réunit régulièrement les députés RPR les plus proches du chef du gouvernement autour de Nicolas Sarkozy et de Nicolas Bazire, Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, déclarait à l'AFP que cela signifiait que le premier ministre *« serait candidat aux primaires en janvier »* (nos dernières éditions du 9 novembre).

Etait-ce vraiment l'annonce indirecte d'une candidature ? L'hôtel Matignon ne pouvait laisser s'ancrer l'idée d'une telle interprétation qui mettait à mal toute la stratégie du premier ministre. Son directeur de cabinet, M. Bazire, réagissait immédiatement en déclarant à l'AFP que les propos de M. Balkany *« n'engagent »* que lui et ne traduisent pas une *« intention personnelle »* de M. Balladur. M. Balkany se répandait alors sur toutes les chaînes de télévision pour tenter de tempérer ses propos. Rien n'y faisait. Les proches de Jacques Chirac s'engouffraient dans la brèche. Jean-Jacques de Peretti, secrétaire général adjoint du RPR, déclarait : *« Ne sommes-nous pas au royaume du Père Ubu ? Patrick Balkany fait une déclaration après avoir participé à une réunion avec des proches du premier ministre. Les mêmes personnes font aussitôt des déclarations pour le démentir. Il faut arrêter ce petit jeu et clarifier la situation comme l'a fait Jacques Chirac. »*

Puis François Baroin, un des conseillers du maire de Paris, enfonçait le clou en ironisant : *« On est très content d'apprendre la candidature d'Edouard Balladur par Patrick Balkany. Ce n'est pourtant pas le premier avril. »* Il ajoutait : *« Que se passe-t-il en ce moment à Matignon ? Il est urgent que la majorité rappelle au gouvernement que sa seule mission est de gouverner jusqu'au 7 mai. »*

Th. B.

Dénonçant un « détournement de cérémonie »

Philippe Séguin n'ira pas à Colombey-les-Deux-Eglises

BUCAREST
de notre envoyé spécial

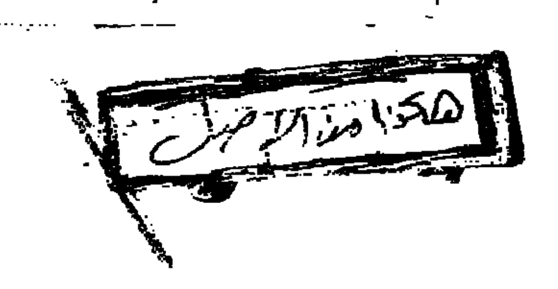
En voyage officiel en Roumanie, lundi 7 et mardi 8 novembre, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'est refusé à répondre aux questions des journalistes qui portaient sur la politique intérieure française et, notamment, sur les tensions entre Jacques Chirac, candidat déclaré, et Edouard Balladur, candidat potentiel. En revanche, dans l'avion qui le ramenait en France, M. Séguin a piqué une colère froide en commentant la décision des deux hommes de se rendre séparément à Colombey-les-Deux-Eglises, mercredi, pour le traditionnel « pèlerinage » gaulliste sur la tombe du général de Gaulle (MM. Chirac et Balladur avaient participé ensemble, en 1993, à cette cérémonie commemorative de la mort du fondateur de la Ve République en 1970).

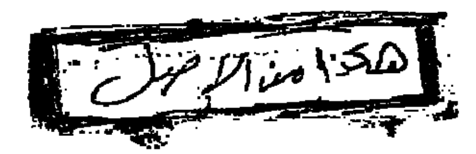
« Le Général a bon dos ! », s'est exclamé le président de l'Assemblée, expliquant sa décision d'annuler sa venue à Colombey-les-Deux-Eglises afin de ne pas participer à une opération de *« détournement de cérémonie du souvenir »*. Convaincu que la présence de tel ou tel, le matin ou l'après-midi, fournirait instantanément matière à des commentaires de nature *« politicienne »* sur *« qui soutient qui »*, il a donc décidé de ne pas participer à ce petit jeu et de se rendre à la messe annuelle qui a lieu à Epinal (depuis 1977) en mémoire du général de Gaulle.

« Qu'ils deviennent un peu adultes ! Qu'ils parlent enfin des vrai problèmes ! » a dit M. Séguin, en demandant, comme il l'avait déjà fait dans son entretien dans ces colonnes le 3 novembre, que les uns et les autres *« proposent et débattent de vrais projets »*.

De la même façon, le débat sur les « primaires » a le don d'exaspérer le maire d'Epinal, et l'idée qu'un projet de loi sur cette question puisse être présenté au Parlement le fait hurler. *« On ne vas pas demander au Parlement d'arbitrer une débat interne à la majorité. Là, on atteindrait le degré zéro de la politique ! »*, affirme-t-il, se disant déterminé à *« déférer »* un éventuel texte de cette nature devant le Conseil constitutionnel.

PIERRE SERVENT





POLITIQUE

et la polémique à droite sur la construction européenne

M. Chirac assure qu'il n'y a « rien de nouveau » dans sa proposition de référendum sur la monnaie unique

Jacques Chirac, président du RPR, a affirmé, au cours de la réunion hebdomadaire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 8 novembre, que son souhait de voir soumis à référendum le passage à l'union monétaire européenne (*le Monde* du 8 novembre) n'a *« rien de nouveau »*. M. Chirac, a rapporté Bernard Pons, président du groupe, a expliqué qu'Edouard Balladur, Alain Juppé et lui-même, qui s'étaient prononcés pour l'approbation du traité de Maastricht, avaient défendu, *« pendant la campagne sur le traité d'union européenne »*, l'idée que *« le passage à la troisième étape de l'union économique et monétaire devrait être ratifié dans les mêmes formes que le traité de Maastricht »*.

Le président du RPR a affirmé, aussi, que la Grande-Bretagne et l'Allemagne avaient prévu de faire précéder le passage à la troisième phase de l'UEM d'une *« nouvelle ratification »*. *« Jacques Chirac n'a pas dit autre chose »*, a ajouté M. Pons.

Les mauvais exemples du président du RPR

En annonçant son intention, s'il parvient à la présidence de la République, d'organiser un référendum sur le passage à la *« troisième phase »* de l'union monétaire, Jacques Chirac s'est appuyé sur les exemples de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. La France, a-t-il dit en substance, doit revendiquer les mêmes *« droits »* que ces deux Etats, qui, selon lui, auraient conditionné l'adoption de la monnaie unique à une approbation, en l'occurrence parlementaire. Telle n'est, cependant, pas la réalité pour l'Allemagne ; quant à la Grande-Bretagne, sa situation par rapport au traité de Maastricht n'est pas comparable à celle de la France.

Comme le rappelait, mardi 8 novembre à Paris, l'un des responsables de la CDU, Karl Lamers, *« le Parlement allemand a ratifié sans réserves le traité de Maastricht »*. *« Il n'y aura pas de seconde approbation avant le passage à la troisième phase de l'union monétaire »*, a souligné M. Lamers. Le Bundestag s'est, tout au plus, réservé le droit de se prononcer sur la question de savoir si les critères de convergence économique retenus pour prendre part à la troisième phase sont bien remplis.

La Grande-Bretagne, un cas particulier

Le traité de Maastricht prévoit que les chefs d'Etat et de gouvernement doivent décider, avant la fin de 1996, si une majorité d'entre eux remplissent les critères de convergence et, dans cette hypothèse, s'il est opportun de passer à la troisième phase. Si ce passage ne se fait pas au cours de l'année 1997, il interviendra automatiquement au 1er janvier 1999 pour les Etats remplissant les critères.

Le cas de la Grande-Bretagne est particulier. Elle a négocié, et fait inscrire dans le traité de Maastricht, le droit pour elle de décider, le moment venu, d'adopter ou non la monnaie unique. *« Le Royaume-Uni n'est pas tenu et n'a pas pris l'engagement de passer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire »* sans une telle décision *« de son gouvernement et de son Parlement »*, peut-on lire dans le texte même du traité. La France n'a rien négocié de tel. Ayant ratifié le traité par référendum en septembre 1992, elle s'est engagée à obéir aux dispositions générales concernant le passage à la monnaie unique.

C. T.

Le CDS exprime des réserves sur le projet de la CDU-CSU

Les responsables du Centre des démocrates sociaux (CDS) se sont prononcés, mardi 8 novembre, sur le projet d'approfondissement de l'union européenne proposé en Allemagne par la CDU-CSU, parti du chancelier Helmut Kohl. A l'occasion d'une rencontre avec l'un de ses auteurs, Karl Lamers, les centristes ont assuré partager avec leurs homologues allemands le même *« noyau dur de convictions communes »*, à savoir la nécessaire relance de la construction européenne et la nécessité d'un axe franco-allemand fort. Cependant, les membres du CDS n'en ont pas moins avancé un certain nombre de réserves.

Dominique Baudis, tête de liste de la majorité RPR-UDF aux dernières élections européennes, estime ainsi qu'il faut avoir une *« discussion franche sur le terme de fédéralisme »*, utilisé par les Allemands lorsqu'ils évoquent le modèle dont pourraient s'inspirer les institutions européennes. Le terme de fédéralisme est banni depuis longtemps du vocabulaire du CDS. M. Baudis s'est démarqué, aussi, de l'idée selon laquelle la Commission européenne devait devenir le gouvernement de l'Union, alors qu'il souhaite, pour l'instant, que ce rôle soit dévolu au Conseil.

De même, il a contesté le postulat avancé par la CDU-CSU, selon lequel *« la souveraineté de l'Etat-nation »* n'est plus *« depuis longtemps qu'une coquille vide »*. *« Pas totalement convaincu par ce schéma »*, M. Baudis a tenu à affirmer que la *« réalité nationale »* reste, à ses yeux, *« un fait dont il faut tenir compte »*. M. Bandis a tenu, cependant, à relativiser ses réserves, en assurant qu'elles portent *« moins sur le fond que sur la façon d'appeler les choses »*.

G. P.

Nouvel affrontement entre chiraquiens et balladuriens

Alain Juppé est officiellement candidat à la mairie de Bordeaux

M. Juppé devait rendre officielle, mercredi 9 novembre, au cours d'une conférence de presse, sa candidature à la mairie de Bordeaux. Il l'a déjà fait dans un entretien à *« Sud-Ouest »* de ce même jour, mais la grève de ce quotidien en a empêché la publication. Le secrétaire général du RPR va ainsi s'opposer à M. Valade, sénateur RPR, qui depuis des années espère succéder à M. Chaban-Delmas. C'est un nouvel affrontement entre chiraquiens et balladuriens.

Depuis plusieurs années, la candidature d'Alain Juppé à Bordeaux était l'objet de rumeurs. Elle n'était devenue officieuse qu'au printemps dernier lorsque le ministre des affaires étrangères s'était montré de plus en plus souvent à Bordeaux, sous des prétextes divers.

La chose devenait d'autant plus probable que la brouille entre Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et son dauphin désigné depuis des années, Jacques Valade, président du conseil régional et sénateur RPR, n'était plus un secret pour personne. Les dernières mésaventures du métro bordelais n'avaient fait que renforcer la rupture entre le maire et celui qui espérait être son dauphin.

M. Chaban-Delmas veut tenter une conciliation

On savait depuis le mois de juin qu'Alain Juppé, attendu par une partie du patronat, n'officialiserait sa candidature que le plus tard possible, ses responsabilités ministérielles ne lui laissait guère le loisir de mener une campagne sur place. En revanche, bénéficiant de l'appareil régional et de l'indisponibilité de M. Chaban-Delmas, Jacques Valade menait depuis le printemps une campagne intense et reprenait progressivement le contrôle de tout l'appareil chabaniste. C'est sans doute ce qui a poussé M. Juppé à se déterminer plus rapidement qu'il ne l'aurait souhaité.

M. Juppé annoncera donc officiellement sa candidature bordelaise mercredi 9 novembre au cours d'une conférence de presse. M. Chaban-Delmas ne devrait pas se prononcer avant mercredi soir, mais il est probable qu'il s'en tiendra aux déclarations qu'il a déjà faites à Europe 1, le 28 octobre dernier : *« Il ne faudrait pas que cette double candidature trouble le jeu et fasse le miel de l'opposition. Je vais donc réunir les deux hommes et leur demander de s'entendre dans l'intérêt supérieur de la ville. J'ai peu de chances d'être entendu, mais n'y en aurait-il qu'une que cela mériterait d'être tenté. »* Mais en privé il ne cachait pas qu'il ne pourrait pas soutenir un candidat à la mairie qui ne ferait pas le même choix que lui pour la présidentielle.

« Carrière parisienne »

Jacques Valade, qui avait aussi rencontré Alain Juppé la semaine dernière, s'est déclaré *« nullement surpris »* par cette candidature. Il ajoute : *« Mais elle ne modifie nullement ma position. Je constate que l'évocation d'une passion pour Bordeaux et d'une généalogie bordelaise n'ont rien à voir avec la charge d'une ville. Je pourrais arguer de mon enfance de fils de cheminot bordelais, dans le quartier de la gare, de ma jeunesse, de l'université. Référence pour référence, je ne suis pas trop mal placé. »*

Le président du conseil régional, qui ne cache pas s'être rangé derrière Edouard Balladur, a bien l'intention de se battre : *« J'ai proposé à Alain Juppé de figurer sur ma liste pour que Bordeaux puisse en continuité bénéficier de notre double compétence. Alain Juppé n'a pas voulu. Maintenant, il parle d'une passion pour cette ville. Moi je constate simplement qu'il utilise les mêmes termes que pour le 18e arrondissement ou pour Venise. Tout cela pour un problème de carrière parisienne. Je crains que ce ne soit dangereux pour Bordeaux. »*

PIERRE CHERRUAU

« Avant tout, un choix de cœur »

Voici les principaux extraits de l'entretien qu'Alain Juppé a accordé à Sud-Ouest, *et qui aurait dû être publié mercredi 9 novembre, si une grève n'avait pas empêché la sortie du quotidien aquitain* (lire page 20) :

« Je serai candidat aux prochaines élections municipales à Bordeaux (...). Et j'ai d'ailleurs demandé l'investiture de l'UDF et du RPR (...). J'ai consacré seize ans de ma vie à Paris (...). Mais ma conception de la vie en général et de la vie publique en particulier fait que je considère qu'il ne faut pas trop s'incruster (...). Bordeaux, pour moi, c'est avant tout un choix de cœur. Sur les bords de la Garonne, j'ai mes racines (...). La deuxième raison de ma candidature, c'est que je suis convaincu que dans les dix ou quinze ans qui viennent il y a à Bordeaux de grands défis à relever et une grande aventure à gagner. »

» Je souhaite de tout cœur *[une entente avec Jacques Valade, RPR, candidat déclaré aux élections municipales]*. Il a fort bien réussi en tant que sénateur et en tant que conseiller régional d'Aquitaine (...). Une bonne coopération entre la région et une ville comme Bordeaux est décisive. C'est ce que je *[lui]* propose (...). Il faut que l'on sache que j'ai envie de faire des choses durables à Bordeaux, de m'y investir et de m'y consacrer. Si, un jour, je dois faire des arbitrages *[entre mes différentes charges]*, je les ferai, mais pas au détriment de Bordeaux (...).

» J'ai regardé les comptes et les budgets *[de la ville]*. La situation n'est pas aussi inquiétante que certains opposants systématiques peuvent le dire. Mais c'est vrai que la marge de manœuvre est réduite. Il faudra serrer les boulons et créer des conditions de renouveau (...). Il me paraît essentiel d'avoir une stratégie d'agglomération afin qu'entre la ville et la communauté il y ait cause commune (...). Cela veut donc dire qu'il faut aussi gagner *[sur le plan politique]* la communauté urbaine (...).

» Mes grandes lignes de réflexion sur Bordeaux passent par la recherche d'un nouvel équilibre urbain. Jacques Chaban-Delmas a fait un travail formidable. Il faut passer maintenant à une nouvelle étape. Le projet d'aménagement de la rive droite et de la Bastide (...) est une une bonne base (...). *[L'équilibre entre la ville-centre et l'agglomération]* suppose un système de transports collectifs modernes (...). Il faut réfléchir à l'articulation entre les divers modes de transport, de surface et souterrains, concevoir un plan d'ensemble dans lequel un métro léger aura certainement sa place.

» Il y a un certain nombre de points forts à Bordeaux. Je pense en particulier au secteur aéronautique et spatial (...). Il faut concrétiser cette intention (...). *[Il convient aussi]* d'ouvrir plus largement la façade atlantique, ce qui renforcera la région et Bordeaux, dont la tradition dans le domaine portuaire (...) reste forte (...).

» J'ai beaucoup à apprendre et j'écouterai tous ceux qui savent. Je souhaite constituer le moment venu une équipe très ouverte et ressoudée (...) Je ne suis la propriété de personne. »

Dans les pas du maire de Paris

Alain Juppé est né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan (Landes). Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Charles-de-Gaulle), il choisit l'Inspection des finances, puis entre au cabinet de Jacques Chirac, alors premier ministre, en 1976, qui très vite apprécie les qualités de ce collaborateur.

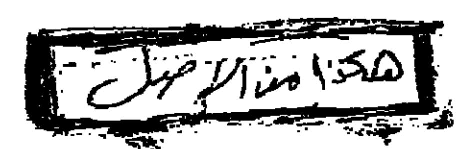
Aussi, lorsque le président du RPR enlève la mairie de Paris, en 1977, il appelle auprès de lui M. Juppé, d'abord comme conseiller technique chargé des affaires financières et budgétaires, puis comme directeur des finances et des affaires économiques. Le « fonctionnaire » est alors devenu un « politique » : en 1981, il est directeur de la campagne présidentielle de M. Chirac ; il entre au comité politique du RPR en mars 1982. Déjà, aux élections législatives de 1978, il avait porté, sans succès, les couleurs du parti néo-gaulliste dans les Landes.

Avec le soutien de M. Chirac, il a plus de chances à Paris. Aux municipales de 1983, il est élu conseiller de la capitale dans le 18e arrondissement, en devançant le socialiste Lionel Jospin. Cette victoire lui vaut de devenir immédiatement adjoint au maire, avec toujours la responsabilité des finances. En cinquième position sur la liste RPR à Paris lors des législatives de 1986 à la proportionnelle, il est élu député, mais entre au gouvernement de M. Chirac avec le poste essentiel de ministre délégué au budget, auprès d'Edouard Balladur, et de porte-parole du gouvernement. Il est réélu député facilement en 1988, dans une des circonscriptions du 18e arrondissement. Les municipales de 1989 lui permettent d'asseoir son implantation dans ce quartier populaire de la capitale. Jacques Chirac lui confie le secrétariat général du RPR au lendemain de sa défaite présidentielle de 1988. En mars 1993, M. Balladur confie à M. Juppé le poste ministériel qu'il ambitionnait : celui des affaires étrangères.

M. Kouchner lance le mouvement Réunir

Bernard Kouchner a choisi la cité des Peintres, en plein cœur du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, pour annoncer, mardi 8 novembre, le lancement du mouvement Réunir. Après avoir eu quelque peine à trouver le lieu symbolique où il avait décidé de s'exprimer, l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire a expliqué, devant deux cents personnes, qu'il entend élaborer, *« avec un certain nombre de citoyens, des propositions qui seront ensuite adressées aux candidats à la présidence de la République »*.

Sur France 2, M. Kouchner a précisé qu'il juge *« nécessaire que Jacques Delors se présente »*. *« A ce moment-là, nous verrons*, a-t-il dit. *Nous pourrons lui apporter notre expérience. »*



Les députés d'outre-mer font l'éloge de la « spécificité » des DOM-TOM

A droite comme à gauche, les députés d'outre-mer ne cachent plus que l'avenir des DOM-TOM réside dans l'option de la *« spécificité »*. Si elle n'est pas nouvelle, cette petite musique s'est fait entendre avec une insistance particulière, mardi 8 novembre, à l'occasion de l'adoption du budget du ministère des DOM-TOM – le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC ont voté contre – dont le montant est de 2,44 milliards de francs, soit une progression de 7,74 % par rapport à 1994 (1).

Bien sûr, Jacques Vergès (RL, Réunion) s'en tient à la revendication d'*« égalité sociale »*, dont le Parti communiste réunionnais a fait son credo. Bien sûr, André Thien Ah Koon (RL, Réunion) encourage le gouvernement à persévérer dans le *« long chemin vers l'intégration économique, sociale et humaine dans l'ensemble national »*. Cependant, pour des professions de foi intégrationnistes de ce type, combien d'allusions à la nécessité pour l'Etat de faire davantage droit à la « différence » de l'outre-mer ?

Voilà, par exemple, que resurgit l'idée d'une assemblée unique dans les DOM. Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe) a défendu ce projet, qui permettrait d'écarter, tout à la fois, le *« danger de la récession lié à un statut d'indépendance »* et la *« paralysie du système actuel »*. Le processus d'intégration européenne, qui fait peser plusieurs hypothèques sur les droits acquis des DOM en matière fiscale (la taxe sur l'octroi de mer) ou commerciale (le marché protégé de la banane antillaise), redonne de la vigueur à la thématique de la spécificité « domienne ».

« Qui ne voit que la solution réside dans le pouvoir donné aux élus locaux du suffrage universel de gérer eux-mêmes les affaires propres de leurs régions ? », s'interroge Camille Darsières (app. PS, Martinique). *« Un pouvoir*, ajoute-t-il, *fondé sur notre différence, s'exprimant, à l'intérieur, sur notre droit permanent à adaptation, et vis-à-vis de l'Europe, par notre droit permanent à dérogation. »*

Sur les bancs de droite, aussi, l'idée de s'affranchir davantage du droit commun métropolitain fait son chemin. En matière économique, Jean-Paul Virapoullé (UDF, la Réunion) est celui qui va le plus loin. Estimant qu'*« il n'est de pire inégalité que de traiter identiquement des gens qui sont dans des situations différentes »*, M. Virapoullé a plaidé pour *« une logique économique fondée sur un surcroît de responsabilité qui prenne en compte notre identité régionale »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a reconnu que cette progression se limite en fait à 2,28 % si l'on prend en considération les transferts liés à la nouvelle politique de l'emploi dans les DOM.

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

Le gouvernement renonce à transférer la charge du RMI aux départements pour ne pas mécontenter les élus

Charles Pasqua a anticipé sur la discussion prévue le 16 novembre, à l'Assemblée nationale, en annonçant que le gouvernement renonce au projet de transférer aux budgets départementaux la charge du revenu minimum d'insertion (RMI). Le ministre de l'intérieur a ainsi pris de vitesse son collègue du budget, Nicolas Sarkozy, ainsi que Jean Puech, ministre de l'agriculture, et, par ailleurs, président de l'assemblée des présidents de conseils généraux.

C'est d'une façon presque anodine, pendant la discussion en première lecture à l'Assemblée nationale, le 7 novembre, du budget du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 9 novembre), que M. Pasqua a annoncé l'abandon d'un projet de transfert de charges lié au revenu minimum d'insertion. *« En ce qui concerne le RMI, l'idée du transfert n'a pas été retenue par le gouvernement »*, a simplement déclaré le ministre.

La discussion relative au financement de l'allocation du RMI, réforme prévue par l'article 49 du projet de loi de finances – dont la commission des finances de l'Assemblée a proposé, mardi 8 novembre, la suppression –, n'était pas à l'ordre du jour, puisqu'elle doit avoir lieu le 16 novembre. La séance portait sur les crédits de la police nationale et de la sécurité civile, ainsi que sur les concours aux collectivités locales. Il semble bien que M. Pasqua, ministre de tutelle des élus locaux et, lui-même, président du conseil général des Hauts-de-Seine, ait voulu faire plaisir aux responsables des départements. Au risque de mécontenter son collègue de Bercy, quoi qu'en dise l'entourage de Daniel Hœffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire. On assurait, mardi 8 novembre, au cabinet de M. Hoeffel, que M. Pasqua n'avait fait qu'anticiper sur une annonce qui devait être faite par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, au terme du débat sur l'article 49. Le ministère du budget se refusait, pour sa part, à tout commentaire.

L'affaire du RMI aura été une suite de coups de théâtre. C'est par surprise, déjà, que l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), présidée par Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, avait appris, lors de son congrès de Lille, le 13 septembre, que le gouvernement souhaitait transférer le financement du quart de l'allocation du RMI aux départements (*le Monde* du 16 septembre). Mécontents, les présidents de conseils généraux avaient alors voté une motion stipulant qu'ils étaient opposés à ce projet, et qu'en cas de de transfert obligatoire, l'indexation devrait prendre en compte l'évolution du nombre des bénéficiaires et du montant de l'allocation.

M. Sarkozy privé de marge de manœuvre

Devant cette grogne, M. Balladur avait annoncé qu'il confierait au Parlement le soin de discuter de la mesure et qu'en attendant, il consulterait les élus locaux. Le 4 octobre, M. Sarkozy avait donc reçu Jean Puech, Michel Mercier (UDF, Rhône, vice-président de la commission des affaires sociales de l'APCG), Paul Girod (UDF, Aisne) et Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente), qui lui avaient rappelé leur position. M. Sarkozy avait proposé d'abandonner le projet de transfert du financement de l'allocation du RMI, mais il avait émis le souhait que quelques départements soient, tout de même, volontaires pour une expérimentation.

L'APCG est hostile à cette proposition. Dans le cas où le *statu quo* ne serait pas maintenu, elle réclame une évaluation du dispositif du RMI, afin que soient mis en évidence les dysfonctionnements liés aux mécanismes de l'allocation, de l'insertion et de la protection sociale. Cette évaluation *« viserait ensuite à proposer des aménagements susceptibles d'apporter des améliorations par rapport à la maîtrise des coûts »*, a indiqué M. Puech, mardi, dans une déclaration à l'AFP. C'est donc seulement après cette évaluation, destinée à diminuer le coût du RMI, que, selon l'APCG, on pourrait procéder à une expérimentation. M. Mercier, qui est aussi député du Rhône, a déposé un amendement allant dans ce sens, et la discussion de l'article 49 du projet de loi de finances devait être centrée sur ce point.

M. Pasqua a privé le ministre du budget de toute marge de manœuvre en annonçant que le gouvernement renonçait purement et simplement à son projet. M. Puech n'avait vraisemblablement pas été averti de la chose, puisqu'il n'en a fait aucune mention dans l'entretien qu'il a accordé à l'AFP. *« J'ignorais que M. Pasqua avait tenu ces propos »*, nous a indiqué, de son côté, M. Mercier, avant de préciser : *« Ils me satisfont pleinement. »*

RAFAËLE RIVAIS

L'examen du projet sur l'aménagement du territoire

Les sénateurs obtiennent un compromis sur la péréquation financière entre collectivités locales

Les sénateurs ont continué, mardi 8 novembre, l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'aménagement et au développement du territoire. Au terme d'un compromis avec le gouvernement, ils ont adopté le principe d'un renforcement de la péréquation financière entre collectivités locales.

La péréquation, autrement dit la réduction des écarts de ressources entre les collectivités territoriales, devait être le morceau de bravoure de la discussion, au Sénat, du projet de loi sur l'aménagement du territoire. Et Jean François-Poncet (Rass. dém.), président de la commission spéciale, l'a redit avec force : *« Nous voilà au cœur du débat. Sans péréquation, pas d'aménagement du territoire. C'est la pièce centrale du dispositif car le système actuel est infernal et inacceptable, tant les différences de ressources entre collectivités sont cumulatives. »* Elles doivent, par conséquent, être corrigées.

La commission spéciale du Sénat a donc proposé un dispositif destiné à ramener, entre 1997 et 2010, les écarts de ressources, pondérées par le poids des charges respectives, des différentes collectivités locales, dans une fourchette comprise entre 80 % et 120 % de la moyenne nationale, par habitant, des ressources de l'ensemble des collectivités.

Renforcement des mécanismes existants

De son côté, après mille tractations avec la commission spéciale du Sénat, le gouvernement a renoncé au fonds régional de péréquation qu'il voulait créer dès 1995 (*le Monde* daté 6-7 novembre) et a fait adopter un amendement qui propose, dès l'an prochain, le renforcement des mécanismes de péréquation existants. Pour les régions, il s'agit de renforcer le fonds de correction des déséquilibres régionaux, créé par les socialistes en 1992, et de le porter de 314 millions de francs en 1994 à 352 millions en 1995. Trois régions (Ile-de-France, Alsace et Rhône-Alpes) devraient alimenter ce fonds au profit de treize autres régions (Auvergne, Bretagne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). Quant aux communes, le gouvernement s'est engagé à présenter, sur la base de simulations en cours, un dispositif spécifique à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi, qui doit démarrer à l'Assemblée nationale le 22 novembre.

A force d'avoir été ressassé depuis des mois, le message fort sur la péréquation a donc fini par s'imposer. Depuis Gérard Larcher (RPR, Yvelines), rapporteur général du projet, qui en a fait un *« acte de foi »*, jusqu'à Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des finances, qui y voit un *« progrès manifeste »*, en passant par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire, qui a souligné *« l'adhésion totale du gouvernement aux propositions de la commission »*, chacun a fait chorus.

Le dispositif proposé par la commission a été approuvé par l'ensemble des sénateurs, socialistes compris, à la seule exception des communistes, qui ont voté contre, et de Paul Girod (Rass. dém.), qui s'est abstenu après s'être inquiété d'un mécanisme *« contestable, si ce n'est dangereux »*. Quant à la proposition complémentaire du gouvernement, elle a été approuvée par la majorité sénatoriale, tandis que les socialistes s'abstenaient.

Pourtant, ce large consensus masque mal interrogations, réticences et contradictions. Si les socialistes, par la voix de Gérard Delfau (Hérault), ont admis que la proposition du Sénat va *« dans le bon sens »*, ils n'en ont pas moins souligné le caractère *« optatif, flou et incertain »* d'un dispositif qui prétend effectuer une péréquation *« sans toucher à la principale ressource des collectivités locales, la taxe professionnelle »*. Même écho chez M. Girod, pour qui *« la taxe professionnelle, qui est la cause du plus grand nombre d'inégalités »* reste à l'écart du dispositif.

On peut s'interroger, surtout, sur la compatibilité entre la logique de la commission spéciale du Sénat et celle du gouvernement. Pour la première, il s'agit d'engager un processus à moyen terme de « remise à plat » de l'ensemble des problèmes de financement des collectivités territoriales. Pour le gouvernement, en revanche, le renforcement – très modeste, au demeurant – des mécanismes de péréquation existants, ressemble davantage à un affichage politique immédiat qu'à une stratégie à long terme.

GÉRARD COURTOIS

16 Le Monde • Mardi 8 novembre 1994 •

Après le démantèlement d'un réseau de soutien au GIA algérien

M. Pasqua déclare que « la France ne tolérera pas que s'installent sur son sol des mouvements terroristes »

Mercredi matin 9 novembre, 91 des 95 islamistes interpellés la veille sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière étaient toujours sous le coup d'une garde à vue qui, dans les affaires de terrorisme, peut durer quatre jours.

Commentant le démantèlement, mardi 8 novembre, d'un réseau français de soutien au groupe islamique armé (GIA) et aux maquis algériens (*le Monde* du 9 novembre), le ministre de l'intérieur a déclaré que *« cette affaire met en évidence l'implantation d'intégristes islamistes fortement déterminés à poursuivre et développer des actions terroristes ou clandestines à partir de notre territoire ou d'autres pays européens »*.

Dans une mise en scène qui a fait grincer quelques dents au palais de justice de Paris, Charles Pasqua n'aura pas perdu une minute pour saluer la réussite de l'opération de police judiciaire contre le réseau français de soutien aux islamistes algériens.

Deux coups de chapeau

Moins de neuf heures après le début de l'opération conduite, mardi 8 novembre au matin, par le juge Bruguière, le ministre de l'intérieur tenait à donner deux coups de chapeau. A l'adresse du gouvernement, M. Pasqua a souligné *« la pertinence de la politique de vigilance aiguë et de grande fermeté menée par le gouvernement face aux menaces très réelles qui pèsent sur la sécurité intérieure de notre pays ». « La France,* a-t-il ajouté, *ne tolérera pas que s'installe sur son sol des mouvements terroristes. »* Aux policiers et à leurs chefs de service, tous aux côtés de M. Pasqua lors de la conférence de presse, le ministre a adressé ses félicitations pour leur *« excellent travail »*.

La prestation du ministre a agacé certains magistrats parisiens – qui regrettaient l'absence de tout représentant du Palais de justice de Paris – dans une salle de la préfecture de police transformée en exposition des nombreuses armes saisies lors des perquisitions. Pour être effectuée par des policiers, l'opération contre le réseau islamiste n'en relevait pas moins d'une procédure judiciaire engagée sur commission rogatoire d'un juge d'instruction du tribunal de Paris, ont-ils remarqué. Ces mêmes magistrats n'ont pas caché leur surprise d'avoir vu exposées, dans les journaux télévisés du soir, les armes saisies en perquisition et en principe placées sous scellés.

E. In.

FOLEMBRAY : le commissaire du gouvernement du tribunal administratif de Lyon conclut à la régularité de l'expulsion de deux Algériens au Burkina-Faso. – Le commissaire du gouvernement a conclu, mardi 8 novembre, devant le tribunal administratif de Lyon, au rejet des requêtes présentées par les avocats d'Omar Saker, et de Mohamed Chergui, en vue d'obtenir l'annulation des arrêtés d'expulsion en urgence absolue vers le Burkina-Faso pris le 5 août à leur encontre après leur assignation à résidence à Folembray (Aisne). Le magistrat a estimé que les arrêtés d'expulsion correspondaient *« à une nécessité impérieuse pour la sécurité de l'Etat et l'ordre public »*. Le tribunal a mis sa décision en délibéré.

Le bras armé des islamistes

Ce n'est qu'au printemps 1993, un peu plus d'un an après l'annulation du processus électoral et l'instauration de l'état d'urgence, que le sigle du Groupe islamique armé (GIA) a commencé à être cité dans la presse algéroise. Largement infiltré, au moins à ses débuts, par les services de sécurité algériens, le GIA n'a pas tardé à essaimer dans tout le nord du pays, recrutant de très nombreux jeunes des quartiers populaires, que le chômage et la *« malvie »* ont privés d'avenir.

La présence, en son sein, de plusieurs centaines – voire de plusieurs milliers – d'« Afghans » (Algériens qui ont participé à la guerre en Afghanistan) a permis à ces troupes disparates d'acquérir une efficacité militaire redoutable. Actuellement dirigé par le jeune Djamel Zitouni, ancien responsable de la Phalange de la mort (spécialisée dans les exécutions), le GIA a récemment rallié une des principales « têtes pensantes » de la mouvance islamiste algérienne, Mohammed Saïd.

Contrairement aux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), à la ligne politique plus mouvante, le GIA rejette farouchement l'idée d'un *« dialogue »* avec la *« junte impie »* et, à fortiori, *« toute trêve et toute réconciliation »*. Partisan du *djihad* (guerre sainte) jusqu'au renversement du régime et à l'établissement d'une république islamique, il a revendiqué la plupart des enlèvements et assassinats d'étrangers. La majorité des attentats contre les intellectuels, les journalistes ou les artistes lui ont également été imputés.

Prônant l'élimination des *« juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie »*, le GIA a tracé la voie, à sa manière, en signant les meurtres de missionnaires catholiques ou en interdisant – généralement en vain – l'ouverture des lycées et des universités, dont l'enseignement est jugé contraire à la *charia* (loi coranique).

La France constitue l'une des cibles de choix du GIA, qui accuse Paris de soutenir le régime algérien. Le vaste coup de filet réalisé par les hommes de Charles Pasqua risque de provoquer une recrudescence des attentats anti-français. En Algérie, évidemment – où résident encore près de 1 000 expatriés et plus de 20 000 binationaux. Mais aussi, peut-être, bien au-delà.

C. S.

Dénonçant l'insuffisance du budget consacré aux prisons

Les syndicats pénitentiaires poursuivent leur action de protestation

Le mouvement de protestation lancé, lundi 7 novembre, par neuf syndicats pénitentiaires touchait, mercredi 9 novembre, soixante établissements sur cent quatre-vingt-trois, selon l'administration pénitentiaire, et environ quatre-vingt-dix selon les syndicats. Une réunion rassemblant les neuf syndicats partie prenante de l'appel devait avoir lieu mercredi après-midi, à Fleury-Mérogis, afin de définir les suites à donner au mouvement.

Comme en 1988, en 1989, en 1991 et en 1992, les surveillants de prison ont lancé en début de semaine un mouvement de protestation contre l'insuffisance du budget consacré aux prisons. Campés devant les portes des établissements, ils tentent depuis lundi de *« gripper progressivement »* le fonctionnement de l'institution judiciaire : les fourgons qui conduisent les détenus vers les cabinets d'instruction ou les audiences des palais de justice ainsi que ceux qui amènent de nouveaux détenus en prison doivent attendre, pour franchir les portes, que les forces de l'ordre aient dégagé les issues.

Aucun écrou, aucun transfèrement et aucune extraction n'ont encore été supprimés, mais les retards sont nombreux. Mardi, le procès des Iraniens mêlés à l'assassinat de Chapour Bakhtiar n'a débuté qu'en fin de matinée parce que deux des prévenus n'étaient pas arrivés à temps au palais.

Premiers incidents

Contrairement aux années précédentes, les surveillants ne sont pas seuls. Le mouvement actuel concerne aussi les personnels administratifs et techniques, les conseillers d'insertion et de probation et les infirmiers. Les neuf syndicats engagés dans l'action ont ainsi invité les employés à *« ralentir leurs tâches »* et les infirmiers à limiter leur intervention aux *« urgences, à la distribution de médicaments et aux soins indispensables »*.

Même les éducateurs du SNEPAP-FEN, qui avaient reproché aux surveillants de durement sanctionner les détenus lors des derniers mouvements, se sont joints à l'appel. *« Cette fois, les consignes nationales précisent qu'il ne doit y avoir aucune atteinte aux droits des détenus,* note le secrétaire général, Eric Honoré. *C'est une grosse différence avec les actions précédentes. S'il y a des dérapages, si des promenades, des parloirs ou des activités sont supprimés, nous interviendrons. »*

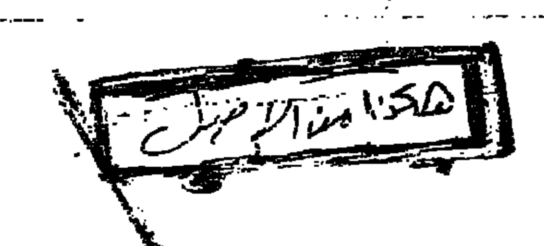
Pour le moment, les syndicats jouent effectivement la carte de la légalité. S'appuyant sur le statut spécial de 1958, qui interdit tout mouvement de grève aux personnels pénitentiaires, les syndicats affirment ne pas vouloir demander à leurs sympathisants d'abandonner la détention. L'Union fédérale autonome pénitentiaire, le plus virulent des syndicats, n'exclut pas de déposer un jour les clés, mais Force ouvrière s'y oppose. *« Nous bloquons les établissements mais nous ne ferons pas grève,* souligne Serge Albemy, le secrétaire général de Force ouvrière surveillants. *Il y a d'autres moyens de durcir nos actions. »* Pour le moment, le mouvement repose donc sur la mobilisation des personnels qui sont en vacances ou au repos : ce sont eux qui bloquent les portes des prisons.

Si les incidents se multipliaient, le ton pourrait cependant monter dans les jours qui viennent. Lundi, un premier incident a suscité des protestations : à la maison d'arrêt de Nice, les portes d'entrée ont été débloquées à la suite d'une action du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Mardi, les échauffourées de Fleury-Mérogis ont fait deux blessés, parmi lesquels le secrétaire général de l'Union des syndicats pénitentiaires (USP), Dominique Poumeyrol. A Loos-lez-Lille, Marseille, Nice et surtout Fleury-Mérogis, le dégagement des portes par les policiers provoque tous les jours des bousculades qui pourraient mal tourner : habitués à incarner l'autorité, les surveillants en uniforme supportent mal les charges des CRS. *« Nous ne sommes pas des bandits »*, s'indignent-ils après chaque incident.

Les neuf syndicats, qui devaient se réunir mercredi à Fleury-Mérogis afin de décider des suites du mouvement, demandent des effectifs supplémentaires et des améliorations en matière d'indices, d'indemnités et de retraite. Depuis quelques années, le budget de la Place Vendôme fait pourtant la part belle aux prisons. Depuis 1989, l'administration pénitentiaire, ébranlée par le plan de construction de 13 000 places lancé en 1986 par Albin Chalandon, a créé près de 3 500 nouveaux postes de surveillants. Cette année, sur les 800 créations nettes d'emplois accordées à la Place Vendôme, 550 iront aux prisons : les surveillants se verront adjoindre 351 collègues, les personnels socio-éducatifs 130, et les personnels administratifs et techniques 69. Les syndicats, qui estiment que ces recrutements destinés en priorité aux nouveaux établissements ne permettent pas de renforcer les équipes existantes, demandent cependant avec insistance un *« geste d'ampleur »* en faveur de la pénitentiaire.

ANNE CHEMIN

Mandat de dépôt pour l'ex-député Edouard Chammougon. – Edouard Chammougon, l'ancien député et maire (République et Liberté) de Baie-Mahault (Guadeloupe), a été placé, mardi 8 novembre, sous mandat de dépôt et emprisonné à Pointe-à-Pitre. M. Chammougon, récemment déchu de ses mandats électifs et privé de ses droits civiques (*le Monde* daté 6-7 novembre), avait été entendu, mardi, par le juge d'instruction Hubert Hansenne, qui l'avait mis en examen en septembre 1993 pour corruption, abus de biens sociaux et détournement de fonds publics. Condamné à trois ans de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende, M. Chammougon avait été remis en liberté, moyennant une caution de 1 million de francs.



JUSTICE

Cherchant à rendre la banque publique responsable d'une partie de son passif

M. Tapie accuse le Crédit lyonnais de « gestion de fait »

Bernard Tapie a engagé une nouvelle procédure contre sa banque, cette fois auprès du tribunal de commerce de Paris. Le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône accuse le Crédit lyonnais d'avoir été « gestionnaire de fait » de son groupe et donc responsable d'une partie du passif. Il conteste également les conditions de la vente d'Adidas en 1993 et accuse la banque d'en être devenue propriétaire. Dans un entretien publié mercredi 9 novembre par « les Echos », M. Tapie affirme : « J'attends que soit faite la démonstration que la banque me doit plus d'argent que je ne lui en dois. »

La bataille entre Bernard Tapie et le Crédit lyonnais vient de prendre une nouvelle dimension. Se sentant manifestement acculé, le député des Bouches-du-Rhône a décidé d'utiliser sa dernière arme : retourner contre la banque la complaisance manifestée à son égard pendant des années. Quitte à étaler au grand jour le soutien hors normes dont il a bénéficié, Bernard Tapie a décidé d'attaquer le Crédit lyonnais là où il peut faire mal, sur son passé. Mais il prend un risque, celui d'amener le débat sur le terrain politique. Car on ne manquera pas de s'interroger sur les raisons qui ont poussé la banque publique à montrer tant de sollicitude. Un domaine que la commission d'enquête parlementaire sur le Lyonnais avait soigneusement évité d'aborder.

La manœuvre avait été annoncée lors de l'audience de mercredi 26 octobre du tribunal de grande instance de Paris. La première chambre civile avait examiné ce jour-là (*le Monde* du 28 octobre) une plainte déposée le 30 mai par les avocats de M. Tapie qui contestaient au Crédit lyonnais le droit de dénoncer le protocole organisant un « divorce » à l'amiable avec le député. Le jugement du tribunal sera rendu le 23 novembre. Mais, pour faire monter la pression, M. Tapie avait joint des question annexes portant déjà sur l'existence d'une « *société de fait* » entre son groupe et la banque publique et sur les conditions de la vente d'Adidas. Au dernier moment, ses questions avaient été retirées. Mais, cette fois, il a été jusqu'au bout et a assigné le Lyonnais, lundi 7 novembre, devant le tribunal de commerce de Paris. Au-delà des méandres de la procédure judiciaire, la logique est la suivante : si le Crédit lyonnais est considéré comme gestionnaire de fait du groupe Tapie, il devient alors responsable d'une partie du passif... qui lui est dû. Les dettes du député MRG européen à l'égard du Crédit lyonnais et de sa filiale, la SDBO (Société de banque occidentale), se montent à environ 1,2 milliard de francs.

La vente d'Adidas

Les avocats de M. Tapie soulignent que la SDBO « *finançait l'achat des entreprises reprises par le groupe, leur restructuration, leur revente au moyen de prêts consentis aux acheteurs et utilisait enfin les plus-values réalisées lors des cessions pour payer les frais financiers des prêts et des découverts accordés au groupe Tapie* ». Ils ajoutent que l'ancien président et l'ancien directeur général de la SDBO, respectivement Pierre Despessailles et Michel Gallot, ont été mis en examen dans les affaires Testut et du yacht *Phocéa*. Dans les affaires Testut et Trayvou, le tribunal de Béthune avait critiqué la SDBO pour avoir « *sciemment accordé des concours bancaires ruineux* ».

Enfin, les avocats de M. Tapie ont également demandé au tribunal d'ouvrir une enquête sur les conditions de la vente d'Adidas, fleuron du groupe de 1990 à 1993. La cession a été réalisée par l'intermédiaire de la SDBO au profit d'un groupe d'acquéreurs dont le chef de file est l'homme d'affaires Louis Dreyfus. Selon M. Tapie, derrière M. Dreyfus, se trouve en réalité le Crédit lyonnais, qui, officiellement, détient *19,90 % des actions* d'Adidas, mais en posséderait en vérité beaucoup plus, *via* deux fonds d'investissement « exotiques », Omega Ventures Limited (20 %) et Coatbridge Holdings Ltd (15 %), l'un basé dans l'île anglo-normande de Jersey et l'autre aux îles Vierges britanniques. De plus, le Lyonnais aurait consenti à M. Dreyfus une promesse de rachat de ses actions (15 %). Selon les avocats du député, « *le Crédit lyonnais et la SDBO, après avoir manœuvré pour contraindre M. Tapie à vendre Adidas, ont fixé le prix de vente, sollicité et obtenu le mandat de vente et fait vendre ces actions à des sociétés dans lesquelles ils avaient des intérêts* ».

Dans le système utilisé par M. Tapie pour contraindre le Lyonnais à faire machine arrière et à renoncer à le pousser à la faillite personnelle, il existe pourtant une contradiction majeure : il n'a jamais reproché dans le passé à sa banque le soutien exceptionnel dont il a bénéficié. Il n'a même cessé de déclarer que ses relations avec le Crédit lyonnais et la SDBO *étaient parfaitement normales* et que le comportement de la banque publique à son égard était exemplaire. A l'époque de la vente d'Adidas, Bernard Tapie, qui était à ce moment-là ministre de la ville, s'était même publiquement félicité du prix de vente.

Agir à contre-emploi

Pour sa part, le Crédit lyonnais dément formellement détenir *directement ou indirectement plus* que sa participation officielle de 19,9 % dans Adidas. Une position qui est en totale contradiction avec les déclarations faites par Jean Peyrelevade, le président actuel du Crédit lyonnais, devant la commission d'enquête parlementaire. Il avait notamment affirmé que le Crédit lyonnais *était le propriétaire* d'Adidas et l'avait racheté à M. Tapie. Des propos qu'il explique aujourd'hui par sa méconnaissance du dossier.

Dans cette affaire, l'atout de Bernard Tapie est d'obliger les deux parties en présence à agir à contre-emploi. Le Crédit lyonnais de Jean Peyrelevade se *retrouve* contraint de défendre et d'assumer la gestion de l'époque de M. *Haberer. Un passé sur lequel* M. Peyrelevade voulait tirer un trait définitif, notamment en mettant fin aux étonnantes relations entretenues avec Bernard Tapie. Le traitement sans concession du client Tapie se voulait même être un moyen d'exorciser un passé *bien lourd. Quant à M. Tapie, pour* forcer le Lyonnais et Jean Peyrelevade à négocier, il n'hésite pas à étaler au grand jour la complaisance dont il a bénéficié. Après avoir affirmé pendant des années avoir été un client exemplaire du Lyonnais et un homme d'affaires incomparable, M. Tapie veut démontrer le contraire. Il est vrai qu'il n'a jamais été à une contradiction près.

ÉRIC LESER

Après la décision de la Cour de cassation dans l'affaire URBA-SAGES

M. Emmanuelli sera jugé par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi 8 novembre, tous les pourvois formés contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes dans l'affaire Urba-SAGES. Les dix-sept prévenus, parmi lesquels l'ancien trésorier du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, aujourd'hui premier secrétaire de ce parti, sont donc renvoyés devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). M. Emmanuelli est ainsi le premier dirigeant d'un grand parti à être jugé dans une « affaire » liée au financement occulte d'un parti politique.

Suivant la demande de l'avocat général, Serge Galand, la chambre criminelle de la *Cour de cassation*, présidée par M. Christian Le Gunéhec, a rejeté un à un les arguments des prévenus qui auraient pu conduire à une annulation de la *procédure. Comme elle* l'avait déjà fait en 1991 et 1992 dans trois arrêts auxquels elle se réfère, la chambre criminelle a jugé conforme à la loi l'instruction *menée successivement* par les juges Thierry Jean-Pierre et Renaud Van Ruymbeke.

L'affaire URBA-Sarthe, déclenchée en juin 1990 par le juge Thierry Jean-Pierre à la suite d'un accident de travail survenu sur un chantier de la ville du Mans, avait été relancée de façon spectaculaire, le 14 janvier 1992.

Une enquête riche en péripéties

Ce jour-là, le conseiller Renaud Van Ruymbeke, à qui la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait confié le dossier concernant des commissions occultes versées lors de l'attribution de marchés publics dans la Sarthe, avait perquisitionné au siège parisien du Parti socialiste et dans les bureaux d'une société de « relations publiques », la SAGES. Moins d'un an après, au terme d'une enquête riche en péripéties et en polémiques, le magistrat *transmettait ses conclusions* sur les activités de trois sociétés soupçonnées d'avoir servi de « pompes à finances » à des partis politiques et à des élus dans la Sarthe : Urba et SAGES pour les socialistes, et BLE (Bretagne-Loire-Equipement), une filiale du GIFCO, un groupement d'intérêts économiques proche du Parti *communiste. Il soulignait*, notamment, le caractère « *totalement fictif* » de certaines prestations de ces bureaux.

Au total, vingt et une personnes, dont le président de l'*Assemblée nationale* de l'époque et ex-trésorier du PS, Henri Emmanuelli, étaient inculpées dans ce triple dossier avec des chefs d'inculpation allant du trafic d'influence à l'abus de biens sociaux, le recel et le faux en écritures.

Un triple dossier

On trouvait notamment là les dirigeants *des sociétés* concernées : Gérard Monate, ancien patron d'Urba, Michel Reyt, PDG de la SAGES, Jacques Grossman, président du GIFCO; mais aussi *plusieurs élus sarthois : Jean*-Claude Boulard, ancien député PS ; Robert Jarry, maire (ex-PCF) du Mans ; ou encore des hommes-clés du financement du PS dans le *département : Christian Giraudon*, Pierre Villa et Jacques Jusforgues.

Le procureur général de Rennes, Jacques Brun, avait revu à la baisse la qualification de certains délits et requis plusieurs non-lieux. Trois – ceux de MM. Giraudon, Jarry et Jusforgues – lui avaient été accordés. Mais la chambre d'accusation *n'avait pas retenu sa demande de* mise hors de cause d'Henri Emmanuelli.

L'arrêt de la chambre d'accusation, après avoir expliqué que les commissions versées par les entreprises à Urba « *aboutissaient pour la majeure partie à contribuer au financement du Parti socialiste* », souligne que l'ancien *trésorier*, Henri Emmanuelli, a « *éludé toutes les questions qui lui étaient posées* » par le conseiller Van Ruymbeke.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Le PS dénonce le « procès » fait au « principal parti d'opposition ». – Le Parti socialiste a publié, mardi 8 novembre, un communiqué dans lequel il déclare que le rejet du pourvoi en cassation sur l'affaire URBA-SAGES *équivaut à « un procès fait au Parti socialiste ». « A la lumière de l'actualité, les faits* [reprochés à Henri Emmanuelli et aux autres accusés] *pourraient paraître dérisoires, mais on imagine aisément que, dans la période actuelle, il soit nécessaire d'allumer des contre-feux puissants en organisant le procès du principal parti d'opposition* », affirme le PS.

JUSTICE

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Les vrais-faux passeports iraniens

La cour d'assises de Paris a examiné, mardi 8 novembre, les démarches qui ont précédé l'entrée en France d'Ali Vakili Rad et de Mohammad Azidi, accusés d'avoir tué, avec Farydoun Boyerhamadi, l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar le 6 août 1991.

Au cinquième jour du procès, les débats s'enlisent dans de longs interrogatoires qui auraient déconcerté des jurés populaires généralement avides de clarté. Avec une juridiction d'exception, uniquement composée de magistrats rodés aux arcanes judiciaires, le suivi d'un débat parfois filandreux est sans doute plus aisé, même si, par instants, on voit un des six assesseurs très absorbé par le pliage infiniment soigneux d'une feuille de papier.

Il est nécessaire de se reporter à la thèse de l'accusation. Selon le parquet, Vakili Rad – détenu – et Azidi – en fuite – se seraient fait délivrer en Iran, le 29 mai 1991, des passeports respectivement établis aux noms de Kamal Hosseini et Nasser Norian. Les 3 et 26 juin 1991, les deux hommes demandaient des visas pour la France à l'ambassade de Téhéran. Ces demandes étaient agréées grâce à la recommandation de la société française Syfax, exportant du matériel électronique et qui avait fourni son aval sur la demande expresse de Massoud Hendi – détenu, – représentant la société en Iran. Ces visas ne seront pas utilisés, car, pour l'accusation, le voyage a été différé en raison d'un retard dans l'organisation de l'assassinat de Chapour Bakhtiar.

Deux nouvelles demandes, fondées cette fois sur une visite à un ami de Boyerhamadi – en fuite, – seront accordées le 2 juillet 1991, mais pour des passeports établis aux noms de Vakili Rad et Azidi, sans qu'on sache s'il s'agit de leurs véritables patronymes. Et c'est ainsi que les deux hommes ont débarqué, le 30 juillet 1991, à Orly, où les attendait Boyerhamadi. C'est aussi sous ces identités que trois Iraniens ont pénétré, le 6 août 1991, dans la villa de Suresnes pour tuer Chapour Bakhtiar et son secrétaire.

Vakili Rad, qui semble s'être pris au jeu des débats judiciaires, chipote sur une date, sur une adresse ou sur une signature, et, en définitive, conteste avoir fait une première demande de visa avec un passeport au nom de Kamal Hosseini. Concernant la photographie du passeport, il admet : *« La photo me ressemble, mais je n'ai jamais fait prendre cette photo. »* Pourtant, les experts sont formels : c'est bien le même homme, auquel un faussaire a ajouté quelques retouches. Cependant, Vakili admet être entré dans la maison de Suresnes, même s'il accuse les deux autres d'avoir commis les crimes. Aussi, son refus d'avouer la possession d'un faux document ne pourrait s'expliquer que par son désir de ne pas apparaître comme un membre d'une organisation capable de délivrer de vrais-faux passeports, selon un usage réservé aux services secrets.

La défense de Massoud Hendi est plus solide. *« Ça fait quinze ans que j'achète des composants électroniques. J'ai fait entrer en France plus de vingt personnes »*, observe l'accusé. Il a bien accompagné deux hommes à l'ambassade et, lors de l'enquête, il avait bien reconnu les photographies portées sur les passeports. Lors d'une confrontation avec Vakili, il avait dit : *« La personne qui est dans le bureau ressemble à la photo de la demande de visa. »* Et aujourd'hui il ajoute : *« Je dis la même chose. Lors de la demande de visa, j'ai vu les deux hommes pendant dix minutes. »* Il en reste là et souligne qu'il est ensuite revenu en France avec sa famille lors d'un voyage prévu depuis longtemps, ce qui prouverait son innocence.

L'audience s'étire et le témoignage d'Abdoulai Davood ajoute à la complexité de l'affaire. Selon ce proche de Chapour Bakhtiar, qui fut le comptable du mouvement de résistance animé par l'ancien premier ministre iranien, la rumeur de l'assassinat aurait couru à Téhéran la veille de sa découverte à Suresnes. Si elle ne résulte pas d'une confusion de date, cette rumeur pourrait avoir été répandue par les organisateurs du crime, prévenus de l'exécution de la mission par leurs tueurs et rendus inquiets par le silence de la presse française.

M. Davood explique aussi que, depuis l'assassinat d'Abdel Rahman Bouroumand, président du conseil exécutif du mouvement de M. Bakhtiar, il se méfiait de Farydoun Boyerhamadi. Ce dernier sera même entendu à deux reprises par la police sans être plus inquiété. Le témoin quitte la barre et, pour la première fois, Vakili Rad sort de son personnage effacé pour le fusiller du regard.

MAURICE PEYROT

Le procès Labourdette à Marseille

Le « secret de Polichinelle » du trafic d'armes entre le Liban et la France

Le procès d'un trafic d'armes commis entre le Liban et la France, de 1985 à 1990, a commencé mardi 8 novembre devant la 7e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille, présidée par Annette Durand. Un responsable de la sécurité de l'ambassade de France à Beyrouth, Jean-Claude Labourdette, cinquante et un ans, en est l'accusé vedette. Parmi les trente prévenus, dont trois sont jugés par défaut, figurent treize policiers ou anciens policiers et deux gendarmes.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jean-Claude Labourdette a dû l'admettre : il a commis *« une connerie dans sa vie professionnelle »*. Cet ancien ajusteur, un moment télégraphiste, avait trouvé sa voie en entrant dans la police, d'où il avait été détaché comme chef d'escorte avec le grade de brigadier chef, en 1985, à l'ambassade de France au Liban, à Beyrouth. Grâce à sa parfaite connaissance du milieu beyrouthin, à sa maîtrise des problèmes de sécurité, à son sang-froid et à son courage, il était devenu l'homme de toutes les missions délicates, chargé de la protection des personnalités politiques, de la récupération des otages, et traitant directement avec l'ambassadeur, en dépit de son rang subalterne.

Le journaliste de *Paris Match*, Roger Auque, ancien otage au Liban en 1987, est venu raconter devant le tribunal, lors de la première journée d'audience, comment, après sa libération, Labourdette l'avait sorti *« à bout de bras »* des griffes des soldats syriens. Alain Ménargues, envoyé spécial de Radio-France au Liban, a lui-même fait l'éloge de ce policier que les ambassadeurs européens *« utilisaient pour franchir la ligne de démarcation. »*.

« Plus d'armes que de pain ou de lait »

La « connerie » de Labourdette, qui se qualifie d'*« amateur d'armes boulimique »*, est d'avoir exporté irrégulièrement des armes et des munitions en France, en profitant des « facilités » qui lui étaient offertes dans l'ambiance particulière du Liban. D'abord, selon lui, pour sa propre collection, puis par pur esprit de lucre. Les fonctionnaires du SRPJ de Marseille avaient été mis sur la piste de ce trafic en mars 1990, après les aveux spontanés d'un CRS, Philippe Nino, trente-trois ans, qui était interrogé dans le cadre d'une autre affaire. L'instruction devait démontrer qu'il existait au moins deux filières. Celle de Labourdette et celle d'un autre policier ayant servi au Liban, Patrick Schaller, trente-trois ans.

« Le passage d'armes du Liban en France était un secret de Polichinelle », ont affirmé Labourdette et plusieurs autres accusés. Rien de plus facile que de se procurer à bon compte des armes de guerre à Beyrouth, *« où*, selon Schaller, *on en trouvait plus sur le marché que du pain ou du lait »*. L'acheminement se faisait par des cantines remises à des escadrons de gendarmerie regagnant la France, sans qu'aucun contrôle soit effectué. Il s'agissait probablement d'un trafic à grande échelle dont une partie seulement a été révélée par l'instruction, concernant environ 300 armes de poing et d'épaule de tous types et de tous calibres : pistolets automatiques, revolvers, fusils de chasse, fusils d'assaut (kalachnikov russes, M 16 américains), pistolets-mitrailleurs, fusils-mitrailleurs, grenades et même des lance-roquettes... avec moult munitions.

Labourdette traitait principalement avec un policier retraité, Alain André, collectionneur d'armes lui-même, qui se chargeait de la revente auprès d'amateurs restés pour la plupart anonymes. *« Dans l'ambiance de Beyrouth*, se justifie-t-il, *on n'avait plus de garde-fous. On s'adressait à un commandant d'escadron* [de gendarmerie]. *On lui donnait les cadenas et les clés. Il disait oui ou non. En cinq ans, il est passé une vingtaine d'escadrons, deux seulement ont refusé. »* Il reconnaît avoir retiré de ses activités clandestines un bénéfice de 360 000 francs.

Schaller, lui, s'était offert une Ferrari à 350 000 francs et avait confié à l'un de ses complices qu'il ne s'arrêterait qu'après avoir ramassé *« 300 millions de centimes »*. Associé à l'un de ses collègues policiers, Patrick Jacquin, trente-quatre ans, il écoulait son arsenal auprès de policiers mais surtout *« à 78 % »* auprès de Nino, qui fournissait lui-même plusieurs bandes de malfaiteurs appartenant aux milieux bas-alpin, toulonnais et corse. Près de la gare Saint-Charles à Marseille, en juillet 1989, des armes de guerre introduites par la filière libanaise avaient été utilisées par le « gang des Alpes » lors d'une attaque contre un fourgon de Sécuriposte. Selon l'accusation, une autre arme de même provenance a également servi dans un assassinat à Digne. Labourdette, qui s'est reconverti aujourd'hui comme maître-nageur, n'est poursuivi que pour infraction à la législation sur les armes, mais six de ses coaccusés, dont Schaller et Nino, ont été renvoyés, en outre, en correctionnelle, pour association de malfaiteurs.

GUY PORTE

Vendredi 11 novembre : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement vendredi 11 novembre.

Bureaux de poste : ils seront fermés, sauf ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront ouverts.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du jeudi 10 novembre, à 15 heures, au lundi 14 novembre, à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public, du jeudi 10 novembre, à 12 heures, au lundi 14 novembre à 8 h 30.

Assurance-vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du jeudi 10 novembre, à 14 h 30, au lundi 14 novembre, à 8 h 30.

Archives nationales : le CARAN et le Musée de l'Histoire de France seront fermés vendredi 11 novembre.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées vendredi 11 novembre. Seuls le Musée des Médailles et les expositions « Wagner : le Ring en images » et « L'enfance au Moyen Age » seront ouverts.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides seront ouverts vendredi 11 novembre.

L'Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), et le château de Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts. Le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) sera fermé.

Musées : la plupart des musées nationaux seront ouverts vendredi 11 novembre, à l'exception, *à Paris* : du Musée Delacroix, du Musée d'Ennery et du Musée du Louvre ; *en région parisienne* : du Musée du château de Bois-Préaux et du Musée des châteaux de Versailles et de Trianon ; *en province* : du Musée Picasso (à Vallauris).

Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des Sciences et le Palais de la Découverte seront ouverts.

SANTÉ

Alors que le professeur Montagnier veut créer un centre-pilote à l'hôpital Saint-Joseph avec l'argent récolté

La répartition des sommes provenant de la soirée télévisée « Sidaction » suscite des controverses

René Thomas, président de l'association Ensemble contre le sida (1), devrait rendre compte, dans quelques jours, des six premiers mois de l'activité de cette association et détailler l'affectation des sommes importantes (près de 300 millions de francs) recueillies lors de la soirée télévisée « Sidaction » du 7 avril dernier. La répartition de ces fonds – détaillée pour partie dans le prochain numéro du « Journal du sida » (2) – alimente, dans les milieux spécialisés, de vives controverses et soulève, entre autres questions, celle de la nécessité de reconduire une telle opération.

A l'initiative d'un groupe de médecins, de chercheurs, d'organisations de lutte contre le sida et d'aide aux malades, l'ensemble des chaînes télévisées françaises avait réalisé, le 7 avril dernier, une *émission spéciale sans précédent* (*le Monde* du 8 et du 9 avril). On sait aujourd'hui que cette soirée a, en définitive, permis de recueillir, grâce à plus de 1,4 million de dons, 291 millions de francs.

« Le total des fonds récoltés via *la Fondation de France se montait, au 30 juin, à 291 millions de francs. Vingt et un millions de francs ont été réservés pour payer les frais liés à la réception et à l'enregistrement des dons, les coûts annexes de l'émission, les frais de fonctionnement de l'association « Ensemble contre le sida »* et pour la constitution d'un fonds d'investissement, pourra-t-on lire dans le prochain numéro du *Journal du sida*. Ce sont donc 270 millions de francs qui sont à répartir pour moitié entre la recherche et les associations ». En pratique, les fonds destinés aux associations ont été divisés en trois tranches. La première (d'un montant de 48 millions de francs) est réservée aux dix-neuf associations fondatrices et partenaires d'Ensemble contre le sida, ayant *« pour but principal la lutte contre l'épidémie »*. Les principales associations bénéficiaires sont, derrière Aides (53,34 %), Aparts (8,92 %) et Arcat (8,30 %).

Au chapitre du soutien financier à la recherche sur le sida, 21 millions de francs ont d'ores et déjà été attribués à différents projets émanant notamment de quelques équipes parisiennes dirigées par des personnalités souvent présentes dans le paysage médico-médiatique. Outre ces 21 millions, l'un des problèmes posés résulte de la volonté exprimée par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) – l'un des principaux intervenants de la soirée « Sidaction » – de créer au plus vite un centre pilote associant traitement, recherche fondamentale et recherche clinique au sein de l'hôpital Saint-Joseph (Paris). Ce centre devrait notamment constituer et suivre une « cohorte » de personnes séropositives non malades chez lesquelles une série de tests de laboratoire pourraient permettre de mieux comprendre, espère-t-on, la pathogénie de cette affection.

« Il s'agit d'une structure très difficile à mettre en place en France, notamment parce qu'elle est à mi-chemin entre la clinique et la recherche fondamentale. Je souhaite créer une telle structure depuis huit ans, et j'avais clairement annoncé mon souhait à l'occasion de l'opération « Sidaction ». On savait très précisément ce que je souhaitais faire, déclare au *Monde* le professeur Montagnier. *Au départ, mon estimation se situait à 55 millions de francs, l'hôpital Saint-Joseph mettant des locaux à ma disposition et l'Agence nationale de recherche sur le sida s'engageant à financer les équipements lourds. Or, le comité scientifique de l'association Ensemble contre le sida a réduit sa participation à ce projet à 30 millions de francs, puis à 20 millions de francs, une somme qui ne me permettait de fonctionner que durant une année. Le dernier mot revenait toutefois au conseil d'administration de cette association. Un compromis a heureusement pu être trouvé, et j'ai l'assurance de pouvoir disposer d'un financement pour une seconde année d'activité. »*

« Plus de transparence » dans le financement

Les affrontements ont été particulièrement vifs, comme en témoigne la démission du professeur Françoise Brun-Vézinet (l'un des membres de l'équipe qui a découvert, en 1983, le virus du sida). Cette spécialiste, opposée au projet du professeur Montagnier, a démissionné du comité scientifique de Ensemble contre le sida. Querelle de spécialistes sur fond de charité publique ? Certains affirment aujourd'hui que le professeur Montagnier avait accepté de ne recevoir que 25 % des sommes réunies par l'opération « Sidaction », plafonnées à 100 millions de francs. *« Je n'ai jamais parlé d'une telle fraction*, nous a expliqué le professeur Montagnier, *les sommes récoltées se situant* a priori *entre 100 et 200 millions de francs. J'ajoute qu'à l'avenir, si une telle collecte devait à nouveau être lancée, il conviendrait de faire une plus grande transparence sur le financement de projets pouvant de la sorte être financés. »*

De telles controverses illustrent les difficultés rencontrées pour articuler financement public et collectes privées. Faut-il, avec le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'agence nationale de recherche contre le sida, conclure que cette recherche ne nécessite pas, au fond, plus d'argent que celui qui est essentiellement disponible et distribué *via* la puissance publique ? Cette opinion est souvent très critiquée dans les milieux de la recherche où l'on vante les mérites de la souplesse des financements privés. Les controverses autour de la répartition des fonds du « Sidaction » témoignent des profondes divisions de la communauté scientifique. Elles conduisent également à s'interroger sur le sens qu'il faudra donner aux prochaines opérations de ce type, le premier « Sidaction » ayant amplement démontré le formidable pouvoir de mobilisation de la puissance télévisuelle.

JEAN-YVES NAU

(1) L'association Ensemble contre le sida comprend notamment un conseil d'administration où siègent des représentants du monde de la recherche et des associations et un comité scientifique, composé de vingt-six membres, coordonné par la Fondation pour la recherche médicale. Cette association est par ailleurs dépositaire des fonds collectés.

(2) *Le Journal du Sida*, n° 66 (daté octobre 1994).

Depuis le début du mois d'octobre

Les IVG ne sont plus pratiquées à l'hôpital de Nevers

NEVERS

de notre correspondant

A la suite de la démission du seul médecin qui acceptait d'en pratiquer, le docteur Monique Motta, il n'est plus possible, depuis le début du mois d'octobre, de subir une interruption volontaire de grossesse (IVG) au centre hospitalier de Nevers. Le docteur Motta, qui n'avait que quelques vacations hebdomadaires, devait effectuer chaque année environ cent trente IVG.

Jeudi 3 novembre, Bernard Leremboure, adjoint au directeur de la direction des affaires sanitaires et sociales (DASS), a déploré *« cet état de fait »* et a annoncé la tenue prochaine d'une réunion de l'ensemble des praticiens nivernais concernés. Pour sa part, Patrick Guillot, directeur du centre hospitalier de Nevers, nous a déclaré qu'il espérait que cette réunion parviendrait à motiver plusieurs personnes *« pour que l'activité soit moins lourde à porter »*. *« Nous sommes tenus à l'obligation de service public, mais nous ne pouvons rien imposer. »*

« Il y a peut-être une petite faille dans la loi », convient Didier Bouland, député (PS) de la Nièvre, maire de Nevers et, à ce titre, président du conseil d'administration du centre hospitalier. En attendant, cette situation, jugée *« regrettable »* par le maire de Nevers, oblige les Neversoises à parcourir 30 kilomètres au minimum pour subir une IVG dans un autre établissement hospitalier.

Ph. D.

BIBLIOGRAPHIE

René Bousquet, les dévoiements d'une ambition française

RENÉ BOUSQUET
de Pascale Froment,
Stock, 622 p., 160 F.

La photographie date de 1974. François Mitterrand, sous une croisée de sa maison de Latche, préside une tablée « familiale ». A sa droite, son épouse. En face, René Bousquet. Une image de détente, de doux farniente... Ainsi s'estompe, en un seul cliché, la fiction d'une cordialité lointaine entretenue depuis quelques semaines par le président de la République avec l'un des principaux organisateurs français de la rafle du Vel d'Hiv, en juillet 1942.

« Nous ne nous sommes jamais appelés par nos prénoms, confie le président à Pascale Froment, journaliste-écrivain, auteur de la première biographie consacrée à ce collaborateur hors normes. *Nous n'étions pas intimes. Je ne suis jamais allé chez lui. »* Mais l'intimité alla tout de même jusqu'à le recevoir dans les Landes et, à partir de 1981, à l'Elysée : *« Il venait pour parler politique. Je l'écoutais comme on écoute un chroniqueur politique. Il me voyait comme un continuateur d'une carrière qu'il n'avait pas pu faire. »*

Le commentaire sonne étrangement. Comme un écho lointain de cette dépêche diplomatique du IIIe Reich qui assurait : *« Bousquet est une personnalité si forte et si active qu'il jouera certainement à l'avenir, dans la politique française, un rôle qui dépassera le cadre de son activité actuelle »*. Comme si Bousquet, perdu d'honneur par excès d'ambition, n'avait pas eu le grand destin qu'il méritait...

Combien furent-ils à se laisser fasciner par ce technocrate méticuleux, animal à sang-froid ? Héros national à l'âge de vingt ans pour avoir sauvé de la noyade dans le Sud-Ouest des dizaines de malheureux, premier plus jeune préfet à trente et un ans, il promettait le meilleur. Parce qu'il produisit le pire, il convenait de s'interroger sur les ressorts historiques d'un dévoiement tragique pour tant de victimes et sur les clés d'un personnage resté mystérieux, même si le cadre d'un essai eût sans doute mieux convenu qu'une longue biographie.

Chacun a une idée du personnage. Les caméras des « Actualités françaises » ont immortalisé sa poignée de main avec le dignitaire nazi Heydrich. Il porte des cols de fourrure sous l'Occupation comme les Guise une fraise au temps des massacres de protestants. Mais l'aplomb de René Bousquet (1909-1992) *ne s'arrête* pas à cette légère entorse au code vestimentaire en usage sous le règne de Pétain. Le sous-ministre de l'intérieur truffe ses correspondances de formules comminatoires à la première *personne du singulier : « J'ai décidé... », « Mon administration, agissant sous mon autorité... »*.

Etrange jeune homme assoiffé de pouvoir dans une France vassale. Il assiste à Vichy *aux conseils des ministres*, légèrement en retrait, le buste bien droit derrière un bureau Louis XV. Dans ses *Carnets*, le garde des sceaux Joseph-Barthélemy croque ce parvenu de la politique : *« Joie enfantine à étaler son tableau de chasse, le nombre d'arrestations depuis l'Occupation totale par les Allemands. Sur l'invitation cordiale de Laval :* « Dites au Conseil combien vous avez arrêté de gens »... *Ils pensaient l'un et l'autre que la qualité d'un gouvernement se connaît au nombre des gens qu'il met sous les verrous. »*

« Une Saint-Barthélemy sèche »

De l'aplomb, donc, et son corollaire médiocre : la vantardise. *Englué dans des négociations* dérisoires avec les représentants de Hitler en France, il se prétend le plus fort. Ainsi confie-t-il à propos de Oberg, chef de la Gestapo à Paris : *« Jusqu'à la fin, j'ai pu garder une certaine influence sur lui »*. Cette cécité le perd. Et donne le vertige. Car Bousquet, enfant du Sud-Ouest, de fibre radicale-socialiste, se voulait tolérant et se proclamait républicain...

Il *revient* à Pascale Froment d'avoir su démêler qu'il n'y avait *pas là simple rodomontade*. Collaborateur avéré, chouchou de Pierre Laval, Bousquet mit toute son énergie à lutter contre les persécutions visant les francs-*maçons. Il n'eut de cesse de* récupérer quelques miettes de souveraineté française. Il s'opposa tant bien que mal au STO, le service du travail obliga*toire qui conduisait les jeunes* dans les usines d'armement allemandes. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que l'extrême droite lui était insupportable, et que la presse collaborationniste le lui rendit au centuple.

Mais ce fut le même homme qui pourchassa communistes et gaullistes, livra les juifs étrangers – et français, en dépit de toutes ses *dénégations. Fin août* 1942, sa police a déjà arrêté et remis vingt-cinq mille juifs à la Gestapo. *« Une Saint-Barthélemy sèche »*, note alors l'un des responsables de la communauté juive. C'est toujours lui qui *dirige, en janvier 1943, les* dix mille policiers qui ceinturent le Vieux-Port de Marseille en vue d'arrêter tous les *« gens sans aveu »* et les juifs. Près de deux mille personnes seront entassées dans des wagons et déportées.

Un menteur de talent lors de son procès

Après-guerre, Karl Oberg dira au juge d'instruction : *« Bousquet, que je connaissais bien, témoignait par l'expression de son visage et le tremblement de sa mâchoire que c'était là la mesure la plus douloureuse que je lui aie demandée »*. Une photographie d'époque le montre néanmoins détendu et souriant, entouré de chefs SS dans le hall de la préfecture de Marseille.

Son incroyable certitude d'agir toujours pour le mieux avait chez lui obscurci le sens politique. En même temps qu'il accède en avril 1942 au poste de secrétaire général à la police, la Gestapo s'empare des pouvoirs de police au détriment de la Wehrmacht. Comprit-il que cela allait l'empêcher de jouer au plus fin avec l'occupant ? Deux *mois plus tard, le 16 juin*, il s'engage à livrer dix mille juifs aux nazis. Le crime va devenir son ordinaire. Comme le souligne Pascale Froment, *« il y a un « avant » et un « après » 16 juin : passé cette date, le secrétaire général apparaît comme résigné »*.

Résigné et actif. Tandis que les convois de déportés quittaient la France, sa passion du pouvoir resta intacte. Ce n'était pas un antisémite forcené, mais un *indifférent. Il avait toujours* pris soin de rendre des services. Il savait mentir. Il mentit donc avec talent lors de son procès, en 1949, devant des juges apathiques. *La Libération* semblait déjà lointaine et le nouveau climat de guerre froide pesait. La République réintégra ce notable dans tous ses droits. Il refit une carrière dans la banque, entouré d'amis compatissants. Son *énergie resta constante*. Il illustre fort bien un certain type d'ambition française.

LAURENT GREILSAMER

SPORTS

FOOTBALL : Lille bat Saint-Etienne dans le championnat de France. –Lille a battu Saint-Etienne, mardi 8 novembre, en match avancé de la dix-septième journée du championnat de France de *première* division (1-0, but de Farina à la 63e minute).

La liste des dix-sept joueurs pour Pologne-France. –L'arrivée de Frank Lebœuf (Strasbourg) constitue la seule innovation dans la liste des dix-sept *joueurs français retenus* pour le match Pologne-France, comptant pour les éliminatoires de l'*Euro 96* (groupe 1) qui se jouera, mercredi 16 novembre, à Zabrze (Pologne). La composition du groupe : Fabien Barthez (Marseille), Bernard Lama (PSG) ; Jocelyn Angloma (Torino), Laurent Blanc (Saint-Etienne), Eric Di Meco (Monaco), Franck Lebœuf (Strasbourg), Bixente Lizarazu (Bordeaux), Alain Roche (PSG) ; Marcel Desailly (Milan AC), Youri Djorkaeff (Monaco), Christian Karembeu (Nantes), Paul Le Guen (PSG), Zinedine Zidane (Bor*deaux) : Eric Cantona* (Manchester U.), Patrice Loko (Nantes), Nicolas Ouédec (Nantes), Reynald Pedros (Nantes).

VOILE : deux nouvelles avaries dans la Route du rhum. –Alors que le cyclone *Florence* tourmentait les concurrents de la Route du rhum, mercredi 9 novembre, Mike Birch, sur *Biscuits-La-Trinitaine*, a rebroussé chemin après un démâtage, comme Halvard Mabire (*Cherbourg-Technologies*), qui a connu des problèmes de coque. Loïck Peyron, sur *Fujicolor-II* reste en tête devant Laurent Bourgnon (*Primagaz*). Yves Parlier, quatrième sur *Cacolac-d'Aquitaine*, mène la course des monocoques.

Les élus réclament de vraies universités

En plein débat parlementaire sur l'aménagement du territoire, les collectivités locales et le gouvernement s'interrogent sur les suites à donner au plan « Université 2000 »

Un schéma chasse l'autre. Sans attendre l'achèvement de la première phase du schéma « Université 2000 », prévu en 1995, le gouvernement a décidé de mettre en chantier de nouveaux schémas régionaux de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour dessiner la nouvelle carte du paysage universitaire. Selon la procédure adoptée par le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) le 20 septembre à Troyes, le coup d'envoi de l'opération devrait être donné, lundi 14 novembre, avec l'installation d'un comité de pilotage dont la responsabilité sera assurée par les ministères de l'intérieur et de l'enseignement supérieur. Composée de représentants des autres ministères concernés, du Commissariat général du Plan, de la conférence des présidents d'université et de la conférence des directeurs des grandes écoles, ce comité sera chargé de dresser un premier bilan, quantitatif et qualitatif, du schéma « Université 2000 ». Elle devra aussi préparer les thèmes de la réflexion qui, dès 1995, sera menée dans chaque région avec les élus locaux, les responsables des établissements d'enseignement supérieur et du monde économique.

A l'issue d'une discussion etalée sur deux ans, le gouvernement espère pouvoir disposer, en 1996, d'une carte « cohérente » des formations, mieux insérées dans leur milieu local, en même temps que garanties, dans leur pérennité, par de nouvelles conditions de financement. La logique de développement de l'enseignement supérieur est-elle, pour autant, compatible avec les impératifs d'aménagement du territoire inscrits dans la loi actuellement en discussion au Parlement ? L'escarmouche à laquelle se sont livrés récemment les sénateurs et le ministre de l'enseignement supérieur, François Fillon, à propos de la création de nouvelles universités dans les villes moyennes (*le Monde* daté 6-7 novembre) prouve, à l'évidence, qu'il s'agit là d'un enjeu majeur.

L'euphorie qui s'était emparée de l'université au début des années 90 n'aura donc été que de courte durée. Affichée par le ministre de l'éducation Lionel Jospin et par son conseiller Claude Allègre, l'ambition d'assurer, pour la décennie, le développement universitaire n'a pas résisté au tir croisé des critiques et des mises en garde.

Des formations de proximité

Ce plan de construction de 1,5 million de mètres carrés supplémentaires commence seulement, il est vrai, à produire ses effets : 400 000 mètres carrés ont été livrés en 1994 et 500 000 le seront en 1995.

Cette perspective ne réjouit pas pour autant les présidents d'université. Dans une déclaration récente sur le budget 1995 du ministère, ils déploraient « *le manque de moyens, tant humains que financiers, pour les équiper et les entretenir* ». Prévue à l'origine jusqu'en 1995, la réalisation du plan « Université 2000 », d'un montant de 32 milliards de francs, sera prolongée jusqu'en 1998 pour inclure des implantations nouvelle, pour 6,8 milliards de francs, intégrés dans les contrats de plan Etat-région. Preuve s'il en est que le plan adopté en 1991 s'est révélé insuffisant.

En associant, à hauteur de 16 milliards de francs, les collectivités locales au cofinancement de cette opération ambitieuse, ses promoteurs ont fait naître beaucoup d'espoirs. Mais, aujourd'hui, les réactions de désenchantement, voire de désillusion, ne sont pas rares. En ordre dispersé, au prix d'une rude concurrence, les régions, les départements et les villes se sont ruées pour obtenir un label universitaire censé assurer la promotion de leur image et freiner l'exode des jeunes bacheliers vers les grands centres universitaires. Aujourd'hui, seulement six départements (Ardèche, Creuse, Corse-du-Sud, Jura, Lozère et Haute-Marne) ne possèdent pas qui un premier cycle, qui un département d'IUT. La prolifération de ces sites et la multiplication d'une offre de formation « de proximité » n'ont pas été sans conséquence sur la qualité d'accueil et de formation dispensée.

Peu associés à l'élaboration de ce schéma et peu enclins à jouer le jeu du partenariat, placés, enfin, devant le fait accompli, les universitaires ont été les premiers à s'inquiéter des dérives d'un développement mal maîtrisé. Dans son dernier rapport au président de la République, le comité national d'évaluation (CNE) évoquait ses craintes d'une « *secondarisation* » trop importante de certains établissements ouverts en toute hâte, privés non seulement de capacités de recherche mais aussi de bibliothèques ou d'installations sportives. « *On ne peut aller beaucoup plus loin dans l'essaimage des formations supérieures sans courir le risque de recréer des structures non viables et n'ayant d'universitaire que le nom* », concluait ce document.

Dans un rapport remis en septembre au premier ministre, le député (RPR) Jean de Boishue évoque, lui, la « *démarche inachevée* » d'« Université 2000 » (*le Monde* du 20 septembre). « *Sous la pression des collectivités*, écrit-il, *en fonction d'une politique de donnant-donnant, on a assisté à des décisions d'implantations qui répondent davantage à des préoccupations d'équilibre politique qu'à des projets pédagogiques.* » Il faut donc, selon lui, revoir la carte universitaire en confiant aux conseils régionaux, déjà chargés de la formation et de l'aménagement du territoire, l'organisation et la prise en charge financière des premiers cycles universitaires. Evoquée parmi d'autres, cette proposition témoigne de la pression exercée par les élus locaux, qui ne veulent plus se contenter de « payer » sans obtenir, en contrepartie, un droit de regard sur l'évolution du système de formation.

Le constat dressé par le sénateur Jean François-Poncet, rapporteur de la mission d'information sur l'aménagement du territoire, est plus sévère encore. Selon lui, le système de financement « *aux enchères* » du schéma « Université 2000 », n'a, en fait, qu'accentué les disparités et les déséquilibres entre les régions et les universités elles-mêmes. Afin de profiter des dernières années de la croissance des effectifs, « *il y a donc urgence*, estime-t-il, *à mettre en œuvre une politique alternative* » d'innovation et d'expérimentation en faveur d'universités de petite taille _ de 3 000 à 5 000 étudiants _ dans les villes moyennes jusque-là reléguées au rôle de « *service public de proximité* » dans l'accueil du « trop-plein » des premiers cycles qui engorgent les établissements traditionnels. Sur un modèle inspiré des pays voisins de l'Allemagne ou de l'Italie, on peut imaginer, précise le sénateur, des établissements de plein exercice s'appuyant sur des deuxième et troisième cycles spécialisés ou bâtis sur le transfert de pans entiers d'universités traditionnelles.



Cette proposition ne semble guère avoir séduit François Fillon, qui a tenté, vainement, de s'y opposer lors du débat sur les schémas sectoriels d'aménagement du territoire, jeudi 3 novembre. Le ministre a dû battre en retraite sous la pression des sénateurs, qui ne se sont pas contentés de l'annonce de la création de trois nouveaux établissements (l'université technologique de Troyes, le pôle Vannes-Lorient et Sophia-Antipolis). Par un effet de surenchère non dissimulé, ils ont enjoint le ministre d'ouvrir rapidement la mise en chantier de deux nouvelles universités, bâties selon leur conception.

Concours de lenteur

Pour M. François-Poncet, la divergence est radicale entre deux conceptions de la place de l'enseignement supérieur dans l'aménagement du territoire. De surcroît, ajoute Jean-François Poncet, ces nouveaux établissements peuvent tout à fait être créés dans le cadre de la loi Savary de 1984. Une façon pour lui et les sénateurs de balayer l'argument de François Fillon qui souhaite faire de la révision de la loi un préalable. Rue Descartes, on s'efforce évidemment de minimiser le différend. « *Rien ne s'est jamais opposé à la mise en œuvre de projets bien conçus qui mobilisent tous les acteurs locaux*, avance Christian Philip, directeur de cabinet. *Il serait vain d'imposer une démarche systématique qui ne se décrète pas.* » « *Est-on sûr*, ajoute-t-il, *d'attirer des étudiants de deuxième et troisième cycle ainsi que des enseignants dans des villes peu préparées à les recevoir ?* »

Sur ce point, la conférence des présidents d'université fait également preuve d'une réelle prudence. « *Je ne vois pas comment l'on pourrait financer des projets nouveaux au moment où les universités actuelles, les anciennes comme les plus récentes, éprouvent les plus grandes difficultés à obtenir les crédits dont elles ont besoin* », remarque Eric Froment, président de l'université de Lyon-II et responsable, à la CPU, de l'aménagement du territoire universitaire. Pour autant, estime-t-il, « *une remise en ordre s'impose* ». Dans l'immédiat, les présidents semblent souscrire à la démarche des schémas régionaux, adoptés par le CIAT. Même si, estime Jean François-Poncet, elle s'assimile à un « *concours de lenteur* » qui devrait permettre au ministre de passer, sans trop de heurts, le cap des prochaines échéances électorales.

MICHEL DELBERGHE

Un partenariat bien tempéré

Ubu lui même n'y retrouverait pas ses petits. La faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Montpellier, dont une partie des étudiants a déjà déménagée pour de nouveaux locaux à l'Est de la ville, est aujourd'hui menacée d'être coupée en deux, une partie restant en centre-ville, et l'autre à la périphérie. Cette perspective, surprenante de prime abord, n'est que l'ultime épisode d'une guerre qui oppose, depuis plus de trois ans, les partisans du déménagement de la faculté à ceux d'un maintien en centre-ville.

Au départ de l'affaire, il y a des bâtiments trop étroits et trop vétustes pour les 10 000 étudiants que compte l'établissement installé au cœur de la ville. Georges Frêche, le maire (PS) de Montpellier, désireux de lancer un nouveau quartier « Port-Marianne » à l'Est, saisit la balle au bond et propose de céder des terrains à l'université. Durant cette période, Claude Allègre, un proche du maire de Montpellier, alors conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, favorisera le projet. Fin 1992, la construction de la nouvelle faculté est inscrite au plan Université 2000. Et les travaux démarrent courant 1993.

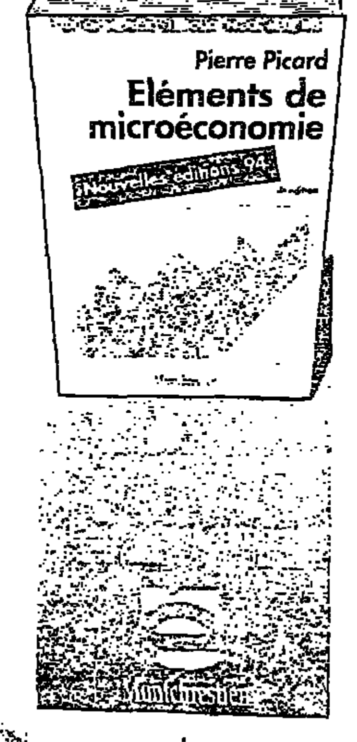
Mais de nombreux détracteurs de l'opération apparaissent. Les enseignants ne souhaitent pas voir la faculté rejetée à l'extérieur de la ville, les commerçants craignent de voir s'envoler une partie de leur clientèle, certains élus, enfin, voient là une opportunité de contrer un des grands projets du maire de la ville.

Lors de la construction de la première tranche de la nouvelle faculté, une association obtiendra le sursis à exécution des travaux, en s'appuyant sur un risque d'inondation du site. L'été dernier, l'approbation d'un plan d'exposition aux risques, en excluant nettement ce danger, viendra clore la polémique. Quatre mille étudiants de sciences économiques et d'administration économique et sociale (AES) viennent donc de faire leur première rentrée sur le nouveau site, avec seulement une semaine de retard sur la date prévue.

Mais, déjà, la polémique est relancée au sein même de l'université. Yves Loubatières, farouche opposant au déménagement, récemment élu à la présidence de l'université de Montpellier-I dont dépend la faculté de droit, s'appuie sur un courrier daté du 19 septembre que lui a envoyé François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, pour contre-attaquer. Cette lettre confirme l'engagement de l'Etat à construire la deuxième tranche de la faculté, mais elle stipule que ce dernier le fera « *sauf demande contraire de l'université* ». Cette simple phrase suffit, aux yeux du président, pour remettre en cause la suite des travaux. Plusieurs professeurs le suivent sur ce terrain. Estimant que les étudiants en droit restés au centre-ville peuvent se redéployer dans les locaux laissés vacants par les partants, le conseil d'administration de l'université a rejeté la semaine dernière, par 31 voix contre 21, la construction des derniers bâtiments.

Yves Loubatières soutient que l'enveloppe de 142 MF prévue pour l'achèvement des locaux à Port-Marianne sera entièrement réinvestie dans une rénovation en centre-ville. Un optimisme que tous ne partagent pas, alors que Jacques Blanc, le président (PR) du conseil régional a proposé de mettre la main au portefeuille. Mais à quelle hauteur, pour faire quoi, où et quand ? En attendant, craignant de se retrouver isolés à Port-Marianne, 1 500 étudiants ont manifesté dans les rues de la ville lundi 7 novembre avant d'occuper, à partir du lendemain, les locaux de la faculté.

JACQUES MONIN



Un colloque de la Ligue de l'enseignement

En partenariat avec *le Monde* et *le Monde de l'éducation*, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente organise, les 25, 26 et 27 novembre à Paris, à la Cité universitaire internationale de Paris, un colloque sur le thème : « Système éducatif de demain : défis et enjeux pour le service public ». Quatre tables rondes aborderont les questions suivantes : Le système français, apparemment uniforme, est-il égalitaire ? » ; « Médias, nouvelles technologies de communication. « La décentralisation à l'épreuve des faits. « Service public et établissements privés demain. Quelles conditions de participation au service public ? »

> **Inscriptions avant le 15 novembre à la Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75341 Paris, Cedex 07.**

BIBLIOGRAPHIE

Le fantôme de Compiègne

UNIVERSITÉS ET VILLES
par François Dubet, Daniel Filâtre, François-Xavier Merrien, André Sauvage et Agnès Vince.
L'Harmattan, 318 p., 170 F.

Entre 1990 et 1993, cent cinquante chercheurs ont participé à un programme interministériel de recherche sur l'université et la ville, conçu pour accompagner le plan de développement universitaire, Université 2000. L'objectif était de constituer un ensemble de connaissances interdisciplinaires et un fond de référence sur un thème jusque-là peu exploré par la recherche.

Si l'alternance politique de mars 1993 et le ralentissement progressif de la dynamique lancée par Lionel Jospin à partir de 1990 a quelque peu limité les ambitions de ce programme, un colloque a néanmoins été réuni en juin 1994. L'occasion de faire état des nombreuses recherches conduites (1) et d'en dresser la synthèse dans cet ouvrage collectif.

Le long chapitre que Daniel Filâtre y consacre à la politique conjointe du développement universitaire et de l'aménagement du territoire offre un éclairage utile aux débats actuels. La quête actuelle d'université de la part des acteurs locaux, maires et responsables des collectivités, ne date pas d'hier, même si la période récente a connu une extraordinaire intensification de ce processus historique.

Mais c'est l'éclatement du réseau traditionnel par le biais, notamment, des délocalisations qui a marqué ces dernières années, après une première phase de multiplication des sites universitaires, dans les années 60, qui déjà s'opérait au bénéfice des villes moyennes, puis, entre 1960 et 1985 environ, une période de montée en puissance des métropoles universitaires provinciales.

Le dilemme des villes moyennes

Chaque site a son histoire particulière, et les transformations du paysage universitaire ne se sont pas partout opérées sur le même mode, à la même vitesse et selon les mêmes paramètres. Le cas de l'académie de Lille, note le sociologue, est spectaculaire : une croissance (+ 84 %) des effectifs d'étudiants quatre fois plus forte que la moyenne nationale et une « *complète transformation* » de la géographie universitaire locale. Il s'agissait là de répondre à « *une situation d'urgence* » (l'académie ayant des taux de scolarisation particulièrement bas), ce qui explique sans doute que se soit opéré un « *vrai rééquilibrage* » du territoire universitaire régional. Mais là comme dans la région Centre, où s'exprime une rivalité entre universités (Orléans-Tours), et en Bretagne, où subsiste une tradition de fort essaimage des implantations universitaires, ces efforts ont, par des voies différentes, abouti peu ou prou au même résultat : une « *prolifération des sites, sans véritable planification ni politique de régulation* », comme le souligne Daniel Filâtre en prenant appui sur les observations des chercheurs.

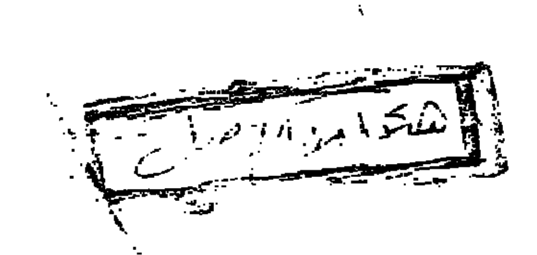
Le plan Université 2000, lancé fin 1989, constituera une première tentative de régulation. L'observation du paysage universitaire actuel confirme l'existence de trois niveaux : de grands centres attractifs, des villes universitaires récentes au développement encore fragile, de nouvelles implantations au caractère embryonnaire.

« *Cependant* (...), souligne Daniel Filâtre, *de nombreuses villes moyennes entendent développer leurs structures d'enseignement supérieur. Les élus refusent d'être écartés d'une réflexion université-territoire qui conforterait le modèle actuel, et les expériences de Compiègne ou de Sophia-Antipolis hantent les projets des aménageurs locaux.* » Une analyse qui renvoie très précisément à la position qui vient d'être défendue par le Sénat. Refusant de se cantonner au seul marché de proximité des premiers cycles universitaires, dont ils sentent bien, désormais, les limites pour les étudiants comme pour le développement local, des élus, comme ceux de Lorient ou de Bourges, s'orientent vers un nouveau type de développement : « *des formations de haut niveau, certaines à vocation généraliste, d'autres plus technologiques et plus spécialisées* ».

Si les grandes métropoles peuvent ignorer cette question, poursuit Daniel Filâtre, « *les villes moyennes sont engagées dans ce dilemme entre service de proximité et spécialisation, entre démocratisation et développement économique* ». Un dilemme dont elles pressentent qu'elles ne sortiront qu'en élargissant leur zone de recrutement d'étudiants et en évitant à tout prix « *l'enfermement local* » et la politique à court terme.

CHRISTINE GARIN

(1) Un *Annuaire des recherches*, présentant, sous forme de résumé, l'ensemble des contributions a été publié dans la même collection que l'ouvrage de référence, chez L'Harmattan.



Octobre 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – **SLOVAQUIE.** A l'issue des premières élections législatives depuis l'indépendance du pays, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar, écarté du pouvoir six mois auparavant, obtient 34,96 % des voix (61 sièges sur 150) (2-3, 4).

2. – **ISRAËL-TUNISIE.** Les deux pays décident d'ouvrir dans les ambassades de Belgique à Tunis et à Tel-Aviv des bureaux d'intérêt (4).

3. – **BRÉSIL.** Le candidat social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, remporte dès le premier tour l'élection présidentielle avec 54,3 % des suffrages contre 27 % à son rival de gauche, Luis Inacio da Silva, les six autres candidats ne dépassant pas la barre des 5 % (5).

3-8. – **FRANCE-JAPON.** L'empereur Akihito et l'impératrice Michiko effectuent une visite officielle à Paris puis à Toulouse (2-3).

4. – **HAÏTI.** L'un des trois cerveaux du coup d'Etat de septembre 1991, le lieutenant-colonel Joseph Michel François, chef de la police haïtienne, se réfugie en République dominicaine qui refuse, le 6, d'accueillir les deux autres généraux, Raoul Cédras et Philippe Biamby. Le 7, la Chambre des députés adopte une loi d'amnistie pour les putschistes, levant le dernier obstacle au retour du président élu, Jean-Bertrand Aristide, prévu pour le 15. Le 10, faisant valoir ses droits à la retraite, le général Cédras démissionne de ses fonctions de commandant en chef de l'armée. Le 13, les généraux Cédras et Biamby arrivent en exil au Panama (6, 8, 9-10, 11 au 14).

5. – **SECTE.** Cinquante-trois membres de l'ordre du Temple solaire sont retrouvés carbonisés dans les ruines de chalets incendiés en Suisse (quarante-huit) et au Canada (cinq), dont le chef de la secte Luc Jouret (6 au 8, 9-10, 11 au 15).

5. – **BOSNIE.** Après deux mois de rupture effective avec les Serbes bosniaques, l'aéroport de Belgrade accueille un avion russe marquant la fin de l'isolement de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) décrété à son encontre fin mai 1992 (4 au 8, 9-10, 11, 25).

8. – **ALGÉRIE.** Un ingénieur français est retrouvé égorgé à Hammadi, près de Meftah, au sud-est d'Alger, où il avait été enlevé six jours auparavant. Le 10, un cadre technique français est tué près de Oued-Smar, dans la banlieue d'Alger. Le même jour, le chanteur kabyle, Matoub Lounes, enlevé le 25 septembre par le Groupe islamique armé (GIA), est libéré à Tizi-Ouzou (11, 12).

9. – **AUTRICHE.** Aux élections législatives, les deux grands partis de la coalition sortante (sociaux-démocrates et conservateurs) conservent la majorité absolue (62,9 % des voix et 118 sièges sur 183) mais pas celle des 2/3 des sièges nécessaires au vote des lois constitutionnelles. Les élections sont marquées par une forte poussée de la droite nationaliste et xénophobe représentée par le Parti libéral de Jörg Haider, qui recueille 22 % des suffrages (42 sièges) (11).

12. – **ALGÉRIE.** Cinq attentats à la voiture piégée commis à Alger sont revendiqués par le GIA le 17 (13, 14, 19).

13. – ***IRLANDE DU NORD.*** Le commandement militaire loyaliste, qui regroupe les Forces des volontaires de l'Ulster et les Combattants pour la liberté de l'Ulster, annonce une *« suspension de toutes ses opérations »* à partir du 14 octobre. Le 21, John Major, effectue une visite historique à Belfast (14, 15, 22, 23-24, 26, 30-31).

15. – **HAÏTI.** Après trois ans d'exil, Jean-Bertrand Aristide revient à Port-au-Prince, où il appelle à la *« réconciliation »* pour bâtir *« une nation prospère et moderne »* (18, 19).

16. – **ALLEMAGNE.** Lors des élections législatives, la coalition entre chrétiens-démocrates (CDU/CSU) et libéraux (FDP), dirigée depuis 1982 par Helmut Kohl, obtient la majorité au Bundestag avec 48,4 % des voix, et de dix sièges seulement (337 sièges), contre 36,4 % au Parti social-démocrate (SPD, 252 sièges), 7,3 % aux Verts et 4,4 % au Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste, 30 sièges) (18).

16. – **FINLANDE.** Lors d'un référendum, 56,9 % des électeurs se prononcent en faveur de l'adhésion à l'Union européenne (UE) (18).

17. – **CORÉE DU NORD-ÉTATS-UNIS.** Dans la nuit du 17 au 18, les Etats-Unis et la Corée du Sud parviennent à un accord « historique » sur la restructuration du programme nucléaire de Pyongyang, qui est signé, le 21, à Genève par les négociateurs, Robert Gallucci et Kang Sok-ju (19 au 22, 23-24, 25, 27, 1er/XI).

17-20. – **GRANDE-BRETAGNE-RUSSIE.** Elizabeth II effectue à Moscou et à Saint-Pétersbourg la première visite officielle d'un souverain britannique sur le sol russe (17, 19).

18. – **ALGÉRIE.** Un Français et un Italien sont tués au cours d'une attaque armée d'une base de forage pétrolière dans les Aurès. Le 23, deux religieuses espagnoles sont tuées à Bab-el-Oued, portant à 69, dont 20 Français, le nombre d'étrangers tués en Algérie depuis septembre 1993 (21, 25).

23. – ***SRI-LANKA.*** Lors d'un meeting électoral à Colombo, un attentat-suicide coûte la vie à Gamini Dissanayake, candidat du Parti national unifié (UNP, opposition conservatrice) à l'élection présidentielle du 9 novembre, et à cinquante-six autres personnes (25 au 29, 1er/XI, 2/XI).

25. – ***OLP-VATICAN.*** Le Vatican annonce l'établissement de *« relations officielles »* avec l'Organisation de libération palestinienne (OLP) (27).

27-28. – **MOZAMBIQUE.** Après seize ans de guerre, les anciens ennemis, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) et la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), s'affrontent lors des premières élections présidentielle et législatives libres, dont les résultats seront connus courant novembre (14, 26 au 29).

28. – **BOSNIE.** Les forces bosniaques lancent des offensives dans plusieurs régions et infligent un premier revers majeur aux Serbes dans l'enclave musulmane de Bihac (29, 30-31, 1er/XI, 2/XI).

29. – **UNION EUROPÉENNE.** Jacques Santer, président de la Commission européenne, désigne les vingt et un membres de la future instance qui entrera en fonction en janvier 1995 (1er/XI).

30. – **VATICAN.** Jean-Paul II nomme trente nouveaux cardinaux venant de vingt-quatre pays (1er/XI).

31. – **ALGÉRIE.** Après avoir fait le constat, le 29, de l'échec de sa politique de « dialogue », le président Liamine Zéroual, dans un message à la nation prononcé à l'occasion du 40e anniversaire du début de la guerre de libération, annonce la tenue d'une élection présidentielle *« avant fin 1995 »* (2/XI).

31. – **ANGOLA.** Le gouvernement de Luanda et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) paraphent à Lusaka (Zambie) un accord de paix qui devrait être signé le 15 novembre (2/XI).

Les prix Nobel

Le 10, le Nobel de médecine est attribué aux Américains Alfred Gilman et Martin Rodbell. *Celui d'économie revient*, le 11, conjointement aux Américains John C. Hersanyi et John F. Nash et à l'Allemand Reinhard Selten. Le 12, celui de chimie va à l'Américain George A. Olah et celui de physique au Canadien Bertram N. Brockhouse et à l'Américain Clifford G. Shull. Le 13, le prix de littérature est décerné au Japonais Kenzaburô Oe. Le 14, le Nobel de la paix récompense Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat, la désignation de ce dernier provoquant la démission d'un des cinq « sages » du jury (11 au 15, 16-17).

La paix ensanglantée au Proche-Orient

Le 11, le Hamas revendique l'enlèvement, le 9, près de Tel-Aviv, d'un caporal israélien et exige la libération d'environ 200 prisonniers palestiniens. Le gouvernement israélien suspend les négociations sur l'autonomie. L'otage est tué par ses ravisseurs, le 14, lors de l'assaut de l'armée israélienne à Bir-Nabal (Cisjordanie), qui fait cinq autres victimes et provoque une vive polémique en Israël.

Le 17 – après la venue, le 12, du premier ministre israélien –, la Jordanie et Israël paraphent à *Amman le projet de paix entre les* deux pays. Le 19, une bombe explose dans un autobus à Tel-*Aviv, faisant 22 morts et 48 blessés.* L'attentat est revendiqué par le Hamas. Les autorités israéliennes décident un isolement *« stratégique »* pour une *« période indéterminée »* de la Cisjordanie et de Gaza. Le 22, Hussein de Jordanie *réaffirme* la responsabilité de son royaume sur les Lieux saints islamiques de Jérusalem.

Le 26, Bill Clinton assiste à Arava à la signature du traité de paix entre la Jordanie et Israël en présence du président israélien, Ezer Weizman, du premier ministre Itzhak Rabin et du chef de la diplomatie, Shimon Pérès. Le 27, à Damas, où il effectue la *première visite d'un président américain* depuis vingt ans, il souligne les *« progrès »* du processus de paix. *Le même jour, devant la* Knesset, il réaffirme le soutien des Etats-Unis et s'engage à œuvrer pour le maintien des *« niveaux actuels de l'assistance économique et militaire »* des Etats-Unis à Israël (5, 7, 9-10, 11, 13, 14, 15, 16-17, 18 au 22, 23-24, 25, 26, 30-31).

Gesticulations en Irak

Le 6, l'opposition irakienne fait état de mouvements de troupes – qui auraient commencé le 3 – vers la frontière koweïtienne, ce que confirment les satellites américains. Tout en invitant Saddam Hussein à ne pas répéter les *« erreurs du passé »*, les Etats-Unis commencent à déployer un important dispositif militaire dans le Golfe. L'Irak annonce, le *10, le recul de ses forces.* Le 13, la médiation du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, aboutit à un communiqué selon lequel l'Irak est prêt à reconnaître la souveraineté du Koweït et le tracé de ses frontières fixé par l'ONU, en échange d'une promesse de levée progressive des sanctions imposées à Bagdad (résolution 687, du 3 avril 1991).

Le 15, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 949 exigeant que les troupes irakiennes ne puissent plus menacer le Koweït. Le 18, Andreï Kozyrev *« conseille »* à Bagdad de se conformer aux exigences de l'ONU. Le 20, les dernières forces irakiennes regagnent leurs positions initiales dans le centre du pays. Les Etats-Unis renoncent à envoyer dans le Golfe 17 000 « marines » et la plupart des *bombardiers prévus*, les plans initiaux prévoyant l'envoi sur place d'environ 40 000 hommes et la mise en alerte de 155 000 autres.

Le 29, au terme d'une tournée de soixante-douze heures au Proche-Orient, M. Clinton fait escale au Koweït afin d'inspecter les troupes, avant de se rendre en Arabie saoudite, où il se dit hostile à toute levée *« prématurée »* de l'embargo contre l'Irak (8, 9-10, 11 au 15, 16-17, 18, 20, 22, 30-31).

FRANCE

3. – **Jeunes :** Le comité chargé de la consultation nationale des jeunes – se fondant sur l'analyse de 800 000 réponses – soumet au premier ministre cinquante-sept propositions dont l'abaissement à seize ans de l'âge du droit de vote aux élections *municipales et la réduction du* service national à six mois (5, 6, 14).

4. – **Médias :** *L'Evénement du jeudi annonce son dépôt* de bilan, Hachette, détenteur de 30 % du capital, ayant refusé d'éponger les 20 *millions de francs de passif* du magazine. Les journalistes de Radio France et de RFI, après une grève (du 12 au 27) pour obtenir l'alignement de leurs salaires sur ceux de l'audiovisuel public, acceptent les propositions du médiateur, Guy Servat, nommé par Nicolas Sarkozy. Le 19, *le Quotidien de Paris* est mis en liquidation judiciaire (6, 14, 15, 16-17, 19 au 22, 23-24, 26, 28).

4. – ***Sang contaminé :*** Claude Weisselberg, ancien conseiller au secrétariat d'Etat à la santé, et François Gros, ancien conseiller à Matignon, sont mis en examen respectivement le 4 et le 6 pour complicité d'empoisonnement. Le 7, un rapport de la Cour des comptes sur la Fondation nationale de transfusion sanguine, rendu public, révèle des erreurs de gestion de la FNTS. Le 11, les anciens directeurs des cabinets de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé, respectivement Gaston Rimareix et Charles-Henri Filippi, sont mis en examen (8, 9-10, 13, 14).

4. – **Radiotéléphone :** Le troisième *réseau de radiotéléphone* est attribué à Bouygues, au détriment d'Alcatel-Alsthom et de la Lyonnaise des eaux (6, 13).

4-5. – **Fait divers :** Un jeune couple, Audry Maupin (21 ans) et Florence Rey (20 ans), sans antécédents judiciaires et sans mobiles, tue trois policiers et un chauffeur de taxi à Paris. Le jeune homme décède tandis que la jeune femme est mise en examen, *le 6 (6, 7, 8).*

5. – **Sports :** Edouard Balladur choisit le projet des architectes *Macary-Zublena-Regembal-Costantini* pour la construction du Grand Stade à Saint-Denis, en vue de la Coupe du monde de football en 1998, au détriment de celui de Jean Nouvel et Cattani (5).

7. – **Taslima Nasreen :** L'écrivain bangladais, exilée en Suède, annule un séjour en France à la suite de la décision des autorités françaises *de le limiter à vingt-quatre* heures. Alors que Charles Pasqua justifie sa position dans un entretien au *Monde*, le 15, l'écrivain, *dans* deux entretiens au *Monde*, le 7 et le 18, déplore l'attitude des autorités françaises (7, 8, 9-10, 14, 15, 18).

9. – **Election présidentielle de 1995 :** Raymond Barre *« n'exclut rien » quant à son éventuelle* candidature, tandis qu'Alain Juppé réaffirme sa *« fidélité »* à Jacques Chirac. Edouard Balladur, le 10, *met la* majorité en garde contre les *« querelles inutiles »* tandis que Charles Pasqua, favorable, le 15, *dans un* entretien au *Monde*, à une *« candidature d'union »*, critique l'appartenance d'Alain Juppé au « comité de pilotage de soutien » à Jacques Chirac (11, 12, 15, 16-17, 18, 19).

12. – **Jacques Delors :** Alors que le président de la Commission européenne confirme qu'il ne révélera pas ses intentions présidentielles avant le 5 janvier 1995, date de la fin de son mandat européen, un sondage *SOFRES lui attribue jeu égal* avec Edouard Balladur (50 %) au second tour de l'élection présidentielle. Le *16, à Belfort, Jean-Pierre Chevènement*, dans son discours de clôture du congrès extraordinaire du *Mouvement des citoyens* (MDC), voit dans le président de la Commission européenne *« le candidat de la démocratie chrétienne allemande »*. Le 30, Marie-Noëlle Lienemann estime que la candidature de Jacques Delors doit être l'objet d'un *« contrat négocié »* avec le PS (13, 18, 28, I/XI).

12. – **« Primaires » présidentielles :** Charles Pasqua, dans une lettre adressée à l'ensemble des parlementaires de la majorité, puis dans un entretien au *Monde*, le 15, demande au RPR et à l'UDF le respect de l'accord conclu le 10 avril 1991 pour la désignation d'un candidat unique de la majorité. Il lance une pétition nationale à destination des maires de la majorité (13, 15, 20).

13. – **Croissance économique :** L'Observatoire français des conjonctures *économiques* (OFCE) *prévoit* une croissance de 2,2 % en 1994 et de 3,5 % en 1995 tandis que l'INSEE *révise ses prévisions* à la hausse (augmentation du PIB de 2,2 % en 1994), Edmond Alphandéry tablant, lui, sur 3,1 % de croissance en 1995 (13, 15, 22).

13. – **Exclusion :** Edouard Balladur *présente* le programme de lutte du gouvernement financé à hauteur de 214 millions de francs en 1994 et 1,5 milliard de francs en 1995, prévoyant le développement des contrats emploi-solidarité consolidés (CESC) et la création d'un SAMU social dans les grandes villes de province (11, 14, 15, 16-17, 18).

18. – **PS-PCF :** Pour la première fois depuis le 12 janvier 1989, les responsables des deux partis se rencontrent au siège du PS (18, 20).

18. – **Edouard Balladur et les dissensions dans la majorité :** Le premier ministre adresse une lettre à Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing pour les inviter à débattre avec lui afin de *« rechercher les moyens d'une plus grande cohésion en vue de l'élection présidentielle »*. *Le même jour*, il réunit le gouvernement à Matignon et rappelle aux ministres leur *« devoir de solidarité, d'union, de cohésion »*. Alors que le président du RPR oppose, le 19, une fin de non-recevoir au premier ministre, celui de l'UDF accepte, le 26, de rencontrer le premier ministre à Matignon (12, 18 au 21).

21. – **Nominations :** Pierre Blayau, président du directoire de Pinault-Printemps-Redoute, est porté à la présidence de la FNAC (25).

21. – **Mort d'Alain Clément**, ancien correspondant du *Monde* à Bonn et à Washington (25).

24. – **Edouard Balladur et Jacques Chirac :** Alors que la parution du livre de Catherine Nay, *le Dauphin et le Régent*, décrypte les relations des *« amis de trente ans »*, les déclarations du président du RPR, le 22, à la « Cité de la réussite », à la Sorbonne, estimant que l'on transpose *« sur la majorité des problèmes qui sont exclusivement des problèmes de comportement interne au gouvernement »*, suivies de celles du premier ministre – *« Jacques, depuis longtemps, est refugié dans son parti comme dans une citadelle »* –, accroissent les tensions au sein du RPR entre les partisans d'Edouard Balladur et ceux de Jacques Chirac (25, 26, 28).

24. – **Laïcité :** A la suite de l'adoption de la circulaire de François Bayrou du 20 septembre interdisant les *« signes ostentatoires »* à l'école, des comités de soutien aux jeunes filles voilées se forment depuis le début du mois dans plusieurs *établissements*, notamment au lycée Romain-Rolland à Goussainville (Val-d'Oise) et au lycée Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie. A Lille, au lycée Faidherbe, neuf élèves voilées sont exclues le 10 et le 24 (2-3, 5, 6, 8, 12, 14, 19, 23-24, 26, 30-31).

24. – **Charles Pasqua** affirme qu'il n'a *« pas du tout l'intention d'être candidat à la prochaine élection présidentielle »*. Alors que 220 *députés de la majorité se déclarent* publiquement (le 24 et le 27) en faveur de son projet de « primaires », le RPR exclut, le 25, d'en organiser (26, 28, I/XI).

26. – **Edouard Balladur** estime, à *propos* du chômage, qu'on peut arriver à réduire le nombre de chômeurs de 200 000 *chaque année* à partir de 1995, pendant cinq ans. Sur l'élection présidentielle, il rappelle qu'il *ne se prononcera pas avant* janvier 1995 (28).

27. – **Autoroutes de l'information :** Retenant les objectifs du rapport de Gérard Théry rendu public le même jour, le gouvernement préconise de raccorder d'ici à 2015 les Français à des circuits en fibre optique capables d'acheminer des données diverses (voix, écrit, image) (23-24, 30-31).

31. – **Chômage :** En septembre, le chômage a progressé de 0,4 %, le taux de chômage par rapport à la population active passe de 12,6 % à 12,7 % (III/XI).

Les tiroirs des affaires

Le financement de la vie politique : Le 3, lors de *l'ouverture de la session parlementaire, Philippe* Séguin écrit aux présidents de groupe de l'Assemblée nationale pour constituer un groupe de travail *parlementaire de lutte contre la corruption.* Le 10, le premier rapport du service central de prévention de la corruption (SCPC) conclut à un accroissement de la corruption dont Pierre Joxe réfute, dans un entretien au *Monde* daté 16-17, qu'il soit lié à la décentralisation.

Le 26, le premier ministre, Edouard Balladur, annonce trois mesures qui reprennent ses propo*sitions émises le 12 lors de la première réunion sur* la corruption à Matignon : l'abaissement du plafond des dépenses autorisées pour l'élection pré*sidentielle d'au moins 30 %, l'annualisation* de la déclaration du patrimoine des élus et le vote d'une disposition dans la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire permettant au préfet de saisir le tribunal administratif en référé pour les marchés publics. Il se déclare *« a priori »* favorable au maintien du secret de l'instruction. Le 27, le rapport d'étape du groupe de travail parlementaire pré*conise un rétablissement des deux dispositions* de la loi Sapin touchant au contrôle des marchés publics et au statut des partis politiques (11, 14, 15, 16-17, 18, 20, 25 au 29).

Parti républicain et démission de Gérard Longuet : Le 3, Pierre Méhaignerie donne son feu vert à *l'ouverture* d'une information judiciaire sur le financement du PR pour abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et violation de la loi du 11 *mars 1988 sur le financement des partis.* Le 14, Gérard Longuet présente sa démission du gouvernement, officialisée le 15. Il est remplacé par José Rossi, secrétaire général du PR. Le 29, le garde des sceaux donne au parquet de Paris son feu vert pour l'ouverture de deux informations judiciaires sur le patrimoine de Gérard Longuet. Ces dossiers sont confiés le 4 et le 31 à Mireille Filippini, juge *d'instruction au tribunal de Paris* (11, 13, 15, 16-17, 18 au 21, 26, 29, 30-31, II/XI).

L'incarcération d'Alain Carignon : Le 12, après la *délivrance d'un réquisitoire supplétif* visant des faits de corruption à l'encontre des principaux protagonistes du dossier *Dauphiné-News*, le juge Courroye ordonne l'interpellation de MM. Carignon et Dutaret. Transférés à Lyon, les deux *hommes* sont mis en examen pour « corruption passive et recel d'abus de biens sociaux » pour l'ancien ministre de la communication, et complicité de *ces chefs pour son conseiller* Jean-Louis Dutaret (le 12, Jean-Noël Tassez lui succède à la tête de la SOFIRAD). Les deux hommes sont *écroués à la prison Saint-Joseph de Lyon dans* la nuit du 12 au 13. Le 28, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rejette la demande de mise en liberté d'Alain Carignon, examinée le 25 en audience publique (1, 2-3, 4 au 8, 9-10, 13, 14, 15, 16-17, 25 au 29.

▶ **Pour les autres affaires, lire la chronologie dans « le Monde-l'Économie » daté 15 novembre.**

CULTURE

4. – Festival d'automne : *La Terrible Voix de Satan* de Gregory Motton, *mise en scène par Claude* Régy, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, et *Descrizione di una Battaglia*, de Franz Kafka, mise en scène de Giogio Barberio Corsetti, au Théâtre de Gennevilliers (7, 14).

8-16. – La 21e Foire internationale d'art contemporain (FIAC) à Paris se tient pour la première fois rive gauche, quai Branly. Cent soixante galeries dont 67 étrangères sont représentées. En 1994, le chiffre d'affaires a progressé de 20 % (180 *millions* de francs d'œuvres d'art vendues) et la FIAC a totalisé 120 000 visiteurs (8, 9-10, 11, 14, 15, 16-17).

12. – Pierre Rosenberg, nommé président de l'établissement public du Musée du Louvre, succède à Michel Laclotte (14).

15. – Mort de Jean Dasté, fondateur du Centre dramatique de Saint-Etienne (18).

21. – Mort de *Burt Lancaster*, acteur américain, interprète du *Guépard* de Luchino Visconti (23-24).

28. – Le Grand Louvre ouvre 2 000 mètres carrés dans l'aile Denon, consacrés à la sculpture étrangère, aménagés par Catherine Bizouard et François Pin (28).

Dossier réalisé par Brigitte Camus-Lazaro

XVII[e] BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES au Carrousel du Louvre

Les marchands près du temple

Sept millions de francs. C'est le prix d'un très rare secrétaire Louis XIV en marqueterie de paille à décors de chinoiseries : c'est aussi le chiffre d'affaires espéré par les organisateurs de la Biennale des antiquaires, pour ce qui concerne les entrées payantes. Parce que, dans ce milieu où il fait toujours beau quel que soit le climat, espérer obtenir une estimation du montant total des transactions relève de l'utopie.

Comme les autres Salons parisiens, celui des antiquaires – la notion est floue : un objet doit en principe avoir plus de cinquante ans pour y être exposé ; on rencontrera cependant, de-ci de-là, des œuvres plus récentes, comme ce vase de fleurs de Nicolas de Staël de 1953 – a dû trouver une solution à la fermeture provisoire du Grand Palais. Le bois de placage et le négoce de luxe s'accommodant mal du camping, les tentes du quai Branly ont été boudées, au profit des salles souterraines du Carrousel du Louvre. La surface a été diminuée de moitié, et le nombre d'exposants aussi. Et encore, le transfert ne s'est pas fait sans mal : il a fallu une intervention du ministère de la culture, certains conservateurs du musée voisin n'approuvant que modérément l'irruption des marchands dans le temple.

Les antiquaires eux-mêmes ont fait la fine bouche, répugnant à s'exposer à proximité des boutiques plus ou moins touristiques implantées entre la Pyramide et eux. Tous ont été effrayés par l'état des lieux, à la fois magiques, dans les parties restituant l'enceinte de Charles V, et ingrats, dans les locaux proposés où dominait le fibrociment. Les architectes Jean-Michel Wilmotte et Patrick Jaouanet ont pourtant habilement utilisé les contraintes de l'endroit. Bas de plafond (comparativement au Grand Palais) et sans lumière naturelle, il est devenu un labyrinthe gris, d'où chaque stand se détache. *« Nous avons tout fait pour mettre en valeur les objets*, indique Jean-Michel Wilmotte, *les antiquaires ont vraiment fait un effort et ont eux-mêmes joué le jeu en évitant les éclairages* a giorno, *et en leur préférant des lumières focalisées qui procurent un effet de théâtralisation. »*

Ils ne se sont heureusement pas contentés de tamiser leurs ampoules : pour lutter contre l'austérité du décor, ils ont parqueté leurs sols, damassé leurs murs, caché les gaines techniques derrière des boiseries moulurées ; pour séduire des clients aujourd'hui hésitants, la plupart ont aussi exhumé des objets rares, le mot désignant le plus souvent, dans ce contexte, des objets qui ne sont pas passés en vente publique, ou d'un marchand à l'autre, depuis un certain temps.

La science des restaurateurs

Certains ont aussi fait de réelles découvertes, comme la Galerie Giovanni-Sarti, de Londres, qui présente un panneau d'Andrea del Castagno (XV[e] siècle). Il avait appartenu à l'expert Bernard Berenson, et était considéré comme perdu depuis 1944. De nombreux indices laissent penser qu'il pourrait faire partie d'une prédelle illustrant la vie du Christ. Cette *Flagellation* compléterait donc la *Crucifixion* de la National Gallery de Londres, la *Résurrection* de la Frick Collection à New-York, et la *Cène* des National Galleries of Scotland d'Edimbourg. L'une de ces institutions pourrait l'emporter, pour 4,5 millions de francs.

D'autres musées n'ont pas hésité à prêter leurs œuvres, quand l'occasion en valait la peine. C'est ainsi q'Yves Mikaeloff expose quatre tentures du XVI[e] ou du début du XVII[e] siècle. Il en a trouvé deux en Grande-Bretagne, qui étaient mal datées et mal attribuées par les vendeurs, du moins le pensait-il. Après les avoir acquises, il a découvert leurs pendants au Musée de Budapest, qui les a prêtées moyennant une restauration. Elles auraient été inspirées de cartons dessinés par Raphaël pour le pape Léon X. Le thème des tapisseries, *Jeux d'enfants*, s'apparente donc plutôt ici à une chasse au trésor.

Autre rareté, même si elle est en sept exemplaires, cette série de chaises Louis XIV en marqueterie de laiton, d'étain et de corne rouge. Gismondi, qui les présente, est persuadé, non sans arguments, qu'une telle ornementation ne pouvait qu'être royale. Comme ses confrères, il aime les archives, et les inventaires de la couronne mentionnent huit fauteuils de ce type livrés par André-Charles Boulle pour le cabinet des bijoux du Grand Dauphin, en 1686. Quoi qu'il en soit, le travail d'ébénisterie vaut le coup d'œil. Cela est vrai de beaucoup des meubles présentés, même s'ils sont moins spectaculaires. Le talent des créateurs d'autrefois, soutenu par la science et la conscience remarquablement développées des restaurateurs d'aujourd'hui, produit des résultats non moins admirables. En témoignent un étonnant bureau plat chez Didier Aaron, ou d'autres meubles choisis chez Jacques Perrin, dont le fils expose, un peu plus loin, quelques beaux dessins, dont un Millet fait de rien, exceptionnel.

En quinze jours, et sur un peu plus de 7 500 mètres carrés, le visiteur peut ainsi errer de l'art médiéval (spectaculaire *Fuite en Egypte* franc-comtoise chez Bresset) au mobilier des années 20 (belle chaise « africaine » de Lambert-Rucki et Dunand chez Vallois), en passant par des pochades merveilleuses de liberté par Boucher et Watteau (Cailleux), un beau Braque cubiste (Schmit), une savoureuse *Charité romaine* (Patrice Bellanger), ou se perdre dans une extraordinaire accumulation à la Galerie de Jonckheere : 75 œuvres dans un espace minuscule et sinueux, qui recrée le cabinet rêvé d'un amateur du XVII[e] hollandais. N'importe où ailleurs, une telle débauche serait assommante : ici, c'est un bonheur.

HARRY BELLET

▶ Carrousel du Louvre (métro : Palais-Royal/Louvre). Du 10 au 24 novembre. Tous les jours de 12 heures à 21 heures. Nocturne les lundis et mercredis jusqu'à 23 heures. Entrée : 70 F. Catalogue 800 pages : 500 F.

MUSIQUES

La mort du compositeur Shorty Rogers

L'autre idée du jazz

Le trompettiste compositeur et arrangeur Shorty Rogers est mort dimanche 6 novembre à Los Angeles. Il était âgé de soixante-dix ans.

On imagine le jazz noir. Il l'est : plus qu'on ne le croit, moins qu'on ne le rêve. Ce qui fait qu'il a croisé d'entrée de jeu d'autres yeux, d'autres couleurs. Mélange de sons, d'idées, toute l'Amérique bouge. L'histoire de l'Amérique est là. Bix Beiderbecke est presque contemporain de Louis Armstrong. En 1924, le 14 avril, naît à Great-Barrington, dans le Massachusetts, Milton Michael Rajonsky. Son nom de trompettiste, d'arrangeur, son nom de compositeur crucial de l'histoire du jazz moderne, c'est « Shorty » Rogers. Jeunesse dans les rues de New-York, dans ses écoles, la High School of Music and Arts. Après quoi, transport familial, personne ne choisit au pays où l'on change si facilement de domicile et d'État sans que rien change vraiment ; il travaille la composition et l'arrangement avec le fameux Dr Wesley La Violette. Le Dr La Violette est un de ces maîtres d'œuvre du jazz américain au patronyme fleuri, un parfait inconnu célèbre d'où viennent et surgissent les maîtres (Jimmy Giuffre, etc.).

En fait, ce que découvre Shorty Rogers à l'Apollo de New-York, c'est ce qui lui ressemble le moins et le plus à la fois. Ni la science ni l'académisme, mais Count Basie, ce sentiment du groupe, cette façon de faire passer en douce le complexe, la désinvolture impossible à rejoindre : la science aimable.

Shorty Rogers enregistre en 1945 avec Red Norvo, vibraphoniste clair aux volontés précoces. Bientôt, on le trouve à côté de Chubby Jackson, mais aussi de Lennie Tristano, pianiste génial aux yeux clos. C'est la première trace discographique de Tristano. Pour cette seule séance, Shorty Rogers mériterait un hommage. Il entre dans le premier « troupeau » de Woody Herman (The Herd), arrange et compose (par exemple *Igor*) et se retrouve chez Kai Winding, Stan Getz et Shelly Manne. C'est l'autre idée du jazz, la même, inversée et parallèle, ce talent du complexe.

Chez Herman, à côté des « quatre frères » (Four Brothers, la section de saxophonistes à géométrie variable de l'orchestre), il continue de composer. C'est la fin des années 40. Le jazz est alors incroyablement plus terrible que tout ce que l'on peut entendre aujourd'hui, moins ringard que tout ce que l'on connaît. L'ombre de Miles, son « Nonet », ou celle de Chet Baker planent sur le rêve ensoleillé des nouveaux venus. Histoire d'argent, de lieu, de réputation, tout un faux mystère.

Le 30 janvier 1950, Michael Rajonsky contribue à la formation assez contestée de Stan Kenton, Innovations in Modern Music. L'histoire continue, histoire de modernité et de fin de l'histoire, le mot de moderne apparaît partout, « modernistique » parfois. Les premiers enregistrements de Shorty Rogers en leader *(Moderns sounds)* sont pour Capitol, le 8 octobre 1951. A Los Angeles, il devient le Robbe-Grillet de la « West Coast ». Nouveau courant, expérimentation, drame des puristes, piscines mauves en forme de cœur (parce qu'il y a toute une mythologie en sous-main), la « West Coast » définit un son, une idée parfaite et désinvolte du jazz, la première mort inessentielle.

Lui, trompettiste à la voix délicate, suave, exacte, il touche une espèce de décontraction perdue et sait – précision oblige – surtout conduire les ensembles, forcer le spontané, agacer la vie. On ne lui pardonne pas toujours. C'est trop dramatique et léger à la fois. C'est l'autre idée du jazz. Elle est contenue dans la première. Ceci explique cela.

Shorty Rogers travaille avec Jimmy Giuffre et Shelly Manne. S'agit-il vraiment de travail ? Non : tout le contraire, une ardeur de précision qu'on n'a jamais sue depuis. Il écrit. Se fait directeur de séance pour les grandes marques (Atlantic, RCA Victor). On l'appelle au cinéma (*L'Homme au bras d'or*), à la télévision (*Starsky and Hutch*). Il disparaît dans l'apparition des studios. Ce n'est qu'à la fin des années 80, à Nice ou ailleurs, qu'on le réentend jouer ce que les gens pensent toujours être du jazz. Il disparaît pour de bon. C'est l'autre idée du jazz qui s'en va, la première, avec lui : une incroyable science de l'accident, bien entendu. Mais aussi un art de vie à peine entraperçu par l'Amérique.

FRANCIS MARMANDE

PRÉCISION. – Contrairement à ce que pouvait laisser entendre l'article consacré aux suites judiciaires de l'accident des choristes à Séville (*le Monde* du 9 novembre), l'état-major de l'Opéra Bastille, mis en examen, est actuellement toujours entendu par le juge Maman, ce qui ne suppose pas forcément son passage en jugement.

Après la signature par la CFDT, la CGC et FO de l'accord général d'entreprise

Le Livre CGT a empêché « Sud-Ouest » de paraître

Le quotidien bordelais *Sud-Ouest* n'a pas paru mercredi 9 novembre à la suite d'un arrêt de travail des ouvriers du Livre CGT, décidé dans la nuit du mardi 8. L'accord d'entreprise proposé par le médiateur, Bernard Fièvre, nommé lors des grèves du mois de mai, a été paraphé mardi par la CFDT, la CGC et FO. Mais le refus du Livre CGT de le signer risque d'entraîner une nouvelle fois le quotidien dans un long conflit social.

BORDEAUX

correspondance

La CFDT, la CGC et Force Ouvrière ont signé, mardi 8 novembre, avec la direction de *Sud-Ouest* (Bordeaux), l'accord général d'entreprise mis au point et remanié trois fois par Bernard Fièvre, directeur départemental du travail et de l'emploi ; ce dernier avait été nommé comme médiateur lors du mouvement de grève au mois de mai qui avait empêché *Sud-Ouest* de paraître pendant une semaine (*le Monde* daté 6-7 novembre). Constatant la réponse positive de plusieurs organisations syndicales représentatives, la direction a apposé sa signature à ce document, estimant que *« toutes ces dispositions deviennent immédiatement applicables dans l'entreprise »*. Le syndicat des cadres examinera le texte lors de son assemblée générale, la semaine prochaine, tandis que le syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) veut consulter ses mandants et ses instances nationales afin de se prononcer.

Mais le Livre CGT de *Sud-Ouest* a maintenu son opposition de principe à toute discussion sur le texte, estimant que Bernard Fièvre n'avait pas respecté sa mission définie en mai : *« Il a été désigné pour assurer la médiation des dossiers faisant litige entre la direction et la CGT, or il a outrepassé ses droits en tentant de nous imposer un accord général »*, estime Serge Audonnet, délégué CGT. Jugeant qu'*« il y a une situation de non-conciliation sur tous les sujets »*, la CGT revendique, dans un communiqué, *« le retrait pur et simple du projet d'accord général, la négociation de nouveaux accords pour les services techniques et transport, avec les syndicats représentatifs des ouvriers et des employés, la rediscussion des problèmes en suspens au niveau de la modernisation de la mise en page »*. Plusieurs rédacteurs observaient que le Livre reconnaissait implicitement, dans ce communiqué, la représentativité des autres syndicats de l'entreprise, ce qui constitue une nouveauté et un pas en avant pour elle.

Toutefois, la situation est bloquée. Après l'arrêt de travail de deux heures qui a empêché la sortie de *Sud-Ouest*, mercredi, des incidents risquent de se produire encore et d'entraîner le journal dans un nouveau mouvement social. Partant du principe qu'il est trop tard pour faire des contre-propositions, l'accord étant signé, la CGT veut tout remettre à plat pour discuter ce qui lui paraît essentiel : les modalités de travail des services techniques et de transport, la maintenance, les conséquences de la mise en page électronique, les salaires. Sur ces sujets, le texte établi par Bernard Fièvre reste ouvert puisqu'il stipule que, *« pour les services photogravures les services techniques du pré-presse, expédition, maintenance, transport, rotatives et composition publicitaire, un ou des accords feront l'objet de négociations... et définiront les conditions de travail »*.

Difficultés financières

Le problème de la mise en page électronique s'est posé au début des années 80 pour tous les quotidiens. Certains ont réagi immédiatement, avec plus ou moins de succès. Bénéficiant d'un monopole de fait, *Sud-Ouest*, deuxième quotidien régional en France (349 283 exemplaires diffusés en 1993, selon Diffusion-contrôle), a attendu, tout en privilégiant le dialogue social. Fragilisé par la baisse de son chiffre d'affaires publicitaire – 270 millions de francs en 1993, contre 340 millions en 1990 –, et présentant en 1994 un résultat déficitaire pour la première fois de son histoire, avec une perte d'exploitation estimée à 25 millions de francs, le quotidien régional est obligé aujourd'hui de passer à l'acte.

La restructuration du service d'expédition (15 millions de francs d'investissement), ajoutée à l'intégration de la mise en page électronique, devraient entraîner une centaine de départs d'ouvriers du Livre par le biais de retraites ou pré-retraites, selon la direction, mais 150 selon la CGT, qui estime que, si le plan de modernisation n'entraîne aucun licenciement sec, il induit des pertes d'emplois. Appelé il y a deux ans par Jean-François Lemoîne, PDG du groupe, pour prendre la direction du journal et mener à bien les négociations, Pierre Jeantet est formel : *« Il serait suicidaire de ne pas resserrer la gestion et de ne pas utiliser les moyens techniques mis à notre disposition pour une meilleure productivité de l'atelier. La médiocrité actuelle de nos résultats ne nous permet plus d'attendre. »*

CÉLINE EDWARDS-VUILLET

Éditeur de Pavese et de Calvino

Einaudi passe sous le contrôle de Silvio Berlusconi

Après des mois d'incertitude et de rumeurs, le destin d'Einaudi, la plus prestigieuse des maisons d'édition italiennes, semble scellé. Pour 131 milliards de lires (440 millions de francs environ), Mondadori, qui possédait déjà 49 % du capital, va racheter les 51 % restants de Elemond, le groupe d'édition qui avait pris le contrôle d'Einaudi durant les années 80. Outre l'éditeur de Turin, Elemond contrôlait aussi Electa, Baldini et Castoldi, différentes maisons d'édition scolaire et à travers Einaudi 10 % de Gallimard.

Tout le groupe appartiendra désormais à Mondadori, le géant de l'édition italienne, dont le chiffre d'affaires avoisine les 6,5 milliards de francs et dont l'actionnaire le plus important n'est autre que le groupe Fininvest de Silvio Berlusconi. En juin, le président du conseil italien avait réduit sa participation dans le capital de Mondadori de 98 % à 47 %, conservant toutefois aisément le contrôle de la maison d'édition, même si, formellement il n'en était plus l'unique propriétaire (*le Monde* du 7 juin).

Einaudi (5 % du marché du livre italien) va donc être intégré à l'univers de la Fininvest. Une perspective qui inquiète ceux qui craignent une limitation de l'autonomie culturelle et de gestion de la maison d'édition qui a notamment publié Antonio Gramsei, Cesare Pavese, Italo Calvino, Primo Levi, etc. Selon certains des auteurs qu'elle édite, l'univers culturel d'Einaudi serait difficilement compatible avec l'esprit gestionnaire et la culture télévisuelle des hommes de Berlusconi. Toutefois, personne ne connaît les véritables intentions du nouveau propriétaire. Ce dernier, afin d'éviter un conflit permanent, pourrait même décider de revendre ce qu'il vient d'acheter, en ne gardant que l'édition scolaire, dont la rentabilité est plus sûre.

DANS LA PRESSE

Le démantèlement d'un réseau islamiste en France

Financial Times (John Ridding) : « L'opération d'hier témoigne de la ligne dure adoptée par le gouvernement français, soucieux d'éviter la contagion du conflit entre le régime militaire et l'opposition islamiste (...). Le conflit qui règne en Algérie s'est durci dans les derniers mois, faisant craindre à certains, en France, la possibilité d'une vague d'immigration en provenance de l'ancienne colonie. »

Libération (Jacques Amalric) : « La lutte contre l'intégrisme est l'affaire des Algériens, certainement pas celle de l'ancienne puissance coloniale. Elle devrait en revanche savoir se montrer moins frileuse dans l'accueil de ces Algériens qui ne se reconnaissent ni dans un camp ni dans un autre, et qui frappent aujourd'hui à sa porte. »

InfoMatin (René-Pierre Boullu) : « [Charles Pasqua] est le seul responsable français qui ait pris la mesure de la guerre civile qui secoue l'Algérie (...). Un tel monopole est-il à son honneur, ou souligne-t-il aussi que les autres ministres, sans parler des leaders de l'opposition, n'en veulent rien savoir ? »

Le Figaro (Ivan Rioufol) : « C'est toute la communauté algérienne immigrée qui risque d'être suspectée de connivence terroriste antifrançaise. Et, à travers elle, les musulmans dans leur ensemble, qui représentent plus de quatre millions de personnes vivant en France. Le piège est redoutable. Et le rejet est à éviter à tout prix. Sous peine de renoncer durablement à intégrer l'islam dans la République. »

France-Soir (Bernard Morrot) : « Faut-il pour autant réclamer la fermeture des frontières et – comme le dit Le Pen – une « maîtrise des flux migratoires » lourde d'arrière-pensées pas très nettes ? Ce serait faire injure aux milliers d'Algériens et d'Algériennes qui, sur l'autre rive de la Méditerranée, combattent au péril de leur vie les fous d'Allah. Le rejet de l'autre, la xénophobie tous voiles dehors font partie de la panoplie de ces barbares. Pas des moyens de défense d'une démocratie. »

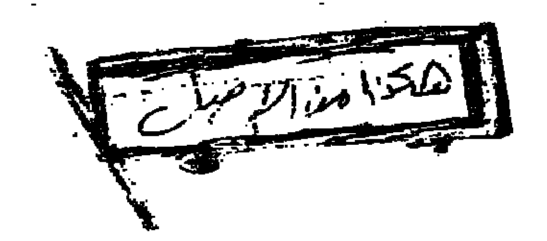
Avec MCM et TV5

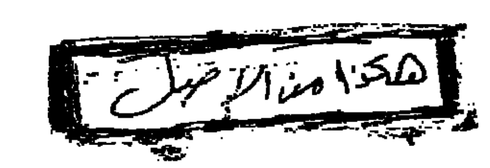
ARTE pourrait être diffusée par le futur satellite Hot Bird 1

ARTE, la chaîne franco-allemande, est en négociation *« avancée »* avec France Télécom pour se placer sur un des répéteurs (où passent les chaînes de télévision) du satellite Eutelsat Hot Bird 1 qui doit être lancé en décembre par la fusée Ariane. Un des deux répéteurs loués par France Télécom hébergerait la chaîne musicale MCM et ARTE, l'autre la chaîne francophone TV5. Le procédé Simulcast d'Eutelsat permet en effet la diffusion simultanée par un même répéteur de deux chaînes, l'une en analogique, l'autre en numérique. ARTE diffusera ses émissions en numérique, en français, en direction des réseaux câblés de l'Hexagone.

Selon Eutelsat, la présence d'ARTE, membre du « groupe de Bruges » qui rassemble les télévisions publiques européennes, est *« logique »* sur Hot Bird 1, satellite qui propose déjà un « bouquet » d'autres chaînes d'Etat. Outre cette diffusion en numérique, la chaîne franco-allemande, pour répondre au souhait du Comité d'action audiovisuelle extérieure français (CAAEF), négocie la location d'un canal analogique sur le même satellite, afin d'être diffusée sur le Maghreb. La facture du répéteur – environ 30 millions de francs – serait partagée avec les partenaires allemands d'ARTE qui diffuseraient ensuite, en allemand, en direction des Länder de l'ex-Allemagne de l'Est.

G. D.





Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

3e arrondt

MARAIS 60 m² env. 2 P. cuis., bains. 1 400 000 F DVI 44-18-07-07

5e arrondt

URGENT PRÈS SEINE & NOTRE-DAME dernier ét. charmant duplex., living + 2 chbres, poutres apparentes cheminée, mezzanine + comble aménagé 2 000 000 F Serge Kayser 43-29-60-60 RECHERCHE beaux appts rive gauche

CENSIER Imm. ravalé 2/3 P. Vue dégagée, soleil dble expos. 1 200 000 F - 43-25-97-16

RUE MOUFFETARD charmant studio cuis. dche wc, très calme, 490 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

LUXEMBOURG réc. stand. Gd stud. balc. s/jard. plein sud-ouest. 790 000 F. – 43-25-97-16

GOBELINS bel anc. 2 p. entr. cuis., bains, wc, 36 m², à raf. 760 000 F – 43-35-18-36

GOBELINS, bel imm. p. de t., dble séj. + 3 chbres, 117 m² ét. élevé asc. calme soleil parquet, moulures cheminées 2 750 000 F - 43-25-97-16

7e arrondt

TERNES chbre, s. d'eau occupé. 24 000 F/an. Prix /: 295 000 F. DVI : 44-18-07-07

8e arrondt

FRANKLIN-ROOSEVELT Rue de La Tremoille 3 P 70 m² à réaménager, 5e étg, asc., P.-de-tail. 1 980 000 F. PARTENA. 47-42-07-43

ÉTOILE Vue magnifique. Étage élevé. P.-de-taille, asc. Soleil.
4 P., 120 m². 2 700 000 F
5/6 P. 160 m². 3 500 000 F
Duplex 250 m² 5 800 000 F
FONCIA OUEST 40-55-87-75

9e arrondt

N.-D.-de-Lorette, pierre-de-t., 5 p., 131 m², plein soleil, calme, serv. urgt. 43-35-18-36

13e arrondt

RUE BOBILLOT Récent, stand., 3 p., 70 m², park., calme, parf. état. 1 490 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

14e arrondt

DENFERT Très beau pierre-de-t. Vue BEAU 5 P. 160 m². très bon état. 4 350 000 F. T. : 43-20-26-35 MARTINE IMMOBILIER

ARAGO s/parc, plein sud, dernier ét., terrasses, 5 p., 135 m², fr. réduits. 43-35-18-36

15e arrondt

LA TOUR MAUBOURG Imm. pierre-de-t. Beau et gd 6 p. à rénover. Soleil. 5 400 000 F. GRENELLE. 45-55-08-65

Vd studio 28 m², cuis. équip., cave dans propriété récente. Calme et sécurité assurés par code et gardien. Vue sur jardin intérieur. Px : 540 000 F à déb. Poss. garage, sous-sol. Tél. : 53-59-09-62

16e arrondt

V.-HUGO. AV. FOCH Superbe appartement de réception. 240 m². Imm. P.-de-tail, gde classe. 6 600 000 F. PARTENA. 45-77-98-42

TROCADÉRO, calme, clair, 5e ét., asc. dble-liv., 1 chbre. 1 600 000 F. – 45-25-63-44

BOISSIÈRE 40 m² env. 2 P. 780 000 F. DVI 44-18-07-07

RUE POUSSIN Appart 3 P 76 m², 2e étg ascens. Superbe pierre-de-tail. Gd standing. 1 890 000 F. PARTENA. 47-42-07-43

17e arrondt

TRÈS EXCEPTIONNEL HÔTEL PARTICULIER BD MALESHERBES 200 m² env. s/cour arborée. 3 990 000 F. PARTENA. 45-77-98-41

91 Essonne

DRAVEIL (91), part. vd beau studio, 35 m², imm. récent (89), ds petite résid. stand., très calme, gd balcon 6 m², cuis. américaine entièrement équipée, s. de bns, WC sépar., cave, parking extér., état neuf. Px 580 000 F. Tél. : 69-42-99-65 à partir de 21 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PRÈS SEINE Beau 155 m², standing, 4e asc. Living. 3 chbres, 2 bains. Superbe cuis. Chbre de ser. 4 350 000 F – 42-81-50-33

NEUILLY-CHÂTEAU 140 m² env. 4 p., travaux. 3 300 000 F. DVI 44-18-07-07

NEUILLY PRÈS SEINE Beau 155 m², standing, 4e asc. Living, 3 chbres, 2 bains, superbe cuis., chbre de serv. 4 350 000 F - 42-81-50-33.

Province

AIX-EN-PROVENCE Part. vend dans rés. avec serv. centre ville appart. 3 P., état neuf, prix prop. 1 500 000 F. Ecrire à Tivoli, Allée des Peupliers, 13090 Aix ou tél. : 42-96-41-34

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-46-07

PARTENA ELYSÉE 16, av. Montaigne 47-20-17-82 rech. beaux appartements Demeures de prestige VENTE OU LOCATION

Bonne évaluation = vente rapide Estimation gratuite sur demande **CABINET KESSLER** 78, Champs-Elysées 46-22-03-80 - 43-59-68-04

location non meublée offres

6e ST-PLACIDE. Superbe 6 P., 180 m². Imm. pierre-de-tail., gd standing. 18 500 H. Ch. PARTENA – 42-66-36-53

8e ÉTOILE. Beau 2 P. récent parfait état, clair, calme 4e étg. Vue s/jardins. Cave parking. 6 500 000 F H. Ch. PARTENA – 42-66-36-53

MICHEL-ANGE GD STANDING 7-8 P., 205 m², balc, 6e et dernier étg. Superbe pierre-de-tail. 20 000 F H Ch. PARTENA – 47-42-07-43

8e MADELEINE. Beau studio 5e étg, asc., imm. récent standing. 4 000 F H Ch. PARTENA – 42-66-36-53

16e LA MUETTE. Luxueux 2 P. 76 m² s/gd balcon, 3e étg récent, standing. 6 700 H. Ch. PARTENA – 47-42-07-43

PARIS proche MARAIS dans immeuble classé, duplex 145 m², vaste séjour sur jardin privatif, 3 chambres, salle de musique 40 m². 20 000 F. Tél. : 30-61-46-26.

ST-GERM.-EN-LAYE (près). Prox. lycée international, vaste villa 6-7 chambres. 15 000 F. Tél. : 30-61-46-26.

bureaux locations

Votre succès : être présent en **ALLEMAGNE** Votre siège social, bureaux et tous services Tél : 49 241 446770. Fax : 4467711

location meublée offres

PARIS-9e Part. loue charmant 2 P. Kitch. complète, amén. douche wc. Asc. Tél. interph. 50 m², très clair ; cave, 4 000 F ch. compr. Tél. le soir - 42-80-04-77

location non meublée demandes

EMBASSY SERVICE rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLES, GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

pavillons

VENDS SAINT-OUEN (93) 5 minutes Pte Clignancourt Sur même terrain

En 1 ou 2 lots

1 pavillon plain-pied libre. Entièrement renové. Cour, wc, salle de bains, 1 chambre, cuisine, sejour 49 m² Chauffage central PRIX : 450 000 F

1 pavillon occupé avec étage. Cour, wc, salle de bains, 2 chambres, cuisine, sejour Chauffage central PRIX : 750 000 F

Si achat des 2 pavillons PRIX : 1 100 000 F Tél. : 45-76-40-61 (après 19 heures).

maison de campagne

120 km est Paris dans village, maison 50 m² avec jardin 1 500 m², grenier aménageable, hangar 270 000 F. Tél (1) 42-33-07-80 ou 26-42-90-19

box parking

LA TOUR MAUBOURG A VENDRE PARKINGS dans nouveau parc de la Ville de Paris nombre de places limité SURVEILLANCE 24 h/24 aucun frais d'achat **Nº VERT : 05-15-51-10**

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme seul, sér., ancien artisan JARDINIER PAYSAGISTE cherche entretien propriétés ou parcs avec logement, sud de Paris. Tél. : 28-66-09-31.

J.F. ATTACHÉ DE DIRECTION diplômée sciences-po, droit, thèse en sociologie réalisée à Mexico. Espagnol, italien courants, anglais bon niveau. Excel. sens relationnel. Sérieuse expérience dans l'audiovisuel en France et à l'étranger dans domaines juridiques, marketing et communication étudie ttes propos. de poste dans secteurs Télé, radio, communication Tél. : 40-71-88-58.

Secrétaire de rédaction, correctrice, exp presse édition (XPRESS WORD) étudie tte prop. Tél. : 40-59-00-99.

ASSISTANTE DE DIRECTION ATTACHÉE DE PRESSE AGENT ARTISTIQUE Anglais langue maternelle diplômée enseignement études école du Louvre. Sérieuses experiences France et international domaine artistique. Impress. musique classique. Excellente présentation, excellent sens relationnel Etudie toute proposition dans secteurs TV, radio, communication, musical, arts plastiques. Antiquaires et C.P. Tél. : 45-44-49-45. Fax.: 45-44-48-82.

J.H. 29 ans, maîtrise A.E.S. + I.A.E. angl., all., exp. R.H., social, gestion, contacts, ch. poste. Tél. (1) 60-10-00-40.

ANALYSTE PROGRAMMEUR DUT informatique C. Pascal, oracle, Sql, COBOL, UNIX, DOS, offre service y compris pour durée limitée Tél. : (16) 98-07-51-07.

J.H., 30 ans école de comm. : LLERL ; D.E.A. d'histoire de l'art anglais pratiqué, notions d'allemand, néerlandais grand débutant Excel expérience associative ; cherche emplois dans secteur patrimonial, institutionnels, commerce de l'art et des tissus d'ameublement, édition, presse écrite & A.V., mecénat, fondation Tél. . 47-04-26-97

INGÉNIEUR CHINOIS 5 ans en France, 10 ans d'exp en films mince, ultravide, instruments. Tél 30-47-18-49.

J.-F. 25 ans bac + 3 spécialisé dans la communication et la publicité. Expérience de 2 ans dans la communication : organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité. Recherche poste d'assistante en communication. Ecrire ss nº 8730 le Monde publicité, 133, av. des Champs-Élysées, 75409 Paris cedex 08.

HOMME DE 40 ANS, INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES, TRILINGUE (ANGLAIS, ALLEMAND). expérience diversifiée dans la GRANDE DISTRIBUTION et la PRODUCTION et VENTE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (direction de Centres de Profit en France et d'une Société de Production et de Vente, de 2000 personnes, en Allemagne), recherche :

DIRECTION GENERALE

Dans un contexte international de préférence, pour une Société (en France ou à l'étranger) de caractère industriel et/ou commercial (en développement ou en redressement économique), pour proposer EXPERTISE ORGANISATIONNELLE, FINANCIERE, TECHNIQUE et COMMERCIALE, dans le cadre d'un management pragmatique et participatif.

HOMME D'ANALYSE ET DE TERRAIN, DE CONTACT ET D'ÉCOUTE, CAPABLE D'APPLIQUER DES SOLUTIONS À LA FOIS CRÉATIVES ET RÉALISTES.

Ecrire sous réf. 530 à TERRE DE LUNE, 35 rue de Maubeuge 75009 Paris, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INSPECTEUR BANQUE – 50 ans – Solide expérience banques à réseau + Cabinet d'audit – Missions variées, enquètes – Connaissance marchés financiers. MATIF/MONEP, gestion de patrimoine – MOBILE, sens rigueur et organisation. **OFFRE** : Ses compétences : AUDIT/inspection, suivi comptable et analytique, procédures, gestion (rentabilité, efficacité, assistance) – Facilité d'emploi spécifique – France – (Section J.C.B./2604).

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES – Anglais courant – Bonnes notions allemand – Excellent relationnel clientèle – Expérience encadrement – Connaissances logistique étendues – Autonomie rigueur fiabilité. **SOUHAITE** : Apporter ses 10 ans expérience réussie dans Sociétés internationales à des PME/PMI – PARIS + R.P. – CDD/temps partiel possible – (Section J.C.B./2605).

CADRE COMMERCIAL – H. 40 ans – Master in science – Ingénieur informatique USA – Expérience commerciale réussie – Formation scientifique – Très motivé – En pleine maturité commerciale – Sens aigu de l'initiative et du service. **RECHERCHE** : Nouveau challenge commercial chez constructeur HIGH TECH – Editeur SOFTWARE ou société de services – Déplacements France et Etranger – (Section J.C.B./2606).

CADRE DE DIRECTION – 38 ans – Formation supérieure en gestion – 15 ans d'expérience commerciale dont 6 ans Responsable de Centre de Profit – Négociation haut niveau – Bien introduit administrations et grands comptes secteur tertiaire. **OFFRE** : Compétences à PME/PMI pour développement affaires, intérêt pour prise de participation – Langues anglais, notions italien – (Section J.C.B./2607).

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
5, rue Emile-Allez 75017 PARIS
TÉL. : 45-74-90-01
FAX : 45-74-90-02

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

BIJOUX D'AMOUR BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES GILLET 19, rue d'Arcole, Paris 4e Tél. : 43-54-00-83. Mº Cité

Garage

Collaborateur du journal cherche garage à louer, de préférence quartier Bourse, Paris 2e. Tél. : 42-61-05-54 (répondeur).

LE MONDE DE CARRIÈRES

Société d'édition Paris cherche **COMMERCIAUX** pour prospect. clientèle Expérience prof. et anglais sera un PLUS Adresser CV sous nº 8825 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Recherche PROF FRANÇAIS LANG. ETR. avec exp. pour vacations à Paris dès décembre 1994. Merci de faxer C.V. à Poitiers. Au (16) 49-41-37-79.

C.P.A.M. DU JURA recrute UN STATISTICIEN BAC + 4 8, rue des Lilas 39031 LONS-LE-SAUNIER CEDEX Renseignements. 84-87-31-36

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'MMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Ventes

MARAIS Charmant duplex 4 Pièces 2 100 000 F - 42-60-53-78

MIROMESNIL Superbe 4 P., calme et ensol 2 940 000 F - 42-60-53-78.

CAUMARTIN 4/5 P. Gd charme 6e et asc. 2 450 000 F - 42-60-53-78.

DUPLEX 73 m² env. Rue de l'Aqueduc 4/5 pièces tout confort Exceptionnel 950 000 F Immo. Marcadet, 42-51-51-51.

Pour investisseurs ppaire rd Paris 12e 25 parkings et box, l'unité 130 000 F - 46-28-61-83

Proche Av. de Villiers Duplex 5/6 P., tout confort 124 m2 - 2 950 000 F Immo. Marcadet - 42-51-51-51

Sudios
J.-Joffrin, 23 m2, 340 000 F tout confort, imm. ravalé
J.-Joffrin, 25m2, 390 000 F imm pierre et brique, tt cft
Montmartre, 27 m2, 480 000 F imm 1973, standing, calme

2 Pièces
J.-Joffrin, 36 m2, 540 000 F tout confort, calme
Rue Letort, 45 m2, 750 000 F récent standing, balcon
J.-Joffrin, 54 m2, 850 000 F récent balcon, jardin

3 Pièces
La Chapelle, 58 m2, 750 000 F parfait état, calme
Imm. Marcadet - 42-51-51-51

Mº Parmentier Bel atelier, 490 000 F 34m2, 3,80 mètres sous verrière Immo. Marcadet - 42-51-51-51

Paris 16e - Pte AUTEUIL Appt 3 P., 75 m². 1er étage. 1 600 000 F - 42-60-01-81.

ETIENNE-MARCEL Studio, cuis., s.-de-bains, wc. 21 m² Px · 370 000 F. Tél. : 40-26-16-21.

RÉAUMUR 4 p., cuis., s.-de-bains, 70 m². Px : 1 050 000 F. Tél. . 40-26-20-30.

GOBELINS. Bel imm. P.-de-t dble séj. + 3 chbres 117 m², ét. élevé, asc. calme, soleil, parquet, moulures, cheminées. 2 750 000 F. 43-25-97-16

R. DE VERNEUIL 2 P, 31 m² tt cft Bel imm. p.-de-t 795 000 PARTENA. 45-77-98-41.

12e DUGOMMIER. A saisir. Charmant 2-3 P. tt cft. 53 m², parfait état, clair. 665 000 F 42-66-36-53.

DENFERT. P.-de-t., 5e ét., asc., pos 4 P cft, 80 m², serv. calme. A saisir. 43-35-18-36.

PL St-JACQUES, récent stand. 4/5 P. 115 m², bal., vue s/jard., park. 42-54-86-86

RUE MIROMESNIL 5e et ss. asc., gd 4 P., clair, 3 chbres + séj., bon état. 2 000 000 F TIB. 47-70-53-69

PRES MONTHOLON Idéal pied-à-terre, studio 35 m², 5e asc vue dégagée. Prestat. qualité, ref. neuf. 700 000 F. TIB 47-70-53-69

PROCHE TRUDAINE Studio 27 m², 3e ét. sur gde cour Soleil, calme A saisir 1 390 000 F TIB. 47-70-53-69

RUE DULONG sur cour arboree, beau 3 P 54 m² + 10 m², balc., imm 89, standing. cuis. ent. équipée., 2 chbres. 1 300 000 F TIB. 47-70-53-69

RUE CLAPEYRON A VOIR ! Gd 2/3 p., 45 m². très bon état, séj., chbre, expo sud. 700 000 F. TIB 47-70-53-69.

17e - AVENUE VILLIERS Local cial s/cour 25 m² + 6 m² mezzanine. Poss. habit. 430 000 F. TIB 47-70-53-69

NEUILLY 141 m² 1er et imm. pierre de t. Récep 50 m², 3 chbres, serv. 3 350 000 F 45-63-25-60.

MONCEAU 245 m² 1er étage, superbe 6/7 P. + serv imm. gd stand. 6 200 000 F. Paris. Promo : 45-63-25-60.

16e sud, Boul MURAT Studio 24 m² env Neuf 7e asc imm. p.-de-t Prix : 330 000 F. CABINET BESSON - Tel 45-00-26-62

17e - Proche Etoile Imm. p.-de-t. Appt 6 p. + s-d-c. 183 m² env. Bon standing. 100 m² prof. libérale, triple réception, 3 chbres. Prix : 3 300 000 F CABINET BESSON. Tél 45-00-26-62

JASMIN studio 50 m² 5e étage, asc. idéal pied-à-terre 42-89-50-57

SAINT-AUGUSTIN 210 m², 4e et 5e etage. Bel imm asc balc soleil. 42-89-50-57

PLACE DAUPHINE chbre occupee dame 83 ans, 7e étage asc. sur Seine 42-65-07-57.

17e PORTE CHAMPERRET 2 P 55 m² tt cft, asc. 1 050 000 A W I. 42-67-37-37

16e CHARDON-LAGACHE 2 p balc. 4e ét. sud. Imm récent parking. 1 350 000 F A.W.I. 42-67-37-37

NEW GESTION 82, avenue de la République PARIS 11e NUMÉRO VERT : 05-02-31-70 + de 100 affaires sur le 11e

Mº SAINT-MAUR
Studette tt confort 300 000 F
2 P à renover 470 000 F
Studio p de t., 6e, asc 540 000 F
Studio im. ancien 550 000 F
2 p., p de t 550 000 F
Gd 2 p., im. ancien 590 000 F
2 p., p de t et brique 630 000 F
2 p., bel ancien, 650 000 F
Gd 2 p. im. ravalé 670 000 F
Beau 2 p 690 000 F
2 p., av République, p. de t. 690 000 F
2 p., p de t et brique 770 000 F
2 p., rés. standing 780 000 F
2 p., balcon 840 000 F
2 p., im. récent 840 000 F
3 p., p. de t., av République 920 000 F
2/3 p., im p. de t. 950 000 F
2 p., terrasse 1 050 000 F
Beau 3 p., bon im 1 200 000 F
Gd 3 p., Pte copro. 1 200 000 F
3 p., im rec., park. pos. 1 250 000 F
Beau 3 p., ter., jard 1 290 000 F
5 p., style maison, loft 850 000 F
5 p. p.-de-t., av. République 3 100 000 F

Mº RÉPUBLIQUE
Studio, beau volume 430 000 F
2 p., à rafraichir 610 000 F
B. 3 p., im. 18e s. 1 450 000 F
4 p., im. récent 1 570 000 F
145 m², sur 2 niv. à rén. 1 900 000 F
Triple séj., 2 ch., p. de t. 2 590 000 F

Mº PARMENTIER
Beau studio, 3e ét. 350 000 F
2 p. im. ancien 670 000 F
Joli 3 p., im. ancien 840 000 F
2 p., p. de t 875 000 F
4 p. imm rénové 1 090 000 F
3 p im. standing, 8e ét. 1 300 000 F

Mº VOLTAIRE
Gd studio, bel im. 480 000 F
2 p., im. réc., jard. 780 000 F
3p. im. p. de t. 1 280 000 F

Mº PHILIPPE AUGUSTE Ds im. neuf, frais notaire réduits. Du 3 au 5 p. Balc. ou terrasse A partir de 21 000 F le m².

NEW GESTION 82, AV. DE LA RÉPUBLIQUE NUMÉRO VERT : 05-02-31-70

BOULOGNE JEAN-JAURÈS Beau studio 34 m² + loggia. récent 5e étg. soleil, park. 790 000 F A W.I. 42-67-37-37.

NEUILLY. 5 P à rénover 165 m² + cour 90 m² + 2 serv. Très bel. Imm. standing, 3 900 000. A.W.I. 42-67-37-37.

16e nord, entre Foch et pl. V.-Hugo Imm. pdt appt. 9 P + c. 5 ét. 440 m² env. Gr stand. et triple réception. 5 chbres, 5 s.-de-b. CABINET BESSON. Tél. : 45-00-26-62.

NATION SUPERBE P.-de-T. 4 p. sud, asc. prof. libérale poss 1 990 000 F – 40-24-20-25

12e, MAISON 300 m² Beaucoup de charme, style loft, terrasse, 5 ch., calme, 3 s.-d-b., 4 995 000 F – 40-24-20-25.

DAUMESNIL, 85 m2, bel imm. 3e ét. asc. calme, excel. état, 1 380 000 F – 40-24-20-25.

Mº BEL-AIR, imm. récent, séj. balc. ch., sur jard asc. 880 000 F. MICOT 43-44-43-87.

12e PRES BOIS. recent vrai 3 P. balc. park. 1 150 000 F – 43-44-43-87.

Mº DUGOMMIER, anc studio. 30 m², 4e étage, sur rue 380 000 F MICOT 43-44-43-87

Vue imprenable Fontaine-des-Innocents, dernier étage, duplex 70 m², terrasse 9 m², cheminee, poutres, parking. 1 750 000 F Tél. 42-80-30-32

Avenue de Versailles immeuble pierres et briques, 3e etage asc., 3 pièces 77 m² environ, cave, gardien 1 430 000 F Tel 42-80-30-32

4e étage, studio 24 m². 500 000 F. tel 42-80-30-32

IMMEUBLE NEUF BUREAUX PARIS NORD-EST 1 330 m2 divisibles par plateau de 200 m2 + 14 parkings conditionné et précâblé Tél . 42-86-53-15

PARC VENDÔME Paris-1er Société propriétaire vend 3 places de stationnement Tél · 42-86-53-15

Achat

Immo. Marcadet recherche appartements toutes surface Rive Droite 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

Locations

Paris proche Marais dans immeuble classé, duplex, 145 m². Vaste séjour sur jardin privatif F 3, chbre, salle de musique, 40 m² 20 000 F. 30-61-46-26.

16e – 3 P. Tél. : 45-25-73-10 Passy 78 m2 charme 8350 Auteuil 80 m2 calme 9000

19e Buttes-Chaumont 3 P., 75 m2, récent 6 900 nets. 45-25-73-10

16e – Tél. :45-25-73-10 Exelmans Gd studio 3600 Mirabeau 2 P., 4750

St-Germain-en-Laye, près prox. lycée international. Vaste villa 6/7 chambres. 15 000 F. 30-61-46-26.

Mº EXELMANS Studio cuis., wc, dches, 25 m². Loyer 2 500 F mois. Tél. : 40-26-20-30.

PRÈS PARC MONTSOURIS Studio kitchenette équipée + terrasse, imm. neuf stand. vidéophone, 1re occupation 3 150 F + ch. TIB. 42-46-66-50.

VILLA COLLET mais. 160 m², s/cour privative, gd liv, 3 chbres, cuis. équipée, s. d'eau + bains, 2 w.-c., nombreux placards, s/sol amén. park. 18 850 F net TIB 42-46-66-50

PRÈS PARC MONCEAU Imm. luxueusement rénové. APPARTEMENTS:
- 115 m², park. 18 048 F net
- 120 m², park. 18 258 F net
- 145 m², park. 22 756 F net

PARIS PROMO 45-63-25-60.

AVENUE MOZART 5 P. 87 m² REFAIT 8 500 F – 45-63-25-60.

Passage Gambetta. Dans immeuble très agréable, 4e étage ascenseur, cuisine, séjour sur jardin, deux chambres, salle de bains, w.-c., cave, parking. 5 950 F TCC. 42-80-30-32.

RUE DU COLISÉE Emplacements de parking. Surveillance. 3 700 F par trimestre. Tél. 42-80-30-32.

PORTE D'AUTEUIL 5e ét., asc., studio avec terr., cuis. équipée, belle salle de bains, imm. standing, 4 760 F TCC. Tél.· 42-80-30-32.

HOCHE/MONCEAU STUDIO Cuis. équip. s.-de-b. refait. 4 250 F net – 45-63-25-60.

MÉTRO NATION 5e étage ascenseur, exposition sud, beau 2 pièces avec balcon sur verdure, clair, calme, cave. parking. 4 890 F TCC. Tél. 42-80-30-32.

INVESTIR EN 1994

Plusieurs dispositions extrêmement favorables à l'immobilier ne seront pas prorogées au-delà du 31 décembre 1994.

Acquérir pour se loger : exonération des plus-values en cas de vente d'un logement pour acquérir une résidence principale.

Acquérir pour investir : exonération des plus-values sur cession de SICAV avec réemploi dans l'immobilier.

Les professionnels FNAIM vous détailleront ces deux mesures tout particulièrement. On peut bien sûr déplorer que la loi de finances pour 1995 ne retienne pas ces incitations malgré le succès qu'elles ont légitimement connu. Mais on peut aussi en profiter... tant qu'il est temps !

Jacque LAPORTE
président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

A l'approche de l'élection présidentielle

Le gouvernement relance le projet controversé du canal Rhin-Rhône

Le gouvernement a fait voter par le Sénat, samedi 5 novembre, une disposition créant une nouvelle entreprise, constituée à parité entre EDF et la Compagnie nationale du Rhône (CNR), chargée de l'aménagement du fleuve. Cette société devra achever les travaux du canal Rhin-Rhône « au plus tard en 2010 ».

■ Cette décision inattendue relance le débat récurrent sur ce canal d'un coût de 17,2 milliards de francs (qu'EDF veut réestimer) dont la rentabilité est contestée. Elle ranime les anciennes oppositions, notamment des écologistes. Ses partisans tablent sur un trafic annuel de 13 millions à 14 millions de tonnes. Des chiffres surévalués selon les opposants.

■ N'est-ce qu'une nouvelle promesse politique à la veille des présidentielles qui, comme les précédentes, ne sera pas suivie d'effet ? On peut se le demander tant les coûts du projet sont élevés et les retombées incertaines.

LYON

de notre bureau régional

Les études se suivent et ne se ressemblent guère, s'agissant de l'intérêt économique de la liaison fluviale à grand gabarit entre le Rhin et le Rhône. En 1987, un rapport de l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) avait conclu catégoriquement à l'absence de rentabilité de cet ouvrage, dont le coût était alors estimé à 9,3 milliards de francs. Le même document mettait en doute l'aptitude d'une telle infrastructure à susciter dans les régions traversées des activités nouvelles. Au vu de ces éléments, Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, des finances et du budget, avait, à l'automne 1988, préconisé de renoncer à cet aménagement.

L'Observatoire public s'était-il montré par trop pessimiste ? Il faut le croire, si l'on en juge d'après les résultats d'un nouveau travail prospectif confié par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) au bureau néerlandais NEA pour ce qui concerne l'évaluation du trafic, et au bureau français SOGELERG-Ingénierie pour l'étude de rentabilité, sur instructions du ministère des transports. La voie navigable projetée, permettant le passage d'automoteurs de 1 500 à 2 000 tonnes et de convois poussés de 4 400 tonnes, pourrait voir transiter annuellement, à l'horizon 2010, entre 13 et 14 millions de tonnes de marchandises, affirme aujourd'hui la CNR. Celle-ci entoure toutefois d'une certaine prudence ces prévisions. Elle se fonde sur des hypothèses de *« gisement de trafic »*, puis de *« trafic fluvialisable »*, enfin de *« trafic fluvialisé »*, établies par le cabinet néerlandais, qu'elle majore en misant sur un regain d'intérêt des chargeurs pour ce mode de transport. L'opérateur place également ses espoirs dans le développement du transport en conteneurs, propre à diversifier la nature du fret acheminé par voie d'eau, traditionnellement réservée aux « pondéreux », comme les matériaux de construction ou les céréales.

Les calculs de rentabilité de cette liaison, effectués sur la base d'un investissement de 17,2 milliards de francs étalé sur dix ans, d'une mise en service en 2006 et d'une durée de vie de cinquante ans, se révèlent quant à eux *« satisfaisants »*, assurent les auteurs de l'étude (1). Ses partisans font encore miroiter dans les eaux du canal Rhin-Rhône la perspective d'importantes retombées économiques pour les régions traversées. *« La voie d'eau,* font-ils valoir, *permettra la création de plusieurs plates-formes d'activités artisanales, industrielles et portuaires, pour une superficie de l'ordre de 670 hectares. A terme, ces zones pourront accueillir de 13 000 à 27 000 emplois* (2). »

Les chambres consulaires satisfaites

D'aussi alléchantes promesses, difficiles à étayer, ne peuvent que conforter le soutien généralement exprimé par les milieux économiques à ce projet. Ainsi l'Office interconsulaire des transports et des communications du Sud-Est, regroupant les chambres de commerce, des métiers et d'agriculture des régions Auvergne, Bourgogne, Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, a-t-il adopté à l'unanimité, vendredi 4 novembre, une motion dans laquelle il *« se félicite de l'engagement ferme pris par le gouvernement de réaliser enfin ce canal, essentiel pour le développement du transport fluvial et l'aménagement de notre pays »*.

Certains, dans les rangs des écologistes notamment, dénoncent pourtant, avec vigueur, *« l'affabulation des pronostics de la CNR »*. Ils ne sont pas les seuls à tenir ce langage. S'exprimant à titre privé, le professeur Alain Bonnafous, vice-président du Conseil national des transports, juge *« totalement fantaisistes »* les prévisions de trafic avancées par la CNR. Il s'étonne, en outre, qu'*« une décision ait été prise en fonction d'une étude réalisée par un bureau privé, commandée par un organisme, la CNR, dont la survie dépend de cette opération, plutôt que de l'étude réalisée par un service public, l'OEST, qui concluait à une rentabilité déplorable »*.

Le consensus n'est pas non plus total parmi les élus des régions concernées : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon. Certes, la plupart considèrent d'un œil plutôt favorable la mise en chantier du « maillon manquant » de l'axe navigable Mer du Nord-Méditerranée. A commencer par les élus marseillais, qui, toutes tendances confondues, espèrent voir le port phocéen étendre son « hinterland » et devenir le pendant, au sud, de ce qu'est le port de Rotterdam au nord. Mais la région Rhône-Alpes, pour sa part, est nettement plus réservée. Son schéma d'aménagement et de développement, approuvé à l'automne 1992, n'a pas retenu parmi ses priorités la liaison fluviale, mais a privilégié une desserte Rhin-Rhône par TGV.

C'est dire que pour le président (UDF-PR) de cette région, Charles Millon, tiraillé entre son appartenance à la même famille politique que le président de l'association Mer du Nord-Méditerranée – Raymond Barre – et la nécessité où il se trouve, pour diriger son assemblée, de se concilier les écologistes, la liaison Rhin-Rhône risque de ne s'apparenter que de très loin à un long fleuve tranquille.

PIERRE LE HIR

(1) Le taux de rentabilité interne du projet (prenant en compte la seule fonction de transport) est évalué entre 7,2 % et 9,4 % selon l'évolution des prix des transports fluviaux, routiers et ferroviaires. Le taux de rentabilité économique (intégrant les effets externes de décongestion des axes routiers, de protection contre les inondations ou d'extension de l'activité du port de Marseille) est évalué entre 8,9 % et 10,9 %.

(2) Des zones industrialo-portuaires sont notamment projetées à Bourogne, Montbéliard et Roche-lez-Beaupré, dans le Doubs, ainsi qu'à Dampierre, Dole et Tavaux, dans le Jura. Mais les emplois annoncés résulteraient pour partie de simples transferts d'activités, les créations réellement liées au canal étant chiffrées entre 2 600 et 5 400 emplois.

Un entretien avec le président de la CNR

Jacques Bonnot : « Une liaison d'envergure européenne »

« Comment expliquez-vous que ce dossier, enlisé depuis plusieurs années, soit relancé aujourd'hui ? Faut-il y voir un rapport avec l'élection présidentielle ?

– Je ne crois pas. Mais avant de répondre à cette question on peut déjà se demander pourquoi le projet s'est enlisé alors qu'une série de décisions, y compris législatives, prônaient son développement. La loi de 1921 définissait en effet les principes d'aménagement du Rhône notamment celui de son financement par la production hydroélectrique. Celle de 1980 étendait cette mission à la liaison Rhin-Rhône. Mais tout avait basculé en 1959. A cette époque, il me semble que l'Etat français et EDF ont arrêté une politique d'investissement énergétique privilégiant la production thermique (fioul) puis le nucléaire au détriment de l'hydroélectricité. Une nouvelle convention a prévu que la CNR mette à disposition son électricité quasiment à prix coûtant. C'est à partir de là que la CNR a perdu toute autonomie financière. Par ailleurs, la charge de nos emprunts diminuant, l'avantage financier d'EDF augmente. EDF a profité de la CNR en ignorant l'esprit de la loi. Si on était resté sur des dispositions antérieures, la CNR aurait pu financer Rhin-Rhône.

– Qu'est-ce qui a changé depuis ?

– A partir de 1986, la CNR s'est retrouvée sans moyens financiers de poursuivre sa mission d'aménageur. Elle a mené un combat avec de plus en plus de vigueur pour retrouver avec EDF des relations contractuelles qui soient en accord avec l'esprit de la loi de 1921. D'autre part, nos voisins du Nord ont mené une politioque fluviale très active qui a joué en notre faveur. L'Allemagne a inauguré en septembre 1992 la liaison Rhin-Main-Danube et poursuit l'aménagement du Mittelandkanal entre Berlin, Hambourg et Rotterdam. La part des marchandises transportées par voie d'eau atteint dans ce pays environ 20 % alors qu'il est limité en France à 4 %. Enfin, le projet Rhin-Rhône a donné lieu à une forte mobilisation de grands élus. Raymond Barre a pris la présidence de l'Association Mer-du-Nord-Méditerranée qui défend le canal. Le ministre de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, et le premier ministre, Edouard Balladur, ont également tenu à ce que cette liaison prenne place dans la loi d'aménagement.

– L'amendement à l'article 15 voté au Sénat pose la validité des relations contractuelles entre la CNR et EDF en écartant donc une éventuelle renégociation. Êtes-vous déçu sur ce point ?

– Je ne serai pas déçu si les modalités de mise en œuvre de cette loi sont telles que la réalisation s'engage rapidement et de façon sûre. Je ne vois pas pourquoi le législateur et le gouvernement auraient fait cette démarche volontariste, affichée avec clarté, si celle-ci devait rester sans suite. Nous avons désormais une véritable chance de faire Rhin-Rhône. J'espère que les décrets d'application permettront d'améliorer le dispositif qui reste un peu complexe. Il ne faudrait pas que cela soit un facteur de retard.

– EDF, principal bailleur de fonds du projet, ne risque-t-elle pas de faire traîner ? Déjà, elle souhaite une réactualisation du coût du projet. Qu'en pensez-vous ?

– L'estimation du projet de 17,2 milliards de francs se fonde sur de nouvelles évaluations techniques et financières, faites ces deux dernières années. C'est un projet solide. Je trouve désobligeant qu'on mette en doute nos études. Il est possible qu'après une présentation sur le terrain, notre projet nécessite des réaménagements mais ils seront marginaux.

– La rentabilité du projet est controversée. EDF s'inquiète de savoir quelle sera la hauteur des autres financements publics.

– On sait très bien aujourd'hui qu'aucune infrastructure de transport de marchandises, qu'il s'agisse de la route du fer ou de la voie d'eau n'est rentable d'un point de vue strictement financier. Une étude, réalisée par un bureau néerlandais, NEA et un bureau d'études français, Sogelerc, à la demande du gouvernement, montre toutefois que le trafic sur Rhin-Rhône ne sera pas négligeable et devrait atteindre quelque 13 millions de tonnes par an. Ces études démontrent que Rhin-Rhône est une liaison d'envergure européenne qui ne devrait pas être réduite à sa seule dimension nationale. »

Propos recueillis par
MARTINE LARONCHE

COMMENTAIRE

Un mythe pharaonique

LORSQUE le 24 novembre 1975 le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, accompagné de son premier ministre, Jacques Chirac, annonce à Dijon que la liaison fluviale Rhin- Rhône – à la fois illustration éclatante d'un projet pharaonique et mythe plusieurs fois centenaire qui a passionné les empereurs et les rois – sera réalisée au cours du VIIIe Plan avant la fin de 1985, les bâtisseurs héritiers de Ferdinand de Lesseps exultent. A leurs applaudissements se joignent les hourras d'une classe politique qui va de Strasbourg à Marseille, et du socialiste Gaston Defferre aux centristes alsaciens, en passant par Edgar Faure.

Presque vingt ans après, alors que le pays est engagé timidement dans le XIe Plan, il faut ramener les spectaculaires promesses des hommes politiques à leur juste proportion. Les travaux n'ont guère avancé dans la superbe vallée du Doubs, sauf aux extrémités nord et sud de l'axe fluvial transeuropéen, et presque tout reste à faire.

Les groupes de pression de tous ordres, pourtant, politiques (de Louis Mermaz à Raymond Barre) et économiques (à travers la puissante Fédération nationale des travaux publics) ne sont pas restés inactifs, surtout lorsque se sont approchées des échéances électorales essentielles comme aujourd'hui. Mais les « contre-lobbies », EDF d'abord et ceux de l'ombre, au premier rang desquels la SNCF et la DATAR (toujours favorable à un rééquilibrage de l'Europe vers la façade atlantique), œuvraient aussi – avec succès – pour repousser toujours, sous divers prétextes, le feu vert officiel. Avec un appui indéfectible : la Rue de Rivoli hier, Bercy aujourd'hui.

En termes d'aménagement du territoire, il est encore moins sûr aujourd'hui qu'hier que cet ouvrage pourra engendrer le long de son tracé des emplois et des activités. Villes, universités, centres de recherche, ports et aéroports sont plus attractifs qu'un axe lourd de transport. Et à quoi servirait une voie d'eau moderne sans armateurs fluviaux dynamiques ? De ce point de vue la France n'est, malheureusement, ni les Pays-Bas ni l'Allemagne, et les Français n'ont jamais manifesté pour leurs fleuves un intérêt économique massif.

Rhin-Rhône, dont le devis s'alourdit d'année en année risque, d'être dans ces conditions à la fois un contresens majeur et un gouffre abyssal. Les faiseurs de promesses ou les experts en montages financiers acrobatiques ou trompeurs le savent parfaitement.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les industriels refusant de réduire encore leurs capacités

Les ministres européens constatent la mort du plan « acier »

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Un terme est mis, au moins provisoirement, aux efforts entrepris par l'Union européenne pour assainir sa sidérurgie. Les ministres de l'industrie des Douze, réunis mardi 8 novembre à Bruxelles, ont pris acte de la décision de la Commission européenne d'interrompre la mise en œuvre du plan de restructuration de ce secteur, engagé voilà plus d'un an et dont l'objet était de réduire d'au moins 19 millions de tonnes la capacité de production communautaire de produits laminés. Certains, dont les Français, ont regretté le « signal négatif » ainsi envoyé au marché.

Au terme d'un an de tractations avec Bruxelles, les fermetures programmées par les industriels portent sur environ 16 millions de tonnes. Ce total reste en deçà du minimum requis par la Commission, laquelle explique que la reprise conjoncturelle, dont ils bénéficient depuis quelques mois, ne les incitent pas à aller au-delà. La majorité des délégations a pourtant estimé, avec la Commission, que la sidérurgie communautaire conservait des surcapacités de production, ce qui risquait de se traduire par un retour de la crise lors du prochain retournement de conjoncture.

Mais ce sont là des propos qui n'engagent guère puisque personne n'est prêt à fermer le moindre laminoir de plus. Conséquence pratique de l'arrêt du plan de restructuration : la Commission mettra fin à la concertation organisée avec les industriels sur l'évolution du marché et les niveaux de production à atteindre. L'exercice, entrepris au titre de l'article 46 du traité de la CECA, facilite la tenue des cours sur le marché, mais il lui est reproché de limiter le jeu de la concurrence. En revanche, les mesures d'accompagnement social, c'est-à-dire les aides accordées aux entreprises qui licencient, seront maintenues.

De même, les contingents appliqués aux importations en provenance de la République tchèque et de Slovaquie continueront à avoir cours. Plusieurs pays producteurs, et, avec force, la France, la Belgique et le Luxembourg, se sont prononcés contre leur suppression. Ils n'expirent en principe qu'à la fin 1995, mais ils devront être revus au début de l'année prochaine pour tenir compte de l'adhésion à l'Union de l'Autriche, de la Finlande et, éventuellement, de la Suède et de la Norvège. La Commission est restée vague quant à ses intentions, et il n'est pas exclu qu'elle saisisse l'occasion pour suggérer d'alléger les restrictions imposées aux deux producteurs d'Europe centrale.

Le Conseil n'a pas encore donné son aval au rachat d'Eko-Stahl, le groupe d'Allemagne de l'Est, par le belge Cockerill-Sambre. Le Royaume-Uni, considérant que les aides d'Etat promises par Bonn étaient très élevées, a demandé certaines modifications du projet. Les Français ont voulu disposer de plus de temps pour étudier attentivement le dossier, mais, a souligné José Rossi, le ministre de l'industrie, *« il n'y a là d'aucune manière une volonté de blocage »*.

En fait, on assiste à un marchandage franco-allemand. Les Français souhaitent obtenir *« un coup de main de Bonn »* dans les tractations qu'ils mènent avec la Commission à propos des aides aux chantiers navals. L'accord conclu au sein de l'OCDE, qui impose la suppression des aides à la production, mais prévoit la possibilité de maintenir un soutien aux armateurs lors d'achat de navires, place la France dans une situation difficile, car les bateaux qu'elle produit sont destinés le plus souvent à l'exportation. Paris voudrait obtenir une dérogation pour une période de transition.

Ph. L.

Des Etats encore présents

A ceux qui craignent le pouvoir exagéré dont pourrait disposer la Commission européenne, les décisions prises par les ministres de l'industrie sur la sidérurgie devraient apporter un réconfort certain. A l'inverse, elles ont aussi de quoi décevoir les Européens convaincus par la façon dont elles mettent en exergue les faiblesses de toute politique industrielle européenne.

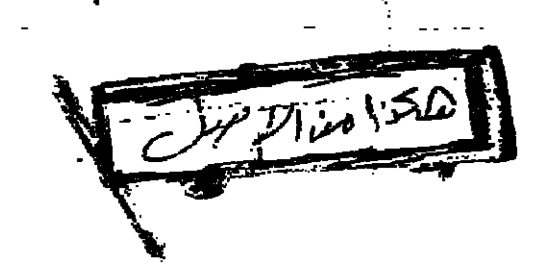
Ce secteur connaît une évolution radicale qui semble le conduire hors des mains publiques. Une libération après plus de vingt ans de crise qui avaient vu les gouvernements puis la Commission, prendre les rênes dans cette industrie symbolique. Les privatisations sont en bonne voie. Le marché s'impose. C'est ainsi qu'on peut interpréter l'achèvement prématuré du plan acier. Les industriels reprennent en mains l'évolution conjoncturelle et structurelle de l'acier.

Mais la libéralisation demeure encore très partielle. Les Etats se sont bien gardé d'avaliser la suppression, demandée par la Commission, des aides sociales et des contingentements d'acier en provenance des pays de l'Est. La négociation concomitante du dossier d'Eko-Stahl vient comme une démonstration supplémentaire que cette industrie est encore sous surveillance. La Commission ne cesse de répéter qu'il faut réduire les capacités de production et que toute aide ne pouvait être accordée que dans ce seul but. Elle s'est néanmoins prononcée, sous la pression de Bonn, en faveur de la reprise du sidérurgiste est-allemand Eko-Stahl par le belge Cokerill-Sambre, moyennant une aide allemande de 910 millions de marks (3,1 milliards de francs). Une opération qui devrait permettre une production supplémentaire de 1 à 2 millions de tonnes d'acier par an.

En plus de ce maintien des aides publiques, on assiste à de curieux marchandages. La France a senti la faille est-allemande. Le gouvernement de Paris a compris qu'il pouvait monnayer son approbation. La sidérurgie française n'est plus aidée, en revanche ses chantiers navals le sont encore, à raison d'un milliard de francs environ par an. Or, depuis le mois de juillet, un accord de l'ODCE visant à réduire les aides d'Etat aux chantiers navals a été ratifié par tous les Etats membres, sauf la France. *« Si les Allemands nous donnaient un coup de main sur les chantiers navals, on serait plus souple sur le dossier Eko-Stahl »*, glisse-t-on au ministère de l'industrie tout en se défendant d'un troc. Acier ou chantiers navals, les Etats n'abandonnent pas facilement leurs goûts d'intervenir.

A. K.

ALLEMAGNE : baisse du taux annuel d'inflation et du chômage en octobre. – Les prix à la consommation ont augmenté, en Allemagne de l'ouest, de 0,1 % en octobre par rapport à septembre, selon le chiffre définitif publié, mardi 8 novembre, par l'Office fédéral des statistiques. Sur un an (octobre 1993-octobre 1994), la hausse des prix est de 2,8 % contre un taux annuel de 3 % en septembre. Par ailleurs, le taux de chômage est resté stable, en octobre, en Allemagne de l'Ouest, à 7,9 % de la population active. Il a baissé, en revanche, en Allemagne de l'Est pour s'établir à 13,3 % contre 13,8 % en septembre.



La conférence annuelle du CBI

Le patronat britannique est massivement favorable à l'Europe

BIRMINGHAM

de notre envoyé spécial

Les dégâts causés par les vociférations antieuropéennes de la droite conservatrice ont agacé le patronat britannique. *« Si les Japonais ou les Coréens investissent chez nous*, dit le directeur d'une société de transports dont une partie du capital est française, *c'est parce que nous sommes une plate-forme stable vers l'Europe. »* Le comportement des eurosceptiques *« est très négatif pour notre pays ; il fait mauvais effet sur nos partenaires, qui s'interrogent sur notre sérieux ».*

La Confédération des industries britanniques (CBI), l'équivalent du CNPF, vient d'achever à Birmingham – cœur historique de l'industrie d'outre-Manche – sa conférence annuelle. Le thème des débats, l'Europe, a été choisi pour montrer sans équivoque à un gouvernement que les patrons anglais optent massivement pour l'Europe, *« notre marché intérieur ».*

Le CBI a rendu public un sondage effectué parmi ses membres et que son président, Sir Bryan Nicholson, a résumé par ces mots : *« Plus de 80 % estiment que la monnaie unique serait soit nécessaire soit utile à long terme pour les affaires. Et 90 % pensent que nous devrions au moins garder nos chances de participer à une Union économique et monétaire dans l'avenir »*, surtout si la France et l'Allemagne décidaient d'aller de l'avant. Ceux qui veulent quitter l'Union ne sont que 1 % : *« Sans doute ont-ils coché la mauvaise case »*, ironise un délégué.

Labour et syndicats invités

Le CBI est donc en avance sur son gouvernement. Ce n'est pas le moindre des paradoxes qu'il ait accepté le soutien sur l'Europe de l'opposition travailliste, dont l'un des porte-parole, Robin Cook, ministre fantôme des affaires étrangères après avoir été celui de l'industrie, a été fortement applaudi. C'est la seconde année qu'un représentant du Labour était invité. Cette année, les syndicats, les TUC, sont également conviés et leur président a envoyé un message aux congressistes, publié dans la brochure de la conférence. TUC et travaillistes ont par ailleurs bien accueilli le plan antichômage publié au début du mois par le patronat.

Le CBI s'est permis de critiquer le gouvernement conservateur, dont il a toujours été, et reste, proche, tout en apportant un soutien mesuré à John Major. Son directeur général, Howard Davies, l'a toutefois mis en garde contre des mesures électoralistes, comme une baisse des impôts, destinées à satisfaire la droite conservatrice et à gagner des suffrages en vue des élections de 1997.

Jamais depuis des lustres la situation économique n'a été aussi favorable, se sont vu dire les délégués. Mais la Grande-Bretagne continue de souffrir de graves handicaps : trop peu d'investissements et une productivité toujours plus faible que celle de ses concurrents européens. Ses crédits consacrés à la recherche représentent le tiers de ceux de la France, ses investissements d'infrastructure – en particulier les chemins de fer et les autoroutes – ne tiennent pas non plus la comparaison avec l'Allemagne, la France ou l'Italie. Ce qui fait que certains patrons anglais regardent avec une certaine envie leurs homologues français, qui bénéficient d'une plus grande sollicitude des pouvoirs publics... Tout en fulminant contre les aides accordées par Paris à ses industriels.

PATRICE DE BEER

Un projet d'avis du Conseil économique et social

Les prévisions du gouvernement sur l'emploi et la réduction du déficit public sont « optimistes »

Le gouvernement serait-il trop optimiste dans ses hypothèses économiques pour 1995 ? A en croire un projet d'avis du Conseil économique et social (CES), rendu public mardi 8 novembre, la réponse est positive, du moins pour les prévisions gouvernementales en matière d'emploi et de déficit public. Car, en matière de croissance, c'est le CES qui se montre plus optimiste avec une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 3,3 % l'année prochaine contre 3,1 % prévue par les pouvoirs publics.

Selon le CES, cette croissance plus vigoureuse ne permettrait pas de créer, en 1995, entre 260 000 et 300 000 emplois nouveaux dans les secteurs marchands non agricoles, comme l'espère le gouvernement, mais seulement 150 000. Par ailleurs, *« la stabilisation des chiffres du chômage au cours de l'année 1994 reste surtout liée au développement du nombre de contrats emploi-solidarité de 560 000 en 1992 à 620 000 en 1993 et qui est estimé à 720 00 en 1994 »*, note le Conseil, qui préconise de *« mieux valoriser »* le contenu pédagogique des aides à l'emploi et leur capacité à permettre une insertion durable.

Le CES semble douter aussi de la capacité du gouvernement à ramener le déficit public de 5,6 % du PIB cette année à 4,6 % en 1995 *« par une progression spontanée des recettes ». « Sauf à retenir l'hypothèse de mesures vigoureuses d'assainissement des comptes sociaux dont le rapport économique et financier* [annexé au projet de loi de finances] *ne dit rien »*, souligne le Conseil. Pour le CES, la résorption du déficit des organismes de sécurité sociale *« ne manquera pas de peser sur les revenus nets et donc sur les achats, dès lors que le taux d'épargne se stabiliserait entre 1994 et 1995, comme il est prévu dans le scénario du gouvernement. »* S'exprimant devant le Conseil mardi, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a estimé également que *« le rééquilibrage des comptes sociaux doit passer par la maîtrise des dépenses plutôt que par des hausses supplémentaires de prélèvements ».*

Le CES constate que l'accélération de la croissance attendue en 1995 viendra *« principalement »* de la réactivation de la demande intérieure. Il faut s'attendre, en effet, à une contribution des échanges extérieurs *« nulle voire légèrement négative »*, en raison d'une réduction des excédents.

A. Pu.

BÂTIMENT : Inquiétudes sur le financement de la formation continue en 1995. – Dans un communiqué publié lundi 7 novembre, le conseil d'administration du GFC-BTP, le fonds de collecte pour la formation continue dans le bâtiment, a fait savoir qu'il est *« dans l'impossibilité d'adapter un budget pour l'exercice à venir »* parce qu'il ne dispose plus de réserves financières. L'opération *« former plutôt que licencier »*, menée en 1993 et 1994 au prix d'une modification des règles difficilement obtenue auprès du ministère du travail, ne pourra pas être renouvelée. Aux baisses de cotisations, s'ajoute la diminution des aides de l'Etat (– 30 millions de francs en 1995). Le transfert de la gestion du congé individuel de formation retire aussi 175 millions de francs. *« En 1995, la profession risque (...) de ne plus avoir les moyens de poursuivre sa politique de formation »*, poursuit le conseil d'administration, qui propose des solutions législatives pour *« résoudre un problème spécifique au BTP »*.

Montrant la détermination du Kremlin à lutter contre l'inflation

Un réformateur de la première heure est nommé à la tête du ministère de l'économie russe

La nomination d'un réformateur de la première heure, Evgueni Iassine, à la tête du ministère de l'économie a confirmé avec éclat, mardi 8 novembre, la détermination nouvelle du Kremlin à lutter contre une reprise de l'inflation. Cela a permis à la Banque mondiale, dont le président, Lewis Preston, était reçu le même jour par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de confirmer son intention d'accorder à la Russie en 1995 des prêts d'un montant total de 3 milliards de dollars, voit près de 15 milliards de francs. Ces prêts, ainsi que d'autres espérés du FMI, étant déjà inscrits dans le projet de budget 1995, un budget d'austérité que le gouvernement doit désormais défendre devant un Parlement réticent.

MOSCOU

de notre correspondante

Le nouveau ministre de l'économie devrait être une figure clé de cette entreprise, en secondant utilement le jeune Anatoli Tchoubaïs, maître d'œuvre, solitaire et hautain, de la privatisation en Russie, qui a reçu samedi, avec le titre de premier vice-premier ministre, la charge de superviser l'ensemble de la politique économique et financière du pays. En effet, contrairement à ce dernier, Evgueni Iassine, qui prône une lutte rigoureuse contre l'inflation, ne peut être accusé d'être un monétariste « en culotte courte » ayant précipité le pays dans un libéralisme dévastateur.

Agé de soixante ans, ce docteur en économie a travaillé dans les instituts de recherche de la direction des statistiques et du centre d'économie mathématique de l'Académie des sciences de l'URSS. Il y participa à tous les essais de réforme du pays, des années 60 à celles de la perestroïka, y compris au fameux « programme des cinq cents jours » qui ne vit jamais le jour. Professeur-praticien doté d'un vif sens pédagogique assorti d'un humour puisé dans sa ville natale d'Odessa, il a formé une large pléiade de jeunes réformateurs russes, de Gaïdar à Iavlinski. Mais il a toujours gardé son indépendance d'action, n'hésitant pas à critiquer certains aspects de la politique menée à partir de 1991 par ses élèves, à créer alors le groupe d'experts travaillant auprès du « patron des patrons », Arkadi Volski, avant de reconnaître avoir fait en partie fausse route et de rejoindre l'équipe présidentielle avec la charge, finalement, de créer le « centre d'analyse » du Kremlin.

Ce parcours atypique pourrait le mettre relativement à l'abri des offensives de l'opposition, celle des lobbies industrialistes et autres, qui devraient se déverser désormais sur la nouvelle équipe entourant Boris Eltsine. Il est clair maintenant que les remaniements ministériels engagés par le président depuis un mois ne visent pas à revenir sur la « politique des réformes ». Il semble de plus que les « industrialistes » soient tombés dans le piège qu'ils avaient prévu pour leurs ennemis. En septembre, Boris Eltsine avait annoncé qu'il envisageait un remaniement ministériel limité pour élargir sa base parlementaire vers les blocs conservateurs. Entre-temps, le coup de tonnerre du « mardi noir » et de la chute du rouble à permis à ces derniers, influents au Conseil de sécurité, d'obtenir le départ d'un nombre plus grand que prévu de « tenants du marché ». Mais, même s'ils ont obtenu la promotion d'un ministre de l'agriculture acquis à leur cause et d'un ministre des finances pouvant être sensible à leurs arguments, celles de MM. Tchoubaïs et Iassine ne laissent guère de doutes sur le sens, au moins souhaité, que Boris Eltsine veut imprimer à l'économie du pays.

SOPHIE SHIHAB

Ayant entamé la libéralisation de son économie

L'Ukraine attend toujours le soutien des Occidentaux à son plan de réformes

L'Ukraine devra attendre. La Commission européenne devait lui consentir, moyennant certaines conditions, et notamment l'engagement de fermer Tchernobyl, un prêt à la balance des paiements de 85 millions d'écus, soit 100 millions de dollars. A l'issue de la réunion des ministres des finances des Douze, lundi 7 novembre, à Bruxelles, un tel concours « n'a pas été exclu », a expliqué Edmond Alphandhéry. Une décision finale devrait être prise fin janvier. Certains Etats membres, en tête desquels le Royaume-Uni, continuent à émettre des réserves sur l'opportunité de cette aide.

C'était au tour de l'Ukraine de se présenter devant les ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne, lundi 7 novembre, pour tenter d'obtenir une aide à sa balance des paiements. Le pays y arrivait en moins mauvaise posture qu'il y a quelques mois. Avant une réunion, le 27 octobre à l'université de Winnipeg (Canada), de représentants du groupe des Sept consacrée à l'examen de la situation économique ukrainienne, le Fonds monétaire international (FMI) avait annoncé le déblocage prochain d'une première tranche de crédits de 371 millions de dollars au titre de la facilité de transformation systémique (FTS), destinée à aider la transition économique des pays de l'Est.

Début 1995, l'Ukraine pourrait bénéficier d'un crédit de confirmation d'un même montant de la part du FMI, ainsi que d'un prêt stand-by, si les réformes annoncées sont bien entreprises. Les États-Unis de leur coté envisagent d'accorder à Kiev, de 70 à 100 millions de dollars dont 50 millions pour financer des arriérés ukrainiens. Le Canada verserait lui, 25 millions de dollars.

Le pays s'est engagé sur la voie du libéralisme avec la libéralisation des prix, du commerce extérieur et l'unification des différents taux de change intervenues fin octobre. Dans la capitale ukrainienne, la population a pour l'instant réagi avec calme à la multiplication par cinq du prix du pain et d'autres produits de première nécessité. Mais il faudra attendre pour mieux juger des réactions de l'opinion publique, car ces derniers jours étaient fériés en Ukraine, l'anniversaire de la révolution d'Octobre offrant toujours, les 7 et 8 novembre, deux jours chômés.

Récemment, l'inflation a été considérablement réduite, les prix augmentant de 3 % environ par mois, contre 20 % en janvier 1994.

Le ministre ukrainien de l'économie, Roman Chpeck, estime que le pays a besoin de 1 milliard de dollars avant la fin de l'année pour boucler ses comptes. Les projets budgétaires du gouvernement sont théoriquement très rigoureux, puisqu'ils tablent sur un déficit ramené à 8 % du produit intérieur brut en 1995 et à 4 % en 1997, contre 20 % cette année. La privatisation des petites entreprises doit être véritablement amorcée.

Reste que, pour lancer l'économie sur de nouvelles bases, une normalisation des relations financières avec l'ex-URSS est primordiale. Contrainte de payer le pétrole et le gaz pratiquement aux prix mondiaux, l'Ukraine a accumulé plus de 3 milliards de dollars d'arriérés auprès de la Russie, son premier partenaire commercial et principal fournisseur d'énergie, et du Turkménistan. En outre, le président Koutchma, élu en juillet, se heurte toujours aux réticences de son premier ministre, l'ancien bureaucrate soviétique Vitali Massol, et à celles des conservateurs au Parlement, qui doit se prononcer sur la libéralisation des prix.

FRANÇOISE LAZARE

La privatisation du constructeur informatique français

Le poids que prendrait NEC chez Bull inquiète le secteur des télécoms

La montée en puissance de NEC dans le capital de Bull, à la faveur de sa privatisation, est sans doute une bonne nouvelle pour les pouvoirs publics et la direction du groupe informatique français. Elle n'en provoque pas moins des inquiétudes dans les milieux des télécommunications. Mardi 8 novembre, confirmant pour partie des informations de la presse japonaise, le groupe nippon laissait entendre qu'il avait l'intention de porter de 4,4 % à 10 % sa participation dans le groupe public (*le Monde* du 9 novembre). NEC serait prêt à mettre au pot 530 millions de francs (10 milliards de yens).

Selon certains analystes, NEC ne chercherait pas à faire de Bull un tremplin pour le développement de son informatique en Europe. « *NEC a peu d'ambitions en la matière sur le Vieux Continent et semble très nippocentré* », affirme-t-on de source industrielle. Mais le groupe japonais serait plus intéressé par une expansion de ses activités télécommunications. NEC est en effet un important fabricant de matériel télécoms. « *Qui sait si, en contrepartie du geste fait par NEC envers Bull, le groupe japonais ne cherchera pas à obtenir une considération plus grande de ses offres, notamment en téléphonie publique ?* » Pour résumer, NEC entrerait dans Bull pour devenir fournisseur de France Télécom ! L'hypothèse semble un peu osée. Mais il incombera aux pouvoirs publics de lever ces inquiétudes dans les prochains jours, au moment du lancement de l'appel d'offres, toujours prévu pour la mi-novembre.

C. M.

Numéro un mondial des systèmes de paiement

Visa aménage ses structures et s'allie à Microsoft

Visa International, numéro un mondial des système de paiement avec 358 millions de porteurs de carte et 11 millions de lieux de paiement, vient de fêter son vingtième anniversaire. A cette occasion, Edmund Jensen, PDG de Visa International, a annoncé, mardi 8 novembre à Paris, une série de mesures concernant tant les structures du groupe que des accords de coopération.

En ce qui concerne les structures, le groupe a décidé la création d'une nouvelle entité régionale, Visa Europe, qui sera présente dans 21 pays – l'Union européenne, les 7 pays de l'Association économique de libre-échange (AELE), ainsi que la Turquie et Israël. Selon M. Jensen, le conseil d'administration de Visa « *a pris conscience de la nécessité d'adapter la structure de Visa à son environnement, qui évolue sans cesse* (...). *L'Europe s'est unifiée, ce qui ouvre des nouvelles perspectives pour jouer un rôle prépondérant dans la construction des systèmes de paiement européens, dans le contexte de l'évolution vers une monnaie unique* ».

Par ailleurs, M. Jensen a annoncé la signature d'une lettre d'intention avec le géant américain du logiciel Microsoft pour la mise au point d'un système permettant de régler des achats en toute sécurité à partir d'un ordinateur relié à un réseau de télécommunications du type Internet, par exemple. Ce système qui devrait être disponible en 1995, trouvera ses débouchés dans l'explosion prévisible des transactions financières sur les futures autoroutes de l'information.

Enfin, M. Jensen a ajouté que les trois organisations internationales de cartes de paiement Visa, Europay et Eurocard ont achevé leurs travaux de normalisation en vue d'établir une carte à puce bancaire universelle.

F. Bn

Grève dans l'Eure avec occupation des locaux

Des salariés de Valeo se mobilisent pour obtenir une mutuelle

La majorité des quelque 450 employés de l'usine Valeo Vision d'Evreux (Eure), qui produit des feux de signalisation d'automobiles, ont entrepris, mardi 8 novembre, une grève avec occupation des locaux afin d'obtenir l'instauration d'une mutuelle unique pour tout le personnel. Le mouvement serait suivi par 85 % du personnel et la production serait totalement arrêtée. Depuis plusieurs mois, les syndicats négociaient avec la direction l'instauration d'un nouveau système de protection sociale. Les syndicats ont lancé le mouvement de grève pour empêcher que la direction fasse appel à une compagnie d'assurances, avec des contrats différents selon les types de personnel. La grève a été déclenchée à l'initiative de la CGT et de la CFDT, après un vote du personnel à main levée. Les portes de l'usine ayant été fermées, la direction a fait convoquer un huissier. Certains cadres ont pu rentrer dans l'établissement en faisant usage de pinces coupantes.

Nomination d'un M. « Bons Offices »

Statu quo à l'usine GEC-Alsthom de Belfort

La tension est montée d'un cran, mercredi 9 novembre, à l'usine GEC-Alsthom de Belfort, où le conflit qui s'est déclenché le 24 octobre dans l'unité EGT, puis s'est étendu le 2 novembre aux quatres usines du groupe, soit 7 600 salariés, pourrait même gagner d'autres établissements de la région. Dopés par l'effet « Pechiney-Dunkerque », où, après douze jours de conflits, les grévistes ont obtenu de substantielles augmentations de salaires, les salariés de GEC-Alsthom sont déterminés à poursuivre le mouvement.

La manifestation organisée dans les rues de Belfort, mardi 8 novembre, a rassemblé plus de 2 000 personnes. Les grévistes ont reçu le soutien de la CGT Peugeot de Sochaux-Montbéliard. De son côté, Jean-Pierre Chevènement, député-maire de Belfort, a incité la direction d'Alsthom à faire de nouvelles propositions aux grévistes. Le souvenir de la longue grève de 1979 demeure présent dans les esprits

Signe d'apaisement, la direction de GEC-Alsthom aurait accepté, mardi soir, la médiation de Paul Julien, directeur régional du travail, proposée par le préfet du territoire de Belfort, pour rechercher une solution négociée entre les deux parties. Une incertitude plane néanmoins, en raison du maintien comme condition préalable à l'ouverture de ces négociations de la levée des piquets de grève. De plus, c'est jeudi 10 novembre que onze syndicalistes sont assignés à comparaître devant le tribunal des référés de Belfort pour « abus du droit de grève ».

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

FONCIÈRE EURIS : augmentation de 92 millions de francs. – La Foncière Euris, société d'investissement de Jean-Charles Naouri, va augmenter son capital de 92,53 millions de francs pour le porter à 693,95 millions par l'émission d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA), indique un avis de la Société des Bourses françaises publié mardi 8 novembre. Foncière Euris émettra 925 269 actions nouvelles, d'un nominal de 100 francs, au prix unitaire de 200 francs, avec jouissance au 1er janvier 1994. Chaque action nouvelle sera assortie de deux bons de souscription d'actions, chacun des bons donnant droit à souscrire à une action. La souscription, qui se déroulera du 10 au 24 novembre inclus, sera réservée par préférence aux propriétaires des actions anciennes représentant le capital social actuel ou aux cessionnaires de leurs droits.

ACQUISITION

INTERNATIONAL SERVICE SYSTEM (nettoyage industriel) rachète le français Net International. – Le groupe danois International Service System (ISS), numéro un mondial du nettoyage industriel, a fait son entrée sur le marché français de la propreté en rachetant une société indépendante bien implantée en région parisienne, Net International, selon un communiqué publié mardi 8 novembre. Net International emploie 1 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 110 millions de francs auprès d'une clientèle d'administrations et d'entreprises. Coté à Copenhague, Londres et New-York, ISS emploie dans une vingtaine de pays d'Europe, aux Etats-Unis et en Amérique latine 130 000 personnes. La direction générale d'ISS-Net International sera confiée à Jacques Silberfeld, 38 ans, actuel directeur général de Net International.

MANAGEMENT

LA LYONNAISE DES EAUX demande à son censeur Jacques Fournier de démissionner. – Le groupe Lyonnaise des eaux a annoncé, mardi 8 novembre, avoir demandé à Jacques Fournier, sanctionné par la Commission des opérations de Bourse pour exploitation d'information privilégiée, de démissionner de ses fonctions de censeur du groupe. La COB avait annoncé la veille avoir infligé le 13 septembre dernier à M. Fournier une sanction pécuniaire de 40 000 francs, pour avoir utilisé une information privilégiée à des fins personnelles (*le Monde* du 9 novembre). Administrateur de la Lyonnaise des eaux au moment des faits, M. Fournier a été atteint en 1993 par la limite d'âge, et en était devenu le censeur. Aujourd'hui âgé de 71 ans, M. Fournier a été PDG de Dumez Travaux publics de 1972 à 1980 puis président du directoire de Dumez de 1980 à 1987.

INVESTISSEMENT

DAEWOO va investir 1,5 milliard de francs dans un complexe électroménager au Vietnam. – Le sud-coréen Daewoo Electronics Co. a déclaré, mardi 8 novembre, qu'il allait investir 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) dans la construction de son plus grand complexe industriel d'appareils électroménagers au Vietnam d'ici cinq ans. Pour la première tranche de ce projet, Daewoo Electronics fait équipe avec le vietnamien Hanoi Electronic Corp. (HANEL). Les deux partenaires construiront une première usine à Saïdong, capable de produire 200 000 téléviseurs, 300 000 réfrigérateurs et un million de pièces de rechange par an. Daewoo et HANEL investiront 33 millions de dollars dans cette usine, la société coréenne contrôlant 70 % du capital et son partenaire vietnamien, le reste.

AFFAIRES

CRÉDIT LYONNAIS : nouvelle mésaventure dans le cinéma américain. – Selon l'hebdomadaire américain *Business Week*, la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais, CLBN, qui s'était spécialisée dans le financement à risque du cinéma américain serait lourdement engagée dans la faillite de la société de production Gladen. Un groupe qui appartenait au milliardaire Bruce Mac Nall, producteur de cinéma et propriétaire d'une écurie de chevaux de course et de l'équipe de hockey de Los Angeles. Sur la foi de faux bilans, le CLBN aurait prêté en tout 120 millions de dollars (600 millions de francs) à la société de M. Mac Nall. D'autres banques, comme BankAmerica et Merrill Lynch, seraient touchées. M. Mac Nall, qui était garant des prêts à ces sociétés, est poursuivi par la justice américaine pour faillite frauduleuse.

PARIS, 9 novembre ▲ Nouvelle progression

La fermeté du dollar après la victoire des républicains aux élections législatives américaines stimulait la Bourse de Paris mercredi 9 novembre en début d'après-midi. En hausse de 1 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,35 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises continuaient leur progression en affichant une hausse de 1,59 % à 1 952,15 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Les marchés obligataires saluaient également les résultats des élections américaines, le Matif gagnant 0,56 % à 110,64. Le Bund allemand progressait de 0,51 %. Mardi soir, aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans était revenu à 8,11 % contre 8,15 %.

Les milieux financiers sont convaincus que la défaite des démocrates va donner une plus grande autonomie à la Réserve fédérale (Fed) pour mener sa politique monétaire. Ils jouent donc une hausse d'un demi-point des taux d'intérêt à court terme pour tenter de freiner la croissance américaine. Dans cette perspective, le dollar remontait sensiblement, cotant à Londres 1,52 deutschemark contre 1,5080 la veille.

Du côté des valeurs, les titres sensibles à l'évolution des taux d'intérêt étaient encore recherchés, notamment Eurotunnel qui gagnait 4,1 %. Immobilière Phénix reprenait 13 %, la Banque Colbert + 4,9 %, et les AGF, 4,3 %. Parmi les baisses, on relevait Pechiney (– 2,3 %) et Dynactio[illegible] 3,4 %.

NEW-YORK, 8 novembre ▲ Reprise technique

Wall Street a terminé en hausse, mardi 8 novembre, bénéficiant d'une reprise technique après les pertes de la semaine dernière. Toutefois, les opérateurs ont fait preuve de prudence dans l'attente des résultats des élections américaines. En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 21,87 points, soit 0,57 %, à 3 830,74 points. Quelque 289 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 105 contre 1 037 alors que 751 actions restaient inchangées.

Selon les analyses, la victoire importante du Parti républicain devrait favoriser Wall Street. Les républicains étant perçus comme plus favorables au monde des affaires que les démocrates. Or les républicains, reprennent le contrôle du Sénat et obtiennent même la majorité absolue à la Chambre des représentants.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Alcoa	83 1/8	83 7/8
Allied Signal Inc.	33 1/2	33 5/8
American Express	30 1/2	30 1/2
ATT	53 7/8	54 5/8
Bethlehem Steel	18 1/4	17 7/8
Boeing	43 7/8	43 3/4
Caterpillar Inc.	57 1/2	57 1/4
Chevron	43 1/2	43 1/2
Coca-Cola	50 1/2	50 5/8
Disney Corp.	39 3/4	41
Du Pont de Nemours	55 1/4	55 3/8
Eastman Kodak	46 3/8	46 3/8
Exxon	61 1/8	60 3/4
General Electric	48 1/4	49 1/8
General Motors	38 5/8	39
Goodyear Tire	35 1/4	35 3/8
IBM	71 3/4	73
International Paper	72	72 5/8
Morgan (J.P.)	60 5/8	61 3/8
McDonnell Douglas	135	135 1/2
Merck and Co.	35 1/4	35 3/4
Minnesota Mining	53 1/8	52 3/4
Philip Morris	59 5/8	60 1/4
Procter & Gamble	62 1/4	63
Sears Roeb. and Co.	48 5/8	48 7/8
Texaco	62 3/8	62 1/8
Union Carbide	30 5/8	30 5/8
United Tech.	60 7/8	61 1/4
Westinghouse El.	13 7/8	14
Woolworth	15 5/8	15 1/2

LONDRES, 8 novembre ▼ Sans relief

La Bourse de Londres a vécu une journée peu animée mardi 8 novembre, les opérateurs ayant été paralysés dans l'attente de nouvelles sur les fronts des taux d'intérêt ainsi que des élections de mi-mandat aux États-Unis. Au terme des échanges, l'indice Footsie des 100 plus grandes valeurs a perdu 2 points, soit 0,07 % à 3 063,8 points. Le Footsie a toutefois réduit ses pertes au cours de l'après-midi, grâce à une légère reprise des marchés obligataires. Environ 582,7 millions d'actions ont changé de mains contre 394,1 millions la veille.

Les groupes ayant annoncé des résultats ont connu des sorts très différents. British Airways a gagné 8 pence à 365, grâce à l'annonce d'une hausse de 45 % du bénéfice imposable au premier semestre à 341 millions de livres. La banque d'affaires SG Warburg a progressé de 20 pence à 629 malgré un recul de 58 % du bénéfice semestriel à 62,5 millions de livre.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Allied Lyons	5,91	5,96
BP	4,17	4,17
BTR	3,01	3,03
Cadbury	4,37	4,40
Glaxo	5,95	5,98
GUS	5,62	5,55
ICI	7,88	7,57
Reuters	4,79	4,73
RTZ	8,38	8,42
Shell	7,10	7,12
Unilever	11,26	11,25

TOKYO, 9 novembre ▼ Au plus bas depuis sept mois

La Bourse de Tokyo a subi une vague de ventes d'arbitrage, mercredi 9 novembre, dans le sillage du recul des contrats à terme sur indices. L'indice Nikkei, principal indicateur de tendance, a perdu 185,14 points, soit 0,94 %, à 19 423,88 points, son plus bas niveau en clôture depuis les 19 122,22 points inscrits le 4 avril.

Selon les opérateurs, les ventes se sont accélérées une fois cassé le seuil de soutien des 19 500 points sur l'indice Nikkei. Avec quelque 280 millions de titres traités, les affaires sont restées peu fournies, même si elles se sont étoffées par rapport aux 210 millions de mardi.

VALEURS	Cours du 8 nov.	Cours du 9 nov.
Bridgestone	1 550	1 550
Canon	1 760	1 750
Fuji Bank	2 100	2 070
Honda Motors	1 670	1 640
Matsushita Electric	1 590	1 570
Mitsubishi Heavy	770	752
Sony Corp.	5 780	5 780
Toyota Motors	2 080	2 090

CHANGES

Dollar : 5,2525 ▲

Le dollar s'est redressé mercredi 9 sur le marché des changes parisien, à 5,2525 francs contre 5,1970 francs mardi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4376 francs contre 3,4342 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	8 nov.	9 nov.
Dollar (en DM)	1,5088	1,5287

TOKYO	8 nov.	9 nov.
Dollar (en yens)	97,23	97,24

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 nov.) .... 5 1/4 – 5 3/8
New-York (8 nov.) 4 1/4

BOURSES

PARIS

	7 nov.	8 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 906,87	1 921,5[illegible]
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 312,54	1 321,35
Indice SBF 250	1 269,46	1 277,12

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	7 nov.	8 nov.
Industrielles	3 808,87	3 830,74

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	7 nov.	8 nov.
100 valeurs	3 065,80	3 063,80
30 valeurs	2 350,60	2 348,50

FRANCFORT

	7 nov.	8 nov.
Dax	2 043,52	2 053,44

TOKYO

	8 nov.	9 nov.
Nikkei Dow Jones	19 609,02	19 423,88
Indice général	1 550,27	1 533,28

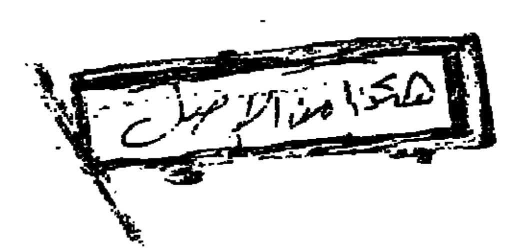
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

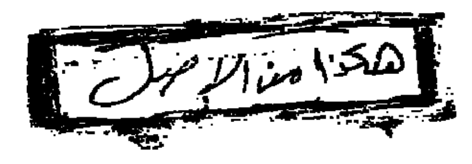
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2085	5,2095	5,2056	5,2078
Yen (100)	5,3453	5,3519	5,3887	5,3970
Ecu	6,5283	6,5322	6,5220	6,5280
Deutschemark	3,4347	3,4362	3,4382	3,4408
Franc suisse	4,1060	4,1101	4,1228	4,1290
Lire italienne (1000)	3,3420	3,3448	3,3161	3,3204
Livre sterling	8,4070	8,4123	8,3959	8,4037
Peseta (100)	4,1239	4,1280	4,0982	4,1039

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 3/16	5 5/16	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





BOURSE DE PARIS DU 9 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,90 % (1958,01)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 8 novembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1955	5,1970	4,85	5,45
Ecu	6,5280	6,5310	—	—
Allemagne (100 dm)	343,1700	343,4200	330	354
Belgique (100 F)	16,6775	16,6865	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	306,1400	306,3800	293	315
Italie (1000 lires)	3,3430	3,3450	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,5200	87,5900	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2810	8,2685	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4025	8,3930	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2265	2,2285	2	2,55
Suisse (100 f)	409,9000	410,9900	398	422
Suède (100 krs)	70,8500	71,0200	68	76
Norvège (100 k)	78,5900	78,6400	73	82
Autriche (100 sch)	48,7470	48,7840	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1195	4,1215	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3850	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8287	3,8270	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,3452	5,3495	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/11
Or fin (kilo en barre)	63800	63850
Or fin (en lingot)	64350	64300
Napoléon (20f)	370	372
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	375	372
Pièce Latine (20 f)	370	371
Souverain	473	472
Pièce 20 dollars	2515	2880
Pièce 10 dollars	1382,50	1350
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2405	2400
Pièce 10 florins	386	388

Matif (Marché à terme international de France)
8 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 130 296

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,30	108,44	110,08
Précédent	109,36	108,54	110,20

CAC 40 A TERME
Volume : 24 296

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1932,50	1930	1928,50
Précédent	—	1913	1921,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Christian et Florence JULIARD,
Estelle et Audrey,
ont la joie d'annoncer la naissance, à Montmorency, le 25 octobre 1994, de

Flore.

Antoine et Bénédicte LOUNIS,
Constantin et Théo,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Léna,

le 30 octobre 1994.

Anniversaires de naissance

– Sachez qu'aujourd'hui

M. François TIZAR

a vingt ans.

– Bon anniversaire petit soleil, venu dans la nuit du 10 novembre 1974.

Marie, pour

Sébastien.

Mariages

Le pasteur et Mme
François CORMOULS-HOULES,
M. et Mme Thierry CROUSLÉ,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants.

Marielle
et
Olivier.

le samedi 13 août 1994, à Mazamet (Tarn).

Décès

– Mme Geneviève Andre.
Ses enfants et petits-enfants.
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Jacques ANDRE (ER),
promotion Marne-et-Verdun 1937-1939,

survenu à Gérardmer (Vosges), le 6 novembre 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nelly Azouvi,
M. et Mme Jean Azouvi,
M. et Mme François Azouvi,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AZOUVI,

survenu le 4 novembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

– Georges Fridenson,
Patrick, Janine, Eric Fridenson,
Denise Bartfeld et Samuel Fleury,
Michel et Pierre Bartfeld,
Ruth Friedenson,
Les familles Fleury, Frydenzon et Naccache,
ont la douleur de faire part du décès de

Noémie BARTFELD,

survenu le 8 novembre 1994 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Le courage aura caractérisé toute sa vie, notamment les quinze années où elle a été retenue dans l'archipel du Goulag.

Nos pensées vont aussi à sa sœur et à ses deux frères, tous trois récemment disparus.

L'enterrement aura lieu le jeudi 10 novembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse. On se réunira à l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

76, rue Marignan,
94210 La Varenne.

– Violette, Martine et Thierry,
Claire, Laure et Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne CABANNE,

survenu le 7 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 novembre, à 15 heures, au temple protestant, quai Victor-Augagneur, Lyon-3e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Suzanne Cabanne,
147, rue Sully,
69006 Lyon.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Pierrette Bloch
a le chagrin d'annoncer à ses amis le décès de

Jean CARIÈS,

à Perpignan, le 31 octobre 1994.

7, rue Antoine-Chantin,
75014 Paris.

– Françoise David, née Meunier,
son épouse,
Olivier et Nathalie David,
Alexis et Geoffroy,
Benoit et Véronique David,
Thierry David,
Alain et Marie-Pierre David,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean David,
sa mère,
M. et Mme Georges Meunier,
ses beaux-parents,
Les familles David, Body, Rouquerol et Meunier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DAVID,

survenu le 5 novembre 1994.

Les obsèques auront lieu au cours d'une célébration eucharistique, en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, Paris-15e, le samedi 12 novembre, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la paroisse pour les équipes Saint-Vincent de Saint-Christophe ou Peuples solidaires XVe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Françoise David,
88, rue de Javel,
75015 Paris.

– Mme Jeanine Esquirou,
son épouse,
Vincent Esquirou,
Cécile et Alain Guillas,
Martine et Bertrand Pulman,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian ESQUIROU,

survenu le 7 novembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 10 novembre, en l'église Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers.

– Le directoire,
Le conseil de surveillance,
Les avocats et les membres du personnel de FIDAL,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Raymond CHUILON,
ancien président
du conseil de surveillance,
ancien directeur régional de Paris,

survenu le 27 octobre 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Ville-d'Avray, le mercredi 2 novembre.

Les Hauts de Villiers,
2 *bis*, rue de Villiers,
92300 Levallois-Perret.

– Lyon.

Mme et M. Roger André,
Sa sœur,
Ses belles-sœurs, beaux-frères,
Neveux et nièces,
Parents et amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Jacques GEIER,
née Andrée Michaux,

survenu le 6 novembre 1994 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle de l'hôpital Antoine-Charial, à Francheville, le samedi 12 novembre, à 10 h 15.

L'inhumation aura lieu le lundi 14 novembre, à 15 h 15, au cimetière ancien d'Asnières (Hauts-de-Seine).

39, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

– Le diocèse de Strasbourg
a la grande douleur d'annoncer le décès de

M. le chanoine
Marcel HIRLEMANN,

survenu le dimanche 6 novembre 1994.

M. le chanoine Hirlemann a été directeur diocésain de l'enseignement catholique en Alsace de 1959 à 1988.

– Nelly Melet,
son épouse,
Régine, Sylvie et Isabelle Melet,
ses filles,
Myrtille, Sarah, Antonia et Léo,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert MELET,
inspecteur d'académie,

Ses obsèques civiles ont eu lieu le 2 novembre 1994, à Miremont (Haute-Garonne).

– Mme Ghyslaine Nayrolles,
son épouse,
Bernard, Suzanne et Delphine Auclair,
ses neveu et nièces,
Les familles Charié, Delès et Rey,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel NAYROLLES,
officier de la Légion d'honneur,
receveur des finances honoraire,
ancien administrateur de l'ENA,
du Conseil supérieur
de la fonction publique
et du Conseil économique et social,

survenu à Nice, le 5 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu à La Salvetat-Peyralès (Aveyron).

Le Manoir,
11, avenue George-V,
06000 Nice.
1, rue des Carmes,
75005 Paris.

– La Société psychanalytique de Paris a le regret d'annoncer le décès du

docteur Julien ROUART,

survenu le 13 octobre 1994.

Le docteur Julien Rouart a été l'un des membres qui ont recréé la Société psychanalytique de Paris au lendemain de la guerre. Il a été une figure de la psychanalyse et a laissé une œuvre théorique importante.

– Camille Debbané et famille,
Mireille, Paul et Micheline Debbané,
André Debbané et famille,
Marylène Debbané,
épouse Antoine Tawa, et famille,
Antoine Sabbagh et famille,
La famille de feu Edmond Sabbagh à l'étranger,
Raymond Sabbagh et famille à l'étranger,
La famille de feu Georges Debbané,
François Debbané et famille à l'étranger,
Marie Debbané,
épouse Joseph Naggear, et famille à l'étranger,
Ainsi que les familles Debbané, Sabbagh, Hani, Tawa, Eddé, Chacour et Mouzannar,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu, le 5 novembre 1994, à Paris, de

Blanche Abdallah SABBAGH,
veuve Jean Raphaël Debbané,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et alliée.

Les obsèques seront célébrées à Paris, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre des Grecs catholiques, le jeudi 10 novembre, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu à 12 h 30, au cimetière du Montparnasse.

52, rue Cambronne,
75015 Paris.

– Le président et les membres de l'Association psychanalytique de France ont l'immense tristesse de faire part du décès subit du

docteur Victor SMIRNOFF.

Il fut, jusqu'au dernier instant, l'un des piliers de l'APF à la création de laquelle il avait activement participé. A chacun manqueront profondément la, finesse et la force de sa présence comme de son intelligence.

Les obsèques auront lieu samedi 12 novembre 1994, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Joseph Vial,
M. et Mme Pierre Vial,
Leurs parents, proches et amis,
ont la douleur de faire savoir que

Joseph VIAL,
né le 16 décembre 1899,

nous a quittés le 6 octobre 1994.

Il fut un homme actif, aimable, joyeux.

Il fut un résistant de la première heure.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Famille Vial,
6, rue George-Eastman,
75013 Paris.

Remerciements

– M. Mohamed Tombari,
son époux,
Mme Paulette Sauvan,
sa mère,
Mme Michèle Cuinier,
Le docteur Ellen Vian-Sauvan,
ses sœurs et leur famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du rappel à Dieu de

Yvette SAUVAN-TOMBARI,

survenu le 31 octobre 1994.

4, rue Nicolas-Roret,
75013 Paris.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Thierry LE LURON,

disparu il y a huit ans, le 13 novembre 1986, une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch, paroisse des artistes, le lundi 14 novembre 1994, à 11 heures.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le lundi 14 novembre 1994, à 16 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e, à la mémoire de

Jean COMBARD,
directeur général de l'UTA,

décédé le 1er juillet 1994.

De la part de
Mme Combard,
et de l'Amicale UTA.

– Le samedi 12 novembre 1994, à 18 heures, une messe sera célébrée par Mgr Dubost, vicaire général aux armées, au couvent des religieuses de Notre-Dame du Bon-Secours, 20, rue Notre-Dame-des-Champs, à l'intention de

M. Jean REVOY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

décédé le 8 juin.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans mourait pour la France, à l'âge de quarante-deux ans,

Marietta MARTIN,
poète et résistante.

Résistante de la première heure, elle fut arrêtée en février 1942 et jugée en Allemagne par le tribunal du peuple du IIIe Reich, pour ses activités clandestines en France occupée. Condamnée à mort, elle est décédée le 11 novembre 1944 à la prison de Francfort-sur-le-Main.

Elle a laissé une œuvre philosophique et poétique d'une grande portée spirituelle. Parmi ses œuvres publiées, citons *les Histoires du paradis, Transfiguration* ; un volume de poèmes, *Adieu temps*. D'autres ouvrages sont encore inédits.

– Le 9 novembre 1988,

René MICALET

quittait sa famille, ses proches, ses amis.

Son souvenir vit en eux.

– Nous aimerions à rappeler le dixième anniversaire de la mort du

grand rabbin Simon MORALI (zal)

et prions tous ceux qui l'ont connu de bien vouloir s'associer à la prière qui aura lieu le samedi 12 novembre 1994, à 18 h 15, en la synagogue de Nancy.

De la part de
Mme S. Morali,
Ses enfants,
Et toute la famille.

Communications diverses

Maison de l'hébreu

Stages express individuels. Tous objectifs.

47-97-30-22 sauf samedi.

Conférences

– Le groupe d'études C.G. Jung de Paris vous invite à participer à la prochaine conférence : « Inconscient et psychologie transpersonnelle », avec Djohar Si Ahmed, psychanalyste, le mardi 15 novembre 1994, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, Paris-7e.

– Six conférences-débats.

« Dieu est-il crédible ? »

« L'Ecriture est-elle inspirée ? », mercredi 16 novembre 1994, à 20 h 30, avec Michel Tournier, écrivain, et Laurent Gagnebin, théologien protestant.

« La science contrarie-t-elle la foi ? », mercredi 23 novembre, à 20 h 30, avec Louis Leprince-Ringuet, physicien, et Alain Houziaux, pasteur.

« Dieu est-il cruel ? », mercredi 30 novembre, à 20 h 30, avec Jean d'Ormesson, écrivain, et Maurice Bellet, théologien catholique.

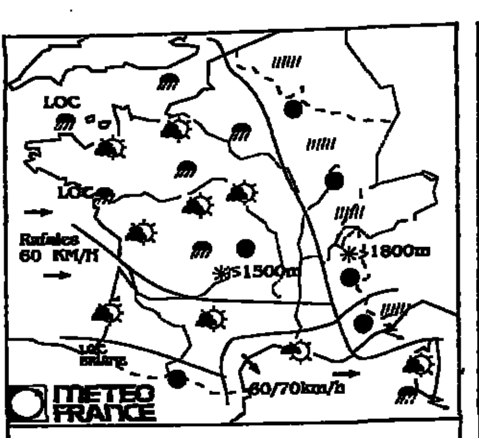
« Le pardon peut-il guérir ? », lundi 5 décembre, à 20 h 30, avec Julia Kristeva, psychanalyste, et Paul Ricœur, philosophe.

« La religion rend-elle fanatique ? », mercredi 14 décembre, à 20 h 30, avec René Rémond, historien, et Mgr Thomas, évêque de Versailles.

« Dieu est-il de nouveau crédible ? », mercredi 21 décembre, à 20 h 30, avec Gilles Bernheim, rabbin, et André Gounelle, théologien protestant.

Entrée libre. Libre participation aux frais. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE JEUDI 9 NOVEMBRE VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES – NEIGE – SENS DE DEPLACEMENT

Jeudi : pluies à l'est et temps très incertain ailleurs. – Une perturbation finit de traverser les régions de l'Est. Le matin, elle se situera de la Champagne-Ardenne à la Lorraine et de l'Alsace à la Côte d'Azur et à la Corse. Les pluies seront modérées et parfois assez fortes et orageuses sur la Côte d'Azur et la Corse. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 2 200 mètres. En cours de journée, cette zone de mauvais temps se décalera vers l'est, et les Alpes et le Jura seront concernés en fin de journée.

La tramontane et le vent d'ouest se lèveront en Méditerranée et dégageront le ciel.

Ailleurs, le temps sera incertain avec beaucoup de nuages et des averses parfois assez fortes. L'Aquitaine et le Midi-Pyrénées seront épargnés par les averses.

Les températures seront de saison avec 8 à 14 degrés le matin du nord au sud du pays et 13 à 18 degrés l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

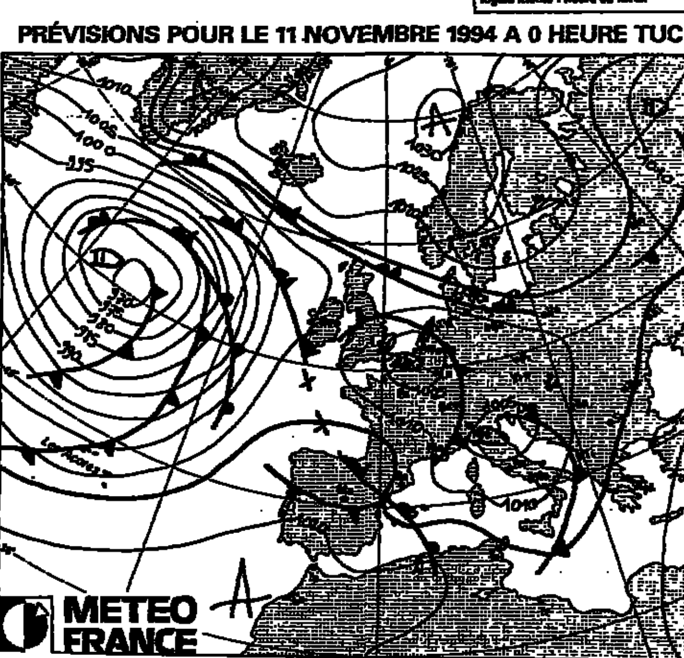
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	20/18
BORDEAUX	20/13
BOURGES	17/8
BREST	14/12
CAEN	14/11
CHERBOURG	15/11
CLERMONT-FER.	16/8
DIJON	10/6
GRENOBLE	18/6
LILLE	14/6
LIMOGES	14/11
LYON, BRON	17/8
MARSEILLE	18/12
NANCY	10/4
NANTES	16/12
NICE	17/11
PARIS	13/8
PAU	21/10
PERPIGNAN	18/10
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	16/12
ST-ETIENNE	16/8
STRASBOURG	10/[illegible]
TOULOUSE	19/[illegible]
TOURS	16/10
ÉTRANGER	
ALGER	24/10
AMSTERDAM	12/7
ATHÈNES	18/17
BANGKOK	33/23
BARCELONE	20/11
BELGRADE	16/6
BERLIN	8/7
BRUXELLES	16/6
COPENHAGUE	7/5
DAKAR	30/25
DUBLIN	12/7
GENÈVE	12/6
ISTANBUL	13/9
JÉRUSALEM	16/8
LE CAIRE	22/14
LISBONNE	20/16
LONDRES	15/12
LOS ANGELES	17/13
LUXEMBOURG	10/6
MADRID	15/12
MARRAKECH	24/12
MEXICO	20/11
MILAN	13/8
MONTRÉAL	11/4
MOSCOU	3/0
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	29/15
NEW-YORK	19/9
PALMA-DE-MAJ.	20/12
PÉKIN	14/7
RIO-DE-JANEIRO	30/22
ROME	20/13
HONGKONG	26/20
SÉVILLE	22/17
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	7/1
SYDNEY	22/11
TOKYO	15/8
TUNIS	25/13
VARSOVIE	8/6
VENISE	15/11
VIENNE	8/5

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-11-1994 à 6 heures TUC et le 9-11-1994 à 6 heures TUC

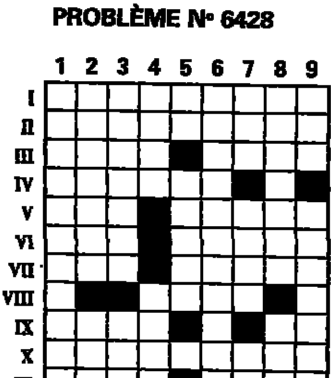
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6428



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas très bonne si elle est pâle. – II. Tendance à bien s'occuper de la famille. – III. Mérite un arrêt. Utiles pour les golfeurs. – IV. Une oreille en mer. – V. Venue parmi nous. Comme certains nœuds. – VI. Pas acquittée. Un petit ensemble. – VII. Un point sur le bidet. Sa maison manque de confort. – VIII. Fut une vraie sœur pour son époux. – IX. Petit quand on a fait son beurre. Un métal radioactif. – X. Etablissement où il y a beaucoup de frais. – XI. Peut être donné aux enfants. Susceptible de ne pas passer inaperçue.

VERTICALEMENT

1. Comme des fonds qu'on n'a aucune chance de toucher. – 2. Risque de se retrouver au chômage s'il ne prend pas de mesures. Une balle intouchable. – 3. De vraies patates. Coule en Asie. – 4. Donne un coup de main. Rivière. – 5. Un élément artificiel. Les beaux avantages. – 6. Mettre en place. – 7. Baie du Japon. Souvent avantageux quand ils sont grands. Bruit. – 8. Agir avec négligence. Ce que tout le monde peut prendre. – 9. Au bout des Cévennes. Qui rappelle la soie.

Solution du problème n° 6427

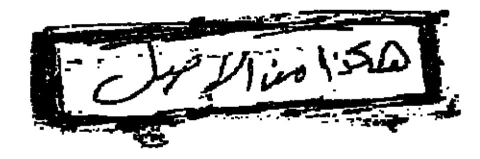
Horizontalement

I. Innocente. – II. Noisetier. – III. Tularémie. – IV. Es. In. On. – V. Edite. – VI. Valises. – VII. Isis. Veuf. – VIII. Es. Laisse. – IX. Waters. Er. – X. Ego. Mener. – XI. Rincé. Ase.

Verticalement

1. Interviewer. – 2. Nous. Assegi. – 3. Nil. Pli. Ton. – 4. Osai. Isle. – 5. Cernes. Arme. – 6. Eté. Devise. – 7. Nîmoises. Na. – 8. Teint. Usées. – 9. Ere. Enferré.

GUY BROUTY



MERCREDI 9 NOVEMBRE

TF 1

13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.25).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Témoin n° 1.** Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
22.55 **Magazine : 37° 5, le soir.** Présenté par Anne Barrère et Patrice Carmouze. Manies ou obsessions ?
0.30 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller avec Nicolas Beytout. Invité : Gérard Mulliez (Auchan).
0.50 **Magazine : Formule foot.** 17e journée du championnat de France de D1. Match en vedette : Monaco-Nantes. Les autres matches : PSG-Rennes, Cannes-Montpellier, Lyon-Sochaux, Nice-Martigues, Lille-Saint-Etienne.

FRANCE 2

13.50 **Chalu Maureen** (et à 14.40).
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.20).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Chantal Goya, Antoine, la Famille Addams.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : La Rêverie.** De Jean-Luc Trotignon.
22.35 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Sacrée famille ! Reportages : Itinéraire d'un enfant partagé ; Jusqu'au procès.
23.50 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

13.10 **Téléfilm : Frank Jordan.** De Jules Irving.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Il était une fois la vie : la vaccination.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Monsieur Jadis est de retour, Antoine Blondin*, d'Yvan Audiard.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.40 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Autour de Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique.
22.25 **Météo et Journal.**

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** La Caspienne, volière de la Russie, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
15.10 **Téléfilm : Coupable ou non coupable.** De Noël Nosseck.
16.40 **Série : Absolument fabuleux.**
17.10 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Frédéric Dard et Jacques Tardi.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : L'Œil public.** ■■ Film américain de Howard Franklin (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Palettes.** Pablo Picasso : « Crucifixion », les couleurs de la passion, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.35 **Magazine : Transit.** Si tous les murs du monde... (rediff.).
18.40 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. L'impact, sur son identité, de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.20 **Série : One-Reelers, comédies burlesques.** Perdu dans la ville, avec Stan Laurel.
19.35 **Magazine : Mégamix.** Lifer's Group ; J. J. Cale ; Vusi Mahlasela ; Méthode de guitare ; Ensemble Mojdeh ; Alaska ; P. J. Harvey.
20.25 **Série : Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Musica.** Rock, pop et classique, de Gerald Fox, avec Dimitri et Alexander Sitkovetsky, Yuri Bashmet, Martha Argerich, Vladimir Ashkenazy et le New European String Orchestra.
21.40 **Concert : La 7e Symphonie d'Allan Pettersson.** Avec l'Orchestre de la Radio suédoise, dir. Sergiu Comissiona.
22.10 ▶ **Documentaire : Une chanson sous les étoiles.** Un portrait du compositeur suédois Ture Rangström, de Peter Berggren.

M 6

13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte : M 6 Kid vit à l'heure anglaise ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 **Magazine : Méga 6.**
16.15 **Variétés : Hit Machine.**
16.50 **Magazine : Fax'O** (et à 0.50, 5.35). East 17, Le retour du disco, Led Zeppelin.
17.25 **Série : Croc-Blanc.**
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** La chasse au plomb.
20.45 **Téléfilm : Le Cœur qui tape.** De Didier Grousset.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** Jankélévitch et la musique (3).
20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les ruines. 2. Le serpent du château.
0.05 **Du jour au lendemain.** Didier Eribon (Michel Foucault et ses contemporains).
0.50 **Coda.** Juan Carlos Caceres (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la salle Gaveau à Paris) : Minnespiel op. 101 nos 5 et 8, Lieder op. 114 et op. 138, Chœurs op. 141, de Schumann ; Zigeunerlieder op. 103, Es geht ein Wehen op. 62, In stiller Nacht, Im Herbst op. 104, de Brahms, par le Chœur de Radio-France, dir. et piano Marcus Creed.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes n° 13 en si bémol majeur op. 130, de Beethoven ; Rhapsodie pour violon et piano n° 1, de Bartok ; Andante et variations pour piano à quatre mains en sol majeur K 501, de Mozart.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. L'Orchestre de Jimmy Giuffre ; le Trio de Jimmy Giuffre avec Paul Bley et Steve Swallow ; John Surman, Paul Bley, Furio di Castri et Tony Oxley.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : François Hollande, PS, président des Clubs témoins (« Le grand débat »).

O'FM 99.9, 19 heures : émission spéciale Ile-de-France, avec Joël Thoraval, nouveau préfet de la région.

France-Inter, 19 h 20 : « Droite : quel est le meilleur, où sont les idées ? », avec Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La voix de leur maître

CHAQUE soir, les lieutenants bourdonnent comme en un champ de coquelicots. On ne voit plus qu'eux. Ils sortent guillerets d'un petit déjeuner au ministère, se répandent en confidences dans les couloirs de l'Assemblée nationale, viennent butiner sur la chaîne câblée LCI, qui semble avoir été créée tout exprès pour leur offrir un asile ; parfois même, ô gloire !, risquent une petite phrase au « 20 heures ».

Ils papillonnent, ironisent, se récrient, s'attristent, menacent, rectifient, nuancent. Ils s'appellent Raoult, Balkany, Devedjian, Debré, Hollande, Baroin. L'on ne connaissait jadis, vaguement, que leurs noms, auxquels on eût été bien incapables d'attacher des visages. Soir après soir, ils nous deviennent désormais familiers. Cette familiarisation est d'autant plus chaotique que souvent la télévision ne nous les présente pas. Elle se contente de mentionner un « député des Hauts-de-Seine », à charge pour nous de décrypter seuls. Celui-là est favorable aux primaires : c'est un balladurien. Celui-ci est hostile : un chiraquien. Tiens, quelle bonne surprise, voici un deloriste ! Cette identification est un de nos plaisirs du soir. Elle pourrait fournir matière à un jeu télévisé. Mais, chut !, on parle là d'affaires sérieuses.

Ils s'observent, se marquent, se connaissent si bien que c'en est un plaisir. Mais ils ne se parlent pas. S'offrant la réplique avec allégresse, les lieutenants ne s'accrochent jamais directement, comme si le modèle breveté Delarue d'évitement des confrontations – lundi, la parole est aux adversaires, mardi aux partisans – avait déteint sur la précampagne. Comme chez Delarue, ils ont leurs soirs. Les jours de gaffe balladurienne sortent les chiraquiens, offusqués et réjouis, avec des hardiesses voraces de limaces après la pluie. Les soirs de sondages fastes, les balladuriens reconquièrent vaillamment le terrain concédé.

Par leur bouche, bien entendu, c'est leur maître silencieux qui parle. Eux ne sont que transparence. Seul l'inévitable incident de la gaffe, parfois, leur restitue une épaisseur propre. Les voici alors aux prises avec un embarras qui n'appartient qu'à eux. Oui, j'ai dit ceci, mais en vérité je voulais dire cela, on m'a mal compris, écouté trop vite, c'est un non-événement. Mais même en ces pénibles circonstances, subsiste l'incertitude sur leur identité réelle. Qui a gaffé par leur bouche ? Sur quel inconscient le lapsus projette-t-il sa lumière ? Le leur, ce qui ne serait rien ? Ou bien celui du maître ? Ont-ils commis une vraie-fausse ou une fausse-vraie gaffe ? Quant au gaffeur, pénitence suprême, le voici condamné à quelques semaines, quelques jours de silence. Patience : il réapparaîtra bientôt, requinqué, joyeux petit rouage de la machine à perdre ou peut-être même qui sait à gagner...

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 10 NOVEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Aventures de Carlos.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Davy Crockett ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Série : Riviera.**
10.15 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.45 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Ricky ou la belle vie ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Columbo.** Le Meurtre aux deux visages, de Vincent Mc-Eveety, avec Peter Falk, Faye Dunaway. *Joueur endetté mais habile séducteur.*
22.30 **Magazine : Scènes de ménage.** Présenté par Caroline Loeb et Laurent Petitguillaume. *Nouvelle émission proposée par Pascale Breugnot. Les hommes et les femmes évoluent-ils dans la même direction ou suivent-ils des itinéraires différents ?*
23.40 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (4e épisode).
1.45 **TF 1 nuit** (et à 2.45, 3.25, 4.05, 4.35).
1.55 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.35, 5.00). Insolites ; Ils sont fous, ces bécassiers ; Passions.
3.00 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Les conditions extrêmement extrêmes.
4.15 **Série : Passions.**
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invité : Paolo Coelho.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.10).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.57 **Loto, Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
16.00 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Le retour de Marcel Amont.
16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Animé par Laurent Romejko.
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Richard Cocciante, Julien Clerc, Luis Fernandez.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.55 **Magazine : Envoyé spécial.** Essence et sens, de Florence Mavic et Bernard Ronflet ; La vie après la vie, de Philippe Pecoul et Jean-Michel Garcia.
22.30 **Expression directe. FO.**
22.40 **Cinéma : Baisers volés.** ■■ Film français de François Truffaut (1968). Avec Jean-Pierre Léaud, Delphine Seyrig, Claude Jade.
0.05 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.30 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
1.35 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
2.05 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
3.50 **24 heures d'info.**
4.35 **Dessin animé** (et à 5.10).
4.45 **Documentaire : Urti.** Un jour dans la vie d'un enfant : Bali.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Voile : La Route du rhum** (et à 13.00, 20.30).
7.05 ▶ **Premier service.**
7.20 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-Oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Coke en stock (3e épisode).
8.30 **Continentales.** Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; A 9.35, Informe Semanal (v.o.) ; A 8.50, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; A 9.00, Praça Publica, l'actualité portugaise ; A 9.05, J'aime la télé ; A 9.30, Eurokiosque.
9.35 **Magazine : Génération 3.** Présenté par Marie-Laure Augry. Les Crobs ; A 10.10, Semaine thématique : Ecrire pour des idées. 3. Raison d'Etat. Invitée : Laure Adler.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.10 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invitée : Marie-Paule Belle.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Ile noire (2e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : les hormones.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle. 1840-1859*, d'Amélie Weiler.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.40 **Tout le sport.**
20.50 **Keno.**
20.55 **Cinéma : Les Oies sauvages.** □ Film britannique d'Andrew V. McLaglen (1978). Avec Roger Moore, Richard Burton, Richard Harris.
23.15 **Météo et Journal.**
23.55 ▶ **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** Présenté par Anne Brucy. Les Français du goulag. 2. L'Abandon, de Thibaut d'Oiron et Bernard Dufourg.
0.50 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate pour violon et piano n° 3 op. 108*, de Brahms, par Boris Belkin, violon, Georges Pludermacher, piano (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.20).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Doug.
8.00 **10 ans d'infos.** Les moments forts des magazines « Samedi 1 heure » et « 24 heures ».
8.55 **Cinéma : Rupture(s).** ■ Film français de Christine Citti (1992). Avec Emmanuelle Béart, Michel Piccoli, Anouk Aimée. *Réalisé par une comédienne de théâtre qui a encore besoin de faire ses preuves au cinéma.*
10.25 **Flash d'informations.**
10.30 **Documentaire : La Forêt du déluge.** De Dieter Plage et John Harris.
10.50 **Surprises** (et à 15.35, 2.55).
11.00 **Téléfilm : Eclats de famille.** De Didier Grousset, avec Emmanuelle Riva, Yves Robert.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. La gauche ; Je n'aime pas les préliminaires.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Sister Act.** ■ Film américain d'Emile Ardolino (1992). Avec Whoopi Goldberg, Maggie Smith, Harvey Keitel. *Whoopi Goldberg, nonne, fait swinguer tout un couvent.*
15.10 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Trois couleurs : bleu.** ■■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1992). Avec Juliette Binoche, Benoît Régent, Florence Pernel. *Jeux de hasards et de correspondances.*
17.35 **10 ans de synthèse.** Les meilleurs moments de « l'Œil du cyclone ».
18.05 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Sylvie Vartan.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Beethoven.** □ Film américain de Brian Levant (1992). Avec Charles Grodin, Bonnie Hunt, Dean Jones. *Carrément bêtifiant.*
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : La mort vous va si bien.** □ Film américain de Robert Zemeckis (1992). Avec Meryl Streep, Goldie Hawn, Bruce Willis (v.o.). *Comédie macabre avec gags lourdingues et effets spéciaux.*
23.45 **Cinéma : Sables mortels.** □ Film américain de Roger Donaldson (1992). Avec Willem Dafoe, Mickey Rourke, Mary Elizabeth Mastrantonio (v.o.). *Polar sans originalité.*
1.25 **Cinéma : Le Dernier des Romains.** □ Film italo-germano-yougoslave de Robert Siodmak (1969). Avec Laurence Harvey, Orson Welles, Robert Hoffman. *Version condensée d'une fresque en deux parties.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Détective.** ■ Film français de Jean-Luc Godard (1985). Avec Johnny Hallyday, Nathalie Baye, Claude Brasseur (rediff.).
18.35 **Court métrage : Court-circuit.** E pericoloso sporgersi, de Jaco Van Dormael (v.o., 14 min).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Gentlemen, Please !** Mr Ford et ses clubs, de Dietmar Zimmermann. *Brian Ford, biologiste, journaliste, nous fait découvrir quelques clubs très british dont il fait partie.*
20.15 **Documentaire : Portraits d'Alain Cavalier.** La romancière, d'Alain Cavalier.
20.25 **Série : Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Cuba.** Soirée proposée par Fritz Timpe.
20.41 **Documentaire : Retrouvailles avec Fidel Castro.** D'Erik Durschmied.
21.10 **Entretien** (et à 21.20, 23.10, 23.55, 1.00). Animé par Pierre Thivolet. Avec Peter Schumann, correspondant radio à Cuba.
21.15 **Interview de Fidel Castro.**
21.30 **Cinéma : Adorables mensonges.** ■ Film cubain de Gerard Chijona (1991). Avec Isabel Santos, Luis Alberto Garcia, Mirtha Ibarra (v.o.)
22.15 **Documentaire : Cuba, une révolution sans espoir.** L'an 35 de la révolution, de Claus Kleber. *Que reste-t-il du « socialisme tropical » ?*
0.10 **Documentaire : El Piloto.** De Claus Kleber et Gabriela Kube. *Confrontation entre le « rêve » révolutionnaire de l'ancienne génération et les nouvelles aspirations des jeunes.*
1.05 **Danse : Danza Abierta** (10 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.15, 6.05).
11.35 **Magazine : Ecolo 6.**
11.50 **Série : Papa Schultz.**
12.20 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.20 **Téléfilm : Rock Hudson, la double vie d'une star.** De John Nicolella, avec Thomas Ian Griffith, Daphne Ashbrook.
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. Le premier vol transatlantique en Zeppelin.
20.50 **Cinéma : La Petite Voleuse.** ■■ Film français de Claude Miller (1988). Avec Charlotte Gainsbourg, Didier Bezace, Simon de La Brosse.
23.00 **Cinéma : Adrénaline, le films.** ■■ Film français d'Anita Assal, Barthélémy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Yann Piquer et Alain Robak (1990). Avec Clémentine Célarié, Bernadette Coqueret, Ged Marlon.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Série : Hongkong Connection.**
2.30 **Rediffusions.** Destination le monde (Les Antilles) ; Fréquenstar ; Jazz 6 ; Culture pub ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** Jankélévitch et la musique (4).
20.30 **Fiction.** Citroën, solitude.
21.32 **Profils perdus.** Eva Freud (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les ruines. 3. Les croix du chemin.
0.05 **Du jour au lendemain.** Alain Brossat (les Jeux de la vérité et du pouvoir).
0.50 **Coda.** Juan Carlos Caceres (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (donné le 9 novembre au Théâtre du Châtelet) : La Walkyrie, de Wagner, par le Chœur du Théâtre du Châtelet, l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Jyrki Kiskanen, Sergei Koptchak, Robert Hale, Karen Huffstodt, Gabriele Schnaut, Nadine Denise, Malmfrid Sand, Jane Thorner, Doris Brueggemann, Hanna Schaer, Yvonne Howard, Linda Watson, Penelope Walker, Jacalyn Bower Kreitzer.
23.35 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano n° 6 en la majeur op. 30 n° 1, de Beethoven.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Des pâtés de scrutin

IL y a les pro-primaires de base et les anti-primaires de fer. Il y a les sous-pro-primaires, version choix au sein du seul RPR. Et les sous-sous-pro-primaires tendance tout-terrain majoritaire. Il y a ceux qui ont horreur du choix par peur du trop-plein. Et ceux qui ont envie du choix par crainte du vide. Il y *a des pétitionnaires de soutien* et des pétitionnaires de prudence.

Il y a des listes en tous sens, de tous sens, maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, Horaces et Curiaces invités à mettre leur nom au bas d'un parchemin.

Il y a ceux qui défilent et ceux qui se défilent. Il y a ceux qui pèlerinent à Colombey-les-deux Eglises dès l'angélus et ceux qui y font dévotion à l'heure des vêpres. Il y a des repentis et des relaps, des godillots qui s'emmêlent les pinceaux, des amis plus amis, des fidèles infidèles, des alliés désalliés.

Il y a des chiracquiens, des balladuriens, des giscardiens, des léotardiens, des pasquaiens, des séguinistes, des villiéristes, des promeneurs, et Raymond Barre. Il y a des ultra-libéraux *repentis, des démocrates-chrétiens* défroqués, des centristes touchés en plein centre, des radicaux radicalement figés, des gaullistes crucifiés.

Il y a celui qui est déjà candidat, ceux qui vont l'être à Noël ou à la mi-Carême, ceux qui espèrent l'être, ceux qui menacent de l'être, ceux qui rêveraient de l'être.

Il y a une majorité ! Et, en face, il y a lui. Beau comme un Jésus. Ou comme Hamlet, version diesel. Seul avec lui-même, en pleines auto-primaires. Y vais-je, n'y vais-je point ? Solitaire, opérant retraite en sa tête et le point sur son unité d'homme, il fait le *Jacques, le républicain un et* divisé. Il publie bel et bon ouvrage sur ses expériences, mais reste taiseux sur ses projets. Il lance des idées, mais pas un programme. Il avance *« une réflexion approfondie sur de grandes questions »*, mais refuse la seule vraie réponse.

Ses partisans, par conviction ou par défaut, par adhésion ou par résignation, supplient, pétitionnent. Ils autopsient les mots dits, écrits, pour y lire l'avenir, y débusquer l'ombre d'une décision, d'un espoir. Et lui, le désiré, se fait désirer dans l'exquise certitude de n'être point doublé sur sa gauche. Il avance un livre, comme un pied dans la porte, et le retire aussitôt pour dire : qui écrit mots ne consent.

Enfin, il y a les Français, braves gens, que cela amuse ou lasse selon l'humeur du jour. Ils *attendent, jouent aux sondages,* font des pâtés de scrutin, bien décidés à prendre leurs politiques en patience. Tant, d'expérience, ils connaissent l'art nécessaire de la décantation. Et tant ils savent qu'en toute hypothèse cela ne se finira pas à la courte paille.

Contrairement aux plans établis

Le repli israélien et les élections en Cisjordanie n'auront pas lieu avant la fin de l'année

Le premier ministre israélien et M. Yasser Arafat sont convenus, mardi 8 novembre, de *« commencer à négocier dans deux semaines »* le redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie occupée. Ce repli et les élections palestiniennes, qui sont liées à cette opération, ne devraient donc pas avoir lieu avant la fin de l'année, contrairement aux plans établis.

GAZA

de notre envoyé spécial

Le retrait de l'armée israélienne hors des zones de population palestinienne en Cisjordanie n'est pas pour demain. A l'issue de sa neuvième rencontre avec Yasser Arafat à l'entrée de la bande de Gaza, Itzhak Rabin l'a dit sans ambage : *« Nous nous sommes mis d'accord pour commencer à négocier la mise en œuvre* (de ce point) *dans deux semaines, mais je ne peux pas dire combien de temps cela prendra. »*

Conséquence première de ce nouveau délai, les élections palestiniennes qui, selon les accords d'Oslo entre Israël et l'OLP, sont directement liées au redéploiement des soldats, n'auront *« probablement pas lieu cette année »*, a indiqué Yossi Sarid, le ministre de l'environnement.

Pour le premier ministre, la seconde phase de ces accords, qui aurait dû prendre effet en juillet, apparaît chaque jour plus compliquée. *« Nous devons discuter les conditions du redéploiement et des élections, nous devons mettre au point des arrangements de sécurité pour les Israéliens et pour les colonies, nous devons discuter de la sécurité extérieure, du transfert des pouvoirs, des problèmes juridiques* (...) *avant de passer à la phase suivante »*, a-t-il dit.

S'agit-il pour M. Rabin de ce que le premier quotidien d'Israël, *Yedioth Aharonot*, appelle *« une tactique délibérée pour gagner du temps »* ? La plupart des commentateurs locaux se posent la même question. Ce n'est plus en secret, il y a sur cette question deux écoles opposées au sein du gouvernement. Celle des généraux qui estiment qu'il leur sera impossible de protéger les 130 000 colons juifs de Cisjordanie si les accords d'Oslo sont respectés à la lettre et celle des « colombes », emmenées par Shimon Pérès, qui jugent qu'il faut accélérer le processus.

Le chef de l'état-major des armées, le général Ehoud Barak, aurait mis à l'étude plusieurs scénarios qui permettraient la tenue d'élections sans sortir complètement les soldats des villes arabes. Zeev Schiff, le célèbre commentateur des affaires militaires, écrivait lundi dans *Haaretz* que l'une de ces solutions *« consiste à ne retirer les soldats que partiellement »* et pour la seule journée du vote. Selon lui, Hébron – où 415 colons juifs extrémistes se sont installés – serait *« laissée pour la fin du processus, comme Jérusalem »*.

Itzhak Rabin, qui avait laissé entendre la semaine dernière qu'il souhaitait renégocier certains points des accords d'Oslo, n'aurait pas encore arrêté une position définitive sur le sujet et se serait temporairement laissé convaincre par les « colombes » de son gouvernement. Mardi, répondant à tous ceux qui s'inquiètent d'une remise en cause de ces accords, il a affirmé qu'il restait *« engagé »* par ces textes et qu'il n'avait *« pas l'intention de changer »* sa position.

Transfert de pouvoirs civils

M. Rabin a aussi annoncé que, conformément à l'accord signé début août, Israël transférera à la fin du mois à l'Autorité autonome les pouvoirs civils (tourisme, social, santé et taxation) sur l'ensemble de la Cisjordanie. Jusqu'à présent, compte tenu de l'absence des financements internationaux promis, seule la gestion de l'éducation avait été effectivement remise à Yasser Arafat. *« Les donateurs nous ont promis que les fonds seraient là avant la fin du mois »*, a expliqué le premier ministre.

Autre mesure annoncée, 10 000 travailleurs de Gaza et de Cisjordanie seront prochainement autorisés à rejoindre leur lieu de travail, en Israël. Ce chiffre porterait à 23 000 le nombre total de Palestiniens autorisés à se rendre dans l'Etat juif, contre 110 000 avant les accords d'Oslo et 65 000 à la veille du bouclage total imposé le 20 octobre, au lendemain de la tuerie de Tel-Aviv.

Yasser Arafat a souhaité que les prochaines étapes du processus dans lequel les deux parties sont engagées seraient *« mises en œuvre avec précision et honnêteté »*. Il a également affirmé que *« les besoins de sécurité sont importants pour les deux parties »*. Selon une source israélienne, le chef de l'Autorité transitoire aurait également promis à son interlocuteur de *« frapper dur »* les intégristes du Hamas et du Djihad islamique. Il aurait demandé qu'il ne soit pas fait état publiquement de cet engagement.

Autre rumeur qui n'a pas été confirmée de source officielle, M. Rabin aurait accepté, à la demande de son « partenaire de paix », de faire libérer rapidement les 30 femmes qui figurent parmi les 6000 et quelque prisonniers palestiniens encore détenus par Israël.

PATRICE CLAUDE

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Irak : « Génocide pour le pétrole ? », par Jean-Pierre Chevènement ; A livre ouvert, par Robert Solé : « Le testament inachevé », du cardinal Albert Decourtray *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les pas de géant de l'Europe de l'Est

Les anciens pays communistes ont connu une telle métamorphose en cinq ans que le souvenir du sinistre rideau de fer et son cortège de restrictions en tout genre paraît aujourd'hui *anachronique. Mais la mise en* œuvre du titanesque chantier de la démocratisation et de la libéralisation économique s'est fait au prix d'immenses sacrifices et de l'apparition d'inégalités sociales *(page 7)*.

POLITIQUE

Le gouvernement renonce à transférer aux départements la charge du RMI

« En ce qui concerne le RMI, l'idée du transfert n'a pas été retenue par le gouvernement », a déclaré le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale, le 7 novembre, en première lecture du budget du ministère de l'intérieur. La question n'était pas à l'ordre du jour. A la surprise générale, M. Pasqua anticipait ainsi l'annonce que devait faire M. Sarkozy, le 16 novembre, au terme du débat sur l'article 49 *(page 13)*.

SOCIÉTÉ

Controverses sur l'attribution des fonds provenant du Sidaction

René Thomas, président de l'association Ensemble contre le sida, devrait détailler dans quelques jours l'affectation des 291 millions de francs recueillis lors de la soirée télévisée Sidac*tion du 7 avril dernier. La répar*tition de ces sommes est sujette à controverses, notamment en ce qui concerne le projet du professeur Montagnier de créer un centre pilote à l'hôpital Saint-Joseph *(page 17)*.

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

Les élus réclament de vraies universités

La divergence est radicale entre les deux conceptions de la place de l'enseignement supérieur dans l'aménagement du territoire : un dialogue de sourds s'accentue entre les élus et le gouvernement sur les suites à donner au plan « Université 2000 », les conseils régionaux réclamant notamment un droit de regard sur l'évolution du système de la formation *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Le gouvernement relance le projet du canal Rhin-Rhône

Le gouvernement a fait voter par le Sénat, samedi 5 novembre, une disposition créant une nouvelle entreprise, constituée à parité entre EDF et la Compagnie nationale du Rhône (CNR), chargée de l'aménagement du fleuve. Une décision inattendue qui relance le débat de ce canal d'un coût de 17,2 milliards de francs, dont la rentabilité est contestée *(page 22)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

La démocratie a-t-elle tué « le grand écrivain » ? Henri Raczymow, dans un essai excitant, soutient que *« la mort de la littérature est fondamentalement inscrite dans le projet démocratique »* : « le Monde des livres » ouvre le débat. Un essai de François Laplanche sur les lectures et les interprétations de la Bible jusqu'au XIXe siècle. Dans le domaine religieux également, une somme sur l'histoire de la doctrine chrétienne et un dictionnaire de la papauté.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 9 novembre 1994 a été tiré à 465 114 exemplaires

Selon une lettre d'informations stratégiques

La France fournit des matériels pour le combat de nuit à l'Algérie

La France livre des équipements de vision nocturne à l'Algérie pour les besoins de ses forces de sécurité et de son armée régulière. Ces matériels permettent aux équipages des hélicoptères Mi-24 engagés dans la lutte anti-guérilla de voir et de suivre les déplacements de nuit des maquisards du Front islamique du salut (FIS). Cette information a été publiée, le 8 novembre, par la lettre d'informations stratégiques *TTU*. Elle n'est pas commentée au ministère français de la défense. Ces moyens de vision nocturne facilitent la détection et la surveillance à des fins de renseignement et d'intervention contre des éléments infiltrés et leurs soutiens logistiques. Plusieurs sociétés françaises, comme la SFIM, Thomson ou la SAT, fabriquent de tels équipements qui, en la circonstance, ont le ministère algérien de l'intérieur pour clientèle.

L'Algérie possède au total une soixantaine d'hélicoptères Mi-24 de conception ex-soviétique, que l'OTAN a baptisés du nom de code Hind et qui sont des « machines » spécialisées dans l'attaque au sol avec des roquettes air-sol et des canons. Des équipements de vision nocturne seraient également montés par les Algériens sur trois hélicoptères de conception française.

Pour la très grande majorité de leur équipement, les forces armées algériennes sont dotées de matériels ex-soviétiques ou chinois. La France a plus particulièrement armé les unités paramilitaires qui contribuent au maintien de l'ordre et, de ce point de vue, elle a notamment livré des automitrailleuses et des armes légères à la gendarmerie et la brigade de la garde républicaine qui relèvent du ministère de l'intérieur.

De nombreux maquis du FIS sont cantonnés dans des régions qui sont difficilement accessibles par la route. Depuis leur retranchement, ils harcèlent l'armée régulière et la sécurité algériennes dans des embuscades, où l'intention des hommes du FIS est de pouvoir récupérer des armes lourdes dont ils sont dépourvus. C'est la raison pour laquelle les moyens de la lutte anti-guérilla sont, dans la plupart des cas, amenés sur place par héliportage pour des interventions de nuit.

Selon des sources militaires françaises, l'Algérie a obtenu également des moyens de transmissions et des équipements légers nécessaires à ses opérations de maintien de l'ordre.

A Paris

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté en faveur de la recherche

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, mardi 8 novembre à Paris, pour défendre la recherche publique qu'ils estiment fortement menacée. En tout début d'après-midi, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs et étudiants ont défilé de l'université de Jus*sieu à l'hôtel Matignon aux cris de « Sarkozy des radis, Fillon du pognon ». Sur des banderoles, on pouvait lire : « Fillon, Sarkozy les vrais-faux crédits, ça suffit. »* Au terme de cette marche, une quinzaine de représentants syndicaux ont été reçus par le conseiller scientifique du premier ministre, Nicole Ferrier, à laquelle ils ont fait part de leurs inquiétudes tant en ce qui concerne les budgets alloués à la recherche que l'éventuelle restructuration du CNRS. Sur le premier point, Mme Ferrier a indiqué que le gouvernement attendait le rapport de l'inspection des finances sur la gestion du CNRS, tandis que, sur le second, le conseiller du premier ministre a affirmé qu'il n'y avait pas encore de *« projet »* mais des *« propositions soumises à discussion »*.

Le gouvernement italien envisage de créer une « taxe de solidarité »

Plan d'urgence après les inondations en Italie

ROME

de notre correspondante

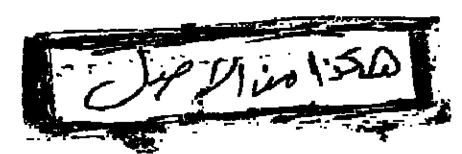
Trois jours après le désastre qui a frappé le nord de l'Italie, le bilan établi mercredi matin 9 novembre faisait état de 58 morts, 63 blessés, 26 disparus et 10 000 sans-abri. 241 communes étaient toujours dans un état critique et 11 encore isolées.

Une commission extraordinaire a été mise sur pied, présidée par le ministre de l'intérieur Roberto Maroni. L'état d'urgence a été proclamé dans le Piémont, la Ligurie, certaines communes de Lombardie, de Vénétie et d'Emilie-Romagne. Un fonds d'aide de 3 000 milliards de lires (1) (plus de 10 milliards de francs) a été immédiatement débloqué, dont une première tranche servira à consolider et reconstruire les ponts et les routes endommagés. Engagé dans une bataille serrée sur le budget, le gouvernement a dû racler les fonds de tiroir pour débloquer pareille somme.

Par la suite, lorsque seront évalués les dégâts (sans doute autour de 10 000 milliards de lires), d'autres mesures pourront intervenir, dont un éventuel impôt extraordinaire, auquel le gouvernement a renoncé pour l'instant non sans laisser entendre qu'au moins une « taxe de solidarité » serait sans doute nécessaire. Tandis que l'opposition demande une commission d'enquête, Silvio Berlusconi, président du conseil, a affirmé : *« Tout s'est déroulé avec un maximum de coopération dans les secours. Il y a toujours eu des catastrophes naturelles, il est difficile de les prévoir, plus encore de les éviter. »*

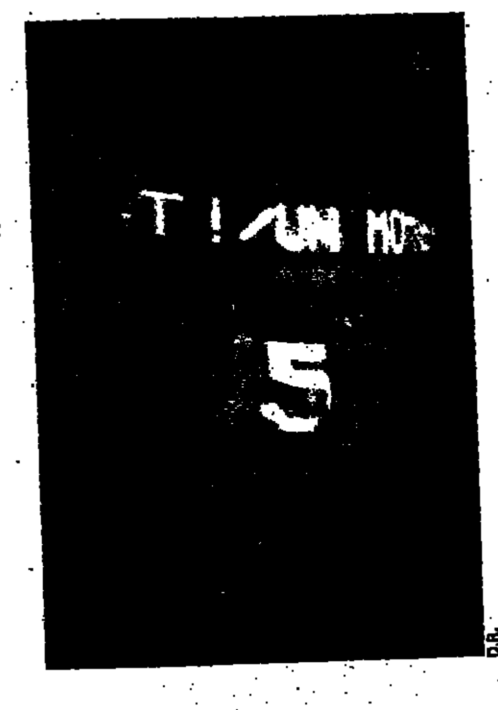
M.-C. D.

(1) 1 milliard de lires équivaut à environ 3 500 000 francs.

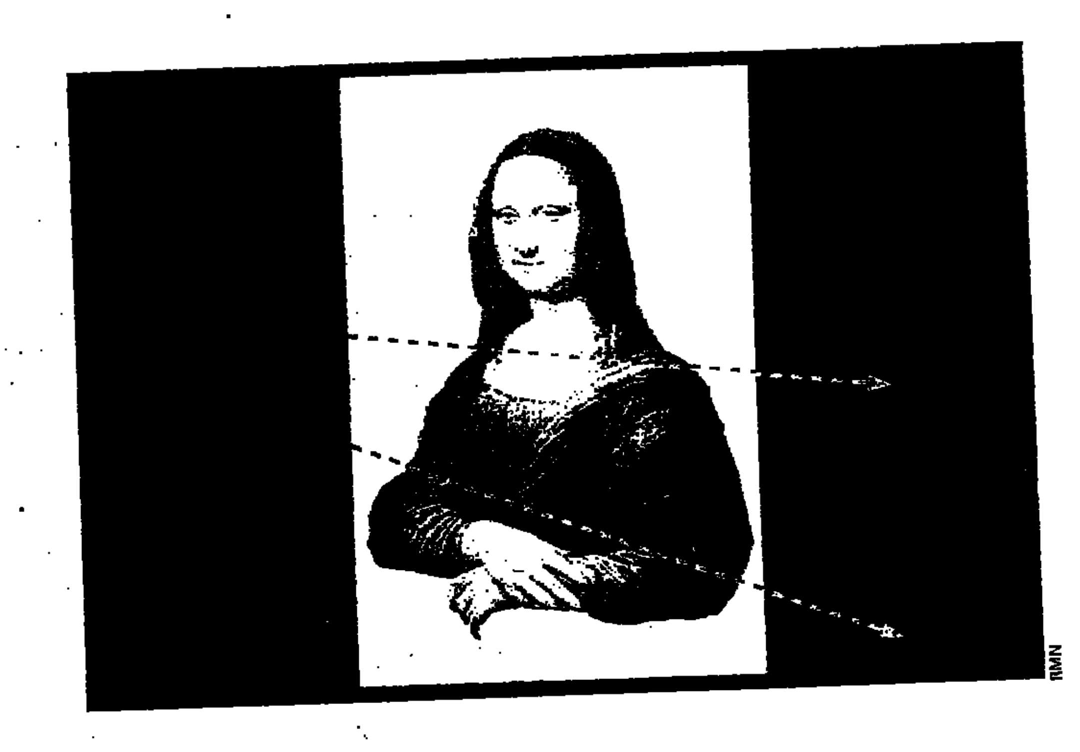


Le Monde

ARTS & SPECTACLES



D.R.



RMN



D.R.

A gauche, à droite et en bas, extraits d'« Explora », le CD-ROM conçu par le chanteur Peter Gabriel. On y découvre des extraits de concerts, clips, textes, etc. Au centre, « la Joconde », tirée du CD-ROM « Le Louvre, peintures et palais », qui permet de visiter le palais et de découvrir les cent tableaux les plus illustres du musée.

D.R.

CD-ROM et CD-I

La culture gagnée par les médias interactifs

Au fil des mois, les médias interactifs « culturels » (CD-ROM, CD-I, réseaux informatiques) se multiplient. On peut visiter l'exposition Poussin du Grand Palais sur borne interactive ; les Rolling Stones annoncent la diffusion d'un concert sur le réseau Internet ; il est possible d'apprendre la guitare rock ou la guitare jazz sur CD-I. Les exemples se multiplient même si on en est encore aux débuts d'un nouveau moyen de création et de diffusion de la culture. Car des zones d'ombre subsistent : multiplicité des supports, incertitudes sur la compatibilité, obsolescence des techniques informatiques.

SUR l'écran de l'ordinateur, Peter Gabriel, coincé dans une petite vignette, souhaite la bienvenue. Parce que, sur un ordinateur, la qualité du mouvement n'est pas celle du cinéma, ni même de la télévision, on le croirait sorti d'un mauvais dessin animé. Mais enfin, on se rend à l'invitation, et on se lance dans *Explora*, CD-ROM conçu par le chanteur.

On peut y découvrir des extraits de concerts, des clips, des textes accompagnés d'images sur les campagnes que Peter Gabriel mène en faveur des droits de l'homme. Mais aussi remixer de façon sommaire un titre de l'album (enlever la voix ou un instrument) à l'aide d'une console affichée sur l'écran. Utilisant la même symbolique visuelle que lors de ses spectacles mis en scène avec le Canadien Robert Lepage (les valises, les cabines téléphoniques), *Explora* a la réputation d'être l'un des CD-ROM de création les plus aboutis sur le marché. De toute façon la concurrence est limitée. Pour l'instant, seuls Prince et David Bowie ont publié une œuvre du même ordre et Mike Oldfield espère donner un coup de fouet à sa carrière en jouant la carte interactive avec son *Songs of Distant Earth*. On trouve aussi un *Woodstock* qui mêle documentaire et jeux de questions autour de cet événement historique.

Autre exemple : dans la salle à manger, sur l'écran de télévision, les tableaux de Renoir brillent d'un éclat synthétique. Le CD-I, lu sur un appareil qui ressemble à un magnétoscope, se manipule avec une télécommande, qui promène un curseur sur l'écran. On peut ainsi écouter les œuvres musicales que les auteurs du CD-I *Paris à la Belle Epoque* ont associé à certains tableaux ; ou bien égrener les précurseurs de l'impressionnisme, de Hals à Turner. Le ton du commentaire, l'organisation des informations sont professoraux. Au bout d'une heure, il est impossible d'ignorer que la bourgeoisie a confisqué la peinture ou que la photographie a changé les règles du cadre pictural.

Une brève exploration dans les produits culturels proposés sur les supports dits interactifs ou multimédias (CD-ROM et CD-I) laisse une impression étrange (*lire les informations pratiques pages II et III*). Multimédias ? Ce terme, qui remplace le bon audiovisuel de grand-papa, signifie que l'on entend, voit et lit tout à la fois. Ces techniques sont déjà assez au point pour laisser entrevoir leurs formidables possibilités. C'est le cas pour les disques « pédagogiques » (découvrir un peintre, consulter des encyclopédies électroniques). En revanche, les CD proposés comme œuvres de création par les artistes sont la plupart du temps décevants.

Il est vrai que cette production multimédia est un domaine nouveau, et les auteurs et éditeurs ont encore beaucoup à prouver. Les premiers CD-ROM sont apparus en 1989. Cinq ans plus tard, les progrès sont importants, tant pour leur technique que pour les programmes proposés. Après trois années plutôt « tièdes », on assiste à un décollage du nombre de machines vendues qui servent à lire ces CD. La progression est de l'ordre de 30 % à 40 % par an. On dénombre actuellement environ 4 millions de lecteurs dans le monde (dont près de 300 000 en France), tous standards confondus.

Les producteurs et éditeurs électroniques lancent des projets tous azimuts. Aux Etats-Unis, le catalogue des disques interactifs comprend environ 10 000 titres. Comme dans l'édition traditionnelle, les catalogues ont tendance à se spécialiser. Parmi les secteurs les plus porteurs, le jeu et l'« edutainment », terme américain contractant le mot *education* et le mot *entertainment*, à mi-chemin entre le loisir et l'éducatif connaissent un grand succès. L'école version électronique avec écran vidéo couleur en guise de tableau noir et professeur virtuel marche bien auprès des parents qui voient là un moyen de remplir certains manques de l'éducation nationale.

Le tirage moyen d'un CD-ROM avoisine les 30 000 exemplaires. En tête des best-sellers, la version interactive de l'encyclopédie Compton (principale encyclopédie américaine) frôle le million d'unités vendues.

DENIS FORTIER et THOMAS SOTINEL

Lire la suite page III

CINÉMA

TSAHAL, *de Claude Lanzmann*

Vu du tank

Tsahal est le nom de l'armée israélienne. C'est aussi le titre du film de Claude Lanzmann, dernier volet d'une trilogie fleuve après « Pourquoi Israël » et « Shoah ». Ce nouveau film, d'une durée de cinq heures, permet au cinéaste de mettre en lumière sa vision de l'inconscient collectif israélien.

TSAHAL commence presque comme un reportage pour la télévision, consacré à l'armée israélienne, son histoire et sa situation actuelle. Presque. Plus ou moins consciemment, trois éléments parasitent cette impression première : être informé de sa durée, cinq heures, incite le spectateur à une autre posture, à un autre rapport aux images qui se mettent en mouvement ; savoir que le réalisateur est l'auteur de ce monument de feu et de terreur, *Shoah*, dispose à un autre regard, à une attention particulière ; et, justement, ce réalisateur, Claude Lanzmann, apparaît bientôt à l'écran, et y reviendra souvent.

Ces « signes particuliers » dessinent la singularité de *Tsahal*, son individualité passionnante et discutable. Non que le film ne fournisse pas sa moisson d'informations littérales, celles que recèle naturellement une longue enquête de terrain. Pour son film, Lanzmann a effectué plusieurs dizaines d'entretiens, représentant toute l'échelle hiérarchique de l'armée et différentes générations.

Se succèdent ainsi des vétérans des guerres successives d'Israël, dont de nombreux officiers supérieurs, plusieurs occupant aujourd'hui de hauts postes de responsabilité, des jeunes recrues, engagées dans la répression de l'Intifada (le film a été réalisé avant la poignée de main Arafat-Rabin) ou des aspirants officiers de l'armée de l'air ou des blindés. Interviennent également des colons installés en Cisjordanie, et des Palestiniens habitant ces mêmes territoires.

Les informations accumulées décrivent des événements peu ou mal connus : les lourds revers subis par Tsahal au début des guerres de six jours et du Kippour (effacés par les victoires finales), plusieurs opérations clandestines du Mossad (services secrets israéliens), ou la décision de construire le tank israélien après le constat de la mauvaise qualité du matériel livré par les alliés d'Israël.

Cette histoire de tank offre un bon exemple de la manière dont fonctionne le film. Les longues explications de l'inventeur du char d'assaut intéressent d'abord un peu le spectateur non spécialiste, mais les détails sur la disposition du blindage et l'emplacement du moteur devraient le décourager... C'est ici que la longue durée prend son sens. Ce n'est pas de ferraille militaire qu'il est question, mais de peurs et de mémoire, de configuration spirituelle d'un peuple. Cet assemblage de tôles – et la manière dont en parle son concepteur – en devient non pas la métaphore, mais la traduction en matière et en volume.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Livres de lumière

IL y a des jours où l'on se sent seul devant l'avenir. On a mis des années à se faire une belle écriture pleine de personnalité, et on ne fait plus que pianoter sur des Mac, des PC. On avait une grande bibliothèque pleine de livres anciens. A quoi bon, ces nids à poussière ? La littérature grecque, comme la littérature latine, de l'Antiquité, tiennent chacune sur un CD-ROM. Quand on sait qu'un CD-ROM peut contenir deux millions de pages de texte, il y a même de la marge. D'ailleurs Shakespeare et Mark Twain sont déjà sur CR-ROM, et, dans le cas de Shakespeare, on dispose du texte en vieil anglais et de sa version moderne, comme on pourra le faire un jour avec Rabelais, Montaigne et les autres. Sans parler des usuels indispensables, comme le Grand Robert, l'Encyclopédie Grolier, etc. qui sont disponibles sur ces disques *légers et brillants,* de la taille de nos bon vieux compacts audio et qui se mettent dans une sorte de mange-disques à côté de l'ordinateur auquel on a rajouté quelques barrettes de mémoire, quelques câbles et bidouillages de plus et qui ressemble à un grand malade ou à une Américaine en bigoudis.

On est seul, parce qu'on n'a pas été formé à ce progrès qui va plus vite que son ombre et que l'on se trouve en état d'« illettrisme électronique », obligé d'apprendre un peu sur le tas, et en même temps on est avec des millions d'autres. Ces autoroutes de l'information qui font tant parler d'elles, qui charrient tant de milliards de signaux, qu'on s'attend à les apercevoir un de ces jours dans le ciel, par beau temps, nous permettent déjà et vont bientôt nous obliger d'entrer en communication avec des millions d'abonnés dans le monde, au moyen du courrier électronique, et de consulter les millions de pages que contiennent la bibliothèque du Congrès à Washington, les bibliothèques de Californie, les bibliothèques européennes, et la liste ne fait que s'allonger chaque jour. Qu'importe au fond la liste : le principe est acquis, un jour prochain, tout ce que l'on a pu écrire, peindre, composer en musique etc. sera disponible pour chaque citoyen du monde équipé, à tout instant et pour pas très cher. Le monde non équipé ou, plus poliment, en voie d'équipement, ne verra que l'abîme se creuser davantage, comme d'habitude.

SI tout se passe comme prévu, un habitant de la Creuse pourra, du fond de sa fermette retapée en plein désert français, feuilleter les archives historiques de Washington, poser des questions à des banques de données reliées entre elles et, le cas échéant, tirer ce qui l'intéresse sur papier au moyen de son imprimante. Et pourquoi pas se faire envoyer un texte, un poème, un chapitre ou tout un livre à distance ? Pourquoi conserver des livres en papier, à terme ? Il y aura longtemps, cependant, un carré d'irréductibles réactionnaires qui ne jureront que par la Pléiade et les éditions José Corti réunies. Qui voueront un culte aux imprimeries Mame, au caractère Elzévir, à la sainte reliure en vachette. Qui ne trouveront leur bonheur qu'en présence de belles pages tenues sous la lampe dans la solitude du soir, qu'en écrivant et recevant des lettres manuscrites, qu'en notant leurs pensées ou l'emploi de leurs jours sur de petits carnets intimes. Des gens pour qui l'objet-livre est indissociable de leur culture, et plus, de leur émotion culturelle.

Du reste, on ne voit pas encore comment le livre-papier pourrait être remplacé dans tous ses usages par le livre électronique. Un livre, je peux en corner la page, écrire dans la marge, le glisser dans une poche pour le lire n'importe où en voyage, dans le train, en avion, sur un banc du Luxembourg. Je n'ai pas besoin de source électrique, d'écran, de lecteur, de connexions avec aucune autoroute planétaire. Entre « livre » et « libre » il n'y a qu'une légère différence à l'oreille, alors que les autoroutes pèsent des tonnes dans notre imagination, nous font peur en raison de tout ce que nous ne savons pas encore faire, techniquement, pour nous en servir. Et pourtant, on pourrait soutenir aussi la position inverse. Dire qu'à la vitesse où vont les choses on aura bientôt des livres lumineux, sur de petits écrans de poche, à piles, dont on tournera les pages en pressant un bouton, qui seront au même prix que les anciens, qui n'obligeront pas à détruire des forêts, qui seront effaçables, recyclables, etc.

SURTOUT ces livres nouveaux se liront autrement. C'est déjà le cas avec les disquettes que l'on peut trouver dans le commerce. Quel est l'intérêt d'acheter *Andromaque* sur disquette ? La notion d'hypertexte. On peut demander à la disquette combien de fois le mot *âme* est présent, combien de fois il est associé à tel autre mot, ce qui peut être une source d'explications de textes intéressante. A chaque instant on peut interroger le sens d'un mot, à l'infini, et l'on voit aisément dans le cas d'un dictionnaire les avantages qui s'attachent à cette notion de «navigabilité » immédiate dans un ensemble de dizaines de millions de signes.

Il est plus que vraisemblable qu'on restera assez longtemps avec les deux sortes de livres, les papiers et les lumières. Qu'ils se compléteront plus qu'ils ne se détruiront. Et il n'est pas du tout certain que la mise en image des textes implique une disparition de l'écrit. La question que l'on peut se poser, pour qui s'intéresse aux professions en péril, est de savoir s'il naîtra une littérature originale inspirée de ces techniques nouvelles. Quelque chose comme le croisement hypothétique d'*Un coup de dés n'abolira jamais le hasard*, de Mallarmé et de *Cent Mille Milliards de poèmes*, de Raymond Queneau. Possible. A vrai dire, il semble que l'interactivité en littérature existe depuis le premier roman du monde, le premier lecteur qui se représenta les mots *dragon, princesse, amour.* ■

CD-ROM/CD-I

Un entretien avec Laurie Anderson

La virtuose du virtuel

Musicienne, poète, sculptrice, « performance artist », Laurie Anderson patrouille, depuis le milieu des années 70, entre avant-garde et culture populaire. Avant de partir en tournée, elle publie un nouveau disque, « Bright Red », et un livre qui retrace sa carrière : « Stories from the Nerve Bible ». De passage à Paris, elle s'exprime de sa voix grave, avec cette diction détachée que l'on retrouve sur ses disques depuis « O Superman ». De quoi parle-t-elle ? Du futur, bien sûr.



D.R.

Laurie Anderson.

« JE viens de voir un beau film. On y montre une teinture qu'on a injectée dans les circuits neuronaux du cerveau, pendant qu'il apprend des choses, et on suit l'information progresser. C'est complètement gnangnan, mais ça ressemble à un arbre de Noël : à chaque fois que le courant passe, il allume quelque chose. Comme les ampoules au-dessus des personnages, dans les dessins animés. De plus, la pensée ne suit pas un trajet linéaire, mais crée une espèce de réseau, comme par association. De plus en plus, je pense de cette façon. Si j'entreprends de raconter une histoire, il m'est devenu difficile d'en concevoir la structure du début à la fin, alors que si je procède par associations j'avance plus vite.

» Je viens de finir ce livre, qui m'a pris un an. C'est un livre plutôt musical. En revanche, le disque est extrêmement littéraire. Et en même temps que ma tournée, je prépare un CD-ROM, un rêve que je réalise. C'est un projet relativement modeste, que je dois réaliser rapidement. Le sponsor de la tournée est un éditeur de CD-ROM, qui s'appelle Voyager. C'est toujours mieux que Pepsi Cola ou Budweiser [*une grande marque américaine de bière*]. Aujourd'hui, la plupart des CD-ROM disponibles sont des dictionnaires ou des produits pédagogiques, peu interactifs.

» L'art est-il compatible avec l'interactivité ? Un écrivain ne veut pas que le lecteur change son texte. Il ne veut déjà pas que l'éditeur y touche... C'est la même chose pour la musique. On peut remixer les chansons des autres, même si moi, il faut que je mixe d'abord mes propres disques. Mais je pense que tout va changer. Pour l'instant, ce sont des informaticiens qui écrivent les CD-ROM, des gens qui aiment être devant leur clavier, taper sur des commandes. Comme des enfants qui font joujou. Quand des écrivains s'y mettront sérieusement, l'approche changera. Que ce soit sur la manière de finir une œuvre, de mettre en rapport les différents éléments, d'envisager un rôle plus actif pour le lecteur. Pour l'instant, la vraie interactivité se produit quand une œuvre atteint suffisamment le lecteur ou l'auditeur, et change sa manière de penser, le pousser à entreprendre une action.

» Le réseau américain Internet me semble le seul endroit où pourra se développer une nouvelle interactivité. C'est la seule « zone libre », celle qui permet de sortir du discours « c'est moi l'artiste, voilà mon produit, achetez-le ». C'est là que l'avant-garde se retrouvera. Je commence à le découvrir. Il existe une section sur Internet appelée Mosaic.

» On peut y charger toutes ses informations : un biologiste peut y mettre à disposition toutes les images de ses expériences, toutes ses connaissances, et se retrouver en un instant à travailler dans un laboratoire à Rio. C'est la vitesse absolue. C'est aussi l'anonymat.

» Une personne m'a dit un jour que ses centres d'intérêt étaient la musique et le sable. J'ai commencé à lui poser des questions sur le sable, sa composition, le comportement des grandes masses de sable... J'ai alors réalisé que je dialoguais avec un garçon de quatre ans. Son intérêt pour le sable se résumait à faire des pâtés. Mais il avait appris à taper sur un clavier avant d'écrire avec un crayon. Peut-être n'apprendra-t-il jamais à écrire avec un crayon.

» Internet vous transforme en espion. Je connais plusieurs hommes qui s'intègrent à des groupes de discussion entre femmes en prenant des pseudonymes comme Blanche ou Suzanne, et qui essaient d'intervenir sans se faire démasquer. Bien sûr, on n'imagine pas de publier son roman sur Internet, à moins de vouloir être le premier romancier en hypertexte et de renoncer au pouvoir de finir son roman.

» On verra un jour apparaître une hiérarchie, une structure. Comme toujours. Quand les studios *domestiques sont apparus*, tout le monde y a vu l'instrument pour produire la musique du futur. Mais en fait, personne n'écoute cette musique. Des musiciens travaillent avec des studios domestiques mais leurs œuvres ne sont pas distribuées. C'est comme pour le câble. Il y a quelques années, les gens pouvaient dire ce qu'ils voulaient dans des émissions de proximité. Certaines étaient extraordinaires. Il y avait une femme à New York qui faisait une émission hebdomadaire sur ses deux chats, Sam et Fluffy, ce qu'ils avaient fait pendant la semaine. C'était personnel, bizarre. Et puis les crédits pour les émissions de proximité ont été supprimés, les canaux ont été rachetés par une compagnie, puis par une autre. Jusqu'à ce que tout soit racheté par Sony ou Disney. Dès qu'il existe une nouvelle source d'informations, ces informations sont achetées et revendues.

» De toute façon, Internet est déjà un milieu fermé. Il faut avoir accès à un ordinateur. Ce n'est pas très équitable. Mais c'est encore un lieu très vivant. Quand on compare les disques que sortent les mêmes musiciens, qui travaillent avec les mêmes producteurs, avec les musiques, les idées auxquelles on a accès sur Internet, je sais que c'est là qu'il faut être.

» Je n'avais pas été aussi enthousiaste quand les premiers micro-ordinateurs sont apparus. J'avais accès aux programmes, aux machines, mais je ne pouvais pas voir les gens s'en servir. Avec *Internet*, on voit les gens faire des choses. Pour moi, le plus beau CD-ROM est celui consacré à *Hamlet*. On y trouve la liste de toutes les grandes mises en scène, les décors, toutes les musiques de scène composées pour la pièce, les essais critiques... Mais le mieux, c'est une espèce de *Hamlet moins un* : vous pouvez constituer une distribution avec les meilleurs acteurs, moins le rôle que vous choisissez, et vous récitez les répliques de ce rôle. Vous êtes bien plus impliqué qu'à la simple lecture de la pièce et vous vous dites « ce type a un sérieux problème. » Tout ça n'est que le présage de choses à venir. C'est comme les débuts de la radio, les signaux sont brouillés.

» Plus tard on aura des hologrammes dans le salon pour jouer *Hamlet* ou faire une partie de football américain. Tout le corps sera engagé, et pas seulement les doigts sur le clavier. Mais j'ai peur que les relations entre humains disparaissent. Je me vois rester seize heures devant mes ordinateurs sans prendre un seul appel téléphonique. Les ordinateurs aspirent tout le reste. Ceci dit, j'ai réussi à venir à Paris et je me prépare à une tournée de six mois... Mais j'emmène mes ordinateurs.

» J'essaie de monter un projet autour de l'idée de *green room*. C'est un endroit où créateurs et public se rencontrent, après le spectacle. Pendant la tournée, à chaque étape, il y aura une *green room*. Les gens connectés par Internet auront accès à une *green room électronique*. Ils pourront voir des extraits du spectacle, poser des questions à l'éclairagiste, regarder les douze danseurs de claquettes répéter, discuter avec d'autres gens connectés et, je l'espère, monter des projets ensemble. J'espère tout de même qu'il y aura des gens dans la salle chaque soir... »

T. S.

Repères

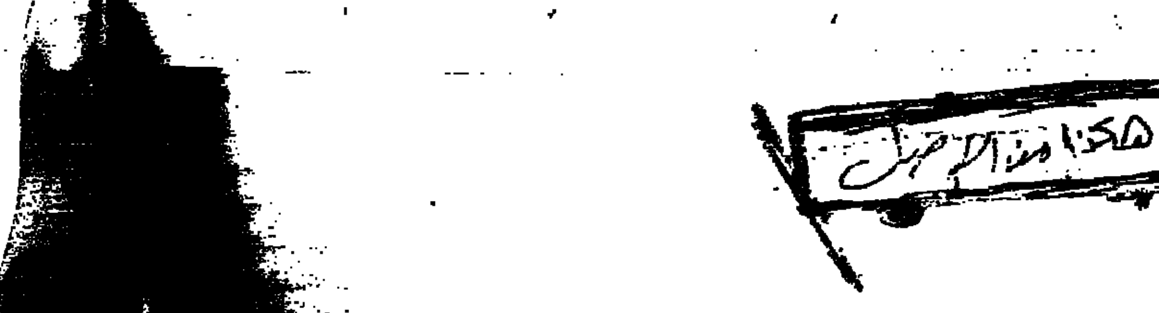
CD-ROM. Le CD-ROM (Compact Disc-Read Only Memory) se présente comme n'importe quel compact disque laser sur lequel l'utilisateur peut voir, lire et entendre. La consultation d'un CD-ROM nécessite un micro-ordinateur (Mac ou PC). Ce dernier doit être puissant, rapide et posséder une vaste mémoire capable de gérer les 600 millions d'informations contenues sur le disque. Prix : d'un CD-ROM de 200 F à 800 F selon les programmes.

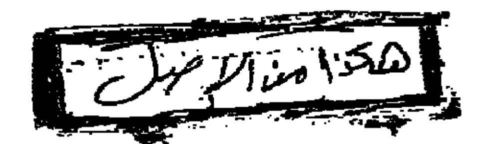
CD-I. Le CD-I (Compact Disc-Interactif) a été inventé en 1989 par Philips, qui reste, de loin, le principal fournisseur. Il se présente également comme n'importe quel compact disque, mais, ici, l'utilisateur n'a plus besoin de micro-ordinateur. Philips a conçu une machine (un lecteur CD-I) qui ressemble à un magnétoscope et qui doit être branchée sur un poste de télévision. Prix d'un CD-I : de 250 F à 500 F.

Fonctions. Si les modes d'utilisation sont différents, s'ils sont incompatibles, le CD-ROM et le CD-I ont le même usage : écouter de la musique, entendre des gens parler, regarder des images fixes ou qui bougent, lire des textes. Ces deux standards sont également capables de lire les CD-Photo, mis au point par Kodak. Dans les deux cas, l'utilisateur peut intervenir, non pas sur le contenu, mais sur son déroulement : arrêter ou choisir une image, cerner un paragraphe de texte, etc.

Comment choisir ? L'univers multimédia est encore complexe en ce qui concerne le choix et l'installation des équipements. Les praticiens de la micro-informatique s'y retrouveront. Ce n'est pas le cas du grand public, principale cible visée. Les conseils d'un spécialiste associé à un service après-vente efficace sont indispensables avant tout achat.

Coût d'une installation d'un CD-ROM. L'utilisateur doit raccorder un lecteur de CD-ROM (de 2 000 F à 4 000 F selon la rapidité d'accès) à son ordinateur ou acheter un micro qui contient ce lecteur. Un modèle à triple ou quadruple vitesse permet une consultation beaucoup plus rapidement. La recherche et l'affichage des informations deviennent nettement moins fastidieuses. Une carte électronique est nécessaire pour écouter la bande son du CD-ROM (1 500 F environ). Cette carte doit être installée à l'intérieur même du micro – opération complexe pour un néophyte. Quelques ordinateurs (dont Apple) sont équipés de cette fameuse carte son, mais le haut-parleur intégré est souvent médiocre. Une petite paire d'enceintes complémentaires (de 800 F à 1500 F) offre la stéréophonie. Le branchement sur la chaîne hi-fi est également possible. Certains constructeurs proposent des « kits » multimédia, destinés surtout à ceux qui possèdent déjà un micro-ordinateur. Ces





Poussin, Delacroix et le Louvre

Musée digital

Trois CD-ROM d'importance consacrés à la peinture viennent de sortir : « Poussin », « le Voyage au Maroc » de Delacroix et « le Musée du Louvre ». Les deux premiers sont portés par des expositions d'ampleur. Le troisième est une visite interactive du « plus grand musée du monde ».

A ses innombrables titres de gloire, Nicolas Poussin peut ajouter celui-ci : il est le premier peintre français dont l'œuvre fasse l'objet d'un CD-ROM. Jusqu'ici, ses tableaux avaient été gravés, héliogravés, photographiés, radiographiés, reproduits en noir et blanc et en couleurs, sur papier journal et sur papier glacé, en cartes postales et posters géants. Désormais, par la vertu de l'image numérique, ils contiennent sur un disque laser, nouvelle forme d'éternité.

Bien mieux : non contents d'y être reproduits tels qu'en eux-mêmes, ils y sont photographiés en lumière rasante, sous fluorescence d'ultraviolet, dans l'infrarouge, sous forme de radiographie et de coupe stratigraphique grossie de cent à deux cents fois par un microscope en lumière incidente réfléchie. Et ce n'est pas assez que ce luxe d'imageries savantes, puisque le disque contient encore, imprimés, notices, commentaires, biographies, explications de toutes sortes et jusqu'à de l'« hypertexte » : entendez par là des mots en caractères gras ou encadrés d'astérisques qui font l'objet d'une définition dans un glossaire. Il suffit pour accéder à ce saint des saints, recueil des certitudes essentielles, de «cliquer » sur l'un des cent cinquante neuf mots ainsi désignés à l'attention du lecteur. CD-ROM riche donc, mais au prix élevé : 450 francs.

L'expérience, que chaque visiteur de l'exposition Poussin peut faire – sur deux écrans du Grand Palais – grâce aux bons offices du Laboratoire de recherche des Musées de France, a d'abord quelque chose d'entêtant. Quarante œuvres des collections nationales ont été « traitées » par le Laboratoire et les résultats de ses analyses consignés sur le disque. Choisissez l'une d'elles, cliquez, vous saurez à l'instant sa date, son histoire, les détails de son iconographie, sur quel type de support elle fut exécutée, s'il a fallu la défendre contre des altérations de la couche picturale, si la toile présente des cicatrices de lacération, si Poussin a corrigé sa composition, s'il travaillait sur une toile vierge ou recouvrait une œuvre ratée. Une fonction « loupe » permet d'examiner des fragments de plus en plus agrandis de la peinture.

Souhaitez-vous une comparaison ? Rien de plus facile. L'écran se divise en compartiments afin que s'y juxtaposent plusieurs images, l'esquisse et la version achevée, deux versions d'un même sujet, deux tableaux d'époques éloignées. Préférez-vous lire la vie de l'artiste, elle s'imprime, lestée de son « hypertexte », lequel suggère à l'occasion de faire apparaître telle ou telle image à titre d'illustration. La chimie des couleurs et l'histoire du textile vous captivent ? Il faudrait bien de la sévérité pour ne pas se déclarer comblé par le glossaire et les stratigraphies aux jolies nuances scintillantes. La machine sait tout et le dit avec promptitude.

Tout ? Tout ce qui lui a été appris par ceux qui ont conçu le scénario et organisé le programme des questions et des réponses selon un système de ramifications qui procède de l'élémentaire vers le complexe – et tout ce qui pouvait tenir sur un seul disque. Passé le premier moment de surprise, les limites apparaissent. Fût-il rédigé par des spécialistes aussi compétents que les auteurs du « Poussin », un CD-ROM n'est jamais qu'un condensé d'informations dans un certain ordre disposées, autant dire un super-catalogue électronique. Il stocke, préserve, protège, diffuse – fonctions nécessaires assurément. Il n'invente pas, il n'innove que dans la forme – laquelle forme pourrait se révéler plus contraignante que l'imprimé dans la mesure où l'utilisateur doit se plier à la logique que d'autres ont décidée pour lui. Pour dire la chose brutalement : le consulter ne saurait en aucun cas se substituer à l'observation individuelle, subjective et libre des œuvres. Evidence, dira-t-on, mais que la griserie du machinisme électronique fait souvent oublier aux doctrinaires de l'immatériel et du virtuel.

Où ce procédé excelle, c'est dans l'initiation et la pédagogie. Le CD-ROM *Louvre, peintures et palais* le démontre. Sur une idée simple – visiter le Palais du Louvre et ses collections de peinture salle par salle –, il associe histoire de l'architecture et anthologie des cent tableaux réputés les plus illustres du musée. Ils sont classés par lieux, par écoles nationales, par dates et par noms d'artistes, chacun accompagné de son effet « loupe » et d'un commentaire sonore – luxe dont se passe le CD-ROM « Poussin ». Des intermèdes musicaux scandent le récit, d'une ritournelle gothique au *Boléro* de Ravel et à un morceau de John Cage.

Les explications qui touchent à l'architecture sont prononcées par une voix masculine, celles qui ont trait à la peinture par une voix féminine. Elles racontent, maquettes et plans à l'appui, le développement qui a fait d'un château fort le « plus grand musée du monde » et disent, sobrement et clairement, l'essentiel de ce que dirait un guide compétent et point trop pressé devant les œuvres. C'est du reste l'impression qui prévaut : celle d'un radioguidage habilement conçu, coupé d'anecdotes distrayantes, enrichi d'astuces infographiques et frustrant cependant. Cent tableaux sur des milliers, ce n'est, à tout prendre, qu'un hors d'œuvre.

PHILIPPE DAGEN

★ *« Nicolas Poussin, analyse scientifique de quarante œuvres »*. Coproduction Direction des musées de France, Réunion des musées nationaux, Montparnasse Multimedia. Disponible en français, anglais, allemand et italien. 450 F.

★ *« Le Louvre, peintures et palais »*. Coproduction Réunion des musées nationaux et Montparnasse multimedia. Prix : 399 F. Un titre est prévu sur *« le Louvre, sculptures et objets d'art »*.

★ *« Delacroix, le voyage au Maroc »*, coproduction Musée du Louvre, Institut du monde arabe, Réunion des musées nationaux, les Films d'Ici, Arborescence. Prix : 250 F.



R.M.N.

Les CD-ROM consacrés aux peintres permettent de regarder un tableau (voire d'agrandir un fragment), de le comparer avec d'autres œuvres, d'apprendre sa date d'exécution, son histoire, les détails de son iconographie, son support.



R.M.N.

Visites guidées à domicile

« Musée imaginaire ». Malraux avait créé et édité sur papier son « Musée imaginaire », une approche embrassant l'art à travers les siècles et les concepts. Aujourd'hui, ses émules branchés tentent de jeter les bases d'autres musées virtuels, pour s'affranchir de l'espace (en amenant les œuvres à domicile) et des contraintes du papier. N'est pas Malraux qui veut. Pour l'instant, beaucoup des disques CD photo, CD ROM ou CD I touchant aux musées ressemblent plus à des catalogues électroniques qu'à de véritables œuvres réfléchies. Cela ne doit pas dissuader l'amateur : d'heureuses exceptions se multiplient.

Reproductions. Nombre de CD photo offrent des séries de reproductions de bonne qualité, à des prix abordables.

« L'Impressionnisme, les origines 1859-1869 » rassemble cinquante et une œuvres puisées au musée d'Orsay ou au MoMA de New-York, et accessibles par thèmes et par artistes (150 F). Dans la collection « Les musées » produite par la Réunion des musées nationaux, sont également sortis ou prévus, en photo CD au même prix, « Les peintures d'Orsay », « Versailles, château et jardins », et « Louvre, les peintures ».

Léonard de Vinci. Daniel Garric, qui revendique le statut d'auteur, a choisi une approche originale : dans son « Léonard de Vinci » (CD ROM édité par Millemédias, Montparnasse Multimédia, Le Point et le Club d'investissement Média, avec la RMN, Gaumont, 590 F), on navigue visuellement à travers une vaste base de connaissances, des inventions aux œuvres, des tableaux aux dessins, des textes aux planches anatomiques. Daniel Garric prépare maintenant un « Napoléon ».

Mélange des genres. Le premier titre de la collection Triptyque (CD ROM édités par Arborescence, 250 F) est consacré à « Monet, Verlaine, Debussy ». Un peintre, un poète, un musicien : en utilisant au mieux le mélange des genres, et les capacités visuelles, textuelles et sonores, la « mise en scène » de Guy Casaril fait resurgir les talents et l'époque. Ici, le multimédia s'attache à recréer les « chaînons manquants » de la muséologie traditionnelles.

Édition. La plupart des grands musées du monde développent une politique d'édition, qui prolonge leur activité d'éditeurs d'art sur papier. Au-delà de ces supports « off-line » se développent d'autres formes de musées virtuels : ceux qu'on compose directement chez soi, à travers les réseaux. Nicolas Pioch, le créateur du serveur « le Weblouvre » sur Internet, est allé chercher des reproductions dispersées dans l'univers des réseaux pour créer son musée virtuel, sur lequel on peut se connecter du monde entier.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

« kits » comprennent le lecteur, quelques disques de démonstrations, une carte son, un micro pour le son, des câbles de liaison (la fameuse « connectique ») et, dans certains cas, une paire de petites enceintes amplifiées. Prix : de 2 000 F à 4 500 F. Quelques constructeurs (Apple, Texas Instruments, Olivetti...) proposent depuis peu des machines multimédias complètes : ordinateur, lecteur, carte son, etc. Prix : de 12 000 F à 25 000 F. L'avantage de ces systèmes « clé en main » est la souplesse et la simplicité d'utilisation.

Coût d'une installation CD-I. Coût d'une installation d'un CD-I est infiniment plus simple : il suffit d'un cordon Péritel pour relier le lecteur CD-I au téléviseur. Le système est immédiatement opérationnel : le programme interactif s'affiche sur l'écran dès l'introduction du disque dans le tiroir. Le premier prix pour un lecteur CD-I avoisine les 2 500 F (modèle Philips 450). Le lecteur de CD-I ne possède ni clavier ni souris. Les ordres de l'utilisateur (défilement, recherche, arrêt sur l'image, etc.) sont transmis à l'appareil à l'aide d'une télécommande infrarouge à l'ergonomie bien étudiée. L'écoute de la bande son stéréo du CD-I s'effectue – au choix – sur les enceintes du téléviseur, sur une chaîne hi-fi extérieure, un casque, etc. Le lecteur de CD-I est compatible avec le CD-Vidéo mis au point par Philips. Une carte électronique FMVP est nécessaire pour visionner les films. Elle est intégrée sur les modèles haut de gamme et disponible en option (2 000 F environ) sur les modèles plus courants. La qualité de l'image vidéo est équivalente à celle d'une (bonne) cassette VHS, l'usure et les sautes d'image en moins, la lecture laser, l'interactivité et le son stéréo numérique en plus.

D. Fo.

La culture gagnée par les médias interactifs

Suite de la page I

« Rebel Assault », jeu vidéo basé sur « la Guerre des étoiles », dépasse les 500 000 ventes dans le monde entier. Etre commercialisé dans plusieurs pays est fondamental, tant les coûts de production sont élevés (entre 1 million et 3 millions de francs). A l'heure actuelle, le marché nord-américain est le plus important (70 % des ventes), ce qui explique la domination des éditeurs anglo-saxons.

La culture est (avec l'éducatif) le domaine de prédilection de cette vague multimédia : on trouve de tout, une promenade électronique dans les collections du Musée du Louvre ou dans celles de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. On peut également apprendre la guitare classique ou le piano, analyser des œuvres comme *le Quatuor des dissonances* de Mozart, découvrir les grands classiques du cinéma, se plonger dans l'anthologie de la littérature française ou la biographie de grands compositeurs ou interprètes. Le théâtre et la danse sont à la traîne, même si on peut partir à la découverte des œuvres complètes de Shakespeare.

Le multimédia se développe également dans les grands musées et lieux d'exposition à l'aide de « bornes interactives ». A l'occasion de l'exposition Poussin, au Grand Palais, on peut se faire expliquer, sur écran, les quarante meilleurs tableaux du peintre *(lire ci-dessus)*. Le visiteur de l'exposition du photographe John Vink, consacrée aux camps de réfugiés dans le monde, est invité à pianoter sur une console pour en savoir plus : John Vink parle, les images défilent par thèmes (pays, etc.), on peut les arrêter, ajouter de la musique, obtenir des informations sur les camps en question, etc.

Et pourquoi pas rêver de disques interactifs que l'on produirait soi-même ? Bientôt, on pourra, à l'aide d'un CD-ROM, enlever les arrangements de cordes sur l'album *Let It Be* des Beatles. Mais il faut pour cela attendre qu'une génération d'auteurs et réalisateurs multimédias naisse. Il n'empêche, les créateurs de toutes disciplines se sont emparés du CD-ROM pour en tirer des œuvres sur disque interactif *(lire l'entretien avec Laurie Anderson, page II)*. Ainsi, on vient de publier un *Professional Music Producer*, CD-ROM qui propose des échantillons de rythmes et de sons, et la possibilité de les combiner, afin de produire ses propres morceaux de *dance music*. On voit là une nouvelle version du vieux rêve du rock ou de la *house* : faire de la musique sans savoir jouer. Reste qu'il faut être familier des ordinateurs, de leurs humeurs et de leurs besoins...

Outre-Atlantique, la nébuleuse des réseaux connectés par Internet (une des fameuses autoroutes de l'information) offre d'autres possibilités. Internet relie près de 30 millions d'usagers du monde entier. Ce réseau est accessible, sur abonnement, à l'aide d'un micro-ordinateur, Mac ou PC, équipé d'un modem. L'avantage d'Internet est que les données ne sont pas figées, comme sur le CD-ROM, mais évolutives, en fonction de l'apport des utilisateurs du réseau.

Internet offre essentiellement des informations scientifiques et universitaires. Le « culturel » est encore secondaire, bien qu'on puisse, par exemple, consulter les collections des plus grands musées américains, ou bien coloriser les vieux clips au goût de chacun. De leur côté, les Rolling Stones invitent (moyennant finances, bien sûr) les possesseurs d'ordinateurs assez puissants à découvrir, par modem, les riffs de Keith Richards et les feux d'artifice du *Voodoo Lounge Tour*. En attendant qu'un « pirate » s'introduise dans une séance d'enregistrement digitale, ou dans le montage d'un film, pour en subvertir le sens.

DENIS FORTIER
et THOMAS SOTINEL

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE *de Jiri Menzel*

Un ahuri au pays des Soviets

En portant à l'écran le roman de Vladimir Voïnovitch, longtemps interdit en URSS, Jiri Menzel propose une fable malicieuse, qui associe ironie décapante et tendresse.

NAGUÈRE, avant qu'il ne devienne un kolkhoze, le village de Chou-Rouge s'appelait Chou-Fleur. C'est là qu'échoue le soldat Ivan Tchonkine, pour s'être fait remarquer de ses supérieurs en demandant, à la veille de l'invasion de l'URSS par les armées allemandes, s'il était vrai que le camarade Staline eût deux épouses. Le brave garçon est chargé de surveiller un vieux coucou contraint d'atterrir dans une prairie. Il en profite surtout pour s'intéresser de très près à la blonde Niourka. Comme elle l'aime elle aussi, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes socialistes possibles, si les prolétaires soviétiques ne mettaient pas autant de mauvaise volonté à obéir aux slogans qui leur enjoignent de s'unir (autrement que charnellement, s'entend).

Drôle de village, en effet, que celui décrit par Jiri Menzel dans cette adaptation du roman de Vladimir Voïnovitch. Lorsqu'ils cessent de lutiner leur secrétaire, les policiers torturent allégrement les citoyens victimes de dénonciations anonymes, un botaniste fou rêve de créer une variété de légume née du croisement de la pomme de terre et de la tomate, un cul-de-jatte chante dans sa carriole un hymne à la gloire des tankistes et un pauvre vieux, coupable seulement d'être juif, ne doit d'avoir la vie sauve qu'à son patronyme (il s'appelle Staline). Personne n'est jamais sûr de rien ni de personne : il suffit qu'un voisin malveillant laisse entendre à Tchonkine que sa Niourka entretient depuis toujours de coupables relations avec son porc pour que sur-le-champ Ivan la somme de choisir entre l'animal et lui.

Gennady Nazarov dans le rôle d'Ivan Tchonkine. D.R.

La violence pour rire

Le réalisateur fait tourner tous les personnages avec une saine et tranquille virtuosité, passant de l'un à l'autre et de l'autre à l'un en s'amusant de l'absurdité des situations, misant sur la tendresse lorsque la farce tend à s'épaissir, basculant dans le burlesque quand le sourire est sur le point de se figer. L'attention qu'il porte aux êtres et aux choses, son acuité, son sens du détail cocasse ou touchant, son ironie teintée de nostalgie lui permettent de maintenir le film en équilibre, jusqu'au déchaînement de la dernière séquence. La violence qui éclate alors est « pour rire », mais violence quand même.

Menzel se dépêche de rire de la bêtise, de l'intolérance, de la soumission aveugle aux ordres pour oublier qu'elles lui font peur. Sans jamais perdre de vue qu'avec sa bouille ahurie de brave soldat-paysan qui n'attend rien d'autre qu'on le laisse aimer en paix son accorte compagne, Ivan Tchonkine ne vaudrait peut-être pas mieux que les autres s'il n'était justement guidé par le désir. La petite mélodie du soleil, de l'amour et du plaisir finit pourtant par couvrir l'absurde cacophonie des médiocres, que *les Aventures d'Ivan Tchonkine* détaillent avec une gourmandise joyeuse. Qui peut dire que la fin des régimes « communistes » a rendu caduc pareil programme ?

P. M.

Portrait d'un enfant gâté

Des jeunes cinéastes qui, dans les années 60, firent le « printemps » du cinéma tchèque, Jiri Menzel fut le seul qui n'émigra pas. Il affirme ne l'avoir jamais regretté et, à cinquante-six ans, il ne cesse de travailler, lui qui se prétend paresseux, et de réaliser des films « optimistes malgré tout », lui qui se dit profondément pessimiste.

« *AU moment où j'aurais bien aimé partir, j'avais perdu mon passeport. Alors, je suis resté.* » Avec ses yeux bleus et ses airs de faux naïf tendre et ironique, Jiri Menzel ne semble jamais plus malicieux que lorsqu'il veut paraître sérieux. Dans les années 60, après que *Trains étroitement surveillés* (1966) lui eut valu l'Oscar du meilleur film étranger et une reconnaissance internationale, il était considéré comme le plus doué des jeunes cinéastes tchèques.

Il profita alors de sa notoriété et du vent du « printemps » pour réaliser *Alouettes, le fil à la patte*, adapté d'un livre de Bohumil Hrabal (dont il porta à l'écran plusieurs autres textes) et dont il parle aujourd'hui comme du seul film (avec *Une blonde émoustillante*, 1980, également d'après Hrabal) qu'il choisit vraiment de faire : « *Le moment me semblait opportun : jamais auparavant nous n'avions pu parler du stalinisme de manière satirique.* » Menzel avait juste terminé son film lorsque s'acheva le « printemps ». *Alouettes, le fil à la patte* ne fut pas interdit, mais ne sortit pas non plus. Le film n'existait pas, tout simplement (il réapparut en 1990). Milos Forman, Ivan Passer et quelques autres quittèrent alors le pays. Pas Menzel. Parce qu'il n'avait plus de passeport ?

Le cinéma pour survivre

Pour une réponse plus sérieuse, il faut savoir attendre que le réalisateur admette qu'il s'est toujours senti bien à Prague, sa ville natale, dont il dit qu'elle est aujourd'hui « *comme une femme qui retrouve soudain sa jeunesse* », qu'il ne cessa pas de travailler et qu'il n'imagina jamais pouvoir se couper de ses racines. Pour rester en contact avec l'étranger, il avait le théâtre, sa première vocation, qui lui permettait d'obtenir les visas nécessaires. Et, comme ses confrères réalisateurs hésitaient à faire appel à l'acteur Jiri Menzel, il se donnait des rôles dans ses propres films. « *Mais j'ai parfois eu tort*, reconnaît-il aujourd'hui, *notamment pour* les Merveilleux Hommes à la manivelle, *un hommage aux pionniers du cinéma que tous les cinéastes tchèques avaient refusé. Je n'étais vraiment pas le personnage !* » Il a cependant « fait l'acteur » dans d'autres films que les siens, comme *la Petite Apocalypse*, de Costa-Gavras, qui lui a permis de découvrir un nouveau plaisir, celui d'« *observer un confrère confronté à la foule de problèmes qui se présentent à un cinéaste, alors que l'on n'a soi-même rien à faire. Car*, précise-il, *je suis terriblement paresseux* ».

Cette paresse ne l'empêche pas de travailler pour le théâtre, comme acteur et comme metteur en scène, et de se tenir prêt à répondre aux propositions de film qu'il juge intéressantes. Ainsi cette adaptation du roman de Vladimir Voinovitch *les Aventures singulières du soldat Ivan Tchonkine*, qu'il refusa d'abord, en 1989, quand il était question que le film soit tourné en Union soviétique. Lorsqu'il fut décidé de reconstituer le village près de Prague, le réalisateur donna son accord, séduit par des personnages proches de ceux de Hrabal.

« *Au contraire du théâtre, le cinéma exige une grande authenticité, qui ne peut être obtenue que si l'on connaît parfaitement le pays où est située l'histoire. C'est en cela aussi que je suis paresseux : j'aime découvrir des cultures différentes, mais je n'ai pas le courage d'apprendre tout ce qu'il faut savoir pour réaliser un film dans un autre pays que le sien. En fait, je suis un enfant gâté : j'ai besoin de mon confort, je veux être entouré des gens que j'aime et avec lesquels j'ai l'habitude de travailler.* »

Une profession de foi que n'aurait pas reniée Jean Renoir, dont *Une partie de campagne* décida Menzel à devenir cinéaste et dont l'exemple n'a, depuis, jamais cessé de le guider – et de le convaincre que « *le cinéma peut permettre aux gens de survivre sans être obligés de fermer les yeux sur une société de plus en plus égoïste et indifférente, où la violence devient chaque jour plus banale* ». De la vision pessimiste qu'il a de l'évolution du monde, Jiri Menzel fait ainsi naître des films optimistes, ensoleillés. Preuve supplémentaire que le bonhomme n'est pas à un paradoxe près.

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

LE ROI LION *de Roger Allers et Rob Minkoff*

Montjoye Mickey Mouse

Selon le rituel hivernal, le nouveau dessin animé des studios Disney sort dans une salle parisienne (1), le 9 novembre, avant d'être diffusé dans toute la France à partir du 23 novembre. Après « Aladdin » et les fastes de l'Orient version californienne, « le Roi Lion » mélange la découverte de la magie africaine et les bienfaits de la monarchie absolue.

LE lion Simba a été chassé du royaume dont il était l'héritier légitime. Il mène une vie de débauche (il est devenu insectivore) jusqu'à ce que le spectre de son père, le roi Mufasa, lui demande d'assumer son royal destin. A ce moment, les fabricants du *Roi Lion* voudraient que les parents se penchent sur leurs enfants et leur susurrent : « *Hamlet* » à l'oreille. Car, aujourd'hui, un dessin animé produit par la compagnie Disney veut parler au monde entier, sans distinction de race, d'âge ou de sexe.

La première raison d'être du *Roi Lion* reste la distraction de la famille. On retrouvera les recettes établies en 1938 avec *Blanche-Neige* : l'alternance entre les frayeurs enfantines (la visite d'un cimetière d'éléphants par deux lionceaux) et les jeux (un phacochère et un suricate, espèce de mangouste dont la planète découvrira l'existence grâce au *Roi Lion*, sont affectés aux gags), le mélange de mécanismes dramatiques éprouvés (la mort d'un des parents, ici le père) et de mises au goût du jour (le vieux singe-sage est expert en arts martiaux, le phacochère est pétomane).

Avec *Aladdin*, les studios Disney avaient réussi pour la première fois à capter l'attention du public adulte, qui d'habitude ne consommait les dessins animés que par obligation. Le personnage du Génie fournissait aux grandes personnes une dose suffisante de comique au second degré pour qu'elles dépassent l'impression de retomber en enfance. Dans *le Roi Lion*, cette fonction d'alibi est assurée par un propos résolument culturel. On a déjà parlé de Shakespeare, l'allusion à *Hamlet* étant complétée par la relation entre le jeune Simba et son phacochère, clairement imitée du couple formé par le prince Hal et Falstaff dans *Henry IV*.

D'autre part, le graphisme du film et sa musique sont imbibés d'une « authenticité » africaine impressionnante à force d'artifice. Les chansons ont été composées par Elton John, écrites par Tim Rice. Le musicien d'origine allemande Hans Zimmer s'est chargé de les colorier à l'africaine à grands coups de chœurs zoulous et de percussions de synthèse. La peinture des paysages s'inspire très strictement des cartes postales les plus idylliques de la savane kenyane, le graphisme des séquences musicale ressemble à un bouclier masaï. Cette Afrique n'indisposera personne : elle ressemble au continent que fantasment les plus naïfs des afrocentristes américains, sans jamais montrer les êtres humains qui la peuplent, ce qui évitera de choquer dans l'Iowa profond.

En dehors des Etats-Unis, on s'émerveillera de voir arriver, en provenance de la mère de toutes les démocraties occidentales, un message aussi résolument monarchiste, défendant la royauté dans tous ses aspects, de l'hérédité au droit divin. Ici les gentils sont des lions, et les méchant(e)s, des hyènes, lasses de se balancer « *tout au bout de la chaîne alimentaire* ». Et, à ce sujet, *le Roi Lion* est catégorique : il ne faut pas jouer avec la chaîne alimentaire.

THOMAS SOTINEL

(1) Il s'agit du Grand Rex. La projection du film y est précédée par un petit spectacle intitulé *Disney Magique*, où l'on retrouve, à la manière d'un parc d'attraction de Seine-et-Marne, les personnages des dernières productions de la firme.

LA SÉPARATION

Les acteurs,

Le troisième film du réalisateur de « la Discrète » accompagne pas à pas la décomposition d'une cellule familiale contemporaine.

COUPLE avec enfant unique, parisien, bonne situation, cherche film de cinéma... Ils ressemblent plus à une petite annonce, un échantillon statistique, ou un « concept » de sitcom qu'à une famille. Monsieur, appelons-le Paul, Madame, ce sera Anne, leur fiston de deux ans, Louis. Paul a été de gauche quand il était jeune (c'est humain), on le sait parce qu'il se fait enguirlander par son vieux copain, qui a absolument une tête de vieux copain. Anne ne goûte pas trop les liens ressassés entre son époux et ses amis d'antan. Comme c'est bien vu.

Paul et Anne sont des gens aisés (bel appartement), modernes (caméscope). Cultivés aussi : ils vont assister à une reprise d'*Europa 51* de Rossellini, qui voudrait servir de présage à ce qui va arriver, mieux vaut ne pas insister. Pendant la projection, Anne refuse de prendre la main de Paul, c'est le début du processus nommé par le titre. Les étapes de ladite séparation sont scandées et commentées par les confidences des protagonistes (lui surtout) à des comparses assumant comme au théâtre le rôle de confident. L'enfant fournira le surcroît d'émotion qui risquait de faire gravement défaut. Au ralenti, décomposée comme dans les articles numérotés en douze points sur les problèmes du couple des magazines féminins, cette séparation suit son cours sous le regard bienveillant, puis agacé, puis infiniment indifférent du spectateur.

Du fond de son fauteuil, celui-ci a tout le temps de se demander pourquoi, jadis, à un âge où les problèmes du couple ne

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises. Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

it

nfant gâté

TSAHAL de Claude Lanzmann

Vu du tank

Suite de la page I

Ainsi procèdent la mise en scène et le montage de *Tsahal*, par accumulation d'éléments multiples et disjoints, et par attention obstinée aux faits et aux choses, jusqu'à ce que se raconte une autre histoire, plus ample, plus profonde, qui est le véritable enjeu du film.

Maître utilisateur de la durée et de la composition, Claude Lanzmann n'est pas de ces documentaristes qui comptent sur le surgissement d'événements devant sa caméra. Lanzmann a des opinions, des idées et travaille à les traduire. Ces idées sous-tendent l'ensemble de son entreprise, commencée – dans le cinéma – il y a quelque vingt-cinq ans, et scandé par *Pourquoi Israël ?* (1973) et *Shoah* (1985). « Pourquoi Israël ? » (avec un point d'interrogation) aurait pu être l'intitulé de cet ensemble.

Le premier film était un dossier sur les comportements et l'état d'esprit des Israéliens ; *Shoah*, une description de l'indescriptible respectant la nature exceptionnelle du génocide. *Tsahal* complète et synthétise la réponse – celle de Lanzmann – à « Pourquoi Israël ? ». L'armée, qui donne son titre au film, représente, pour le cinéaste, le rapport de tous les habitants du pays à leur environnement et à leur histoire – *« Comme Israéliens, nous sommes enrôlés à vie »*, dit l'un des protagonistes. L'idée-force qui court au long du film, idée soulignée par les fréquentes références au génocide comme par les nombreux plans de paysages désertiques, immémoriaux, est celle de la légitimité du jeune pays ancrée par deux événements de taille surhumaine, mythologique : la Bible et la Shoah. Cette idée est loin d'avoir toujours prévalu en Israël même. Plutôt que la connotation religieuse et le souvenir de l'extermination, le sionisme de Theodor Herzl, l'esprit pionnier et d'inspiration socialiste du kibboutz, la résistance des ghettos et la guerre d'indépendance ont constitué les repères de l'inconscient collectif en formation. Dans son livre *le Septième Million* (dont la traduction a paru en 1993 chez Liana Levi), le journaliste et historien Tom Segev a raconté la lente intégration de la Shoah comme repère essentiel pour les Israéliens.

Si la date fondatrice de cette inscription est, selon Segev, la capture d'Eichmann en 1960 et son procès l'année suivante, le traumatisme qui a donné son actualité à la mémoire de l'extermination fut la guerre de six jours en 1967. Segev intitule « Nous y avons tous pensé » (au génocide) le chapitre consacré à cette période, et souligne l'importance de ce « nous ». Ce moment est précisément celui où Claude Lanzmann, intellectuel de gauche engagé dans le combat anticolonialiste, a cherché la compatibilité entre ses engagements et la défense d'Israël. Il l'a fait non comme Israélien mais comme ancien résistant et membre de la diaspora dont la famille avait été cruellement frappée par la déportation.

A la sortie de *Pourquoi Israël ?* en pleine guerre du Kippour (octobre 1973), Lanzmann disait : *« Mon enquête est purement subjective »*. C'est également le cas de *Tsahal*. Cette subjectivité autorise sa fréquente présence à l'écran. Elle explique – sans les justifier le moins du monde – les « manques » évidents de *Tsahal* (*lire ci-dessous l'article de Jean-Pierre Langellier*). Lanzmann ne réalise pas une histoire objective de l'armée israélienne, il met en scène sa vision de la légitimité du sionisme : celle d'un juif français marqué à jamais par la Shoah. Et c'est en ce sens qu'il choisit ses interlocuteurs, c'est à l'aune de cette quête qu'il détermine la durée de ses plans et leur assemblage.

Le peuple juif plurimillénaire comme réponse à la jeunesse de l'Etat israélien et à sa taille réduite, les millions de morts du génocide comme contrepoids au faible nombre de la population : c'est l'idée que produisent *« l'interviewer et la caméra (...) nous contraignant non seulement à voir le témoignage, mais à voir à travers lui »*. Shoshana Felman résumait ainsi la manière de travailler de Lanzmann, dans un texte superbe rédigé à propos de son précédent film (1).

Le point de vue du film n'est guère affecté par les évènements postérieurs à sa réalisation (le processus de paix) : son échelle de temps n'est pas l'actualité, mais les siècles des siècles. Pourtant, polarisé par la thèse qui guide son entreprise, Lanzmann bute sur la complexité de la réalité, sur ce qui lui est « extérieur », et en premier lieu, évidemment, le problème palestinien. Le cinéaste ne se résout ni à remettre en cause ses prémisses, ni à évacuer totalement la « question arabe ». D'où l'embarrassant déséquilibre des séquences consacrées à l'Intifada – seulement du point de vue des soldats, et, même dans ce cadre, en faisant l'impasse sur les refus de servir, sur les suicides comme sur les violences. Ou la manière dont le film introduit une fausse symétrie entre le dialogue, superficiel et paternaliste, avec un Palestinien – un de ceux qui subissent les attentes et les fouilles interminables à la frontière entre la Cisjordanie et Israël – et un colon sioniste accroché à « sa » terre.

Cette séquence donne lieu à une sorte de sketch démonstratif, l'opposition de surface entre les positions extrémistes du colon et les arguments modérés de Lanzmann cachant mal la complicité essentielle qui les unit. En cela aussi, le film dit la vérité de la relation qu'entretient le réalisateur avec son sujet. Relation partiale, qui est loin d'être unanimement partagée par les Israéliens eux-mêmes (2), relation biaisée en ce qu'elle utilise *Tsahal*, son histoire et son présent, au service d'un point de vue qui est à la fois en deçà et au-delà de son sujet proclamé.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) A l'âge du témoignage : Shoah. Paru dans *Au sujet de Shoah*, chez Belin.

(2) Lire *le Monde diplomatique* de novembre.



« Le tranchant glacé de la mémoire »

« NOUS sommes *un peuple étrange*, explique à Claude Lanzmann l'écrivain israélien David Grossman, *un peuple qui porte un passé si lourd, si omniprésent, qui affronte un présent si âpre. Quant à l'avenir lointain, celui qui ose l'imaginer oublie aussitôt son audace en sentant dans son âme le tranchant glacé de la mémoire.* »

Ce *« tranchant glacé de la mémoire »*, qui obsède l'auteur de *Shoah*, agit depuis quarante-cinq ans comme un éperon salutaire, transformant l'anxiété d'Israël en instinct de survie. Le serment intime des rescapés du génocide – ne plus jamais être des victimes impuissantes – fonde l'orgueil de l'armée juive et la loyauté qu'elle inspire.

Car la hantise du souvenir reste, autant que la *« peur géographique »* – liée à la petitesse du pays –, une donnée majeure de la psychologie nationale. Mêlant histoire et géographie, l'ancien ministre Abba Eban résumait naguère cette double inquiétude en une formule lapidaire : *« La ligne verte* [celle qui marquait les frontières d'avant 1967], *c'est la ligne d'Auschwitz.* » Pas question, induisait-il, de redonner au pays sa *« taille de guêpe »*.

Cette exigence sécuritaire, ressentie par tout un peuple comme légitime, imprègne à juste titre le film de Lanzmann. Elle offre l'une des réponses à la question centrale posée par le cinéaste : en quoi l'armée de l'Etat juif est-elle spécifique ? En quoi ressemble-t-elle aux autres armées ? En quoi s'en distingue-t-elle ?

Dans un pays où la paix ne fut toujours qu'une parenthèse plus ou moins longue entre deux guerres, l'Apocalypse appartient aux préoccupations quotidiennes. Malgré les traités conclus, hier avec l'Egypte, aujourd'hui avec la Jordanie, le vieux *« complexe de Massada »* ne s'estompe que très lentement. Israël, il est vrai, n'a pas droit à l'erreur. Toute défaite lui serait mortelle, puisque ses ennemis ne prétendent pas le conquérir, mais le détruire. Plus que tout autre Etat, il est au point de rencontre d'une mémoire et d'une volonté collectives.

D'où l'immense stupéfaction, puis l'effroi, ressentis en ces jours terribles d'octobre 1973 – sur lesquels revient longuement Lanzmann – lorsque Israël, avant le sursaut, croit voir la mort en face, pour avoir pêché par orgueil, pour s'être cru, rappelle un général, *« aussi fort que Pégase »*. Le désarroi est à la mesure de l'aveuglement antérieur.

Par la peur rétrospective qu'elle suscite, par l'écroulement des mythes qu'elle entraîne (Ah ! Moshe Dayan dissertant sur l'invulnérabilité des chars israéliens !), par l'examen de conscience salubre qui s'ensuit, la guerre du Kippour, meurtrière sur le terrain autant que dans les esprits, marque une rupture décisive dans l'histoire d'Israël. Et, vingt ans après, le juron désespéré (*« Dieu vous le fera payer ! »*) de l'opérateur radio abandonné à l'ennemi dans son bunker auprès de ses camarades morts, hante encore, comme un éternel reproche, ceux qui ne purent lui porter secours.

Autre originalité primordiale et à peine effleurée – c'est dommage – par le film de Lanzmann : Tsahal est avant tout une armée de réservistes. Pour pallier le déséquilibre démographique dont il souffre vis-à-vis du monde arabe, Israël dispose d'une armée gigogne, où s'emboîtent trois forces numériquement inégales : le noyau des quelque quarante mille soldats professionnels, les jeunes conscrits avec lesquels ils forment l'ossature militaire permanente en temps de paix (cent soixante-dix mille hommes au total), enfin la masse des réservistes.

« Le civil est un soldat en permission onze mois sur douze », aimait dire Yigael Yadin, archéologue et ancien chef d'état-major. La mobilisation des réservistes est l'arme secrète de la nation. Chaque fois que le hululement des sirènes annonçait une guerre, le peuple tout entier endossait l'uniforme et se lançait sur les routes, vers les champs de bataille, en des cortèges désordonnés.

« Nation en armes », Israël n'est pas pour autant un *« Etat-garnison »*. Bien des facteurs expliquent pourquoi le virus militariste l'a épargné. C'est une armée sans passé colonial, aux structures souples et au fonctionnement peu autoritaire, où l'on ne se soucie guère de discipline formelle, encore moins du cérémonial si cher aux armées d'Europe. Israël n'a pas d'académie militaire. Les recrues sont formées sur le tas et toutes logées à la même enseigne.

Un peuple en uniforme

Les réservistes ne fournissent pas seulement la masse de manœuvre de Tsahal. Ils appartiennent à la hiérarchie d'une armée qui joue pleinement son rôle d'intégration sociale, et où l'encadrement est majoritairement plus progressiste que la troupe, et que l'ensemble de la population. L'existence d'un tel corps d'officiers *« à dominante civile »* empêche l'émergence d'une caste militaire.

Les réservistes ignorent quasiment la vie de caserne. Ou bien ils bivouaquent dans des camps de toile lors des exercices, ou bien ils rentrent chaque soir chez eux quand ils ont la chance d'être affectés près de leur domicile. La plupart des officiers de carrière retrouvent quotidiennement leur foyer. L'exiguïté du pays réduit les distances physiques et sociales entre les soldats et leur environnement civil. Pour toutes ces raisons, les valeurs et les réflexes militaires n'ont ni déteint sur la société civile ni dépravé une démocratie politique au parlementarisme échevelé.

Lanzmann assure n'avoir *« rien escamoté ni masqué »* de l'aventure de Tsahal. Son film pèche pourtant par omission, voire par complaisance. Il ne souffle mot de la « sale guerre » du Liban, qui fit – côté israélien – plus de six cents tués et près de quatre mille blessés. Pendant trois ans (1982-85), Israël compte ses morts à l'heure du journal télévisé, au fil d'un conflit politiquement et moralement controversé, mais aussi stratégiquement hérétique, qui s'achèvera sur un repli sans gloire.

La guerre du Liban fut la première qui ne bénéficiait pas d'emblée d'un consensus national, ne cristallisait pas l'union sacrée. Dès les premières semaines, des citoyens-soldats renvoient leur feuille de route ou adressent des pétitions aux dirigeants de l'Etat. Et c'est le puissant courant de contestation à l'intérieur d'Israël, relayé par le mouvement La Paix maintenant – et conjugué aux protestations internationales – qui empêche Tsahal d'investir Beyrouth.

Il est choquant que Lanzmann ne fasse pas la moindre mention des massacres de Sabra et Chatila, où périrent en juin 1983 plus de huit cents civils, en majorité palestiniens, assassinés par une milice extrémiste libanaise, pratiquement sous les yeux des soldats du général Ariel Sharon, qui laissa se dérouler le drame. Lanzmann, qui s'intéresse longuement audit général, avait tout loisir de l'interroger sur cette page de l'histoire de Tsahal, l'une des plus sombres. Sa curiosité dans cette affaire est moindre que celle du peuple israélien qui, à l'époque, réclama dans la rue qu'on fît la lumière sur la tuerie, au nom de cette fameuse *« pureté des armes »*, l'un des mythes moralisateurs de l'Etat juif.

« Avons-nous le droit ? » : les *soldats israéliens sont parfois* oublieux de ce vieux code de l'honneur, face à l'« ennemi intérieur » palestinien. Lanzmann n'élude ni ne tranche le débat sur les « droits de la force » face à la « force du droit », en évoquant le recours aux *« pressions physiques modérées »*, autorisées en Israël dans certaines situations. *« Où est-on allé chercher toutes ces nuances dans les manières de frapper ?* demande, ironique, l'avocat Advigor Feldman. *Sans doute dans les annexes d'un règlement rédigé en yiddish...*

« Il n'y a pas plus de « torture légère » que d'« occupation douce », ou encore, observe l'écrivain Amos Oz, de *« viol amical »*. Les officiers interrogés par Lanzmann à Gaza assurent avoir le souci de limiter au maximum les pertes en vies humaines. Pourtant, lorsque les premières émeutes éclatent, en décembre 1987, l'armée reçoit pour consigne de *« briser les os »* des révoltés. Et plus de mille Palestiniens seront tués par balles pendant les six années d'Intifada (1).

Tsahal ne prétend pas à la rigueur historique. C'est une plongée dans l'épopée, attentive à des héros authentiques, et le plus souvent modestes. Honnêtes quand ils évoquent la peur (*« Je sentais comme des papillons dans le ventre »*) ou l'idée fixe au combat (*« Tuer et ne pas être tué, toute votre énergie se concentre sur ce point crucial. Vous ne pensez ni à la patrie, ni au drapeau, ni aux grandes phrases écrites ensuite par les historiens »*). Enthousiastes jusqu'à l'inconscience, comme ce jeune tankiste amoureux de son char dont il apprécie la *« jolie musique »*, pendant les exercices de tir. Tous ces hommes appartiennent au *« bel Israël »*, comme on dit là-bas. Mais Tsahal, comme toute armée, a aussi son lot de mainteneurs d'ordre, de braillards, voire de tortionnaires.

Ayant renoué avec l'histoire du royaume des Maccabées et des zélotes de Massada, qu'il porte dans ses gènes – en sommeil depuis 2 000 ans –, Israël aurait pu, Tsahal aidant, ressembler à une Sparte moderne. Il est néanmoins resté plus proche d'Athènes. Aujourd'hui que s'éloigne le spectre de la guerre perpétuelle, il lui faut apaiser ses méfiances, brider son agressivité. *« Quand la paix l'emportera*, prédit David Grossman, *nous aurons tant de nouvelles choses à apprendre... »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) Entre décembre 1987 et septembre 1993. Selon des sources palestiniennes, 1 116 Palestiniens ont été tués pendant cette période par des militaires, des policiers ou des colons. Pendant la même période, 33 soldats ont été tués, et 40 civils, colons pour la plupart. Selon l'armée israélienne, 887 Palestiniens ont été tués par d'autres Palestiniens qui les accusaient de collaboration avec Israël.

LA SÉPAR

Les acteu

de Christian Vincent

seuls

le concernaient guère, il s'enthousiasma pour les chroniques qu'en donnèrent Bergman, Antonioni ou Woody Allen. Réponse imparable : c'était le cinéma qui était passionnant. Le cinéma, ici, manque douloureusement, dans cette succession de *champs-contrechamps*, cadrés comme à la télévision pour capter des répliques ciselées avec un soin aussi méticuleux que vain. Le cinéma, il n'est ici présent que par défaut, avec un curieux effet de brouillage, du fait des acteurs, Isabelle Huppert et Daniel Auteuil.

Excellents acteurs au demeurant. Ils seraient plutôt trop forts pour le film, amenant avec eux le souvenir d'apparitions précédentes, dans des emplois voisins mais autrement mémorables. Ainsi, lorsqu'on voit Isabelle Huppert, songe-t-on plus que de raison à *Loulou* de Maurice Pialat. *La Séparation* pourrait en être le remake, raconté du point de vue du mari que jouait Guy Marchand. Mais on chercherait inutilement chez Christian Vincent une once de cette vérité violente, vivante, qui portait chaque plan du film de Pialat. De même Daniel Auteuil convoque le souvenir des films de Claude Sautet dans lesquels il s'illustra récemment. D'autant plus qu'on retrouve aussi les intérieurs de bistrots et la pluie sur les fenêtres, chers au cœur de ce cinéaste – sans compter que Paul exerce un métier proche de celui de Sami Frey dans *César et Rosalie*. Mais à nouveau, malgré le travail impeccable d'Auteuil, on ne retrouve pratiquement rien de cette attention aux choses, aux ambiances, cette lourdeur intérieure et ses élans intimes qu'on percevait dans *Quelques jours avec moi* et *Un cœur en hiver*.

Les deux comédiens se retrouvent ainsi dans cette étrange posture : ils dépassent du film – parfois on craint qu'ils ne fassent un trou dans la pellicule, si plate, ou dans l'écran, si vide.

J.-M. F.

CINÉMA

CLERKS

de Kevin Smith

CE film, présenté à la Semaine de la critique lors du dernier Festival de Cannes, est venu comme l'écho en images d'un certain rock américain. Celui des *slackers* (glandeurs). Des musiciens comme Beck ou J. Mascis, de Dinosaur Jr, appliquent au rock l'attitude des jeunes qui ont grandi sous Ronald Reagan en dehors de toute idée de réussite matérielle ou scolaire, cultivant une espèce d'hédonisme de la survie, méprisant par nécessité autant que par principe les canons esthétiques ordinaires. *Clerks* est une défense et illustration de cette attitude, qui met en scène deux amis respectivement employés par un drugstore – à l'américaine (on y vend aussi bien des revues pornos que des cigarettes, des antalgiques que de la soude caustique) – et un vidéoclub. Ils poursuivent des études qui ont pris sur eux une avance décisive, entretiennent des relations amoureuses calamiteuses et ont définitivement choisi leur camp dans la guerre à la drogue. Tourné pour trois francs six cents, en noir et blanc, *Clerks* cultive un humour absurde, qui dépasse la provocation à force de se tenir en dehors des frontières du bon goût et du sens commun. Mais au fil de scènes hilarantes, d'obscénités navrantes et de gags catastrophiques, il se dégage de *Clerks* un malaise. La mort revient à intervalle régulier au long du film, comme pour dire discrètement l'horreur que l'on ressent à l'idée de finir sa vie avant de l'avoir commencée.

T. S.

MA SŒUR CHINOISE

d'Alain Mazars

LA voix de la petite fille guide le spectateur dans la succession d'événements. Elle dit son arrivée à Hangzhou en compagnie de son père, venu faire la classe aux enfants des Français qui travaillent à la construction d'une usine de la grande ville, au sud de Shanghaï. Elle commente le comportement erratique de ces expatriés face à l'ordre absurde imposé par la bureaucratie post-maoïste, à la fin des années 70. Elle décrit les mystérieux rendez-vous donnés au père par une jolie adolescente qui appartient à une troupe d'acrobates. L'écran montre plus ou moins les mêmes choses, on comprend que la demoiselle invente un peu, ou raconte moins ce qui se produit que ce qu'elle en perçoit. Il y a dans le film des références au *Rêve dans le pavillon rouge*, l'un des grands romans de la littérature chinoise. Il y a aussi la suggestion d'un précédent voyage du papa en Chine : avec le titre, on se doute que la belle acrobate est sa fille secrète et abandonnée. Le réalisateur enchevêtre les indices, les niveaux de réalité, les citations sinophiles et le romanesque sans frontière. Il fait des embardées entre les genres, du burlesque au fantastique en passant par le document reconstitué.

Pour y avoir vécu plusieurs années, Alain Mazars connaît bien la Chine. Outre plusieurs documentaires, il lui consacra il y a cinq ans un long-métrage de fiction, *Printemps perdu*, jeu de miroirs troubles autour de son rapport avec l'empire du Milieu. Cette fois, il pousse ses interprètes vers la caricature – notamment Alain Bashung en instituteur givré et Jean-François Balmer en ingénieur allumé – ou cherche la « belle image » sans éviter les facilités du folklore. *Ma sœur chinoise* cherche avec insistance le label « onirique », insiste sur la bizzarerie des comportements quand il faudrait effleurer, reste allusif sur les références à la culture chinoise quand un peu de clarté ne ferait pas de mal. Il en résulte un étrange mouvement de pendule manipulé par un magicien un instant envoûtant, l'instant d'après dépourvu de toute féerie.

J.-M. F.

L'EXPERT

de Luis Llosa

QUAND, par vengeance, on souhaite abattre les assassins de ses parents, pourquoi se satisfaire d'un coup de revolver alors que, avec le renfort d'un expert – et d'un budget conséquent –, on peut dynamiter des immeubles entiers ? Surtout, en allant au plus simple, on risquerait de réduire au chômage la moitié des industries hollywoodiennes d'effets spéciaux... Donc, Sharon Stone et Sylvester Stallone prouvent leur conscience sociale, dans ce film habilement vulgaire où le metteur en scène est souvent réduit à un chef de gare. Sharon Stone se fait peloter, bousculer, gifler, cracher dessus, sans qu'un cheveu soit déplacé ou le moindre tee-shirt déchiré (le générique indique que les costumes sont de Giorgio Armani et de Donna Karan, mais l'actrice a son propre couturier, à peine moins discret que celui de *Dynasty*).

L'Expert se partage entre les acteurs qui ont un corps et ceux qui n'en ont pas. Dans la première catégorie : Mme Stone, omniprésente, et Stallone d'une discrète indifférence, éclairés comme dans une publicité. Aucune alchimie entre les deux stars – qui figurent aussi rarement que possible dans le même plan. Leur « scène de douche » tient moins de l'échange érotique que d'une compétition promotionnelle entre leurs profs de gym respectifs. Les acteurs dépourvus de pectoraux ou d'abdominaux ont parfois des scènes à jouer, le plus souvent une présence à assurer, bruyamment de préférence. Exercice dans lequel un Rod Steiger à l'accent latino surréaliste et surtout James Woods – roi du rictus, sultan du sarcasme – sont experts. Le résultat est évitable, même par les inconditionnels du genre.

HENRI BÉHAR

LA LÉGENDE DU VENT DU NORD

de Carlos Varela et Maite Ruiz De Austri

GENTILS, les jumeaux Anne et Peyot, petits Espagnols qui partent pour Terre-Neuve chasser la baleine, en un temps (le XVIIe siècle) où le mot aventure avait encore un sens ! Amicaux, les Indiens Mic-Mac qu'ils rejoignent au Nouveau Monde ! Ecolo, la morale de ce film d'animation venu d'Espagne ! Inquiétant, le cupide Athanasius, qui dispose pour parvenir à ses ignobles fins de la terrible « poudre qui endort » ! Un produit dont il convient d'user avec discernement, dès lors que l'on a choisi de s'adresser à de jeunes spectateurs. A ces derniers, l'histoire peut paraître embrouillée, certains rebondissements trouvant sans doute leur justification dans la série télévisée de treize épisodes de trente minutes. Au moins s'agit-il d'un vrai récit, aux personnages attachants et bien définis, situés dans un cadre attractif. Le graphisme et l'animation sont soignés et achèvent de situer le film au-dessus des produits ordinairement diffusés par la télévision. Ce qui, dans le désert des programmes pour enfants, est, au choix, rassurant ou inquiétant. Question d'humeur.

P. M.

LES RENDEZ-VOUS

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages IV et V à l'exception de *The Search for One-Eye-Jimmy (lire l'encadré ci-contre)*. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE. Film de France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie de Jiri Menzel, VO : 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

CLERKS. Film américain de Kevin Smith, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EXPERT. Film américain de Luis Llosa, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MA SŒUR CHINOISE. Film français d'Alain Mazars, Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE ROI LION. Film americain de Roger Allers, Rob Minkoff, VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23).

LA SÉPARATION. Film français de Christian Vincent, Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34).

THE SEARCH FOR ONE-EYE-JIMMY. Film américain de Sam Henry Kass, VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05).

TSAHAL. Film français de Claude Lanzmann, VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

Amateur

de Hal Hartley,
avec Isabelle Huppert, Martin Donovan, Elina Lowensohn, Damian Young, Chuck Montgomery, David Simonds.
Américain (1 h 45).

Aux confins de la série noire, Hal Hartley a chorégraphié une comédie tonique en diable, où Isabelle Huppert, bonne sœur qui écrit des pornos dans les bistrots, Martin Donovan, en quête de son passé, et Elina Lowensohn, dans le rôle d'une actrice de films X, dansent le ballet de la violence et de la rédemption. Décapant et excitant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47).

Aqui na Terra

de Joao Botelho,
avec Luis Miguel Cintra, Jessica Weiss, Pedro Hestnes, Rita Dias, Isabel de Castro, Inès Medeiros.
Portugais (1 h 45).

Comme deux silex, le cinéaste frotte deux histoires parallèles, un fait divers et un drame psychologique, et fait jaillir l'étincelle qui éclaire ce film tendre et violent.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Arisha

de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Anna Vronskaya, Arina Voznesenskaya, Wim Wenders.
Allemand (31).

Voilà

de Bruno Podalydès,
avec Denis Podalydès, Jean Brillot.
Français (35).

Deux moyens métrages, une légende brève de Wenders pour continuer d'avancer sur le chemin encombré du monde des images, une fable d'initiation modeste et drôle de Podalydès pour s'ouvrir au monde : deux actes de foi dans le cinéma.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Délits flagrants

de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).

En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, Depardon donne mieux qu'un document exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.

Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

Du fond du cœur

de Jacques Doillon,
avec Anne Brochet, Benoît Régent.
Européen (2 h 04).

Jacques Doillon filme au plus juste les élans, les émois et les réflexions de Benjamin Constant et Mme de Staël, tels que les deux écrivains les éprouvèrent et les échangèrent au long des dix-huit années que dura leur liaison. Foisonnant et minimaliste, délicat et brutal à la fois.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Fresa y Chocolate

de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Jorge Perugorria, Vladimir Cruz, Mirta Ibarra, Francisco Gattorno, Joël Angelino.
Cubain (1 h 51).

A travers une histoire d'amitié d'hommes, un tableau de la vie à La Havane, avec ses excès, ses frustrations et ses rituels. Message envoyé au monde depuis une île qui s'abîme lentement.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47).

Les Gens de la rizière

de Rithy Panh,
avec Peng Phan, Mom Soth, Chhim Naline, Va Simorn, Sophy Sodany, Muong Danyda.
Franco-cambodgien (2 h 05).

Dans le rythme des travaux, l'attention aux gestes quotidiens et la disponibilité aux splendeurs de la nature, un jeune cinéaste porte un regard de dignité sur les fondations de son pays.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, *« le splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Ladybird

de Ken Loach,
avec Crissy Rock, Vladimir Vega, Sandie Lavelle, Mauricio Venegas, Ray Winstone, Clare Perkins.
Britannique (1 h 42).

C'est une histoire vraie : celle d'une femme à laquelle la société n'en finit plus de faire payer sa peur, sa révolte et sa colère. Ken Loach la raconte la rage au cœur, avec une bouleversante intelligence, et livre ainsi son plus beau film.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Léon

de Luc Besson,
avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (1 h 48).
Interdit – 12 ans.

Luc Besson croise dans les eaux du film noir, rencontre des tueurs impitoyables et invente un vrai personnage féminin, grâce auquel il redécouvre l'humanité et la chaleur du cinéma.

VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

Petits Arrangements avec les morts

de Pascale Perran,
avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).

En composant son tryptique modeste et follement ambitieux sur le bord d'une plage bretonne, une jeune cinéaste dévoile une sensibilité, un humour et une intelligence du récit qui mettent d'excellente humeur.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Tiens ton foulard, Tatiana

de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Matti Pellonpaä, Kirsi Tikkylähnen, Mato Veltonen.
Finlandais, noir et blanc (1 h 05).

La dérive languissante de deux olibrius finnois, bientôt flanqués de deux donzelles soviétiques, à travers le paysage désolé d'années 60 où seul le rock offre quelque relief, fait une balade hilarante et désespérée. Ne pas rater le court métrage de Jarmusch en ouverture de programme.

VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

REPRISES

Le Point du jour

de Louis Daquin,
avec Jean Desailly, René Lefèvre, Jean-Pierre Grenier, Loleh Bellon, Michel Piccoli, Marie-Hélène Daste.
Français, 1948, noir et blanc (1 h 41).

Sur un scénario de Vladimir Pozner, qui travailla avec les mineurs qui en étaient les personnages, Louis Daquin a souhaité réaliser *« le premier film français consacré au travail et aux hommes »*. Salué en son temps comme une réussite du réalisme, le film peut paraître aujourd'hui très daté.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES ENTRÉES A PARIS

Bilan mitigé pour la période « stratégique » des congés scolaires de Toussaint. L'exploit de la semaine dernière, la première de cette année à avoir passé le milion d'entrées à Paris, n'a pas été réédité, alors que l'an dernier le phénomène s'était produit deux fois de suite.

Les nouveautés sans éclat. La responsabilité de cette relative contre-performance incombe pour une bonne part aux sorties de la semaine, aucune ne créant l'événement. Les scores les moins mauvais, en valeur absolue, sont ceux de *Pour l'amour d'une femme*, à 38 000 dans 20 salles, et *The Shadow* à 29 000 dans 24 salles, pas de quoi pavoiser.

Duo de choc. Ce sont les deux titres-champions sortis la semaine précédente qui continuent de tenir le haut du pavé : *The Mask* attire ainsi 185 000 amateurs de métamorphoses devant ses 48 écrans, soit l'imposant total de 437 000 en quinze jours, tandis que *Pulp Fiction* séduit 121 000 adeptes. Si la palme d'or totalise ainsi 296 000 spectateurs, c'est en ayant ajouté dix écrans à son circuit de sortie, ce qui ne l'empêche pas de perdre plus de 30 % de ses entrées.

Les costauds sont fatigués. Le raccourcissement de la « durée de vie » des productions grand public se confirme : les films des semaines précédentes qui ont enregistré les démarrages les plus prometteurs subissent tous des baisses de régime très rapides. Le cas le plus grave est celui de *Danger immédiat*, qui perd la moitié de ses spectateurs en troisième semaine (total : 270 000). *Forrest Gump* (527 000 en cinq semaines) et *True Lies* (447 000 en quatre semaines) subissent dans une moindre mesure les effets du même phénomène. De même *Léon*, s'il atteint un très honorable 750 000 durant cette huitième semaine de présence, ne sera pas le premier titre français millionnaire dans la capitale cette année. On voit mal, désormais, qui pourrait prétendre à ce titre en 1994.

J.-M. F.

★ *Chiffres : Le Film français.*

Films-fantômes

La critique de *The Search for One-Eye-Jimmy* ne figure pas dans ces pages, bien que celles-ci s'attachent chaque semaine à rendre compte de tous les films nouveaux. Sa sortie a en effet été annoncée *in extremis*, ne permettant pas de voir le film avant le bouclage. Ce phénomène se produit de plus en plus fréquemment. Il tient à la réglementation qui oblige les films à effectuer un passage sur grand écran pour que leurs ayants-droits perçoivent les sommes promises par les chaînes de télévision. Pareille mésaventure n'échoit pas seulement à des titres obscurs signés par des inconnus. Sortis avec une discrétion qui confine au sabotage, n'ayant souvent droit qu'à deux ou trois séances dans la semaine avant de disparaître de leur unique et confidentiel écran, ce sont autant de films tués dans l'œuf.

J.-M. F.

FESTIVALS

Courts à Brest

46 films européens en compétition, une sélection de films d'humour, une autre de films « bizarres », un hommage au studio d'animation anglais Aardman, 9 films « très européens » sur le football : pour sa 9e édition, le Festival du Film Court de Brest explore la production récente de courts métrages.

Jusqu'au 13 novembre, à Brest (29). Tél. : 98-44-03-94.

Alain Resnais et Tim Burton à la Cinémathèque

La bande dessinée et l'art les réunissent, le Festival d'automne et la Cinémathèque Française les associent : entre le réalisateur de courts métrages sur l'art (*Van Gogh*, *Gauguin*), de *Hiroshima mon amour* et *Smoking / No Smoking*, et celui de *Beetlejuice* et *Batman*, les points de rencontre sont plus nombreux qu'on ne pourrait *a priori* le penser. Cette double «intégrale » permet de le vérifier.

Du 9 au 22 novembre, à la Cinémathèque Française palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Tél. : 47-04-24-24.

Films arabes à Fameck

En provenance de Syrie, d'Algérie, de Tunisie, de Palestine, du Maroc, d'Egypte, d'Iran et de France, 18 films arabes, dont ceux de Merzak Allouache (*Bab-el-Oued City*), Nouri Bouzid (*l'Homme de cendres*), Moufida Tatli (*les Silences du palais*) et Malik Chibane (*Hexagone*), ainsi que plusieurs inédits, pour dessiner les contours d'une production éclatée.

5e Festival du Film Arabe, du 9 au 20 novembre, à la Cité Sociale de Fameck (57). Tél. : 82-58-10-24.

Bertrand Tavernier à Vence

Le réalisateur de *Que la fête commence* présente le film de Jean Devaivre *la Dame d'onze heures* (1947) et donne sa « leçon de cinéma », dans le cadre des 2e Rencontres Cinématographiques de Vence. Egalement au programme, les derniers films de Hal Hartley (*Amateur*) et André Téchiné (*les Roseaux sauvages*), le beau premier film de Moufida Tatli *les Silences du palais*, ainsi qu'une avant-première du film de François Dupeyron *la Machine*, avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye.

Du 10 au 13 novembre, au cinéma Casino, avenue Isnard, à Vence (06). Tél. : 93-24-16-31.

Cinéma et art de vivre à Sarlat

Les nouveaux films de Nicole Garcia (*le Fils préféré*), Jean-Claude Brisseau (*l'Ange noir*), Jiri Menzel (*les Aventures d'Ivan Tchonkine*), Valeri Todorovski (*Katia Ismailova*) et Cédric Klapisch (*le Péril jeune*) constituent les points forts du 14e Festival du Film de Sarlat, qui lancera également quelques « clins d'œil » à Jean Carmet.

Jusqu'au 12 novembre, à Sarlat (24). Tél. : 53-29-18-13.

SÉANCE SPÉCIALE

Nuit du cinéma indépendant

6 films « différents » et rarement montrés sont au programme de la Fête « D'un cinéma l'autre », parmi lesquels *l'Authentique procès de Carl-Emmanuel Jung*, de Marcel Hanoun (1967) et *la Mort de Maria Malibran*, de Werner Schroeter (1971).

Le vendredi 11 novembre, de 20 heures à l'aube, à Confluences, 190, bd de Charonne à Paris-20e. Tél. : 40-24-16-34.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

Addie/W. F.

d'après William Faulkner, mise en scène de Didier Goldschmidt, avec Laurence Camby et Jacques Allwright.

Pour sa première mise en scène au théâtre, Didier Goldschmidt, qui réalisa au cinéma *Ville étrangère* d'après *l'Heure de la sensation vraie* de Peter Handke, fait entendre une version à *deux* voix de *Tandis que j'agonise* de William Faulkner.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 15 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1heure. De 60 F à 110 F.

Arlequin poli par l'amour

de Marivaux, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Gilbert Beugniot ou Laurent Boulassier, Raymonde Heudeline, Xavier Kuentz, Sophie Labayville, Marion Maret, Marc Shapira, Michel Toty et Bénédicte Wenders.

Le texte de Marivaux, accompagné de la musique de Jean-Joseph Mouret (1682-1738), qui composa les airs des divertissements de nombreuses pièces de son temps. Une curiosité, donc, mise en scène par Jean-Claude Penchenat et dirigée par Benoît Urbain.

Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91000 Corbeil-Essonnes. A partir du 15 novembre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 1 h 15. 75 F et 100 F.

France parle

d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Xavier Marcheschi.

Inspirée par l'enquête sociologique de Pierre Bourdieu *la Misère du monde*, une pièce énergique, parfois brouillonne mais souvent émouvante sur la vie en banlieue.

Studio-théâtre, 19, rue Carnot, 93000 Stains. A partir du 10 novembre. Du jeudi au samedi à 20 h 45. Tél. : 48-23-06-61. Durée : 1 h 30. De 40 F à 80 F.

Le Grain et la Balle

d'après Samuel Beckett, mise en scène de Stuart Seide, avec Georges Bigot, Gérard Hardy, Alain Rimoux et Vincent Schmitt.

Quatre comédiens pour six œuvres brèves de Samuel Beckett (*Fragment de théâtre I* et *2*, *Quoi où*, *Impromptu d'Ohio*, *Acte sans paroles I*, et *Va-et-vient*), qui, selon le metteur en scène Stuart Seide (auteur l'an dernier d'une version très remarquée d'*Henry IV* de Shakespeare), ont en commun de comporter *«beaucoup d'éléments autobiographiques».*

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 15 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 110 F et 130 F.

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne

de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Robert Cantarella, avec Cécile Cotté, Patricia Jeanneau, Silvie Laguna, Morgane Lombard et Valérie Vinci.

Cinq femmes et un homme jeune, le temps d'une fin de journée et d'une nuit d'été... Une pièce de Jean-Luc Lagarce – dont la mise en scène du *Malade imaginaire* de Molière vient d'être donnée au Théâtre de l'Est parisien –, créée par Robert Cantarella, amateur intempestif des auteurs contemporains.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. A partir du 14 novembre. Du lundi au vendredi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. 50 F.

Linge sale

de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Michel Vuillermoz, avec Jean-Paul Roussillon, Michel Vuillermoz, Jean-Noël Brouté, Isabelle Candelier et Patrick Ligardes.

Règlements de comptes dans une laverie automatique. La pièce a été créée cet été à Avignon, dans une mise en scène hyperréaliste qui reprend du service à Paris.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 15 novembre. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 20. 90 F et 140 F.

Maman revient, pauvre orphelin

de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Philippe Adrien, avec Simon Eine, Alain Pralon, Catherine Hiegel, Catherine Ferran, Roland Bertin et Roland Gervet.

L'auteur de *l'Atelier*, Jean-Claude Grumberg, a droit aux deux rives de la scène cet automne. Tandis que, rive droite, le Théâtre de l'Est parisien donne *Linge sale*, rive gauche la Comédie-Française créée une pièce en forme d'éclats de mémoire.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. A partir du 15 novembre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 45. De 80 F à 130 F.

Répétition d'un drame

de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Roselyne Goldstein, Jean-Marie Patte, Véronique Bisciglia, Olivier Bonnefoy et Pascal Omhovère.

Metteur en scène du secret, Jean-Marie Patte invente des moments de théâtre qui mettent les spectateurs en état de veille. Comme d'habitude, sa nouvelle création est entourée d'un voile de mystère.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 15 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 40. 95 F et 130 F.

La vraie vie d'Hector F.

de Stanislas Nordey et Sarah Chaumette, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gérard Belliard, Bertrand Bossar, Eric Laguigné, Josée Schuller et Virginie Volmann.

Les lapins en peluche ont bercé l'enfance de Stanislas Nordey, fils de Jean-Pierre Mocky et metteur en scène en pointe. A Nanterre, où il est associé à Jean-Pierre Vincent, il va créer en janvier *Splendid's* de Jean Genet. D'ici là, il met en scène à Sartrouville une pièce pour les enfants. Et c'est une histoire de lapin...

Espace Gérard-Philipe, rue Louise-Michel, 78000 Sartrouville. A partir du 13 novembre. Le dimanche à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. Durée : 1 heure. 40 F et 65 F.



BRIGITTE ENGUERAND

La Terrible Voix de Satan

Gregory Motton se souvient des légendes celtes. Sa *Terrible voix de Satan* est un voyage en sortilèges que Claude Régy met en scène d'une manière incandescente. Ce spectacle – un triomphe du Festival d'automne – va bientôt aborder les rives du souvenir : il se termine le 12. Dans dix ans, ceux qui l'ont vu pourront dire : «J'y étais.» Soyez-y.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F.

PARIS

Angels in America

de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec André Baeyens, Jean-Yves Chatelais, Marie-Armelle Deguy, Nicolas Delpeyrat, Patrick Donnay, Marie-Ange Dutheil, Yves Lambrecht, Mourad Mansouri, Patrick Rameau, Catherine Salviat, Sophie Bourel, Christophe Casamance et Eric Chantelauze.

Premier volet d'un dyptique de l'Américain Tony Kuhsner, l'un des plus importants succès (planétaires) du théâtre contemporain. Créé à Avignon et en plein air, ce spectacle n'était pas alors à la hauteur des espoirs que l'on mettait en lui. Car cette histoire d'ange, de démon, de politique, de souffrance, de mort, de jeunesse, de sida, de courage, de lâcheté, avait été lue par le metteur en scène d'une manière beaucoup trop cérébrale. Il y manquait l'amour. On l'attend à la reprise en salle à Aubervilliers.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 120 F.

Le Bavard

d'après Louis-René des Forêts, mise en scène de Michel Dumoulin, avec Charles Berling.

Héros de *la Maman et la Putain* de Jean Eustache et de *l'Eglise* de Céline, Charles Berling s'est emparé de la merveilleuse rhétorique du *Bavard*, qu'il joue avec une drôlerie, une malice et une rouerie revigorantes. Que tous ceux qui n'ont rien à dire aillent l'entendre !

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Les mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. Durée : 1 h 35. De 70 F à 90 F.

Dernière representation le 13 novembre.

Chimère

de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.

L'enchantement du dernier Festival d'Avignon, la plus belle création de Bartabas, qui est revenu d'un séjour dans le désert du Thar avec des musiciens, des chanteurs et des danseurs unis par la grâce. Les chevaux sont au diapason...

Fort, 174, av. Jean-Jaurès, 94000 Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2heures. 120 F et 210 F.

Conférence sur Kafka

d'après Alan Bennett, mise en scène de Louis-Charles Sirjacq, avec Roland Amstutz.

Un agent d'assurances et photographe amateur s'est pris de passion pour Kafka. Il est devenu conférencier. Un texte très humoristique (de Louis-Charles Sirjacq, d'après Alan Bennett) servi par une interprétation irrésistible de Roland Amstutz.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 10. De 70 F à 150 F.

Espions et Célibataires

d'Alan Bennett, mise en scène de Bruno Bayen, avec Philippe Clévenot, Alexis Forestier, Louis-Do de Lencquesaing, André Marcon et Dominique Valadié.

Plus que quelques soirs pour se délecter en regardant Dominique Valadié jouer la Reine d'Angleterre, dans une pièce qui met en scène deux fameux espions britanniques, Blunt et Burgess.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 110 F et 150 F.

Dernière représentation le 13 novembre.

Lucrèce Borgia

de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Christine Fersen, Gérard Giroudon, Jean Dautremay, Christian Blanc, Olivier Dautrey, Cécile Brune, Eric Ruf, Eric Doye, Alain Langlet, Thibault de Montalembert, Samuel Le Bihan, Laurent Brechet et Albert Spiner.

Lucrèce ou un mélodrame écrit en onze jours pour une scène des boulevards. *Lucrèce*, ou l'un des plus grands succès qu'ait connus Hugo servi alors par une autre légende, Frédérick Lemaître dans le rôle de Gennaro. On joue ici à train d'enfer, juste le temps d'apercevoir que *Christine Fersen* a les accents d'une immense tragédienne.

Opera-Comique-Comédie-Française, 5, rue Favart, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 40. De 40 F à 190 F.

Quatorze pièces piégées

d'Armando Llamas, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Sarah Chaumette, José Fazenda, Chafik Helal, Valérie Lang, Sylvie Pineteau...

Quand Llamas avait publié ces pièces dont certaines ne font pas dix lignes et d'autres s'aventurent sur des longueurs plus courantes, on s'était dit que personne, jamais, n'oserait s'y attaquer. C'était sans compter avec Stanislas Nordey, que rien n'effraye, décidément, et avec une bande de comédiens prêts à tout. Un théâtre fantasmatique, baroque, tendu, drôle, un théâtre existentiel sur le mode *jungle*.

Théâtre Gerard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 3heures. De 60 F à 110 F.

Les Revenants

d'Henrik Ibsen, mise en scène de Jean Bollery, avec Elisabeth Tamaris, Emmanuel Dechartre, Jean Bollery, Isabelle Fontaine et Jean-François Guilliet.

La pièce la plus diabolique d'Ibsen : après Nora de *Maison de poupée*, qui vient de quitter le domicile conjugal, il peint la figure d'une femme qui n'a pas le cran de s'en aller de chez elle. Le dramaturge voulait avec ce texte repousser les frontières de son art. La mise en scène de Jean Bollery le sert magnifiquement.

Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F.

Un air de famille

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.

Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri ne sont pas Labiche, mais leur *Air de famille* a plus de tenue, de profondeur et d'ironie que *Cuisine et dépendances*, leur première pièce. Ils ont une manière très drôle de transposer nos tics de langage et de comportement, et ils sont servis par deux comédiens formidables, Catherine Frot et Jean-Pierre Daroussin.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F.

RÉGIONS

Montluçon

Choral

d'après Kafka, de François Tanguy, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden.

A la fonderie, vaste bâtiment du Mans, François Tanguy invente des spectacles tissés d'images splendides et fortes. Kafka, l'homme, plus que son œuvre, lui a inspiré un exceptionnel moment de théâtre, aux couleurs de la nostalgie et de l'ironie.

Les Fédérés-Centre dramatique national, rue des Faucheroux, 03000 Montluçon. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.

Les 10, 11 et 12 novembre.

Orléans

Paradis verrouillé

d'après Heinrich von Kleist, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Alexandra Scicluna et Lisa Erbès (violoncelle).

Deux textes de Kleist se rejoignent dans ce spectacle : *Sur le théâtre de marionnettes* et des fragments de *Penthésilée*. Ce *Paradis verrouillé* est joué en contrepoint de l'*Amphytrion*, de Kleist toujours, qu'avait créé le très talentueux Stéphane Braunschweig à Avignon, et qui se donne à Orléans du 8 au 15 novembre.

Le Carré Saint-Vincent-Centre dramatique national, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Du lundi au vendredi à 18 h 30. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 1 h 10. De 50 F à 125 F.

Dernière représentation le 15 novembre.

Toulouse

Toiles

de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur.

Le cirque Plume fête ses dix ans, avec un semeur d'étoiles, un dompteur de piano sauvage, un avaleur de soleil couchant, un funambule d'ombre et bien d'autres créatures inventées par Bernard Kudlak et ses compagnons pour transformer la piste en champ de rêves.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les 10, 11, 12 et 15 novembre, 20 h 30 ; le 13, 16 heures (et les 16, 17, 18, 19, 20 et 22). Tél. : 61-25-66-87. Durée : 1 h 45. 105 F et 120 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt



Musique

ÉVÉNEMENTS

Margaret Price, la divine

RCA réédite un enregistrement, vieux de vingt ans, des airs de concerts de Mozart par Margaret Price. Forlane publie un enregistrement tout neuf de mélodies romantiques. Interprétations parfaites dans les deux cas. Elles rappellent à notre bon souvenir l'une des sopranos les plus admirables de l'époque.
Lieder de Schubert, Mendelssohn et Schumann. Margaret Price (soprano), Thomas Dewey (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 14. Tél. : 49-53-05-07. De 160 F à 450 F.

Quatuor Vermeer, à découvrir

Leur intégrale des quatuors de Beethoven (RCA) n'a, certes pas, la renommée de celles des Berg (EMI en studio et en public). Elle ne lui est pourtant pas inférieure. Leur interprétation serait même plus humaine, plus douloureuse dans les derniers opus, tout en étant aussi parfaite techniquement. Cet ensemble mené par le violoniste Shmuel Ashkenazy est donc un quatuor d'envergure.
Bartok : Quatuor à cordes nº 3. Webern : Mouvements pour quatuor à cordes. Dvorak : Quatuor à cordes op. 96. Beethoven : Quatuor à cordes op. 59 nº 1. Quatuor Vermeer. Auditorium du Louvre, 20 heures, le 16 ; 12 h 30, le 17. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 100 F.

Enzo Enzo, latinité

Enzo Enzo promène sa voix chaude et son charme discret dans les chansons de Kent, celles de Jean-Claude Vannier, et fredonne les misères et les joies ordinaires d'une femme comme les autres. Un peu bossa, très demi-teintes, mais swinguante. Enzo doit aujourd'hui affronter la scène, capitaine courageux d'une chanson française ouverte à toutes les influences latines.
Bataclan, 20 h 30, les 16, 17, 18 et 19. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC.

Marie-Paule Belle retour en force

Après une aussi longue absence... Marie-Paule Belle reprend les rênes de la scène avec une belle énergie. Piano, voix, sourire en coin, la chanteuse fait sa rentrée dans un petit théâtre où il fait bon vivre.
Théâtre de Dix Heures, à partir du 8, 20 h 30, sauf dimanche. Tél. : 46-06-10-17. De 90 F à 120 F.

CLASSIQUE

Irakly Avaliani. Installé à Paris depuis quelques années, ce jeune pianiste originaire de l'ex-URSS se présente au public parisien dans un programme admirable et sans appel.
Beethoven : Variations et fugue sur le ballet de Prométhée. Schumann : Humoresque. Brahms : Sonate pour piano et orchestre op. 5. Irakly Avaliani (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 10. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Régis Pasquier, Roland Pidoux. Autrefois violon et violoncelle solo de l'Orchestre national de France, Régis Pasquier et Roland Pidoux ont décidé de voler de leurs propres ailes, il y a dix ans maintenant. Le bonheur de faire de la musique de chambre ne les a jamais quittés, bien qu'ils soient tous deux des solistes admirés.
Schubert : Trio pour piano, violon et violoncelle D 897 « Notturno ». Mendelssohn : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49. Ravel : Trio pour piano et cordes. Régis Pasquier (violon), Roland Pidoux (violoncelle), Jean-Claude Pennetier (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 13. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Alan Gampel. Arrière petit-neveu de la pianiste et claveciniste Wanda Landowska l'Américain Alan Gampel a, lui aussi, choisi de vivre à Paris. Il se contente du piano et montre dans ce programme qu'il a une tête et des doigts.
Bach : Fantaisie chromatique et fugue. Schumann : Fantaisie pour piano. Balakirev : Islamey. Alan Gampel (piano). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45, le 14. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Stephen Kovacevitch. Il y a vingt-cinq ans, il s'appelait Stephen Bishop, dix ans plus tard, Bishop-Kovacevitch, depuis quelque temps, Stephen Kovacevitch. Une chose n'a pas changé, son jeu inventif, puissant, grand pour tout dire. Un disque des *Bagatelles* de Beethoven publié par Philips avaient distingué cet élève de Dame Myra Hess, au milieu des années 60. Il réinscrit ces œuvres elliptiques à son programme de Gaveau avant de se lancer dans deux des plus émouvantes sonates du premier romantisme.
Beethoven : Bagatelles op. 126, Sonate pour piano op. 109. Schubert : Sonate pour piano D 960. Stephen Kovacevitch (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 15. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 200 F.

Mikhaïl Rudy. Son dernier disque Brahms intrigue (EMI). Rudy y joue magnifiquement les *Variations sur un thème de Schumann* de Brahms et s'épuise dans celles sur un thème de Haendel. Sa technique est trop juste pour en aborder les pages les plus difficiles. Mais il les a choisies pour sa rentrée parisienne. Ce pianiste est si imprévisible qu'on ne sait trop quoi dire, sinon que son programme reprend une partie du programme de ses disques récents et que cet assemblage Brahms-Liszt-Ravel paraît curieux.
Brahms : Rhapsodies pour piano, Variations et fugue sur un thème de Haendel. Liszt : Valses oubliées, Jeux d'eau à la Villa d'Este. Ravel : Une barque sur l'océan, Oiseaux tristes, la Valse. Mikhaïl Rudy (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

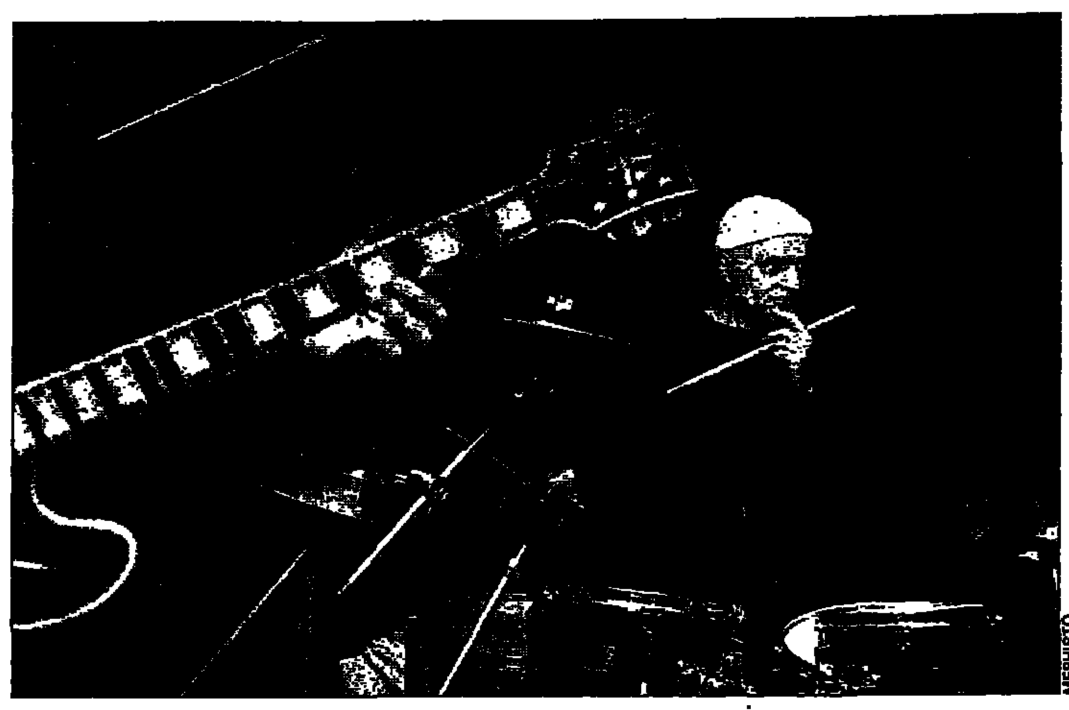
Adrienne Csengery, Andras Keller. Le compositeur hongrois György Kurtag a la passion des cycles sur des textes poétiques courts, dont il extrait par sa musique, où le silence est roi et l'expressivité fulgurante, la substantifique moelle. Œuvre métaphysique que ces fragments sur de courts aphorismes de l'écrivain pragois de langue allemande. Tout est dit, de la mort et de la vie, avec les moyens les plus aphoristiques. L'œuvre fut déjà programmée par le Festival d'automne il y a deux ans. Il faut la découvrir, absolument.
Kurtag : Kafka-Fragmente. Adrienne Csengery (soprano), Andras Keller (violon). Conservatoire national d'art dramatique, 20 h 30, le 15. Tél. : 42-96-96-94. 95 F.

Ensemble orchestral de Paris. Désigné soliste de l'année par la Communauté des radios publiques de langue française qui regroupe la France, la Belgique, la Suisse et le Canada, le violoncelliste Xavier Phillips avait déjà remporté le prix spécial du plus jeune candidat à l'issue du Concours Tchaïkovski de Moscou et le Premier Prix du Concours Paulo à Helsinki (Finlande). Ce ne peut-être par hasard. Juste avant qu'il ne se présente au public de Pleyel, Phillips sera précédé par Jean-Pierre Wallez qui retrouve ici les musiciens dont il a été le patron pendant dix ans.
Pärt : Cantus in memoriam of Benjamin Britten. Schnittke : Concerto pour violon et orchestre nº 3. Tchaïkovski : Variations sur un thème rococo, Suite pour orchestre « Mozartiania » op. 61. Jean-Pierre Wallez (violon), Xavier Phillips (violoncelle), Ensemble orchestral de Paris, Jean-Jacques Kantorow (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 15. Tél. : 45-61-06-30. De 60 F à 190 F.

La Chapelle royale et Collegium vocale de Gand. Herreweghe n'aime pas se laisser cantonner dans la musique ancienne. Le programme qu'il présente, cette fois-ci, est presque un manifeste de son refus de la spécialisation. Par ailleurs, qui aurait osé associer Weil, Fauré et Stravinsky, il y a vingt ans, sans risquer quelques rodomontades ? Ce refus de se plier au moindre diktat devrait sceller la paix entre les tenants du progrès en art et ceux qui n'y croient pas. Le compliment va également aux solistes et aux chœurs.
Weill : Vom Tod im Wald. Fauré : Requiem. Stravinsky : Messe. Agnès Mellon (soprano), Peter Kooy (basse), La Chapelle royale, Collegium Vocale de Gand, Orchestra of Saint Luke's, Philippe Herreweghe (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 16 heures, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Pierre Hantaï. Italo-Britannique, le récital de Pierre Hantaï devrait lui attirer un public nombreux et fervent. Virtuose en diable, doué d'un tempérament musical attachant, porté sur la fantaisie et l'introspection, sonorité rayonnante, Hantaï est de plus en plus souvent cité comme l'archétype de la nouvelle génération des clavecinistes.
Œuvres de Byrd, Bull, Tomkins, Philipps, Farnaby, Rossi et Frescobaldi. Pierre Hantaï (clavecin). Athénée-Louis-Jouvet, 20 heures, le 16. Tél. : 47-42-67-27. De 50 F à 110 F.

György Kurtag, Quatuor Keller. Suite du programme Kurtag du Festival d'automne. *What is the Word*, sur un texte de Beckett, est le plus poignant des itinéraires, du silence au cri inarticulé, puis au mot, puis au langage articulé. L'œuvre fut à l'origine destinée à une chanteuse devenue aphone après un accident de voiture et finalement guérie.
Kurtag : Officium breve in memoriam Andrae Szervanszky, Eszka Emlekzaj, In memoriam Tamas Blum, Jelek, The Answered Unanswered Question, What is the Word. Adrienne Csengery (soprano), György Kurtag, Quatuor Keller. Conservatoire national d'art dramatique, 20 h 30, le 16. Tél. : 42-96-96-94. 95 F.



MEPHISTO

Paul Motian Quintet, Paul Motian, ou le geste arrêté, la batterie comme une voix. Son quintette, avec Steve Swallow – complice depuis trente ans – rejoue les standards en dehors des conventions, proche des décalages de Monk.
Passage du Nord-Ouest, 21 heures, le 10. Tél. : 43-07-69-07.

JAZZ

Orchestre national de jazz. Trois répertoires pour l'Orchestre national de jazz : les thèmes de Miles Davis qui gagnent en puissance en concert, de nouvelles compositions – qui mériteraient d'être concentrées – du chef, Laurent Cugny, un programme blues en mémoire des grands thèmes du genre. Musicalement au point, l'ONJ doit maintenant apprendre à faire de la scène un lieu de joie.
Les Halles-L'Auditorium, 20 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 42-36-13-90. 130 F.

Michel Petrucciani. Le pianiste Michel Petrucciani a gravé ses plus belles plages en soliste (exemplaires pour le label Owl Records) et c'est ainsi qu'on le préfère en concert, sur le fil du rasoir, fragile et puissant.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 14. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 220 F.

Charles Gayle Trio. Tourbillon d'émotions brutes et véhémence sonore. Un concert du saxophoniste Charles Gayle tient de l'expérience religieuse, d'une quête de liberté sans barrières. Le public se doit d'accompagner ce free jazz du bouleversement.
Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 14. Tél. : 43-07-69-07.

Steve Potts Quartet. Les Ateliers du chaudron, installés depuis 1972 à la Cartoucherie, espace de travail théâtral où les notions musicales d'improvisations, d'écoutes et de relances ont été adoptées, pourraient être expulsés par la Ville de Paris, le 31 décembre. Un concert de soutien est organisé avec le saxophoniste Steve Potts dont les préoccupations ont régulièrement lié le jazz à d'autres formes artistiques.
Confluences, à partir de 19 heures, le 13. Tél. : 43-28-45-06. Participation de base, 30 F.

ROCK

Black Crowes. Leur accoutrement et une foi désuète dans les valeurs du rock des années 70 semblaient les condamner éternellement à des tempos binaires et graisseux. Mais les Black Crowes mettent beaucoup de talent et de sensualité à ne pas échapper à ce destin.
Zénith, 20 heures, le 10. Tél. : 42-08-60-00.

Paul Weller. Leader de Jam, il fut l'idole du rock anglais des années (post) punk avant de décourager beaucoup de ses fans par les minauderies soul du Style Council. Revenu au rock au début de cette décennie, Paul Weller a retrouvé une forme éclatante et un nouveau public.
Bataclan, 20 heures, le 10. Tél. : 47-00-55-22.

Gary Clail. Avant Massive Attack et Portishead, il fut, à Bristol, un des premiers à mêler reggae dub, sonorités industrielles et house music. Sa puissance hypnotique reste inégalée.
Arapaho, 20 heures, le 11. Tél. : 43-48-24-84. De 100 F à 110 F.

Boris Grebenchikov, Aquarium. Idole au temps de la glasnost, Boris Grebenchikov avait cru pouvoir devenir la première star rock internationale née en Union Soviétique. Signé puis rejeté par CBS après trois années passées aux Etats-Unis, il a retrouvé son pays, son groupe historique – Aquarium – et beaucoup de son authenticité.
Théâtre de la Ville, 17 heures, le 12. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Diabologum. Groupe de rock ou bricoleurs plus ou moins fumistes, ces jeunes Nantais ont parfois des éclairs d'insolence géniale.
Passage du Nord-Ouest, 20 heures, le 12. Tél. : 43-07-69-07.

Stone Temple Pilots. Les puristes du grunge leur reprochent leur arrivisme, mais le public américain a fait un triomphe aux deux albums des Stone Temple Pilots. Exploitation mercantile des frustrations adolescentes ou véritable talent pour les mélodies rageuses ? Un peu des deux sans doute...
Elysée-Montmartre, 19 heures, le 14. Tél. : 42-52-25-15. De 105 F à 120 F.

CHANSON

Claude Nougaro. *Vie Violence, la Garonne*, un bouquet de nouveaux titres pour enrichir les envies dévorantes de Claude Nougaro : la scène, toujours, les mots encore. On ne s'en lasse pas.
Olympia, 20 h 30, les 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 19 ; 17 heures, les 13 et 20. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. De 160 F à 250 F.

Serge Hureau. Serge Hureau a réuni autour de lui une famille de musiciens plaisantins, qui trouvent avec lui des dizaines de petits trucs mettant en valeur la dramaturgie des chansons choisies pour nourrir son récital : les faces B d'Édith Piaf. Du blues joué en bleu de travail, rempli de dérision, de gestes d'acteurs, de drôlerie.
Au Divan du monde, 20 h 30, les 9, 10, 11, 12 et 15 ; 15 heures, le 13, jusqu'au 22. Tél. : 40-50-58-98. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Mano Solo. Jeune homme écorché, silhouette frêle habillée d'un débardeur noir et dopé par les mots qui arrachent, ~~Mano Solo continue~~ son parcours du combattant solitaire, guitare et sincérité en bandoulière. Passage rêvé à l'Olympia. *Olympia, 20 h 00, le 14. Tél. : 47-42-25-49. 135 F.*

Gilbert Lafaille. Voilà quelques temps que l'on n'entendait plus le tendre Gilbert Lafaille, qui vient pourtant de gagner le Grand Prix de l'Académie Charles Cros avec son dernier album. Un ciseleur de mots au parfum campagnard et amoureux, à redécouvrir. *Théâtre Silvia-Monfort, 20 h 30, les 15, 16, 17, 18 et 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 45-31-10-96. 120 F.*

Dan Bigras. Bagarreur, bluesman, chanteur québécois qui aime le *feeling* américain autant que le plaisir de la francophonie. Guitare à l'appui. *Sentier des Halles, 20 heures, les 15, 16, 17, 18, 19 et 22. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Angélique Kidjo. La Béninoise engagée sur les chemins de la *dance* internationale n'en finit pas d'améliorer ses performances scéniques. Retour à la proximité au Hot Brass du Parc de la Villette. *Hot Brass, le 14, 20 h 30. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.*

Corazon al Sur. Tango, Tangos... *Corazon al Sur* présente des poèmes et des chansons (Cortazar, Borges, Parra, Yupanqui, Paz...), avec saxophone et contrebasse. Conçu par Eve Griliquez et Luis Rigou. *Tango, Tangos...* comporte trois volets, l'excellent groupe de tango-jazz, Tangoneon (le 14), un duo de tango (les 16 et 18), et un bal-concert (le 20).
Tango, Tangos, les 14, 16 et 18 à 20 h 30, le 20 à 18 heures. Corazon al Sur, les 15, 17, 19 à 20 h 30, le 20 à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Stéphane Davet.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

« Le Monde » à votre service
Vos sorties sur Minitel ou par téléphone

Le Monde publie dans son supplément « Arts et spectacles » une sélection des films, concerts, pièces de théâtre et expositions de la semaine. Afin de tenter de répondre aux attentes de ses lecteurs dans ce domaine, *le Monde* vient d'ouvrir de nouveaux services d'information :

Cinéma/Téléphone. A l'aide d'un téléphone à touches, il est, dès à présent, possible de connaître tous les programmes, tous les horaires et conditions d'accès aux salles de cinéma à Paris, en région parisienne et dans deux cent vingt villes en France. Il suffit pour cela de composer le 36-68-03-78 et de suivre les instructions.

Cinéma/Théâtre/Minitel. Le service télématique – 36 15 LE MONDE – a été rénové. Une rubrique « Sortir avec *le Monde* » créée. Accessible sur Minitel, elle est consacrée au cinéma, au théâtre et aux autres spectacles. En tapant le choix CINE, elle permet d'accéder à tous les horaires de tous les films à l'affiche à Paris comme en régions pour la semaine en cours (du mercredi au mardi inclus). Grâce à ce service, il est également possible de tester ses connaissances et de consulter une banque de données de 25 000 films, brièvement résumés, avec les acteurs, le réalisateur ou le titre d'un film. Une rubrique jeu permet de gagner des places de cinéma. En tapant le choix théâtre (THE), il est possible de choisir parmi les dizaines de pièces ou spectacles proposés, chaque semaine, à Paris et dans la région parisienne.

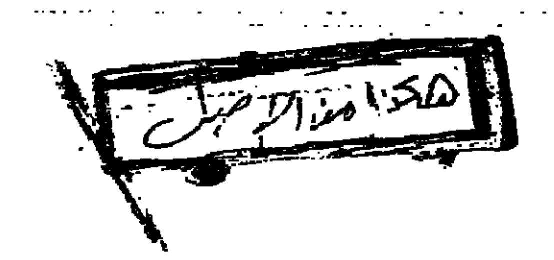
Télévision. Le « 36 15 LE MONDE » est également au service de ceux qui préfèrent rester à la maison. Le choix télévision (TEL) donne tous les programmes de télévision, mis à jour quotidiennement jusqu'à 19 h 30, ceux des six chaînes hertziennes nationales, bien sûr, mais aussi ceux des chaînes câblées ou diffusées par satellite.

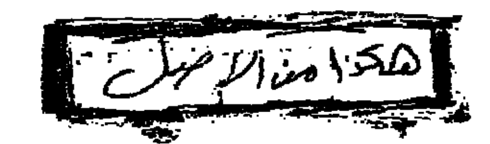
Disques. Les mélomanes consulteront la rubrique disques (choix DIS). Une base de données permet de retrouver et de choisir parmi les nouveautés, dans un ensemble de plus de 55 000 CD classés par genre, par titre ou par interprète. Ils pourront commander directement le disque choisi par Minitel et le payer à l'aide de leur carte de crédit.

Guide. Ces rubriques s'enrichiront au fil des semaines pour mieux guider les choix culturels ou faciliter les sorties des lecteurs du *Monde*. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions, directement par Minitel (choix MONDE) ou en écrivant au service télématique du *Monde*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94 852 Ivry Cedex. Accessibles depuis n'importe quel point en France, ces nouveaux services sont au tarif unique de 2,19 francs par minute de consultation.









Arts

VERNISSAGES

Hors limites, l'art et la vie, 1952-1994

Où une centaine d'œuvres de quelque soixante artistes vont être présentées, toutes conçues hors des conventions en vigueur, tournées vers la vie, et relevant du happening, de l'art corporel, de la poésie sonore, de la performance à la manière de Fluxus et assimilables. L'exposition, qui occupe les deux galeries contemporaines du Centre Pompidou, commence avec John Cage et Alan Kaprov, les ancêtres, et finit au présent, avec Mike Kelley et Paul McCarthy.
Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Du 9 novembre au 23 janvier 1995.

XVIIe Biennale internationale des antiquaires

Du Moyen Age au vingtième siècle, meubles, tableaux, dessins, sculptures, objets, tapisseries, livres rares, pièces de joaillerie, etc. Quatre-vingt-dix stands, une centaine d'exposants dont 23 antiquaires étrangers pour un salon servi dans une architecture de Jean-Michel Wilmotte. *Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 46-92-48-39. Tous les jours de 12 heures à 21 heures. Nocturnes les lundis et mercredis jusqu'à 23 heures. Du 10 au 24 novembre.*

PARIS

Ateliers 94

Créée en 1977 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'exposition *Ateliers* permet de découvrir des jeunes artistes de vingt-cinq à trente-cinq ans ayant peu exposés. La cuvée 1994 – trente-trois participations – est ouverte à tous les horizons : la vidéo, la mode, le cinéma, la littérature, l'architecture. Chez les plasticiens, l'utilisation de l'objet domine toujours.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1995.

Laure Albin-Guillot

Une quarantaine de photographies des années 30 et 40 réalisées selon le procédé au charbon, inventé par Pierre Fresson, rappellent la figure importante de Laure Albin-Guillot, et montrent, à travers des nus, des portraits, des vues de Paris ou ces abstractions qui l'ont rendue célèbre, la diversité de son talent.
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 10 décembre.

Francesco Clemente

Des années 70 aux dernières aquarelles, le parcours tout en dessins d'un Napolitain cosmopolite, arrivé sur la scène artistique avec la Transavangarde. Ce n'est pas tout à fait une rétrospective, mais on s'en approche.
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 18 janvier 1995.

Crimée 1854-1856

En soixante tirages d'époque, issus du riche Musée de l'armée, cette exposition photographique remonte aux origines du reportage de guerre : Roger Fenton, James Robertson, Mehedin, Langlois...
Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, place des Invalides, Paris 7e. Tél. : 44-42-37-72. Jusqu'au 8 janvier.

Cruz-Diez

De Caracas à Paris, où il s'installe en 1960, Cruz-Diez aura découvert les vertus de la couleur autonome, dépourvue de symboles, mouvante, ludique, urbaine, projetable dans l'espace architectural. Denise René, qui lui est fidèle, lui consacre deux expositions, l'une à caractère rétrospectif, l'autre montrant les œuvres récentes.
Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 novembre.
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 novembre.

Walker Evans

L'événement du Mois de la photo (près de quatre-vingts expositions à Paris) est cette exposition de cent cinquante tirages originaux de Walker Evans sur le thème de la ville, sujet qui a permis au photographe américain de délivrer sa vision de la modernité : architecture, façades, publicités, voitures, cinémas...
Centre national de la photographie, Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris (8e). Tél. : 53-76-12-32. Sauf mardi. Jusqu'au 5 décembre.

Klimt

Une soixantaine de dessins, portraits et nus du célèbre Viennois sont rassemblés : esquisses préparatoires pour des grands tableaux ou dessins autonomes sur papier Japon. Les œuvres proviennent de collections particulières américaines.
Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.

Lartigue

Cent vingt-cinq photos, des tableaux, dessins, correspondances : la Mission du patrimoine photographique rend hommage à Lartigue à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Une exposition rafraîchissante à travers les passions d'un homme du siècle : famille, jeux, sports, avions, automobiles...
« Jacques-Henri Lartigue a cent ans », Espace Electra, 6, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 42-84-23-60. Jusqu'au 15 janvier.

Josep Masana

Josep Masana (1892-1979) est un photographe espagnol à découvrir, dont les portraits, publicités et recherches sont au cœur des recherches avant-gardistes des années 30.
Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 42-77-65-69. Jusqu'au 9 décembre.

Nicolas Poussin

La plus grande rétrospective – et la plus mal éclairée – organisée à Paris depuis plus de trente ans, consacrée à un artiste qui, Romain d'adoption, est devenu le symbole de la peinture française. Intellectuelle, brillante et cultivée, mais aussi parfois capable d'audaces surprenantes.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F.

Henri Sauvage

Les projets et architectures à Paris d'un Rouennais – qui est l'un des principaux représentants de la première modernité – qui fonda, en 1903, la Société anonyme de logements hygiéniques à bon marché, pour laquelle il réalisa des immeubles fort habitables, dont le plus célèbre est celui en gradins de la rue Vavin (1912).
Archives de Paris, 18, boulevard Sérurier, 75019. Sauf dimanche et Lundi, de 9 h 30 à 17 heures. Jusqu'au 30 décembre.

Dessins de Zadkine

Les prêts du Musée d'histoire contemporaine-BDIC et du Musée Zadkine ont permis cette réunion de 80 dessins du sculpteur d'origine russe : 25 d'entre eux sont des dessins de guerre (de 1916 et de 19) inédits, et 55 s'échelonnent entre 1936 et 1967. Parmi eux trois hommages à Rodin expliquant cette heureuse initiative de l'hôtel Biron.
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-18-61-10. Sauf lundi et jours fériés, de 9 h 30 à 16 h 45. Jusqu'au 8 janvier 1995. 27 F.

Et aussi :

Gustave Caillebotte, 1848-1894. *Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F.*

UAM : petits meubles de grands noms.

Né en 1930, l'Union des artistes modernes comptait parmi ses membres des architectes et des décorateurs épris de formes fonctionnelles sans ornements superflus. Ils avaient pour nom Chareau, Mallet-Stevens, Jourdain, Le Corbusier, Perriand...
(Ci-contre : table servante d'Eileen Gray, 1925-1929.
Ci-dessous : fauteuil de repos de René Herbst, 1931.)
Galerie Jacques de Vos, 7, rue Bonaparte, 75006. Tél. : 43-29-88-94. Jusqu'au 26 novembre.

D.R.

D.R.

De Bagdad à Ispahan *Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier 1995. 40 F.*

Delacroix, le voyage au Maroc. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995. 25 F.*

Bruce Gilden. *Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e). Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 26 novembre.*

Seydou Keita. *Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, bd Raspail, Paris (14e). Tous les jours sauf le lundi. Jusqu'au 27 novembre.*

La matière, l'ombre, la fiction. *Bibliothèque nationale, galerie Colbert, Passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-26. Sauf dimanche, jusqu'au 14 janvier.*

D'outre-Manche. *Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 décembre. 28 F.*

François Pompon (1855-1933), le retour du lisse. *Musée d'Orsay, 62, rue de Lille-1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995. 36 F.*

Raymond Hains. *Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 février 1995.*

Tapiès. *Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 eures. Jusqu'au 4 décembre. 35 F.*

Le Tibet de Jean Mansion. *Musée des Arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 28 novembre. 27 F.*

James Turrell. *Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-50. Sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 19 novembre.*

Bill Viola. *American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Tél. : 44-73-77-77. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 20 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

RÉGIONS

Agen

De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole 1874-1906

Vayreda, Urgell, Beruete, Amarica, Munoz, Rusinol, Nonell, Valle, et Canals, et Casa, et Roméro de Torres... de ce côté des Pyrénées, nous savons peu de choses de ces artistes. Et c'est bien de les montrer, en 90 tableaux, paysages, portraits, scènes de genres, dans lesquels les jeunes artistes se cherchent en allant du côté des modernes français : impressionnistes, divisionnistes, symbolistes et fauves...
Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47000. Tél. : 53-69-47-23. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 19 février 1995. 25 F.

Le Cateau-Cambrésis

Auguste Herbin

Après sa présentation à Céret cet été, la plus grande rétrospective consacrée à Herbin (plus de cent tableaux de 1902 à 1960) vient dans sa ville natale, qui met un accent particulier sur ses œuvres de jeunesse. Le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Cherbourg

Bernard Moninot

Pour l'exposition, Bernard Moninot a réalisé une série de plus de 50 dessins sur papier très finement construits. Ils sont au centre d'une rétrospective de cinq années de travail silencieux, beaucoup d'œuvres impalpables, poussières de graphites et figures algorythmiques fixées sous des verres
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 décembre.

Dijon

Chris Burden

Chris Burden, un Américain qui a préféré les parages de Los Angeles à Boston, pratiquait, il y a vingt ans et plus, l'art corporel. Aujourd'hui ce n'est plus son corps qui porte son œuvre, mais d'étranges sculptures en boules concentrant dans leurs flancs toutes les catastrophes modernes : déraillements, tremblements de terre, marées noires, émeutes... et des environnements véhiculant les mêmes contenus.
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21000. Tél. : 80-30-75-23. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 7 janvier 1995.
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21100. Tél. : 80-31-67-44. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 7 janvier 1995.

Marseille

Pierre Puget

« Colères de boxeur, impudence d'un faune », disait de lui Baudelaire. Revoici Puget, le pugiliste de la sculpture du dix-septième siècle, en une exposition qui en montre, pour le tricentenaire de la mort de l'artiste, tous les talents : celui du dessinateur de marines et du décorateur des vaisseaux du roi, celui du peintre, celui de l'architecte, justement de la Vieille-Charité, où l'exposition, qui n'oublie évidemment pas la sculpture, est présentée.
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.

Nantes

Claude Rutault

« Une toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée » : depuis 1973, date à laquelle Rutaut a formulé ce principe, son travail n'y a pas dérogé. Il s'est enrichi d'une autre notion, celle de la prise en charge de l'œuvre par son propriétaire. Nouvelle étape aujourd'hui avec « l'exposition-méthode » : Rutault définit un programme, à charge pour le conservateur de le réaliser. Le spectateur n'est pas oublié, à qui on demande de compléter le catalogue avec ses propres photographies...
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

Rochechouart

Raoul Hausmann

Raoul Hausmann, figure centrale du dadaïsme berlinois, a vécu trente-cinq ans dans le Limousin. Le Musée départemental de Rochechouart a acquis un fonds important de photos, de collages et de peintures, et reprend aujourd'hui l'hommage rétrospectif présenté cet été au musée de Saint-Etienne.
Musée départemental d'art contemporain, château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Et aussi

Giuseppe Penone à Amiens. *Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80006. Tél. : 22-97-79-79. Sauf lundi et jours fériés, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 décembre.*

Klaus Rinke à Amiens. *Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80000. Tél. : 22-91-66-00. Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1995.*

Côme Mosta-Heirt, Anne-Marie Jugnet à Beaumont-du-Lac. *Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.*

Anthony Freestone au Havre. *Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 novembre. 10 F.*

Robert Smithson à Marseille. *Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13008. Tél. : 91-25-01-07. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 décembre. 15 F.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

Le testament discographique du violoniste Jascha Heifetz

Les dieux vaincus

RCA rend hommage à Jascha Heifetz, sept ans après sa mort, en publiant l'intégralité des enregistrements du violoniste et une cassette vidéo.

« *CHER maître, hier soir, j'ai entendu un jeune violoniste inconnu qui a un talent exceptionnel. Il fera une grande carrière. Il s'appelle Jascha Heifetz.* » Cet extrait d'une lettre adressée, le 28 octobre 1917, à Luigi Chiaffarelli par la pianiste Guiomar Novaës le lendemain des débuts du violoniste au Carneggie-Hall de New-York est l'une des plus sobres manifestations d'admiration qui ont suivi la première apparition américaine d'Heifetz. La pianiste brésilienne, qui venait elle-même de faire des débuts tout aussi remarqués aux Etats-Unis, était-elle assise près de son confrère Leopold Godowski et du violoniste Misha Elman dans la salle de concert ? Elle aurait alors entendu l'une de ces jolies anecdotes qui écrivent la petite histoire de la musique. Ne tenant plus sur son fauteuil, Elman, qui était le violoniste star en Amérique, se tourna vers Godowski : « *Vous ne trouvez pas qu'il fait trop chaud ce soir ?* » Imperturbable, le pianiste, lui rétorqua : « *Pas pour les pianistes !* »

Jascha Heifetz venait, en une soirée, de repousser au loin les limites de perfection instrumentale qu'un violoniste était sensé atteindre. Ce fut sa grande victoire. Ce fut également la cause de ses tracas avec une partie de ses confrères, du public et de la critique, tout particulièrement en France.

Né le 2 février 1900, à Vilna en Lithuanie – patrie d'origine du pianiste Vlado Perlemuter et du philosophe Emmanuel Levinas –, Heifetz est mort, le 10 décembre 1987, aux Etats-Unis dont il était citoyen depuis 1925. Dès l'âge de trois ans, il prend ses premières leçons de violon avec son père, qui devait être très dur. Des années plus tard, Heifetz rétorqua à Olga Coelho (Mme Andres Segovia à la ville, grande guitariste et chanteuse à la scène), qui s'étonnait de ce qu'il travaille peu avant un récital : « *Je sais jouer du violon depuis que mon père m'a fait suer sang et eau pendant des heures. Il n'hésitait pas à m'enfermer dans le noir pendant des heures s'il jugeait que je ne faisais pas mes exercices avec suffisamment d'assiduité.* »

Pour barbare qu'elle soit, la méthode devait être efficace. A l'âge de sept ans, Heifetz joue le *Concerto* de Mendelssohn pour sa première apparition publique. Deux ans plus tard, il devient élève du célèbre Leopold Auer à Saint-Pétersbourg. En 1912, il interprète le *Concerto* de Tchaïkovski, avec la Philharmonie de Berlin, sous la direction d'Arthur Nikish. Le voici enfin à New-York, en 1917. Douze jours après ses débuts, il enregistre ses premières faces de 78 tours pour la Compagnie Victor qui, bientôt rebaptisée RCA, restera son principal éditeur jusqu'à la fin de sa carrière en 1972.

L'éditeur germano-américain vient de rééditer toutes les interprétations d'Heifetz en sa possession, plus les faces enregistrées aux studios londoniens d'Abbey Road pour EMI entre 1934 et 1952, et celle des 15 et 16 septembre 1970, mises en boîte au studio 102 de la Maison de la radio à Paris.

En tout, quarante-six volumes totalisant soixante-cinq disques compacts, accompagnés de textes de pochette substantiels et d'un livret illustré donnant en index chacune des œuvres enregistrées dans l'ordre alphabétique des compositeurs et le détail de chaque séance d'enregistrement dans l'ordre chronologique. Un travail éditorial exemplaire que l'on doit à John F. Pfeiffer.

IMAPRESS PARIS

Jascha Heifetz.

A notre connaissance, Jascha Heifetz est le seul instrumentiste dont on puisse pister le jeu sur une période de cinquante-cinq ans avec une si grande régularité. En fait d'évolution, ses interprétations témoignent surtout de celle de l'amélioration des techniques d'enregistrement. A l'âge de dix-sept ans, Heifetz jouait musicalement comme lors de son dernier récital. Avec une insolence instrumentale plus grande encore et une passion moindre. L'écoute chronologique de cette somme totalisant plus de trois cents morceaux prouvera le contraire à ceux dont le jugement ne serait pas à l'unisson de la vénération portée à Heifetz par Menuhin, Oïstrakh, Francescatti, Kreisler, Elman, Milstein, etc. et de tant d'autres musiciens qui ne sont pas violonistes.

Le jeu d'Heifetz a laissé plus souvent la parole à la musique que d'autres violonistes pourtant admirables. Comme blessée, sa sonorité était profondément émouvante ; usant quand il le fallait du *portamento* auquel il donnait une allure presque vocale, Heifetz provoque le grand frisson chez ses auditeurs. Il y a dans ses interprétations des moments hors du temps : l'entrée du violon dans la *Fantaisie écossaise* de Bruch, le mouvement lent du *Concerto* de Beethoven, les séances de trio avec Artur Rubinstein, Emanuel Feuermann ou Gregor Piatigorsky, les mouvements lents des trios de Schubert, Mendelssohn et Tchaïkovski... Si l'on y réfléchit bien, presque toutes ses interprétations ! Heifetz ne jouait jamais une note indifférente. Par-dessus tout, l'attitude d'Heifetz face à la musique témoigne de l'élégance morale d'un musicien qui ne se serait jamais laissé submerger par son émotion.

S'il revient à Novaës d'avoir, la première, exprimé son admiration pour le violoniste, le critique britannique George Bernard Shaw aurait dû fermer le banc le 13 juin 1920. Ce jour-là, il écrivait à Heifetz : « *Votre récital nous a rempli, ma femme et moi, d'angoisse. Si vous provoquez un Dieu jaloux en jouant avec une telle perfection sur-humaine, vous mourrez jeune. Je vous conseille d'urgence de jouer mal quelque chose chaque soir avant de vous coucher, au lieu de réciter vos prières. Nul mortel ne devrait présumer jouer si parfaitement.* » Shaw avait tout dit.

ALAIN LOMPECH

★ *« Heifetz Collection » 65 CD RCA 09026 61778-2. 4 950 F environ. Et une cassette vidéo « Heifetz in performance » RCA 09026-67706-6. Disponible en Laser Disc 09026-62706-6.*

La fête aux « Références »

Collection historique, quelque chose comme « la Pléiade du disque », la collection « Références », fête son quinzième anniversaire. Quinze ans, c'est long pour une collection, mais c'est le temps qu'il faut à un catalogue pour se dessiner, et pour s'affirmer comme un tout, cohérent, solide : une série de repères et de bouées dans l'extraordinaire musée sonore, longtemps mal exploité, que représente l'histoire de la musique enregistrée.

L'aventure de la collection commence un an après l'arrivée d'Alain Lanceron chez EMI-France, en novembre 1978. Là, le jeune producteur trouve dans son bas de laine les archives les plus considérables dont une multinationale puisse se prévaloir, celles de la Compagnie du gramophone, de Pathé-Marconi, de La Voix de son Maître, des Discophiles français. Ces labels avaient accompagné la naissance de la « musique fixée » et vu naître les carrières de stars dont l'aura n'a jamais été égalée : Caruso, Chaliapine, Cortot, Horowitz, Heifetz, Menuhin, Lipatti, Schwarzkopf, Ferrier, Los Angelès, Furtwängler, Landowska...

Jusqu'à la naissance du disque compact, en 1983, la gestion de la collection revint à Alain Lanceron en personne. Puis « Références » devint un label international et, succès oblige, dut prendre en compte les goûts des différents marchés, celui des Britanniques en particulier (EMI a son siège à Londres). A ce jour, 135 titres restent disponibles, 1,7 million de disques ont été vendus, sous forme de microsillons puis de CD. Dans l'esprit du public – composé en grande partie de collectionneurs et de discophiles passionnés –, l'image de la collection n'a pas été radicalement entamée. Alors même que se multiplient à sa suite des séries historiques sur des concepts plus flous. « Références », qui, il est vrai, n'a pas besoin de fouiller les archives des radios, s'impose des normes techniques draconiennes, et s'est d'emblée donné comme bornes à ses exhumations la période allant de la naissance du 78-tours à l'orée de la stéréo (soit du début du siècle à la fin des années 50).

En 1983, Alain Lanceron lançait un référendum. Quels trésors les connaisseurs désireraient-ils voir rééditer ? Les suggestions furent nombreuses. Certaines, inattendues, furent suivies d'effet. Preuve que les réserves d'EMI sont inépuisables et que, seul, un producteur intraitable saura relancer la collection « Références » jusqu'à la prochaine révolution technologique. Et pourquoi pas, après ?

ANNE REY

★ *Afin de célébrer ce quinzième anniversaire, un inédit (l'enregistrement par Dietrich Fischer-Dieskau, à Berlin, en 1958, d'extraits de « Cantates » de Bach) est offert à tout acheteur de 2 CD de la collection « Références ».*

CLASSIQUE

Frescobaldi
Pièces pour clavecin
Laurent Stewart (clavecin)

Nouveau venu, élève de Jos Van Immerseel, Laurent Stewart (né en 1964) fait une carrière pour l'heure encore discrète. Avec Bladine Ranou, il fait partie d'une jeune génération suivant de très près Pierre Hantaï et Christophe Rousset. On entend sourtout Ranou et Stewart au continuo des ensembles baroques du moment ; nul doute qu'ils aient des choses plus personnelles à nous dire. Mais, comme pour les pianistes, les places sont chères et les occasions rares. Dans ce répertoire subtil et fantasque, Stewart révèle un beau toucher, une musicalité et de la fantaisie, au sens le plus baroque et noble du terme. Excellent premier disque qui en appelle d'autres. – R. Ma.

1 CD Pierre Verany PV794032. Distribué par Auvidis.

JAZZ

Graham Haynes
The Griots Footsteps

Après le rock, le jazz trouve depuis quelque temps dans la fin des années 60 et le début des années 70 une part de son inspiration récente. Le genre s'est surtout résumé à un recyclage d'ambiances hard-bop sur fond de rythmique binaire mises en boucle – l'acid jazz, déjà en voie de disparition – et à une surabondance de l'emploi du terme « groove » que *le Dictionnaire du jazz* (Bouquins/Robert Laffont) fait remonter à la fin des années 30 et traduit par « musicalement dans le coup, inspiré et swingant », ce qui pour les deux dernières propositions s'est révélé souvent décevant. Le cornettiste Graham Haynes, lui, a concentré son récent enregistrement (avril 1994, à Paris) sur les années 70 de Miles Davis et de sa descendance (Joe Zawinul, Herbie Hancock, Wayne Shorter, John McLaughlin...). C'est plus ambitieux et plus risque. Durant cette période, les modèles de Haynes ont montré une invention répétée dans l'alliance entre l'électricité, les futures musiques du monde, et l'improvisation issue en partie des feux du free. L'instrumentation de *The Griots Footsteps* rappelle, sans s'en cacher, la trilogie discographique *Live Evil, Big Fun, On The Corner* de Miles Davis. Graham Haynes, qui est passé chez Steve Coleman, se sort de quelques complexités rythmique sur les superpositions de métriques impaires et paires et réalise quelques trouvailles qui dépassent le pastiche. Sur *R. H.*, dédié à son père (le batteur Roy Haynes), ce sont des claquements de mains en contretemps, sur *Enlightnment*, un sitar alangui et l'utilisation du cornet à la manière des longues flûtes en bois de la musique indienne – très post-Woodstock (1969) –, sur *The Griots Footsteps*, l'imbrication du cornet, de la guitare, des claviers. Ce jazz qui plane un peu vers l'herbe du diable et la petite fumée laisse entendre assez de recul pour dépasser l'excercice de style, revigoré par sa maîtrise du swing funky. – S. Si.

1 CD Verve 523 262-2. Distribué par Polygram.

ROCK

Les Négresses Vertes
Zig Zague

Les Négresses vertes représentent un versant bien sympathique de la culture française : mélangée, plutôt heureuse, débarrassée de l'esprit du sérieux. On doit aux Négresses d'avoir tracé les chemins d'un rock néo-réaliste où la dérision règne. Comme Pigalle, les Négresses ont retrouvé, après Blanchard, les voies de l'accordéon ; parallèlement à la Mano Negra, les musiciens ont su mettre des cuivres et de la latinité dans des harmonies brouillonnes et foisonnantes. Avec un zest d'arabesques et de cruauté. A la mort d'Helno, le chanteur et compositeur, personnage central, la question s'est posée de la survie du groupe, qui venait de signer un réjouissant *Famille nombreuse*, collage du flamenco au musette, du dub au mambo, et un tube, *Bodega*. Helno Rota de Lourcqua chantait approximativement, mais il était inspiré. L'album de l'après-catastrophe était un pari. *Zig Zague* aurait pu être un bouillon de cultures. Mais l'absence du héros de cette saga a empêché que l'essai soit transformé. *Zig Zague* est une longue ligne droite, où la redite latino-cuivrée, avec incursions russo-balkaniques, est de mise, le propos pauvret. La machine n'avance pas, l'accordéon souffle, et les Négresses nous assènent des vérités (« *Y a pas de sot métier* », « *Paris, je t'aime et te maudis... Reine du monde, malheur, mon cœur est pris* », « *Quand il n'y a plus d'envers, il n'y a plus d'endroit* »), sans oser tout à fait le second degré. Il ne faut pas pour antant désespérer. – V. Mo.

1 CD Delabel 83985-2.

Animals That Swim
Workshy

C'est parfois une accumulation de petits riens qui fait les disques de chevet. Difficile alors d'expliquer l'attachement qui s'est irrésistiblement insinué. Il en va ainsi pour *Workshy*, mystérieux petit chef-d'œuvre, premier album des Animals That Swim. On y perçoit d'abord un garçon qui aimerait raconter des histoires. Hank Starrs hésite entre la narration et le chant. Sa voix a les accents familiers d'un copain anglais rencontré dans un pub. Comme après une cinquième pinte de stout, ses paroles lui échappent joyeusement. Il cause avec Roy Orbison (*Roy*) ou rend un hommage incongru à Vic Chesnutt (*Vic*), chanteur paralytique, figure culte du rock underground américain. Il poétise sur la banalité quotidienne (*How To Make A Chandelier*) ou les bizarreries d'un séjour à l'hôpital (*Pink Carnations*). Derrière lui, les musiciens se livrent sans ostentation, flottant entre tension et indolence. Les guitares, légèrement troubles, choisissent un expressionnisme *laid-back*. Des trompettes étrangement lyriques sont les premières à se faire remarquer. On pense alors à des groupes que leur charme secret a fait sous-estimer. Pale Fountains, June Brides ou Blue Aeroplanes. Là aussi, il faudra plusieurs écoutes avant de découvrir les doubles fonds de ces chansons et leurs mélodies à tiroirs, pour tisser avec ce disque les liens d'une chaleureuse amitié. – S. D.

1 CD Elemental, ELM 24CD. Distribué par PIAS.

DANCE

Madonna
Bedtime Stories

Après avoir consacré l'essentiel de son énergie à épater le bourgeois – avec *Sex*, livre pornographique basses calories sous couverture d'aluminium, ou *Body*, film pornographique sous couverture policière –, Madonna revient à la musique pop. Ses aventures en petite tenue avaient eu pour corollaire musical un disque – *Erotica* – dont l'apparente modernité dissimulait mal la pauvreté. Aujourd'hui, avec un réalisme qui lui fait honneur, la chanteuse se souvient que son fonds de commerce n'a jamais tant prospéré que lorsqu'elle fut capable de se saisir des dernières tendances musicales pour les mettre à la portée de toutes les oreilles.

Bedtime Stories emprunte l'essentiel de sa couleur musicale au R'n'B américain, c'est-à-dire à cette version de la musique noire qui mêle l'agressivité rythmique du hip hop et les raffinements mélodiques de la soul. Plusieurs titres sont cosignés par Dallas Austin, collaborateur d'artistes majeurs du genre (Boyz 2 Men, TLC), et l'un d'eux est produit par Babyface, autre figure importante de ce courant musical. Mais Madonna sait aussi qu'elle chante pour la planète. Elle a donc également fait appel au producteur britannique Nellee Hopper, responsable de quelques-unes des plus belles réussites sonores de ces dernières années, qu'il s'agisse du second album de Massive Attack, du *Debut* de Bjork ou des productions de Soul II Soul. A l'arrivée, on obtient donc un disque luxuriant qui retrouve par instants la grâce accrocheuse des premiers tubes de Madonna et se maintient toujours à un niveau de qualité, de respect du public, tout à fait satisfaisant. Reste que Madonna semble par moment prise à son propre piège : le R'n'B est une musique qui demande beaucoup aux chanteurs, et surtout de la grâce, ce qui laisse notre héroïne parfois fort dépourvue. – T. S.

1 CD Warner/Maverick/Sire 9 45767-2.

CHANSON

Pascal Obispo
Un jour comme aujourd'hui

Pascal Obispo est un chanteur élégant. La voix haute et tendue, les graves en dos d'âne, il a quelque chose de Michel Polnareff, dont il reprend ici *Holidays*, avec moins de mystérieuses noirceurs certes, mais un certain penchant pour le bizarre (sur une rythmique dance et dans une lenteur calculée). L'album est parcouru d'envolées lyriques (glissement suave des cordes et des cuivres) sur lesquelles Pascal Obispo cisèle une voix (un peu trop) faite pour les parcours valonnés. Il n'est pas exempt de références aux années 70 avec une sorte de néo-romantisme latin, plus sage que celui de Nilda Fernandez, moins frivole que Peter Kröner, moins lisse que Dominique Dalcan. Sur les photos du livret, cheveux en arrière, tout de noir vêtu, Pascal Obispo arpente les plages atlantiques, pieds dans l'eau, vague à l'âme. Il a encore des tics, et de la grâce sûrement. – V. Mo.

1 CD EPC477564.

MUSIQUES DU MONDE

Bonga
Katendu

L'Angola voudrait revenir à la paix. Bonga, exilé en Europe depuis le début des années 70, aussi. « *Nos yeux sont embués de larmes* », dit cet ancien champion d'athlétisme, converti très jeune au chant par un père accordéoniste. *Katendu* est un résumé des dernières productions de Bonga, dont la carrière de chanteur avait débuté en Hollande en 1972, avec un album resté dans les anthologies anti-colonialistes, *Angola 72*. Né de mère zaïroise, élevé dans les faubourgs de Luanda, initié tôt aux danses traditionnelles angolaises (*semba, rebita*, musiques *kimbundu*), le flegmatique et néanmoins exigeant Bonga a dosé par la suite de savants mélanges africains : la rumba zaïroise, la samba brésilienne, les rythmes campagnards, la *coladeira* capverdienne. Il y a ajouté les influences de l'Occident (les ballades, les arrangements en douceur). Cette délicate cuisine donne au style de Bonga une vigueur inusitée. Une âme. Bonga a la voix éraillée du bluesman, la poésie voyageuse du lusophone et l'urgence rythmique de l'Africain. *Katendu* (Audace) est aussi un hymne au peuple, une déclaration d'amour à la terre africaine, et à son unité. Ne manque à cette récapitulation, que la très belle interprétation du classique *Diabari* donnée par Bonga de sa voix grave aux côtés des Ture Kunda dans l'album panafricain de Manu Dibango, *Wasafrika*, sorti au printemps. – V. Mo.

1 CD Celluloid/Mélodie 79567-2.

